This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 440079

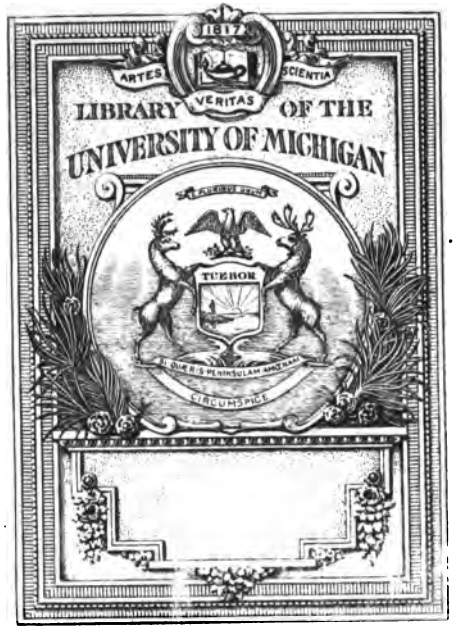
1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

LB
1131
.P44

L'ÉDUCATION

DÈS LE BERCEAU

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

Les trois premières années de l'enfant, in-12..... 3 fr. 50

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT :

L'Instruction dès le berceau, in-8°.

Imprimerie A. DERENNE, Mayenne. — Paris, boulevard Saint-Michel, 52.

1888 J

L'ÉDUCATION

DÈS LE BERCEAU

ESSAI DE PÉDAGOGIE EXPÉRIMENTALE

PAR

GENERAL LIBRARY
University of
MICHIGAN

BERNARD PEREZ

PARIS
LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
Au coin de la rue Hautefeuille

1880

INTRODUCTION

L'éducation morale a pour but de développer et de discipliner, pour le plus grand bien de l'individu et de la société, les forces innées qui portent l'homme à l'action. Favoriser les tendances reconnues utiles par l'élite des gens éclairés et pratiques, réduire les tendances contraires à leur minimum d'énergie, et, sinon les supprimer, les dériver au bien, si c'est possible, tel doit être le but de l'éducation, quel que soit l'état des connaissances scientifiques, des institutions et des aspirations sociales. Or, les tendances dont je parle ont pour aliment des sensations, des émotions et des volitions. C'est à la régularisation de ces trois sortes de forces que l'éducation morale s'applique.

Que sont, en définitive, ces tendances, dont l'éducation doit favoriser ou contrarier l'influence? Des instincts, des aptitudes héréditaires, c'est-à-dire des habitudes consolidées à travers les âges. En vertu de la faculté de se ressouvenir qui est inhérente aux fibres nerveuses et peut-être aux fibres musculaires, la répétition des actes en facilite la reproduction, d'où suit que les habitudes les plus fortes sont celles qui proviennent de la vie ancestrale, et dont les habitudes nouvellement formées ne sont souvent qu'une dérivation. En bien comme en mal, le fonds de ces virtualités héré-

ditaires est d'une richesse inépuisable, et l'éducateur peut y chercher avec confiance les éléments de formation d'habitudes nouvelles. « Son rôle, a dit Huxley, consiste à former des habitudes, à surcharger d'une organisation artificielle l'organisation naturelle du corps, de façon que des actes demandant d'abord un effort conscient finissent par devenir inconscients et s'effectuent machinalement. Si l'acte qui demandait d'abord la connaissance et la volition de tous ses détails nécessitait toujours le même effet, l'éducation deviendrait impossible. » Il est vrai que, pour le jeune enfant, il s'agit bien plutôt d'actes inconscients que d'actes conscients à faciliter par l'habitude. Mais, conscientes ou inconscientes, les habitudes n'ont qu'une manière de naître, la répétition des actes, et c'est là ce qui intéresse l'éducateur.

Quelle que soit, d'ailleurs, la puissance de l'habitude sur la formation des mœurs et du caractère, il ne faut pas caresser l'illusion, chère à tant d'éducateurs, qui nous ferait croire au pouvoir de façonner à notre gré les facultés de l'enfant. En effet, bien qu'il ne soit pas permis de prendre au pied de la lettre l'aphorisme célèbre que « chaque nerf se souvient de sa vie passée », il est cependant impossible de limiter la force de réviviscence des souvenirs élaborés à travers la longue série des âges. « Bel oiseau se fait de lui-même », est un dicton populaire, qui a plus souvent raison qu'on ne le voudrait. Il ne faut pas espérer refaire en une éducation tout le travail, soit bon, soit mauvais, des « éducations antérieures. » Mais le résultat de l'éducation individuelle se bornât-il à faire obstacle, pour

toute la vie, ou pour la plus grande partie de la vie, au développement d'un certain nombre de tendances nuisibles, ce résultat ne serait pas mince. Or, l'éducation peut avoir une ambition de ce genre : tout comme l'hygiène physique, avec laquelle elle a des rapports si intimes, l'hygiène morale, a pour essentiel effet d'arrêter, d'ajourner, d'enrayer, la majeure partie des causes organiques qui auraient fatalement amené l'explosion du vice, de la folie ou du crime. D'abord la force des habitudes factices, que l'éducation impose ou suggère, ensuite celle de la discipline personnelle, dont elle pose les fondements, sont capables de lutter, dans une mesure inappréciable, contre les tendances ou habitudes innées.

Aristote, l'un des premiers et des plus illustres représentants de la philosophie expérimentale, tout en s'exagérant, comme Montaigne et Locke plusieurs siècles après lui, l'influence des habitudes acquises sur le bonheur et la moralité, a cependant présenté de la vertu une définition que l'éducateur ne doit pas cesser de méditer. Les vertus morales sont, pour ce philosophe pratique, des moyens termes entre deux perversions opposées, l'une par excès, et l'autre par défaut, des habitudes ou dispositions naturelles. Il n'est pas toujours facile de déterminer avec précision ce bon milieu de la vertu, qui, dans le langage ordinaire, est souvent confondu avec les extrêmes opposés ; il n'en est pas moins utile de se persuader que la vertu peut être envisagée comme un système d'habitudes bien réglées, et le vice comme un système d'habitudes mal ré-

glées, et surtout que l'une et l'autre peuvent dériver diversement de la même tendance. Ce sont là des vues générales qu'il convient d'appliquer au particulier, et Aristote n'y avait pas manqué.

« Entre la crainte et l'audace, le vrai milieu, dit-il (1), c'est le courage ; mais l'excès produit par la confiance ou par l'absence de toute crainte, n'a point reçu de nom ; et il y a un assez grand nombre de passions qui sont dans ce cas. L'excès dans l'audace s'appelle témérité ; l'excès contraire dans la crainte, ou le défaut d'audace, se nomme lâcheté. Par rapport aux plaisirs et aux peines, le milieu, c'est la tempérance, et l'excès, la débauche ; au reste, il n'y a guère de gens qui pèchent par défaut, en fait de plaisirs : aussi n'a-t-on pas imaginé de terme propre à les désigner ; appelons-les insensibles. A l'égard du penchant à donner ou à recevoir de l'argent, le juste milieu s'appelle libéralité ; et l'on désigne par les noms de prodigalité et d'avarice, l'excès ou le défaut relatif à ce penchant. Mais ceux qui pèchent ainsi exagèrent en sens contraire : le prodigue a une facilité excessive à donner et n'a pas assez de penchant à recevoir ou à prendre, tandis que l'avare n'a que trop de penchant à prendre et n'en a pas assez à donner.... Le milieu, par rapport aux honneurs et à l'absence de toute considération, s'appelle magnanimité ; l'excès en ce genre prend le nom d'insolence, et le défaut prend celui de bassesse d'âme....

1. *La Morale*, liv. II, chap. VII.

« Il y a aussi, par rapport à la colère, un excès, un défaut et un milieu ; mais on ne leur a presque pas donné de noms ; appelons donc le caractère intermédiaire *indulgence*, désignant par le mot *irascibilité* le caractère où se montre cette disposition, et par le mot non-*irascibilité* le défaut de cette même disposition... Appelons *vérité* le milieu entre la jactance orgueilleuse d'un homme qui cherche à donner aux autres une idée exagérée de ses avantages, et la *dissimulation* de celui qui affecte de les diminuer ; et donnons le nom de *vrai* au caractère qui est placé entre ces deux extrêmes opposés. Quant à l'agrément qui consiste dans l'art de plaisanter avec grâce, celui qui y observe un juste milieu pourra être appelé un homme d'un caractère gai, jovial, tandis que l'excès en ce genre sera exprimé par le nom *bouffonnerie*, et le défaut par celui de *rusticité*.

« Il y a aussi ce qu'on pourrait appeler des moyens termes dans les passions, et dans ce qui tient aux passions. La pudeur, par exemple, n'est pas proprement une vertu : cependant on loue celui qui en est susceptible ; car, dans les choses où ce sentiment intervient, l'on peut tenir un juste milieu, et pécher par excès ou par défaut. L'homme que tout fait rougir, et qui est comme frappé de stupeur, pèche par excès ; celui qui ne rougit de rien, est impudent et pèche par défaut ; l'homme modeste est dans le juste milieu...

« Quant à la justice, comme son nom n'a pas une signification simple, je parlerai dans la suite des deux

rapports sous lesquels on doit la considérer, et je ferai voir comment on y observe un juste milieu. »

Quelque sommaire et arbitraire que soit cette exquisse comparative des passions, des habitudes, des tendances, considérées et qualifiées dans leurs degrés, l'idée qui y a présidé est fondamentale pour qui se préoccupe de donner aux facultés morales de l'enfant leur véritable hygiène. Construite d'après les données de l'analyse expérimentale, cette théorie trouvera plus d'une application dans les conseils pédagogiques qui, dans ce livre, seront déduits, autant que possible, des observations faites par moi ou par d'autres sur le petit enfant.

Les faits dûs à ma propre observation ou empruntés à l'observation d'autrui fussent-ils encore plus nombreux et plus capitaux, que je ne puis espérer présenter moi-même ici que des considérations pédagogiques d'une certaine généralité. Or, les facultés essentielles qui constituent le moral de l'homme comportent une infinie variété de combinaisons, de degrés et de formes, correspondant à la diversité des organisations individuelles. Il n'y a pas deux caractères entièrement semblables : un système d'éducation, principalement appuyé sur une psychologie générale de l'enfant, est-il donc possible et désirable ? A cette objection, qui peut m'être faite, car elle est depuis longtemps devenue lieu commun, j'oppose cette simple question : « Il n'y a pas deux tempéraments qui se ressemblent : l'hygiène et la thérapeutique, toutes sciences de généralités qu'elles sont, rendent-elles, oui ou non, des services appréciables ? » Ainsi

feront des conseils d'expérience et d'induction visant à la formation du tempérament éthnologique de l'enfant.

J'ajoute que si l'éducation morale du petit enfant m'a paru mériter une étude spéciale, je ne la sépare pas, dans la pratique, des deux autres formes de la culture humaine auxquelles elle est essentiellement liée : l'éducation physique comprenant l'hygiène, et l'éducation intellectuelle ou l'instruction proprement dite. Les organes, l'intelligence, les mœurs, voilà l'objet triple et un auquel l'éducateur doit s'appliquer, et dès la naissance de l'enfant. Ce sont là des vérités banales.

Ce qui pourrait passer pour un paradoxe, ou du moins pour une vérité prématurée, c'est que l'éducation doit commencer avant la naissance, et dès la conception même. Cette idée, judicieusement discutée par M. Henri Marion (1), et dont il attribue la paternité à M. de Frarière, a une date officiellement plus ancienne. Au moins en ce qui concerne le développement physique, il faut en rapporter l'honneur aux hommes immortels de la Convention, qui organisèrent l'éducation, en maîtres, comme la victoire (2). Dans un de leurs décrets, voté sur la motion de Coupé (de l'Oise), un paragraphe m'a particulièrement frappé : « Un concours est ouvert jusqu'au premier messidor prochain, pour les ouvrages sur les objets suivants : instructions sur la conservation des enfants depuis la grossesse

1. *De la solidarité morale*, p. 83 et suiv.

2. V. *Le vandalisme révolutionnaire*, par Eug. Despois, et le ch. VI du *Précis d'histoire contemporaine*, par E. Maréchal.

inclusivement, et sur leur éducation physique et morale, depuis leur naissance jusqu'à leur entrée dans les écoles nationales. » Avec ces sages terribles, avec Montaigne, Rousseau, Fénelon, Locke, l'abbé Girard, Frœbel, et les maîtres de la pédagogie naturelle, retenons du moins le principe de l'*éducation dès le berceau.*

Comme j'ai esquissé une sorte de psychologie première, j'ai voulu ébaucher aussi, selon mes humbles forces, une pédagogie première. D'autres viendront qui trouveront plus et mieux. Je n'ai d'autre ambition que de provoquer, et peut-être de faciliter des recherches plus sérieuses. C'est pourquoi je me suis borné à des indications aussi précises que possible sur les principaux éléments de la moralité enfantine. Un livre qui voudrait être complet sur la matière, en l'état actuel des données psychologiques et physiologiques, me paraissait moins utile qu'un petit livre modeste, mais qui donnât à penser.

J'estime à plus haut prix l'utilité que la nouveauté. Aussi n'ai-je pas craint les redites plus ou moins justifiées par les rapports intimes des différentes facultés que j'avais à passer en revue. Je ne me suis, non plus, fait faute de puiser, sans scrupule, mais non sans choix, dans les œuvres des bons observateurs, et, entre autres, de Thierry Tiedemann et de Mme Necker de Saussure, l'un qui a fondé la psychologie, l'autre qui a prévu la pédagogie infantile. La science se fait par tous mieux que par un seul.

CHAPITRE PREMIER

L'ÉDUCATION MORALE DES SENS

I

Le goût est tout ensemble objet et instrument de discipline. Son fonctionnement régulier doit procurer à l'enfant, comme à l'adulte, le plus de plaisirs avec le moins de peines possible, et tourner au profit général de sa culture morale. Il convient ici de l'étudier dans ce double rôle.

Les moralistes, et même les hygiénistes, paraissent en général sacrifier le bonheur actuel de l'enfant à son bonheur à venir. Sous prétexte d'endurcissement physique, quelques-uns condamneraient volontiers le nourrisson à une sobriété qui n'est pas même le fait du sage. Quand ils parlent du goût, c'est presque toujours pour en restreindre les exigences et en signaler les dangers. Il y a cependant une sensualité légitime pour tous les âges. Le bien-être à tous les instants de la vie est pour chacun un besoin et un droit ; et le bien-être a pour conditions essentielles l'abondance suffisante d'aliments agréables et l'absence des souffrances causées par le manque absolu de nourriture, par l'insuffisance ou la mauvaise qualité des aliments. Le bien-être a sa place entre le strict nécessaire et le surperflu exagéré. Trouver ce juste milieu, tel est un des premiers points de l'éducation morale du goût.

Pour la première période de la vie, la nature semble s'être réservé la solution du problème. L'enfant se rassasie avec délices du lait maternel, et il s'endort satisfait. Mais, si nous y prenons garde, cette sensualité légitime ne s'arrête pas toujours aux bornes prescrites par la nature. Malgré la facilité qu'a son estomac de se débarrasser du trop-plein, l'enfant au berceau est souvent victime de son imprévoyante gloutonnerie. Faire des repas trop abondants, trop nutritifs ou trop fréquents, est la cause de nombreux accès de colique ou d'impatience. La nature ne suffit donc pas toute seule à régler la sensualité et à assurer le bonheur de l'enfant ? C'était l'opinion de Locke, qui a poussé cette vérité jusqu'à l'abus, confondant plus d'une fois la règle avec la réglementation. Mais l'opinion contraire, soutenue de nos jours par son savant compatriote Herbert Spencer, accuse un optimisme utilitaire qui a ses dangers. Examinons de près les deux théories opposées.

Locke, trop préoccupé, comme Rousseau, d'arracher l'enfant à l'empire des habitudes physiques, a pensé que les heures des repas des enfants ne doivent pas être réglées ; mais il a compris la nécessité des prohibitions et des prescriptions relativement à la nature des aliments ; cette partie de son traité fourmille, il est vrai, d'erreurs capitales. M. Herbert Spencer, en haine des appétits artificiels, a trop accordé de confiance aux appétits naturels. Selon lui, les enfants livrés à eux-mêmes ne se donneront jamais d'indigestions ; laissez-leur, offrez-leur, sans choix arbitraire, sans étroite mesure, les aliments et les friandises qui leur conviennent ; l'expérience leur apprendra à se régler eux-mêmes, s'ils ont péché par gourmandise. Cette infaillibilité de l'instinct est surfaite à l'égard de l'enfant, comme elle le serait à l'égard des animaux. A l'état sauvage, comme à l'état domestique, l'animal est capable de mille intempérances fu-

nestes. Est-ce que l'élevage de nos animaux, même étant mises de côté les vues sélectrices de l'éleveur, n'est pas forcément soumis à des règles?

La vérité est qu'on risque autant à violenter la nature qu'à la laisser faire. La gourmandise et l'intempérance sont bien souvent des revanches prises contre des privations injustes, mais souvent aussi elles sont les fruits naturels de la gâterie. Une éducation trop rigide ou trop molle fait des bourreaux ou des victimes de leur estomac. Il importe donc de former le jeune enfant, autant que possible, à des habitudes qui persisteront peut-être pendant toute la vie. J'estime, avec Locke, qu'il faut des règles pour la nature des aliments du petit enfant, et contre son avis, qu'il en faut aussi pour les heures de ses repas. On peut consulter avec fruit, sur ces deux points, les ouvrages de nos hygiénistes, qui ont pertinemment traité de la matière.

Mais, lorsque l'enfant est à peu près sevré, on peut se demander s'il n'y a pas des inconvénients à lui faire partager les repas communs, inconvénients relatifs à sa docilité comme à sa tempérance. La question, à ce double point de vue, a préoccupé encore les médecins moralistes, et elle mérite d'attirer l'attention des philosophes de l'éducation.

Faut-il admettre les enfants aux honneurs de la table de famille, et à quel âge faut-il les y admettre? Plusieurs sont d'avis que jusqu'à l'âge de quatre ou cinq ans, les enfants dînent à part, sous la surveillance des bonnes. A voir comment un si grand nombre de jeunes enfants gâtés se comportent à table, on serait tenté de penser comme eux. Voyez ce petit garçon de dix-huit mois, que l'on vient de hucher sur une haute chaise, devant une assiette de potage, sa cuiller à la main. Tant que, dans ses maladroits essais, le mangeur novice se borne à éclabousser la nappe, les habits des voisins, et ses propres

vêtements, le mal paraît médiocre: mais bientôt, un coup d'œil lancé à droite et à gauche annonce l'approche d'un accès d'impatience ou de mutinerie : la cuiller est jetée au loin sur la table, et va se loger où elle peut; le verre de l'enfant, brusquement repoussé, inonde tout autour de lui; ou sa main, après s'être aplatie au beau milieu de son assiette, prend le pain d'un voisin, s'en amuse et en fait toutes sortes d'usages; si de pareilles scènes ne se sont pas produites au courant du repas, elles ne se feront guère attendre : l'enfant, bientôt rassasié d'un mets qui lui a plu, en saisit à pleines mains les restes, ou même la grosse bouchée qui ne veut plus passer, et cela tombe sur la nappe ou sur la poitrine du marmot. Et je ne parle pas des pleurs, des cris, des trépignements, qui accueillent la moindre remontrance faite alors à l'enfant, pour peu qu'il se sente des intelligences dans la place, qu'il ait rencontré un semblant de pitié, et surtout un semblant de satisfaction, dans les yeux d'un convive. Ce sont là des excès que la douceur la plus maîtresse d'elle-même ne peut à la fin tolérer, et, pour avoir raison de l'enfant, force est de l'emporter hors de la salle, malgré ses cris et ses efforts désespérés.

Ajoutons que trop souvent le régime de famille n'a pas la simplicité que comporte l'éducation physique et morale du petit enfant, qu'il n'est pas toujours facile, à la table commune, de lui en faire un entièrement à part, qu'il s'y trouve mêlé à des conversations de toute espèce, qui ne sauraient être pour lui d'aucun profit intellectuel et moral, etc. Ce ne sont pas là, selon moi, des considérations qui doivent faire refuser la table commune au petit homme.

Et d'abord, s'il n'y devait voir que des exemples équivoques de sobriété et de retenue morale, je me demande comment les personnes qui les lui donneraient, pourraient

s'arranger, par ailleurs, pour lui en inculquer des leçons profitables. Le petit enfant apporte à la table l'innocente gaîté : pourquoi ne pas lui rendre la monnaie de sa pièce, et l'y accueillir avec un sérieux aimable? Respecter l'enfant, c'est se respecter soi-même : le beau malheur ! Les repas de famille sont d'ailleurs pour l'enfant la continuation et comme le couronnement de toutes les leçons, et surtout des leçons de morale. Tantôt une allusion sur sa conduite du jour le fait rougir de honte ou de plaisir ; tantôt ses désirs combattus d'un ton doux, mais ferme, lui rappellent la distance qui est entre lui et les grandes personnes ; d'autres fois l'attention sans faiblesse qu'elles prêtent à ses actes ou à ses paroles lui apprend à quel point il est sur le pied d'égalité avec elles ; surtout, au dessert, un peu avant l'heure des jeux bruyants et animés, il y a un moment précieux pour les petites anecdotes écoutées ou racontées. Oui, quoi qu'il en dût coûter quelquefois à l'humeur et aux habitudes des grandes personnes (et ce sacrifice est toujours léger quand on aime les enfants), je crois que, sous tous les rapports, l'enfant se trouve mieux placé à la table de ses parents, qu'à une table voisine, et surtout qu'à la table ou sur les genoux de ses bonnes.

Il est très facile de dresser les enfants à ne manger que les aliments qu'on leur offre, et à des heures aussi réglées qu'il convient. Un de mes jeunes parents, âgé de trois ans, depuis l'époque du sevrage, s'est toujours assis à la table commune, et, malgré sa tendance naturelle et incoercible à la gourmandise et même à la gloutonnerie, il se contente toujours à table de ce qu'on lui donne. Quand il a mangé d'un plat, il ne manque jamais de s'écrier : « Et après, qu'est-ce qu'il y a? » Mais il n'étend jamais la main, il jette rarement un regard d'envie vers l'assiette de ses voisins : il sait que cela n'est pas pour lui. Ses parents

s'étaient rendus avec lui chez des amis de la campagne; la promenade avait aiguisé tous les appétits, et surtout celui de Fernand : après avoir échangé les baisers d'usage, il se mit à gambader par la chambre; on ne tarda pas à lui offrir d'un bouillon auquel il fit honneur. « Et après? » dit-il doucement à sa mère. Celle-ci lui dit : « Il n'y a plus rien, c'est fini », et elle le fit descendre de sa chaise, refusant pour lui les autres aliments qu'on lui offrait. L'enfant obéit sans maugréer; mais bientôt, tirant à lui le bras de sa mère, il lui dit à l'oreille : « Je te dis qu'il y a de la viande dans une cocotte, il y en a, je l'ai vu. » Cette retenue inconsciente, dans un gourmand avéré, est un exemple de l'influence des bonnes habitudes contractées dans la famille. J'ai vu un assez grand nombre d'enfants bien élevés se tenir à table chez eux, et se conduire aussi bien que celui-ci chez des étrangers. J'en conclus qu'on peut régler, tout en la satisfaisant, la sensualité enfantine.

Pour ne pas rester sur un éloge accordé à un enfant que j'ai présenté comme très enclin à la gourmandise, je vais citer deux traits caractéristiques de sa tendance dominante. Sa mère avait été passer quelques semaines chez des parents. Elle se levait vers sept heures; quand elle descendait, l'enfant était déjà depuis longtemps dans la cuisine, et dûment réconforté. Debout au premier jour, il s'était rendu sans bruit dans les chambres occupées par ses tantes, et, par ses câlineries ou ses obsessions, avait décidé l'une ou l'autre à se lever, pour lui préparer un chocolat. Un matin, sa mère le trouve seul dans la cuisine, avec une mine attristée; il l'embrasse, et lui dit, d'un air malheureux : « Je voudrais bien du chocolat : j'ai grand faim, on ne m'en a pas donné beaucoup. » La mère eut la faiblesse de condescendre à son caprice, croyant à un besoin réel. Il déjeûna ainsi deux fois; mais il ne tarda

pas à être puni de sa gloutonnerie, et fut pris de vomissements suivis d'un malaise très sérieux. Comme il se vit plaindre grandement pour cette indisposition, il prit l'habitude de dire : « Maman, je crois que je vais *cracher* », lorsqu'il voulait obtenir quelque faveur ou éviter quelque reproche. La gourmandise tolérée avait ouvert la voie à la duplicité.

Voici le second trait. Ses tantes ayant invité à dîner un certain nombre de personnes, le père alla se promener, avant le repas, avec un des invités, un jeune officier. L'enfant, qui n'avait quitté la maison qu'à regret, traînait tout le long du chemin, même au retour. Son père avait été obligé plusieurs fois de l'appeler et de lui ordonner de se hâter. Pour venir à bout de lui, il toucha à la fin la fibre sensible : « Monsieur, dit-il à l'officier, aimez-vous bien le gâteau » ? Cette question, entendue de l'enfant, qui savait *de visu* le menu du dîner, et qui s'attardait peut-être à y penser sans le savoir, lui fit dresser la tête ; son œil s'illumina de convoitise, et, précipitant ses pas, il s'écriait : « Eh ? Monsieur l'officier, attendez-moi, j'arrive. Ne mangez pas le gâteau sans moi : je vous suis. » La gourmandise lui avait facilité l'obéissance.

Ces deux exemples m'amènent à effleurer une question controversée, et à l'égard de laquelle il est difficile de prendre absolument parti. On mène les animaux par la bouche, pour répéter une locution vulgaire, par les satisfactions accordées ou refusées à leur palais et à leur estomac. Bossuet estimait qu'on ne mène ainsi que les brutes ; Fénelon et Locke n'admettaient pas de tels moyens pour des êtres raisonnables. « Le premier disait : « Ne promettez jamais aux enfants, pour récompense, des ajustements ou des friandises. » Et le second : « Pas de récompense, de cajolerie, pour les engager à s'acquitter de leur

devoir. » Ces théoriciens ont fait école ; je lis dans le livre d'un auteur qui a consacré à l'enfant un chapitre intéressant : « N'employons jamais la nourriture comme moyen d'émulation, soit comme punition, par la privation ; soit comme récompense, par un surcroît quelconque de friandise ; c'est rendre inévitablement un enfant gourmand et envieux, fantasque et paresseux ; c'est le corrompre infailliblement (1). »

J'ai deux fortes raisons de croire cette maxime un peu exagérée. En premier lieu, je la vois contraire aux opinions de Rousseau, qui s'est rarement trompé dans les questions de pédagogie morale : « Il n'y a, dit-il, presque rien d'indifférent au goût... Je conclurais au contraire que le moyen le plus convenable pour gouverner les enfants est de les mener par la bouche. Le mobile de la gourmandise est surtout préférable à celui de la vanité, en ce que la première est un appétit de la nature, et que la seconde est un ouvrage de l'opinion » (2). En second lieu, je trouve dans le récent ouvrage de M. Bain sur l'éducation, des raisons très plausibles de faire appel, en fait de discipline morale, aux énergiques stimulants de l'appétit. » On peut faire, dit-il, une distinction instructive entre la privation et la faim, ainsi qu'entre leurs contraires. La privation est une insuffisance réelle de matières nutritives dans le sang ; la faim est la voix de l'estomac qui réclame sa nourriture aux heures où il a l'habitude de la recevoir : c'est une sensation locale qui peut être très aiguë, mais que n'accompagne jamais l'abattement profond causé par l'inanition. Notre sang peut avoir bien assez de substances nutritives à sa disposition au moment où la faim nous fait déjà souffrir. Punir un enfant en lui retranchant, une fois par hasard, un des trois

1. *De l'éducation populaire*, A. Robert. p. 62.
2. *Émile*, p. 154, édit. Garnier frères.

ou quatre repas de la journée, ne saurait avoir le moindre inconvénient au point de vue de sa santé, et peut en même temps produire sur lui une impression salutaire comme motif d'action. Diminuer d'une manière absolue les éléments nutritifs mis à la disposition de l'organisme, est une punition fort rigoureuse : infliger par la faim une souffrance passagère n'est pas du tout la même chose... La réunion des plaisirs très vifs du goût avec la satisfaction de l'estomac, et le bien-être que cause l'abondance des éléments nutritifs dans un corps vigoureux, constituent une somme considérable de sensations agréables. Entre le minimum nécessaire à la conservation et la nourriture luxueuse que permet la richesse, l'échelle est fort étendue, et offre un vaste champ d'influence pour l'éducation des enfants » (1).

Ce système disciplinaire basé sur les plaisirs du goût et la privation, ou plutôt la réduction de ces plaisirs, me paraît applicable même à l'égard d'enfants âgés d'un an à trois ans. Mais, pour tous les âges d'enfants, c'est une pratique qui réclame un tact et des ménagements infinis.

Mieux vaudrait passer à l'enfant quelques fautes graves, et attendre une occasion propice pour les réprimer ou les punir par d'autres moyens, que de s'exposer à le priver, même un jour, du *minimum de nourriture nécessaire à la conservation de la vie!* Il est plus d'un cas où l'hygiène et l'humanité protesteraient hautement contre cette invasion des pratiques barbares dans la pédagogie morale. Mais, supposé que l'on ait affaire à un enfant robuste, et que la privation d'une friandise, par exemple, celle du dessert, ou d'un mets préféré, l'amène à réfléchir sur l'importance de sa faute, je ne vois nul inconvénient à lui infliger cette souffrance d'un moment, qui aura pour lui d'heureuses con-

1. *La Science de l'éducation.* A. Bain, p. 47.

séquences. J'ai vu ce moyen, employé avec justice et modération, contribuer à la disparition de certains défauts intolérables, comme le mensonge ou la cruauté.

Parmi les peines se rapportant au goût, il en est une qu'on ne devrait jamais, selon moi, infliger à un enfant : celle de le forcer à manger des aliments qui ne lui vont pas. Mais on peut insensiblement vaincre ces sortes de répugnances, en le forçant au moins à y goûter et le laissant ensuite libre de les refuser. Si on lui dit avec douceur : « Manges-en un peu, rien qu'un peu », il obéit, et souvent cela suffit pour l'amener à supporter, sinon à aimer, les aliments dont il ne voulait pas d'abord.

II

L'odorat, avant-garde du goût, éclaireur de l'intelligence, est aussi pour l'animal en général, et pour l'homme adulte en particulier, la source de jouissances désintéressées et de déplaisirs sans conséquence utile. Je n'ai à le considérer ici qu'au point de vue des sensations et des sentiments qu'il procure.

Rousseau supposait, avec raison, selon moi, que l'odorat ne doit pas être fort actif dans le jeune âge, puisque ses indications ne paraissent guère utiles à la nourrice de l'enfant, non plus qu'au nourrisson lui-même. Cependant certains médecins spécialistes m'ont affirmé que le nouveau-né est impressionné par certaines odeurs, et l'on me cite un enfant de six semaines, et un autre de deux mois, qui refusaient ou qui prenaient le sein de certaines femmes, guidés par la seule odeur de leur transpiration. Tiedemann, dont l'enfant, âgé de treize jours, avait rejeté quelques médecines après les avoir goûtées à plusieurs reprises, va jusqu'à supposer qu'il les « distinguait de ses aliments par l'odeur. » Le fils de Darwin, à trente-deux jours, « reconnaissait le sein de sa mère à une distance de 75 à 100 millimètres, comme le montraient le mouvement de ses lèvres et la fixité de ses yeux », et Darwin suppose que la vue et le toucher n'y étaient pour rien, que l'enfant y était guidé par la sensation de chaleur, ou par l'odeur. On le voit, le recueil des observations concernant l'odorat, au double point de vue émotionnel et cognitif, est très incomplet encore chez les plus compétents d'entre nous.

Pour ce qui me concerne, j'ai vu des enfants très jeunes, de cinq ou six mois tout au plus, très sensibles aux bonnes et aux mauvaises odeurs. Il convient donc de surveiller, ne serait-ce qu'au point de vue émotionnel, l'exercice naturel de ce sens. Il faut présenter souvent aux yeux de l'enfant les objets d'où dérivent les principales odeurs, pour que les sensations de l'odorat s'associent étroitement à celles de la vue. Que ces impressions olfactives arrivent à évoquer facilement et exactement leurs objets, c'est surtout affaire d'éducation intellectuelle; mais, comme l'odeur est significative d'objets qui ne sont pas indifférents pour l'enfant, ce progrès intéresse aussi son éducation affective et morale. C'est ce qui a fait dire à Rousseau que l'odorat est le sens de l'imagination.

L'habitude de fixer son attention sur les odeurs, et d'en rechercher mentalement la provenance, développe ce sens du discernement olfactif, qui est un des grands plaisirs de l'homme civilisé et un des plus utiles instruments du sauvage et de l'animal. Mais la puissance de réflexion qui pousse à cette aptitude n'appartient pas à l'âge dont je m'occupe. Les exercices dont j'ai parlé plus haut n'en peuvent qu'être une préparation éloignée, en soumettant l'enfant à des habitudes dont il aura d'autant plus aisément conscience plus tard, qu'elles seront plus profondément et plus complétement contractées.

L'abus des odeurs et des parfums énerve le corps et amollit la volonté, et expliquerait à lui seul les alternatives d'extrême langueur et d'irritabilité extrême qui sont l'apanage de certaines natures asiatiques. Que voulez-vous attendre d'une femme ou d'un homme vivant habituellement dans une atmosphère saturée des émanations pénétrantes des parfums? J'aimerais mieux un enfant dont les narines aspirent avec délices les odeurs culinaires que celui qui se

montrerait ravi d'odeurs ambrosiaques ou aphrodisiaques dont certains parents ne craignent pas de l'envelopper. Je ne voudrais jamais un bouquet dans sa chambre ; point de parfums dans ses bains, dans ses cheveux, sur ses vêtements. Je le voudrais cependant très sensible aux odeurs suaves des fleurs, tels que la rose, la violette, le lys, la verveine sacrée, le jasmin, le réséda, même le basilic ; et je crois qu'il convient de l'exciter tout jeune à les apprécier, mais toujours en plein air, dans un jardin, en pleine nature. Ce sont là des plaisirs délicats, qui doivent avoir d'ailleurs une influence indirecte sur le développement des facultés affectives et sociales, influence heureuse, si l'on sait éviter le raffinement et l'affectation.

Le discernement des bonnes et des mauvaises odeurs peut très bien coexister dans le même cerveau. Celles-ci ne sont pas les contraires de celles-là, et la délicatesse d'impression pour les unes ne détruit pas la délicatesse d'impression pour les autres. Mais il y a ici une réaction morale à opérer, et dont l'habitude manque trop souvent aux adultes des classes dites élevées. Sans émousser chez l'enfant le sens des odeurs désagréables, des odeurs caustiques, alliacées, nauséeuses, fétides, repoussantes, il convient, je crois, de l'habituer à les supporter. Cette habitude le préservera de plus d'un ennui dans la vie, et fera qu'il ne perdra ni la tête ni l'estomac dans une foule de circonstances imprévues, mais inévitables. C'est là une sorte d'aguerrissement indirect de la sensibilité, presque aussi indispensable que l'endurcissement contre le froid. J'ai vu des femmelettes délicates ébaucher une grimace d'horreur, rien qu'au seul mot de tabac, de gaz ou de fumier. Il n'en aurait pas été ainsi, si on les avait forcées, ou plutôt amenées, toutes jeunes, à manger ayant faim, des mets préférés, à côté d'odeurs d'une acreté progressivement accrue.

Est-ce que l'enfant est dégoûté du lait de sa nourrice, pour sentir journellement l'odeur peu flatteuse qui s'échappe, malgré qu'on en ait, de sa chétive personne? Il y a, au point de vue de la délicatesse des perceptions olfactives, et de l'aptitude à les savourer, quand elles sont agréables, de les supporter, quand elles sont désagréables, tout un système d'habitudes aussi utiles qu'aisées à prendre. *Il faut dresser l'enfant.* Un enfant de trois ans doit être déjà dressé de telle façon, qu'il s'arrête à flairer une fleur ou un bouquet, disant : « Quel plaisir de sentir cela ! » et, qu'en présence d'une odeur infecte, il dise tranquillement, sans se boucher le nez, et sans presser le pas : « Vraiment, cela ne sent pas bon ! » Il ne faut pas, d'ailleurs, oublier que l'abus serait ici non moins nuisible qu'à l'égard des odeurs et des parfums agréables, une stimulation incessante de la membrane et des nerfs olfactifs émoussant à la longue la sensibilité générale de l'odorat.

Inutile d'ajouter qu'une torture disciplinaire fondée sur le dégoût des mauvaises odeurs, qui a pu faire partie des systèmes de pénalité barbares, et dont on ne trouve plus guère de vestiges que dans les écoles de certaines congrégations plus ou moins autorisées, doit être bannie de l'éducation rigoureusement.

III

L'œil, dont l'organisme est le premier formé dans le sein maternel, est-il, à la naissance, un instrument de perception distincte de la lumière, et à quel moment le devient-il des couleurs et des objets? La question est loin d'être mûre pour une solution. Peut-être même quelques-uns des faits observés sont-ils contestables. Les jeunes animaux dont les yeux sont fermés pendant leurs premiers jours d'existence extra-utérine n'en paraissent pas moins recevoir une excitation de la rétine due à l'action de la lumière. De même, dès la première huitaine, on croit remarquer dans les yeux de l'enfant une tendance à suivre une lumière promenée dans la chambre. La regrettée Mme Pape-Carpentier m'assurait que la dernière de ses filles, dès la seizième heure, montra qu'elle n'était pas aveugle; elle tournait les yeux, non la tête, de gauche à droite et de droite à gauche, selon les mouvements d'une personne qui tenait une bougie à la main. Darwin nous dit que les yeux de son enfant se fixèrent sur une bougie allumée dès le neuvième jour, que jusqu'au quarante-cinquième jour, aucun autre objet ne put les attirer au même degré, et que le quarante-neuvième son attention se porta sur un gland de couleur voyante. A trente-deux jours, il reconnaissait le sein de sa mère à une distance de soixante-quinze à cent millimètres; mais le père doute que la vue y fût pour quelque chose, et il se demande s'il n'y était pas guidé par l'odorat, par la sensation de chaleur, ou par l'influence de la position dans laquelle on le tenait.

Il faut donc considérer comme exagéré ce que Tiedemann nous rapporte de son fils à peine âgé de treize jours, qui dans ses yeux et dans sa mine laissait apercevoir des expressions de douleur ou de plaisir à la vue de certains objets, et portait une attention soutenue aux gestes de ceux qui lui parlaient. Pour ne s'en tenir qu'à des faits bien constatés, on peut sans témérité affirmer que l'enfant âgé d'un mois, ou de quarante jours, a déjà éprouvé un certain nombre de plaisirs et de peines suggérés par les impressions visuelles.

Ces plaisirs, ce sont les sensations causées par des objets lumineux, les flambeaux, la flamme du foyer, la clarté du soleil, la couleur vive des objets, et les nuances variées que produit leur agitation. Ces peines, ce sont les impressions trop énergiques, les lumières trop vives, les tons trop crus des objets trop brusquement mis en rapport avec la rétine ou trop vivement agités, et aussi la gêne morale qui doit résulter d'une accommodation imparfaite, ou tout au moins la peine physique qui viendrait quelquefois des efforts faits pour chercher l'adaptation normale. Cette dernière hypothèse me paraît, en effet, fondée sur des analogies sérieuses. Apprécier avec une sorte de pessimisme le début de l'homme dans la vie, ce n'est pas sacrifier à des conventions poétiques ou philosophiques, parce que Lucrèce, Pline et Buffon les ont mises en faveur. C'est faire l'histoire naturelle de tous les animaux nouveau-nés. Il n'est malheureusement pas vrai que l'adaptation progressive du jeune être au milieu pour lequel il est héréditairement constitué se fasse par des ébauches successives, avec des transitions douces et des ménagements providentiels.

En vérité, l'homme souffre d'autant plus qu'il est plus faible; et si, au point de vue de la perception intellec-

tuelle, la fonction s'exerce utilement selon les forces de l'organe, on n'en peut point dire autant de la sensibilité, relativement à la douleur. « Il faut, comme l'a dit Rousseau, beaucoup de temps pour apprendre à voir » (1); et une vision imparfaite est nécessairement accompagnée de sensations pénibles, comme tous les besoins mal satisfaits.

La constatation de cette vérité a une conclusion pratique : pendant les premiers mois, le principal souci doit être de ménager la vue de l'enfant, d'entourer de précautions ce sens infirme et délicat, d'éloigner de lui les impressions trop intenses, la lumière et les couleurs tranchantes, et de l'entourer, de le rapprocher d'objets ayant autant que possible une couleur tendre.

Le sentiment esthétique, relatif aux perceptions visuelles, n'étant qu'un développement plus ou moins complexe de ces dernières, je ne crois pas empiéter sur le domaine de l'esthétique en indiquant ici, d'après les données de la doctrine darwinienne, l'origine probable du plaisir que nous procurent certaines couleurs. Il faut y voir deux causes : le plaisir immédiat qu'entraîne toute espèce de sensation intense, surtout quand l'exercice héréditaire en a perfectionné l'instrument de production, et le plaisir associé d'un genre de sensations elles-mêmes très vivement ressenties. C'est ce qui a lieu pour les couleurs : le jaune et le rouge, si chers aux enfants, aux sauvages et aux gens du peuple, outre qu'ils se recommandent par leur intensité lumineuse, le blanc, couleur du lait, qui se recommande par la même qualité, et, à un moindre degré, le vert-clair végétal, ont dû attirer l'attention de nos ancêtres arboricoles et frugivores : de là le plaisir qui résulte pour nous et surtout

1. *Émile*, liv. II, p. 141.

pour nos enfants, des sensations correspondant à ces propriétés des objets naturels ou artificiels ; le plaisir du goût a dominé ici le plaisir visuel proprement dit.

De même, le bleu clair, couleur du ciel et des flots dans les beaux jours, du ciel et des flots, ces deux grands spectacles, ces deux grands besoins, ces deux grandes séductions de la vie humaine à tout âge de la civilisation, cette couleur a dû plaire, dans une mesure un peu plus restreinte, à nos primitifs devanciers, et nous voyons qu'elle agrée aussi, dans la même mesure, à la plupart des jeunes enfants. Le sens de ces couleurs, le plaisir de les voir, forme, avant le discernement de leurs nuances et de leurs combinaisons entre elles et avec les autres couleurs, un des plaisirs les plus ordinaires de la vie, et l'un des éléments premiers du beau visuel. Procurer ce plaisir à l'enfant, l'y habituer par la présentation fréquente et distincte des objets qui produisent ces couleurs, c'est donc là une nécessité de l'éducation affective, encore plus que de l'éducation intellectuelle et esthétique des sens.

Encore faut-il y procéder avec mesure. De ce que les enfants en général ont un goût prononcé pour les couleurs tranchées et criantes, il n'en faut pas conclure qu'il soit bon de favoriser chez eux ce goût, qui est un signe d'infériorité, qui leur vient de leurs grossiers ancêtres, et qui est très marqué chez les peuples non civilisés. Certains peuples civilisés du midi, les Italiens par exemple, affectionnent les couleurs voyantes, et on les en a excusés en prétendant que les couleurs vives qu'ils préfèrent sont en harmonie avec l'éclatante lumière de leur climat. Mais les Américains du Nord ont-ils cette excuse à leur mauvais goût pour les couleurs tranchées ? C'est là, je le répète, une infériorité morale, et qui restreint en quelque sorte la somme des plaisirs visuels. Chez nous l'art d'apprécier les

couleurs tendres et de combiner les nuances est poussé plus loin, et, comme on peut s'en rendre compte par les savants travaux de M. Chevreul, s'appuie sur les notions précises de la science plutôt que sur les impulsions de l'instinct. Il faut, ce me semble, concilier autant que possible, l'éducation physique et intellectuelle de la vue avec la formation de ses habitudes esthétiques et morales. Le plus possible de sensations et de sensations modérées, tel doit être ici l'objectif de l'éducation. Rien de trop voyant, ni sur l'enfant, ni autour de lui.

Nous venons de voir les plaisirs de la vue résultant de ses sensations propres associées dans notre imagination à celles du goût : le tact pourrait aussi revendiquer pour lui certains des plaisirs les plus délicats que l'on attribue ordinairement à la vue seule. J'ai cru remarquer que les peintres et les sculpteurs ont, en général, une impressionnabilité tactile plus délicate que les musiciens, chez lesquels dominent les exigences du goût à côté de l'impressionnabilité auditive. C'est qu'aux mille nuances de la perception visuelle sont liées mille variétés correspondantes des perceptions tactiles : l'œil ne perçoit-il pas, pour ainsi dire, le contact rugueux, uni, ondulé, velouté, des objets ? Il convient donc de faire palper en même temps que regarder par l'enfant tous les objets qu'on lui montre et qu'il peut toucher sans inconvénient : c'est double profit pour l'éducation intellectuelle de ses sens, et pour les plaisirs qu'il en retire.

Quant au sentiment pénible que cause à l'adulte la discordance des couleurs ou la disproportion des formes, en un mot, la laideur physique, il est d'une nature trop complexe pour qu'il faille s'en préoccuper sérieusement pendant les premiers mois. L'esthétique de l'enfant en est encore alors aux sensations pures ou aux émotions rudimentaires. C'est

pourquoi faut-il simplement se borner à lui éviter, autant qu'il est possible, la vue des objets dont la couleur seule lui paraît désagréable. Je parle des couleurs trop foncées, qui tournent au noir, et surtout du noir lui-même, quand cette couleur n'est pas agrémentée par le poli ou le brillant de l'objet. Le noir crû paraît, en général, déplaire aux enfants de un à deux ans. Tiedemann avait noté le fait dans son fils âgé d'un peu plus d'un an, et je l'ai noté moi-même précédemment (1). Tiedemann s'exprime ainsi : « L'enfant se détournait des personnes habillées de noir avec des marques visibles de répugnance : ainsi le noir, couleur de l'obscurité, doit avoir par sa nature quelque chose de désagréable, ce qui explique pourquoi presque partout on l'emploie pour les vêtements dans les événements douloureux. »

Il me reste à examiner si les sensations pénibles de la vue peuvent en aucun cas servir de moyens disciplinaires. Avec M. Bain je réponds absolument : non. « Les souffrances éprouvées par les organes de la vue peuvent, dit-il, être fort intenses ; mais, comme punition, on ne les trouve que dans les codes les plus barbares (2). » C'est pourquoi je ne saurais admettre, même pour une seule fois, même pour une faute grave, même à l'égard d'un enfant non timoré, la réclusion dans les ténèbres, avec ses effrayantes visions qui peuvent avoir une si désastreuse influence sur le système nerveux. Le mot de cachot, comme celui de revenant, doit être banni du vocabulaire enfantin. S'il est bon de dresser l'enfant à n'avoir point peur des ténèbres, nous verrons ailleurs que ce n'est pas en les lui faisant subir en forme de châtiment.

1. *Les trois premières années de l'enfant.*
2. *La science de l'éducation*, p. 48.

IV

Une éducation rationnelle et intégrale doit, en ce qui concerne le sens de l'ouïe, chercher à en étendre la délicatesse au point de vue de la régularité des perceptions intellectuelles, de la sensibilité esthétique, et de la sensibilité affective et morale. On s'est très peu occupé jusqu'ici de ces deux dernières. C'est une lacune que je me bornerai à signaler, sans prétendre la combler.

Il est facile d'observer, dans la première quinzaine, une très grande impressionnabilité aux moindres bruits, quels qu'ils soient. L'enfant tressaille et cligne des yeux lorsqu'il entend le bruit soudain d'un choc, d'une porte fermée, d'un meuble dérangé, d'une voiture roulante, d'un éternuement, d'un éclat de rire, d'un cri, d'un chant élevé. A l'âge de deux, de trois, et même de quatre mois, les bruits soudains, éclatants, retentissants, en général désagréables pour l'oreille d'un adulte en repos, provoquent chez l'enfant des tressaillements, des soubresauts, un froncement de sourcils, une mine effrayée. Ce sont là des manifestations instinctives de surprise autant que de déplaisir, et qui, antérieures à l'expérience, ont tout à la fois pour but la protection immédiate de l'organe auditif et la protection indirecte de la personne tout entière.

Il faut comprendre cet avertissement de la nature, et ménager, autant que possible, au petit enfant, des froissements de l'ouïe inutiles à son instruction, et qui peuvent avoir un retentissement grave sur l'état de son système nerveux. Les précautions à cet égard ne sont pas toujours fa-

ciles, mais elles sont toujours possibles. Elles doivent avoir surtout pour objet les sons et les chocs inattendus. Il est, du reste, fort heureux que les enfants s'habituent avec la plus grande facilité aux bruits qui avaient pu d'abord, pour une raison ou pour une autre, désagréablement frapper leur oreille. Un enfant de trois mois tressaillit violemment et se mit à crier, au premier bruit des roues d'un wagon qui l'emportait : cinq minutes après, il était consolé, souriait, s'endormait, et, une fois réveillé, recommença à sourire et à jouer comme devant. Le financier de La Fontaine ne pouvait se faire au bruit des chansons, et sans doute au bruit du marteau de son joyeux voisin : mais je suppose que les enfants du savetier, s'il en avait, et ceux d'alentour, n'en avaient ni la veille ni le sommeil troublés ; peut-être même en étaient-ils fort réjouis.

De très bonne heure aussi, les enfants sont égayés par des bruits, des sons, des tons de voix, qui ne disent rien à l'oreille de l'adulte. Parmi ces causes de plaisirs auditifs, où l'on serait bien risqué de chercher quelque élément esthétique, il faut citer en première ligne les sons clairs, tintants, argentins, les sons d'instruments à corde, de la flute, du piano, du haut-bois, certains sons de clarinette, du cornet à piston, du cor-de-chasse ; le bruit du tambour, de la grosse caisse, du clairon les fait souvent pleurer quand il est entendu de près, mais en général les réjouit fort, et les excite au jeu, quand il est entendu à certaine distance. Mais la cause la plus ordinaire des plaisirs de l'oreille, c'est la voix humaine, dans les sons doux, moyens, et surtout dans les sons caressants. Entre la voix et l'oreille, il y a une mystérieuse chaîne de sympathie établie dès avant toute expérience individuelle. Certaines notes de la voix parlée, l'accent de certaines personnes, ont un charme pénétrant qui correspond à des conformations par-

ticulières de l'appareil acoustique et aux dispositions héréditaires du *sensorium*. L'instinct éducateur de la mère ou de la nourrice ne s'y trompe pas : elle sait bien quelles notes de sa voix plaisent au nourrisson, et quelles voix étrangères lui sont antipathiques. Aux possesseurs de ces malencontreuses voix, quand on ne peut leur interdire la fréquentation d'un petit enfant, il est bon de rappeler doucement « qu'il y a toujours moyen de se servir de la voix qu'on a, de manière que le timbre n'en soit pas désagréable. »

Rien de plus piquant et de plus attendrissant, par exemple, que la rude voix d'un soldat, habituée aux tons cassants du commandement, qui se plie et s'assouplit jusqu'à imiter de loin l'accent des caresses maternelles. Aux mères et aux nourrices, que la nature a mieux douées pour remplir cet office, il est bon aussi de rappeler que l'enfant n'est pas un jeune perroquet à étourdir de notes incessantes et monotones, qui, si le charme ne s'en use pas par la répétition continuelle, absorbent du moins les facultés perceptives et judiciaires de l'enfant. Il a besoin, lui aussi, d'être assez souvent laissé à lui-même, dans l'intérêt de sa santé comme dans l'intérêt de son développement intellectuel.

Quoiqu'on puisse dire de l'enfant, comme de beaucoup d'animaux, qu'il aime le bruit pour le bruit, il est certain qu'il aime plus particulièrement le bruit fait par lui-même. Cela répond d'abord à un besoin impérieux d'activité musculaire, le bruit excitant au mouvement, et le mouvement équivalant à du bruit. Cela répond aussi vaguement, surtout lorsque l'enfant est âgé de six ou sept mois, au besoin de donner la forme la plus manifeste à sa personnalité sociale. Si l'enfant est seul, il joue et fait du bruit, mais il est plus bruyant et plus animé, s'il y a quelqu'un pour le voir et l'entendre jouer. Chez le tout jeune enfant, ce goût du bruit étourdissant répond aussi, dans

une certaine mesure fort restreinte, à ce besoin esthétique de rhythme sonore, qui est un élément du sens musical, et qui se trouve relativement développé chez la plupart des animaux. Il ne saurait être question de discipliner, dès le début, cette faculté, dans ce qui la rattache au domaine de l'esthétique. Le tout est de laisser l'enfant s'éjouir avec du bruit, tant que cela lui plaît, quand il n'a pas mieux à faire, en évitant seulement de lui abandonner des instruments dont le bruit l'assourdirait aussi inutilement pour lui que désagréablement pour les autres. Et, comme il ne faut jamais perdre de vue le développement des facultés dont l'enfant n'a souvent qu'une rudimentaire ébauche, il conviendrait de ne lui donner pour jouets bruyants que des objets dont le timbre pur et doux contribuât à préparer son éducation musicale. Il serait facile d'inventer des jeux spéciaux, qui auraient le double avantage de développer la délicatesse de perception et la délicatesse musicale de l'oreille. Les tabatières à musique, les poupées parlantes, les animaux bêlants, aboyants ou miaulants, les oiseaux sifflants, qui sont les ineptes, et heureusement insensibles musiciens du petit enfant, ne sont certainement pas le dernier mot de l'art en cette matière. Et que parlé-je d'artifice ? Une mère intelligente n'a pas besoin qu'on invente pour elle des instruments pour récréer et pour instruire son enfant. Il en faut peu, et ils sont toujours sous sa main.

On peut donc satisfaire dans une juste mesure les tendances esthétiques de l'enfant, tout en fournissant leur aliment légitime à ses tendances morales, et à ses besoins actuels de plaisir. Frœbel et ses imitateurs ont déjà compris l'influence du chant et de la musique sur le développement social de l'enfant à peine âgé de deux ans. Les sons cadencés qui sortent spontanément ou par imitation de la bouche enfantine, même avant qu'il sache parler, indiquent

un des premiers besoins de son âme. Je voudrais donc que les airs chantés à son berceau, ou qui servent d'accompagnement à quelques-uns de ses jeux, fussent d'une exactitude musicale irréprochable, et d'une expression de sentiments aussi vraie que simple : il faut que ce qui sert à l'amuser quand il a cinq ou six mois, serve à l'instruire, à l'émouvoir et à le moraliser, à un an, à deux ans, et même à six ans. Rien ne doit être inutile dans l'éducation, rien ne doit être passager, mais tout doit être approprié et gradué. Quel avantage, à tous les points de vue, que de pouvoir chanter à dix, quinze et vingt ans, les chansons dont on fut bercé par sa mère, et dont chaque note est un lambeau de notre âme passée, de notre beau temps d'autrefois, qui vous revient ainsi avec toutes ses salutaires réminiscences !

Si la morale tire son profit plus ou moins direct des plaisirs de l'ouïe, on ne saurait en aucun cas compter les souffrances de cet organe parmi les punitions admissibles. « Des sons durs et discordants peuvent devenir une véritable torture (1) » ; mais leur intensité aurait pour effet d'émousser l'acuité du sens et de le rendre insensible à cette douleur, et de produire dans la sensibilité nerveuse et morale une irritation qui irait contre le but même de la discipline, qui est d'amener au calme par la réflexion, et à la sagesse par l'un et par l'autre. L'emploi du moyen contraire rendrait plutôt des services à l'éducation. Une petite fille, avait été punie pour une faute assez grave ; mais la punition l'avait seulement attristée ; elle accourut en pleurant et en sanglotant vers sa mère, qui s'était mise tout machinalement à jouer au piano un des airs favoris de l'enfant. Elle couvrit de baisers les mains de sa mère, grimpa sur un

1. *La science de l'éducation*, p. 48. A. Bain.

haut tabouret à côté d'elle, et lui dit, en l'implorant du regard : « Pas fâché : maman, Louise sage, pas fâché ; petite maman, joué. » Ce fut une révélation pour sa mère, qui depuis lors usa, sans en abuser, de ce dérivatif commode pour amener, sans réprimande ni punition, l'enfant au diapason moral qu'elle lui souhaitait. La gaîté de l'enfant, c'est la moitié de sa sagesse.

V

Le tact proprement dit, dans ses fonctions principales, se rapporte aux exigences de la vie organique. Par les impressions qu'il communique dès les premiers instants de la vie, il émeut instantanément le sensorium, comme à l'approche d'un bonheur ou d'un malheur inévitable. Ses plaisirs et ses peines sont moins vifs, mais souvent plus énergiques, et en tous cas plus fréquents que ceux même du goût. C'est dire qu'il agit sur notre sensibilité comme cause immédiate de bien-être ou de malaise, de joie ou de déplaisir, et sur notre moralité comme mobile d'action ou instrument disciplinaire.

On commence enfin à comprendre, cent ans après Rousseau, que si le maillot est presque un mal nécessaire, il ne doit pas être une torture : mais qu'il a fallu de temps et de peine aux hygiénistes pour faire pénétrer cette idée tout anglaise dans la tête de nos françaises ! Et combien il reste encore à dire sur la manière dont on comprend chez nous l'hygiène de la peau ! Certes, sous prétexte d'épargner au nourrisson quelques cris et quelques frissons, beaucoup de parents, et presque toutes les nourrices, négligent volontiers ces soins de propreté indispensables, et cet usage d'ablution et de débarbouillage plusieurs fois quotidien, qui, avec les promenades au grand air, contribuent à l'endurcissement progressif des organes, et aguerrissent peu à peu, sans l'émousser, la sensibilité tactile. Mais voyez l'inconséquence : on ne craint pas de soumettre du matin au soir le pauvre enfantelet au supplice de

caresses importunes, dangereuses pour la santé, dangereuses pour la moralité.

Combien aussi ne voit-on pas de parents compatir outre mesure à de petites douleurs que leur imprudence ou leur négligence n'a pas su faire éviter à l'enfant! Un de mes parents, âgé de deux ans et demi, ayant porté à la bouche une cuillerée de potage un peu trop chaud, mais pas brûlant, hurla comme s'il eût avalé du plomb fondu, non sans chercher des yeux ceux de sa bonne tante, qui se mouillèrent de larmes. Inutile de dire que la désolation du petit dura plus de cinq minutes. Après le dîner, se trouvant avec moi dans le jardin, il toucha aux allumettes, malgré ma défense, en fit partir une, et se brûla le bout des doigts : je l'avais vu faire, j'accourus auprès de lui d'un air irrité : « Je t'avais bien défendu de ne pas y toucher! » Oh! je n'ai pas de mal, s'écria-t-il. Ce n'est rien; je n'y reviendrai plus. » S'il avait été seul, il aurait pleuré; s'il avait été en compagnie de sa tante, il aurait hurlé. Un autre jour, dans la campagne, il voulut m'aider à poursuivre un papillon, que je ne chassais que pour l'exciter à se piquer les jambes dans les orties : le papillon ne fut pas saisi; mais, outre les piqûres des orties, l'enfant avait attrapé quelques morsures de ronces. Je fis semblant de n'en rien voir, et je me mis à exprimer de grands regrets sur ma chasse inutile. « Maudit papillon, va! maudit papillon! » m'écriai-je, affectant de regarder du côté où il avait disparu. J'entendis mon jeune compagnon répéter : « Maudit papillon! » Je ne tardai pas à voir l'enfant passer sa main sur ses jambes nues. « Et dire que je me suis déchiré aux ronces pour rien! repris-je aussitôt! oui, pour rien! Mais ça passera bientôt. Par bonheur, mon pantalon n'est pas abîmé. » Je me retournai alors vers l'enfant qui, rouge d'émotion ou de surprise, fixait sur

mes yeux deux grands yeux ronds. « Tu dis que ça passera bientôt, me dit-il, alors nous rirons bien tout à l'heure. » N'était-ce pas là une excellente leçon, une leçon bien donnée et bien reçue d'endurcissement contre la douleur?

Cette « espessissure de la peau », cette insensibilité relative à la douleur physique, sont donc aussi affaire d'éducation morale. Quand l'enfant est tout jeune, une caresse et un baiser suffisent quelquefois à calmer une douleur légère : la sympathie calme et souriante est le meilleur remède. Plus tard, on peut compter sûrement sur l'émulation, sur la vivacité et l'insouciance naturelle de l'enfant, pour enrayer les pernicieux effets d'une sensibilité exagérée. Mais il est une impressionnabilité légitime, avec laquelle il serait aussi imprudent de ruser que de raisonner. On paie toujours trop cher une expérience qui coûte des larmes, quand on pouvait la payer d'une autre monnaie. Ainsi Locke estimait à tort que la constance et la fermeté sont le prix d'un rigoureux apprentissage, quand il disait « que les gens de qualité doivent traiter leurs enfants comme les bons paysans traitent les leurs. » Combien d'enfants, même fils d'ouvriers, dans l'atmosphère et au milieu des habitudes de la ville, survivraient à cette périlleuse tentative? Je suis même d'avis que, sans pousser trop loin la gâterie, puisque les chûtes, les contusions et les égratignures sont le lot nécessaire de l'enfant, le bourrelet et les autres précautions utiles dont on entoure sa faiblesse et son inexpérience, ne sont pas un préjugé malsain. J'ai vu quelques enfants tomber du haut d'une chaise, rouler le long d'un escalier, ou même glisser des bras de leur nourrice, ensanglantés, ahuris, haletants, presque inanimés ; et maintenant, chaque fois qu'un enfant joue près de moi, le moindre bruit d'un corps qui tombe, le moindre heurt d'un ob-

jet contre un plancher, me fait frissonner de la tête aux pieds. Oui, beaucoup de stoïcisme et beaucoup de douceur, beaucoup de précautions et beaucoup de philosophie, voilà tout ce qu'il faut avoir, quand on doit apprendre la souffrance à un petit être (1).

1. Je reviendrai sur cet endurcissement physique dans le chapitre consacré à l'imagination.

VI

SENS THERMIQUE

Le sens thermique fonctionne énergiquement chez les jeunes animaux, dès le moment de la naissance, au moins quant aux sensations douloureuses. Je ne sais si l'enfant nouveau-né, sa première toilette achevée, éprouve un bien-être bien distinct à retrouver sur le sein de sa mère une chaleur inférieure à celle des eaux de l'amnios, dont la privation momentanée paraît tant le contrarier : mais on ne saurait douter que ce plaisir ne soit vivement ressenti après quelques jours d'expériences, de mise au sein et de remise à l'air, quand on voit les petits animaux nés de deux heures à peine chercher, avec des tâtonnements pleins d'inquiétude, le chaud contact de la robe ou des plumes de leurs mères.

Voyons en quelle façon les plaisirs et les peines thermiques intéressent le bonheur et la moralité de l'enfant. Et tout d'abord, parlons de son impressionnabilité thermique. Le soin de préserver son tendre épiderme des brusques changements de température, et surtout de l'endurcir contre l'impression du froid, relève de l'hygiène bien plus que de la morale. Le premier côté de la question ne me regarde donc pas, et je n'ai qu'à renvoyer à Locke et à Rousseau, et aux nombreux hygiénistes qui ont revu et corrigé leurs idées, les personnes jalouses de protéger leurs enfants contre les maladies résultant d'une sensibilité thermique excessive.

Pour ce qui a trait à notre sujet, je ne saurais oublier, d'une part, que l'énergie morale ne saurait guère exister sans la vigueur physique, qu'un enfant frileux est un valétudinaire d'esprit, un despote qui commande à son entourage parce qu'il est esclave d'impressions tyranniques, enfin un malheureux toujours à réchauffer parce qu'il ne sait pas se réchauffer lui-même. Mais je ne saurais oublier, d'autre part, que l'endurcissement au froid, comme toute espèce d'endurcissement physique, est affaire de temps plutôt que de régime, et qu'il faut compter sur l'œuvre continue des générations plus que sur l'action immédiate d'une éducation individuelle pour développer cette précieuse force de résistance chez des êtres qui en sont héréditairement privés. Certainement le fameux Scythe de Plutarque était né « tout visage »; il ne l'était pas devenu. Certains enfants naissent frileux : c'est à une méthode d'endurcissement mitigé d'atténuer cette disposition originelle; mais je pense, avec un hygiéniste compétent, doublé d'un fin moraliste, « qu'en tout état de cause, l'endurcissement au froid n'est possible que pour les enfants qui, par le développement de leur appareil respiratoire, et par l'exercice, peuvent réagir utilement; en d'autres termes, que pendant les deux premières années de la vie, le système de Locke est inopportun et périlleux. Tout ce que l'on peut faire, c'est de préluder à ces pratiques en faisant vivre, autant que possible, ces enfants en plein air et en les habituant dès les premières années à être peu couverts (1). » Pour les enfants qui ne sont pas frileux, c'est à nous de ne pas les rendre tels, et à ne pas mériter d'être comptés parmi ces parents maladroits et imprudents dont Plutarque a dit : « Je connais des pères qui, pour trop

1. *L'éducation physique des garçons*, S.-B. Fonssagrives, p. 54.

aimer leurs enfants en sont réellement les ennemis (1). »

Les sensations du toucher thermique peuvent-elles, comme celles du goût, être exploitées au bénéfice de la discipline morale ? Peut-être, mais rarement, et dans les cas extrêmes, et avec les plus sages précautions. On a tellement abusé, dans l'éducation scolaire, de la station à l'air par toutes les saisons, que ce système a été presque unanimement condamné comme inhumain. J'ai vu cependant de mauvais écoliers grandement humiliés et torturés par une telle punition subie pendant un quart d'heure ou même cinq minutes, en plein hiver, mais sans nul préjudice pour l'exercice nécessaire à leur santé. Ici l'effet moral est tout, et la durée du châtiment est ce qui importe le moins. J'ai vu aussi de petits enfants très salutairement punis de leur obstination ou de leur irrascibilité par une exclusion d'un moment. Un enfant de deux ou trois ans considère comme un châtiment rigoureux d'être pris vivement par le bras et comme jeté hors de la famille, dans la cour ou le jardin, par une porte qui se referme brusquement sur lui, pour dix minutes en été, et cinq minutes au plus par les temps de froid modéré. Les impressions physiques que ce genre de punition lui fait éprouver sont inoffensives, mais il en peut résulter des impressions morales fort salutaires (2).

1. Plutarque, *Œuvr. mor.*, T. I, p. 42.

2. Le sens vital et le sens musculaire, dont il est tant question depuis quelques années, ne seront pas ici l'objet d'une étude spéciale, l'auteur n'ayant encore à leur égard que des données peu précises. Il n'oubliera pas toutefois le sens musculaire, quand il aura à parler de l'activité infantile.

CHAPITRE II

CULTURE DES ÉMOTIONS INTELLECTUELLES

CURIOSITÉ. — VÉRITÉ

LE SENS NATURALISTE

I

La curiosité est comme l'appétit de l'intelligence, tout égoïste et sensuel au début, mais instinctivement et graduellement relevé par une sorte de désintéressement scientifique. C'est tout d'abord une excitation vive de la sensibilité, et par contre-coup de l'activité, en présence ou dans l'attente de sensations neuves et fortes.

Fénélon a décrit en psychologue, sinon en physiologiste exact, cette intéressante fonction de l'âme enfantine : « La substance de leur cerveau est molle ; elle durcit tous les jours. Pour leur esprit, il ne sait rien, tout lui est nouveau : cette mollesse du cerveau fait que tout s'y imprime facilement, et la surprise de la nouveauté fait qu'ils admirent aisément et qu'ils sont fort curieux. Il est vrai aussi que cette *humidité* et cette mollesse du cerveau,

jointe à une grande *chaleur*, lui donnent un mouvement facile et continuel : de là vient cette agitation des enfants qui ne peuvent arrêter leur esprit à aucun objet, non plus que leur corps en aucun lieu. » Fénelon dit ailleurs : « La curiosité de l'enfant est un penchant de la nature qui va comme au-devant de l'instruction. » Disons plutôt : « au-devant du plaisir », et la définition sera plus vraie.

Il appartient à la psychologie expérimentale de saisir sur le vif l'évolution de cette intéressante faculté. A deux mois, l'enfant tourne ses yeux, tend son oreille, avance les bras, dirige les mains vers tous les objets qui frappent ses sens. A trois mois, il saisit des objets placés à sa portée et les agite pour s'amuser : il sait que les mains sont des instruments qui lui procurent des impressions et lui servent à produire des mouvements, et il les exerce à toucher, à remuer, à rapprocher de ses yeux, et surtout de sa bouche, tous les objets qu'il peut. Quand on le déshabille pour faire sa toilette, il pousse ses mains dans tous les sens de sa petite personne, sur son abdomen, le long de ses jambes, du côté de ses pieds : il s'émerveille de sentir tant de choses qui sont lui-même. Se trouve-t-il assis sur les genoux de sa nourrice ou sur un coussin au milieu de la chambre, une de ses préoccupations favorites est de prendre son pied à deux mains, et de le tirer jusqu'à sa bouche. C'est là le point central de toute cette jeune expérience : c'est là que toute connaissance nouvelle cherche à aboutir pour être contrôlée et jugée. Souvent même, soit besoin de tout expérimenter avec le goût, soit désir de calmer un mal de dents violent, en allant au remède par le chemin qui lui paraît le plus court, l'enfant cherche à prendre avec la bouche des objets éloignés.

Bientôt, c'est une envie et une étude continuelle de tous

les objets placés à sa portée, curiosité qui passe et qui revient au même objet, avec la rapidité du plaisir que l'enfant éprouve à le tenir, à le remuer, à le regarder et à l'écouter. Malheur désormais aux parents qui n'ont pas su tenir leur enfant de près, et se sont faits les serviteurs empressés de tous ses caprices! Par un geste gracieux de sa petite main ou des cris résolument impératifs, il exigera qu'on lui donne ou lui apporte tout ce qui aura frappé ses regards : votre montre, votre lorgnon, un fauteuil, un tableau, un vase de porcelaine, une lampe, jusqu'au bec de gaz de la rue, tout, comme l'a dit Rousseau, jusqu'à la lune.

Vers l'âge d'un an, la faculté de marcher a élargi en progressant, la sphère des investigations personnelles, et la faculté de parler a fourni à ses indiscrétions et à ses caprices un moyen de se diversifier à l'infini, et de s'imposer de gré ou de force. Cent fois en une heure, pour peu qu'on s'y prête, sa petite voix exprime un désir ou pose une question. Toutes ces choses dont il prenait autrefois possession par les yeux, il veut successivement les prendre avec ses mains ou sa bouche : il s'élance, rampe, trottine de l'une à l'autre; il les ouvre, les brise, les heurte, les mêle dans le plus affreux désordre ; il donne à manger sa bouillie à la montre de son grand-père, met le poisson du bocal dans le lit de la poupée, et plonge la poupée dans l'eau du bocal : tout cela, non tant par besoin de savoir ce que sont les choses, et ce qu'elles peuvent devenir, que par besoin de sensations fraîches et nouvelles.

Un peu plus tard, c'est l'époque des indiscrétions plus nombreuses : au jardin, à la cuisine, au salon, il est partout à la fois, voyant et écoutant, sans qu'il y paraisse, tout ce qui se passe, tout ce qui se dit : et sur toutes ces choses, il multiplie les questions souvent embarrassantes; de toutes ces choses, sa mémoire retiendra les détails

les plus caractéristiques, pour en régaler les visiteurs. Cette faim du savoir, ou plutôt des renseignements à sensation, est, chez l'enfant, une force d'absorption intellectuelle et affective, aussi dominante que l'appétit de nutrition, mais qui a besoin, comme lui, d'être surveillée et réglée.

Il est faux que le développement organique s'opère tout seul, sous la direction infaillible du goût et de l'estomac, qui, avertis par la souffrance, utilisent machinalement les matériaux de la digestion; à plus forte raison l'on aurait tort de croire que la constitution native de l'esprit suffit à elle seule pour la convenable digestion des impressions emmagasinées par la mémoire. Inacceptable en hygiène, l'adage *omne sanum sanis*, l'est encore moins en pédagogie. Et ici le défaut de surveillance est d'autant plus chèrement payé, que les grossières indications de la nature manquent pour nous avertir du danger. Aucune souffrance physique n'impose la nécessité d'apprendre, et n'est la conséquence immédiate d'une mauvaise instruction. D'autre part, si l'intelligence a ses degrés et ses aptitudes natives, ses préférences et ses répugnances ne sont pas faciles à constater, surtout dans le premier âge ; et si l'on acceptait sans restriction, pour l'estomac intellectuel, cet aphorisme, très contestable aussi, que l'aliment qui plaît le plus est le plus profitable, on compromettrait l'avenir de toutes les facultés psychiques de l'enfant. Sa jeune curiosité dévore, sous l'influence de l'attrait, tout ce qu'on lui offre et tout ce qui se présente, le vrai, le faux, le bien, le mal. C'est donc un devoir étroit, pour les éducateurs, de veiller sur la qualité, comme sur la quantité de l'aliment intellectuel et moral.

La curiosité, qui est un mobile puissant pour mener à l'instruction, ne doit être envisagée ici qu'au point de vue

des sentiments qui contribuent au bonheur et à la moralité. La tendance affective de la curiosité est si impérieuse, qu'on verrait souvent l'enfant triste ou malade, si on croyait ne devoir la satisfaire qu'au profit de son instruction. Un enfant de quatre mois aperçoit une boîte de compas dans les mains de son frère, et il tend les bras pour la saisir ou la demander : puisqu'il en a envie, pourquoi l'attrister en la lui refusant? C'était à vous de ne pas l'ouvrir si près de ses yeux; et, si vous la lui laissez un instant, c'est à vous de ne pas la laisser ouverte, pendant qu'elle est à sa merci : la soulever, la retourner, la porter à sa bouche, ou plutôt essayer tous ces actes difficiles, admirer la couleur, écouter le bruit, peut-être savourer le poli, voilà ce que la curiosité vite rassasiée de l'enfant peut demander pour l'heure de sensations intéressantes à un tel objet. Cela suffit, et c'est bien peu, pour le rendre un moment heureux. Cet exemple suffit, entre mille, pour indiquer dans quelles circonstances et par quels moyens la curiosité du premier âge peut être satisfaite. Éloignez des regards ou des oreilles du petit enfant, ce qu'il ne peut obtenir sans inconvénient ou sans danger, aliment, jouet, ou autre objet, pour n'avoir pas à contrarier trop souvent ses désirs.

Entre six mois et un an, la nécessité s'impose de lui montrer plus d'objets et d'en accorder moins à ses désirs. Il faut qu'il apprenne à voir sans toucher, à se passer de ce qu'on lui refuse. Il faut éloigner ostensiblement l'objet ou éloigner l'enfant, pour que la tentation ne le reprenne pas. Il n'est pas nécessaire de lui refuser les objets par cela seul qu'ils lui font envie, il faut même quelquefois le contenter sur ce point, si l'objet qu'il veut manier ou dont il veut se rapprocher n'est ni malpropre, ni dangereux, ni fragile; ainsi la curiosité ne sera pas étouffée dans son germe, et les refus s'imposeront avec plus d'autorité : ni

compression, ni gâterie. Il serait bon, je crois, d'accorder quelquefois à l'enfant ce qu'il désire par curiosité pure, en le lui faisant gagner au prix d'un effort quelconque ; le laisser attendre quelques secondes avant de le rapprocher de l'objet, pour qu'il avance son corps et ses bras, et bientôt ses jambes vers lui ; ne rapprocher l'objet de lui que lentement, pour forcer l'enfant à s'en rapprocher de lui-même ou à le saisir sans aucun aide. Je voudrais même qu'on usât de la même tactique à l'égard de ses jouets. Il n'en aurait jamais, selon moi, qu'un petit nombre, et jamais plusieurs à sa disposition, un ou deux seulement. Ainsi sa curiosité satisfaite passerait de l'un à l'autre plusieurs fois de suite en un court espace de temps, éparpillement répété de l'attention qui équivaudrait à la concentration impossible à cet âge. De temps à autre, on pourrait remplacer ses jouets suffisamment *étudiés* par un ou deux autres ; mais, souvent, ne lui donner ces derniers qu'après en avoir un moment excité chez lui un désir assez grand, et dans ce cas, lui laisser quelque chose à faire pour les avoir.

Lorsque l'enfant, déjà plus solide sur ses jambes et plus adroit de ses mains, est le petit-maître et le touche-à-tout de la maison, sa curiosité n'a que trop rarement besoin d'auxiliaires pour se satisfaire, et au prix de quelles maladresses, de quelles indiscrétions, et parfois de quelles indélicatesses ! Ici l'autorité des éducateurs intervient pour réprimander ou punir les fautes qu'il leur a été impossible de prévenir, et, la plupart de ces fautes, si elles ont été commises en dehors de la surveillance de famille, doivent être imputées à désobéissance. Mais il est un grand nombre de cas où l'exemple, le caprice, quelque tentation incoercible, excitent dans l'enfant une curiosité intempestive ou malsaine. Toujours réprimer n'est ni possible ni désirable.

C'est aux parents à juger des circonstances où il convient de tourner la difficulté, adroitement et sans rigueur, en employant cette méthode des dérivatifs si chère à Fénelon. Ce procédé, qui consiste à reporter l'attention d'un objet à un autre, est si facile et si efficace ! Il n'est pas seulement à employer toujours avec mesure et prudence, lorsque la curiosité d'un enfant l'emportait dans une direction inopportune ; il est mille circonstances dans la vie de l'enfant, où, soit pour son bien, soit pour celui des autres, on peut le distraire d'une préoccupation, d'un désir, d'un chagrin, et même d'une douleur qui l'absorbaient.

Marie, âgée de deux ans et sept mois, pleure, ce qui lui arrive souvent, à la fin du souper. Elle est d'ailleurs quelque peu indisposée, et son père, qui n'y prend pas garde, crie assez fort, comme il en a la malheureuse habitude. Or, Marie n'aime pas que son père la regarde avec des yeux de colère. Encouragé par la mère, j'improvise le récit d'une visite faite pendant la journée au Jardin des Plantes. Ce nom de jardin des *Plantes*, comme celui de *Jardin d'acclimatation*, ou le nom de quelqu'un des animaux qu'elle a vus dans ces lieux aimés, sont des dérivatifs infaillibles de tous les chagrins de la petite fille. Je me mets à parler des animaux connus, de l'hémione, de l'hippopotame, du myopotame, et enfin du phascolome, auquel Marie s'intéresse beaucoup depuis quelque temps. En moins de trois minutes, les pleurs sont taris, essuyés, et le sourire des yeux, le rire des lèvres, la gaîté folâtre ont reparu. J'ajoute, au sujet du cher phascolome, quelques détails pleins de nouveauté : des rats, en grand nombre, des petits, des grands, de toute couleur, des noirs, des gris, des rous, des pelés, venaient tranquillement prendre des morceaux de pain et de choux dans l'écuelle de bois où l'on sert son déjeûner au phascolome ; et il les laissait

faire, tout occupé de manger sans voir, point jaloux, et peut-être heureux d'entendre trottiner autour de lui ces voleurs audacieux, qu'il considérait comme d'aimables visiteurs, lui qui reste seul dans son trou toute la journée ! Et une petite armée de moineaux descendaient aussi, en poussant des cris étourdissants, des arbres voisins, et venaient dérober au placide animal des morceaux de pain presque aussi gros qu'eux. C'était bien amusant à voir. L'enfant était toute à mon récit, et le père aussi, qui ne faisait plus de grands yeux, parce qu'on ne faisait plus attention à lui ; on profita de cette heureuse quiétude, voisine d'un sommeil enchanteur, pour emporter Marie dans son lit. Pendant que sa mère la couchait, nous entendions de la chambre voisine, se succéder des questions et des observations dans le genre de celles-ci : « Il paraît que les rats viennent manger la soupe à le phascolome, n'est-ce pas, maman, dis ? Et le phascolome n'est pas méchant ; le phascolome ne se fâche pas ; il ne les mord pas. Nous irons voir bientôt le phascolome, maman, n'est-ce pas, dis, maman ? » Marie ne tarda pas à s'endormir, rêvant sans doute avec bonheur de son phascolome, quand elle eut cessé d'en parler.

On n'a pas assez remarqué que la curiosité, l'attrait des émotions neuves et intenses, se mêle à tous nos sentiments et à toutes nos affections, comme excitant énergique. La curiosité excite, elle entretient toutes nos passions. Les différences que la sensibilité affective de l'enfant met entre les différents objets, entre les objets et les animaux, entre les animaux et les personnes, et entre différentes personnes, dépendent souvent moins de leurs qualités aimables ou haïssables que de leur aptitude à se varier, à se renouveler, au gré de la mobile et glissante curiosité de l'enfant. Il faut que l'amour se diversifie à

chaque instant, il faut que la haine s'attise incessamment, pour qu'ils persistent : c'est la grande loi des affections, pour l'enfant comme pour l'homme. La monotonie et l'ennui tuent les sentiments, et d'autant plus aisément qu'ils sont plus vifs : la fraîcheur et l'attrait raniment et renforcent toutes les sympathies et toutes les antipathies. C'est une vérité qu'ignorent volontiers ceux qui prétendent être aimés pour eux-mêmes, tout en étant d'ailleurs fort dignes d'être estimés et fort capables d'être aimés, s'ils savaient être aimables. Voilà pourquoi tant de gens s'étonnent d'être un objet d'aversion pour certaines personnes dans lesquelles ils cherchent inutilement à produire des sentiments contraires, ne sachant pas que tous leurs efforts à produire, sous des aspects toujours nouveaux, les défauts ou même les qualités qui les rendent ennuyeux, (car on peut être fort estimable et fort ennuyeux) ou même les font détester, vont contre leur but.

La curiosité est donc un mobile puissant pour mener à l'instruction, et non moins puissant pour mener à l'affection, et par conséquent à l'action. Ce dernier point de vue ne doit pas échapper à l'éducateur moraliste. Il est, d'ailleurs, souvent permis de la diriger ou de la dériver vers des applications qui joignent à l'avantage d'être inoffensives celui de satisfaire le besoin d'agir, si puissant chez l'enfant, et même d'agir conformément à ses tendances utilitaires ou esthétiques. La méthode Frœbel, dans la pratique, incline trop souvent à enregimenter, plutôt qu'à harmoniser les facultés de l'enfant, abuse peut-être du procédé interrogatif, et, en tout cas, n'est acceptable que dans son principe, et doit se diversifier à l'infini pour répondre aux nécessités de l'éducation familiale. Mais cette méthode, qui est si fortement imprégnée du naturalisme de Rousseau, exerce tout à la fois les sens et l'ima-

gination de l'enfant, d'abord dans son berceau même, à l'aide de la balle suspendue que sa mère lui fait suivre des yeux et poursuivre des mains, et bientôt à l'aide des cubes et des baguettes, et plus tard aussi des pelles et du sable, instruments et matériaux de charmantes et indéfiniment variables combinaisons. C'est là un excellent emploi de la curiosité enfantine, et qui peut trouver assurément sa place dans une première éducation, pourvu que tout y paraisse subordonné à la fantaisie et à la libre initiative de l'enfant.

Cette ingénieuse méthode fournit les moyens de donner une utile et morale satisfaction aux tendances anecdotiques, si fortes chez les enfants comme aussi chez les grandes personnes. Elle présente en images, qu'un enfant de trois ans peut comprendre, avec des commentaires que le tact de l'inspiration maternelle peut approprier même à un âge un peu plus tendre, la propre histoire de l'enfant, dans ce qu'elle a de plus général mais aussi de plus saillant : « ses premières relations avec sa mère, les soins qu'elle leur prodigue, les premiers jeux qu'elle lui enseigne ; puis, ses relations avec les autres membres de la famille ; quelques scènes de la vie des animaux, de jardinage, d'agriculture ; les scènes ordinaires de la vie morale de l'enfant, ses relations les plus connues avec l'ensemble des êtres et des choses qui l'entourent. » L'enfant, même âgé de deux ans, peut ainsi quelquefois sortir du concret, selon la faible mesure de son expérience, et étendre, grâce à son imagination, le cercle de sa sympathique curiosité. Mais plus souvent encore, à mon avis, devra-t-on le laisser confiné dans les étroites limites de son expérience quotidienne, et le charmer, l'intéresser, l'attendrir, le moraliser, par le récit fait par lui ou devant lui de ses propres actions et de ses propres aventures.

Il y a cependant un double écueil à éviter dans la pratique ici recommandée, et dont mon expérience garantit les bons résultats : c'est de paraître accorder trop d'importance à tout ce que l'enfant aura dit ou fait, et mieux vaut en prêter à ce qu'il aura vu ou entendu ; c'est aussi de l'habituer à porter son attention sur des petites choses qui ne valent pas la peine qu'on s'y arrête. Trop facilement l'enfant se repaît de futilités et de niaiseries, et trop souvent il porte ensuite dans l'âge mûr le poids de cette habitude contractée dès le commencement de la vie. Combien de personnes de tout âge et de toute condition ont pour aliment et pour récréation habituels de l'esprit les petits faits, les petits événements, les anecdotes banales, les commérages, les fables, les romans insipides, les bavardages de table, les propos de coulisse, les reportages de gazette. Leur frivolité n'est pas toujours uniquement le fait d'une infériorité intellectuelle qui les rend incapables de choisir les faits importants et de les assimiler sous forme de matériaux généralisés ; ou du moins cette infériorité, qui se retrouve aussi chez le sauvage, ne me paraît pas seulement le fait de la complexion native ; elle me paraît plus spécialement le résultat d'une éducation viciée dès le principe. Les récits généraux et les récits personnels, dont j'ai parlé plus haut, judicieusement conduits, écarteront ce danger.

Un bien embarrassant problème pour un éducateur est le suivant : comment faut-il répondre aux questions des enfants en général, et des petits enfants surtout ? Certains sont d'avis qu'on ne doit pas trop s'en tourmenter, n'avoir pas à cet égard de système tout fait, compter sur les inspirations du bon sens pour répondre ou ne répondre pas, suivant les temps, les circonstances et les caractères. Il est cependant possible, et, par conséquent, utile de fixer certains principes généraux, qui facilitent l'œuvre du bon

sens, et qui, vous conduisant jusqu'à un certain point de la route, vous indiquent en bien des rencontres la direction à suivre, quand vous êtes abandonné à votre sagacité et à votre bon vouloir tous seuls. Aussi le nombre est grand, depuis Rousseau, des écrivains d'éducation, qui ont donné d'excellents avis sur cette matière ; on citerait particulièrement vingt femmes pour une qui se sont à bon droit préoccupées de chercher des règles pour diriger la curiosité des jeunes filles, dont la futilité est le principal aliment, et qui se traduit souvent par des questions scabreuses ou indiscrètes. De ce riche recueil de conseils et de préceptes la pédagogie première peut s'approprier une petite part.

Je commence par dire qu'on pose trop de questions aux enfants, et qu'on répond trop à toutes celles qu'ils posent eux-mêmes. Il vaudrait mieux qu'ils interrogeassent moins et observassent davantage. Il est des choses qu'il faut les amener à apercevoir d'eux-mêmes, tels que les phénomènes apparents des trois règnes, les faits les plus saillants de la vie humaine, les conséquences les plus immédiates des actes communs : les intéresser au connu, en en parlant avec eux, c'est un grand point pour les exciter à chercher d'eux-mêmes l'inconnu prochain. Mais, il ne faut pas attacher toujours une extrême importance aux questions qu'ils font sur la raison des choses. Comme l'a dit Mme de Miremont à propos des questions où la décence peut se trouver compromise, « la question d'un enfant ne renferme pas toujours tout le sens qu'elle présente, ne vous pressez pas d'étendre ses idées. » Un enfant de trois ans n'est en état ni de comprendre, ni de désirer connaître le pourquoi d'un fait important : ce qui excite sa curiosité, ce sont les auditions tout extérieures des changements qu'il voit se produire, celles qu'il peut saisir par ses sens, celles qui se rappor-

tent à sa personne, à ses émotions, à ses besoins, à ses affections, à ceux qu'il aime, à ce qu'il connaît bien.

On s'exagérerait étrangement l'influence héréditaire des tendances scientifiques dans l'homme, si on la retirait du groupe social pour la rapporter aux individus : ce qui est ici la part de l'individu, ce n'est qu'une plus grande aptitude à percevoir et à lier ses perceptions pour en faire des conceptions bien systématisées et coordonnées ; mais l'instinct de la vérité désintéressée, le besoin de s'enquérir du vrai pour lui-même ne se transmet pas, il s'inculque. Si donc il n'est pas de questions auxquelles on ne doive répondre vrai, il faut se persuader qu'en fait d'explications, le petit enfant n'est pas difficile, et qu'une réponse simple ou vague, quand on se croit obligé de la faire, satisfera toujours sa naïve curiosité. Ainsi, une petite fille demandait à sa mère pourquoi il y avait de l'eau dans la rivière. Sa mère lui répond : « Parce qu'il faut qu'il y en ait quelque part, mais non partout. » Un autre demandait pourquoi les haricots poussent dans la terre ; sa mère lui répond : « Est-ce que tu ne grandis pas tous les jours ? les petits chats aussi ; tous les animaux poussent, et de petits deviennent grands ; les plantes font la même chose. » Un autre demandait pourquoi l'eau n'était pas du vin. Son père lui répondit : « Est-ce qu'un chien est un chat ? Le vin, c'est du vin, et l'eau, c'est de l'eau. » Ce ne sont pas là des réponses par à peu près, mais absolument vraies, et qui suffisent à cet âge.

Il peut y en avoir de plus embarrassantes, auxquelles on doit toujours être préparé. Ne pas y répondre, c'est exposer l'enfant à questionner d'autres personnes qui n'auront pas la même réserve que vous dans leurs rapports avec l'enfant ; le tromper, c'est commettre un crime de lèse-innocence ; toujours répondre, c'est l'habituer à l'importu-

nité. Faut-il donc, quand on se voit obligé de refuser des explications qu'il ne saurait concevoir, se retrancher derrière son ignorance ou la vôtre, et lui dire : « Tu ne peux pas comprendre cela pour le moment », ou bien : « je ne sais pas? » Mme Campan recommande l'un de ces moyens, et l'autre est conseillé par Mlle Sauveau. Je crois, en effet, qu'un enfant est si bien convaincu de son infériorité vis-à-vis de ses parents, qu'il pourra s'entendre faire quelquefois la première de ces réponses, sans que sa curiosité légitime perde de ses droits et sans que son amour propre en soit blessé. Il est, d'autre part, si confiant dans la supériorité intellectuelle de ses éducateurs, qu'il ne doutera pas qu'ils sont sincères en avouant leur impuissance à comprendre certaines choses ; et il est bon qu'il sache de bonne heure qu'il y a des mystères dans la nature, et qu'il n'y a pas de réponse à toute question.

Il est deux sortes de curiosité qu'il faut éviter de nourrir chez les enfants de tout âge, et qui, d'ailleurs, ne se développent jamais que par notre faute chez les petits enfants : la première, c'est le mystère de la naissance, et la seconde, c'est la croyance au merveilleux qui en fait l'objet. Et d'abord, je déclare que ce qui occupe le moins un enfant de deux, de trois et même de quatre ans, c'est de savoir comment il est venu au monde. On sait comment Rousseau veut qu'on réponde à cette embarrassante question. Mme Campan a imaginé une réponse analogue. « On ne peut pas, dit-elle, satisfaire longtemps leur curiosité en leur disant qu'on trouve les garçons sous un chou du potager, et les filles sous un rosier. A six ans, une petite fille très spirituelle répondit à sa mère : « Mon *Ave-Maria* m'a appris où sont placés les enfants avant de naître » (Personne ne lui avait-il fait un commentaire officieux de cette oraison) ? J'ai toujours répondu avec succès à cette ques-

tion, en disant que l'accouchement était une opération chirurgicale très douloureuse, et que presque toutes les mères risquent de perdre la vie en la donnant à leurs enfants : ce mot chirurgical les effraye et calme leur imagination. Ils savent très bien qu'on ne leur explique pas la manière dont on coupe un bras ou une jambe, chose dont ils entendent souvent parler ; ils n'en demandent pas davantage, et l'idée que leur naissance a mis les jours de leur mère en danger les attendrit et la leur rend encore plus chère. »

Ces genres de questions ne sont pas à redouter, je le répète, de la part des petits enfants. Si d'ailleurs elles se reproduisaient souvent, ou tournaient à l'indiscrétion la plus sérieuse, comme celle-ci : « Pourquoi les mères ont-elles leurs enfants dans le ventre? Pourquoi papa n'y en a-t-il jamais? » etc., etc., il est bon de faire entendre à l'enfant qu'il en sait assez là-dessus, et qu'on ne veut pas qu'il demande toujours cela. Autrement, on en viendrait bientôt à se voir poser habituellement des questions comme celle qu'un enfant de quatre ans faisait à sa mère : « Mais, maman, est-ce que tu as une..... (j'oublie le mot désignant l'organe sexuel du petit enfant), toi aussi? Je voudrais bien la voir! » La mère lui répondit : « Mais, tais-toi donc, tu me demandes toujours de vilaines choses. » Ce mot de vilain fait réfléchir l'enfant, et cela suffit pour le moment.

La seconde sorte de questions dont j'ai parlé, celle qui est relative au surnaturel, rentre dans un ordre de matières qui fera l'objet d'un paragraphe spécial, et j'y renvoie le lecteur (1).

Enfin, comme Bain l'a fort bien observé, « très souvent

1. Voir plus bas, *Le Sens naturaliste.*

la curiosité des enfants, ainsi que celle de bien d'autres personnes encore, est de mauvais aloi. Ce peut être simplement un mouvement d'égoïsme, un désir de déranger, de se faire écouter et servir. On fait des questions, non pour s'instruire, mais pour se donner une émotion (1). » Les petits enfants auxquels on tolère cette ridicule et gênante habitude deviennent de vraies serinettes à questions : ils interrogent sans trêve ni raison, sur les choses les plus futiles, sur les choses les plus connues ! Un avertissement sévère doit réprimer en eux cette tendance. « Pourquoi me demandes-tu ce que tu sais être des sottises ? » — Pourquoi me demandes-tu ce que tu sais aussi bien que moi ? Il est vrai que la formation des bonnes habitudes chez l'enfant ne s'obtient pas sans beaucoup de temps ni d'efforts soutenus. Que de fois, quand vous l'avez pris par un bras, il se dégage avec l'autre ! Une grand'mère répétait, à dix minutes d'intervalle, une question faite à un enfant de trois ans et demi : celui-ci, occupé au fond du jardin avec des matériaux de construction, se redresse, et réplique : « Pourquoi me demandes-tu encore cela ? Tu sais bien que je te l'ai déjà dit, près de la fontaine ? » Ce manque d'égards envers sa grand'mère indiquait au moins qu'il se souvenait de la leçon qu'on lui avait faite à lui-même, mais n'indiquait pas qu'il n'avait pas besoin qu'on la lui fît encore.

1. *La science de l'éducation*, p. 67.

II

Montaigne a dit de la menterie et de l'opiniâtreté, chez les enfants qu « elles croissent quant et quant eux. » Il a dit bien vrai, pour ce qui est du premier de ces défauts, dont je vais parler dans ce chapitre. Comme tous les vices héréditaires, l'habitude du mensonge se développe plus ou moins chez chacun, selon que les circonstances internes ou externes, l'éducation, l'exemple, l'influence de telle autre tendance ou habitude la favorisent ou la contrarient. En réalité, c'est un vice absolument subordonné, dont il faut rechercher la source première, et les dérivations accidentelles, si l'on veut appliquer au mal un remède opportun et efficace.

La véracité est dans l'enfant proportionnée à la crédulité : tout ce qui fait sur lui une impression sensible lui paraît réel. Cependant, et de très bonne heure, les illusions dont aucun de ses sens n'est exempt, viennent surprendre, sans l'ébranler encore, sa primitive confiance. Il est certain que bien des choses l'étonnent par la distinction qu'il est obligé de faire entre elles et d'autres choses qui leur ressemblent. J'ai vu un enfant de cinq mois tout ahuri de voir se démener autour de lui deux chats de même couleur, qu'il avait d'abord pris pour un seul et même chat. L'enfant tout jeune est donc surpris et contrarié par un certain nombre des méprises où il tombe.

Mais il l'est bien davantage, et il s'irrite même volontiers des tromperies qu'on lui fait, quand elles lui sont manifestement désagréables. Quand il veut, à l'âge de six mois, aller dans les bras de sa nourrice, et que celle-ci [illegible]

de son berceau, le caressant pour lui faire oublier son désir, il met souvent du temps à se laisser persuader, c'est-à-dire à se laisser tromper par cette gracieuse feinte. A sept ou huit mois, si vous lui donnez un morceau de pain à la place d'un gâteau déjà entrevu et désiré, il rejette le fallacieux présent avec un geste de colère, crispe sa bouche en tricorne, et ses yeux humectés, son froncement de sourcils, indiquent un prochain éclat. Et quelles scènes douloureuses, quand un changement forcé de nourrice exige une politique consommée pour lui faire prendre le change et l'habituer à un nouveau sein ! Plus tard, que de supercheries éventées, lorsqu'il s'agira de sevrer l'enfant, et que de pleurs, de cris désespérés, de sanglots douloureux, de notes menaçantes, si l'on ne s'y prend pas adroitement pour le tromper ! Mais, quoi qu'il arrive, on doit bien l'abuser plus d'une fois dans son intérêt, ou du moins on croit devoir le faire, pour son bien, et, quelque circonspection et quelque tendresse qu'on y emploie, il est bien difficile de ne pas se laisser quelquefois prendre en flagrant délit de menterie. Heureux les parents qui peuvent se flatter, eux et leur entourage, de n'avoir jamais trompé ostensiblement leur enfant, sans nécessité, sans excuse légitime !

En somme, un enfant d'un an à quinze mois, sait déjà que tout ce qu'on fait et dit n'est pas toujours ce qui est en réalité. Il ne se dit pas cela, mais il le sent. Bientôt, si le phénomène ne s'est pas encore produit, la ruse, innée dans toute organisation animale, le mènera directement au mensonge par la voie des cachoteries utiles. L'histoire du sucre dérobé et caché par le jeune Tiedemann ou le jeune Darwin est l'histoire de tous les enfants du même âge. Ils se cachent instinctivement pour faire ce qu'ils savent défendu, comme pour jouer, comme ils disent ce qui n'est

pas, en manière de plaisanterie. Un enfant de deux ans qui me dit : « Je viens de voir un papillon grand comme le chat, grand comme la maison, » fait là sciemment un mensonge joyeux ; de même lorsqu'il se blottit derrière une porte, en disant : « Victor n'y est pas. » Mais de ces deux contre-vérités, l'une est spontanée, l'autre imitée ; l'imagination plaisante de l'enfant et sa tendance à imiter les jeux d'autrui, voilà donc encore pour lui deux sortes d'encouragements à contrefaire la vérité.

Mais il est porté d'ordinaire à y déroger, soit par gestes, soit par mines, soit par paroles, plus pour son plaisir que pour celui des autres. Il jouit en égoïste de la surprise ou de la peur qu'il croit faire à sa bonne en ôtant tout à coup sa tête de dessous une serviette ou en sortant d'une cachette où il se croyait invisible. « Comme je t'ai fait peur ! » disait une petite fille de vingt mois à son oncle qui avait paru s'effrayer de l'entendre imiter l'aboiement du chien, derrière une porte. On le voit aussi par cet exemple, les satisfactions de l'amour-propre ne sont pas étrangères à ces manifestations de la tendance à tromper pour rire. Certaines fois, mais par imitation, je le crois, l'amour-propre entraîne sérieusement à un mensonge en apparence joyeux. L'enfant qui s'est fait une bosse en tombant, et qui se hâte de se relever en criant : « Je suis tombé pour rire », fait un vrai mensonge, en simulant la plaisanterie. Il ne faut pas l'y encourager.

Il plaisantera aussi, on fera mine de plaisanter d'une manière analogue, pour éviter un reproche ou ne pas avoir l'air de le mériter. « Vilaine, vilaine, disait à sa mère un enfant de deux ans et demi, pendant qu'elle le mettait au bain contre son gré. — « Comment, c'est à moi que tu dis cela ! répartit la mère. — Non, non, ce n'est pas à toi, c'est à l'eau que je le dis. » Ici, quoique aidé par la ques-

tion de la mère, le mensonge est dû à la spontanéité, et non plus à l'imitation. Il ne faut pas avoir l'air d'y prendre garde.

Du reste, toutes les passions égoïstes sont conseillères de menterie. L'enfant, qui vient de manger une friandise, dit qu'il n'en a pas eu déjà, ou qu'il en a eu bien peu, afin qu'on lui en donne encore. Il s'est brûlé en portant à sa bouche une cuillerée de potage, il se met à hurler avec des gestes de frénétique; on veut le consoler, on lui dit : « Tu souffres beaucoup ! Tu t'es fait bien mal ! Tu t'es bien brûlé ! » A chacune de ces phrases il répond par des sons inintelligibles, accompagnés de mouvements du bras et de la tête qui ont l'air de repousser quelque chose, puis il dit distinctement : « Non, je ne souffre pas, non, non ! » Il faut encore ici avoir l'air de fermer les yeux.

Son imagination, surexcitée par la souffrance et par la colère suggère à l'enfant l'expression et l'idée d'une réalité qu'il voudrait voir changée en son contraire. Une petite fille de trois ans, voyant que sa mère caressait son jeune frère depuis quelques minutes sans faire attention à elle, se mit à dire : « Tu ne sais pas, maman, Henri a fait une grosse méchanceté au perroquet. » C'était un mensonge par jalousie, mensonge à ne pas tolérer.

La désobéissance conduit aussi l'enfant au mensonge. On commande à un enfant de deux ans et demi d'aller chercher un tabouret dans une chambre voisine : il revient, sans l'avoir cherché, et dit qu'il n'y est pas. Le même enfant, chargé de porter un livre à son oncle, qui se trouve à vingt mètres de lui, sur un banc du jardin, quitte à regret ses jouets, hésite à partir, marche le plus lentement qu'il peut, retournant plusieurs fois la tête pour s'assurer qu'on ne le regarde pas, se rapproche du

mur bordé de verdure, laisse tomber le livre au milieu des fleurs, et revient en courant à ses jouets, comme si la commission était faite. Paresse, désobéissance, hypocrisie, se trouvaient réunies dans cette action.

La peur d'être réprimandé ou puni, de ne pas obtenir une satisfaction attendue, engage assez souvent l'enfant à mentir; mais plus rarement jusqu'à trois ou quatre ans que passé cet âge. C'est très souvent la manière dont nous demandons la vérité qui fait naître la défiance, la dissimulation et le mensonge : « As-tu fait cela? Qui a fait cela? » Cette question faite avec un visage sévère et d'une voix menaçante, amène une réponse qui peut amener l'impunité, ou ajourner la punition et l'enfant de mentir.

La véracité est une vertu si essentielle, et le mensonge une habitude si dangereuse, et qui se rattache de tant de manières à tous les détails de la conduite humaine, qu'on ne saurait trop se prémunir contre les premières tentatives de mensonge. Les préservatifs joueront dans cette hygiène morale un rôle plus important que les correctifs. C'est une vérité banale, mais trop oubliée dans la pratique, qu'avec la justice et la bonté, l'on fait à peu près tout ce qu'on veut d'un enfant. Il sera franc, s'il est confiant; il ne cherchera pas d'excuses à sa faute, s'il sait qu'elle fait aux parents de la peine, et que c'est la conséquence la plus désagréable qui en doive résulter pour lui. Le réprimander, avec douceur, en se montrant affligé d'avoir à le faire, est une punition des plus sensibles pour un enfant bien élevé. Du reste, il ne faut jamais le gronder pour un tort involontaire.

Un mensonge fait pour s'assurer un avantage injuste, ne devra pas être apprécié de la même manière qu'un mensonge fait pour échapper à une punition. Si l'enfant vient nous dire : « J'ai faim, j'ai soif », et que cela soit

vrai, nous devons lui accorder ce qu'il demande, et rendre ainsi l'adresse et les subterfuges inutiles. Mais, s'il nous a menti, répondons-lui que nous ne le croyons pas, que nous savons bien qu'il n'a pas faim et qu'il n'a pas soif; s'il renouvelle ce mensonge, disons-lui plus froidement qu'il nous a déjà trompés, que nous ne voulons pas le croire, parce qu'il nous trompe sans doute encore. Quelquefois même ce refus de créance peut être un moyen disciplinaire très-efficace; si l'enfant a réellement besoin, un quart d'heure ou une demi-heure d'attente peut le faire souffrir sans nul inconvénient pour sa santé, et lui inspirer d'utiles réflexions sur les avantages qu'il y a à dire vrai. Mille occasions se présenteront d'appliquer ce genre de châtiment. Si l'enfant persiste dans ses habitudes de mensonge, ne le croyons plus dans ce qu'il dit, sans nous être assurés qu'il ne ment pas : par exemple, son oncle lui a dit de venir le trouver pour se promener avec lui, ou pour lui donner un objet quelconque : refusons-lui la permission qu'il demande, s'il est seul à nous assurer du fait.

Il y aurait cependant quelque danger à abuser de ce procédé trop commode, auquel l'enfant s'habituerait, et qui refoulerait ses instincts de franchise : on a besoin d'être cru pour être excité à dire la vérité. On peut donc quelquefois, et lorsqu'il s'agit de choses peu importantes, faire semblant de croire ce que l'enfant dit, quoiqu'on ne soit pas dupe de son manque de sincérité : d'autres fois le louer, mais louer de préférence quelque autre personne, pour avoir dit la vérité à ses risques et périls. Témoignons-lui notre bonheur de ce qu'il ne s'est pas abaissé au mensonge, faisons-lui en honneur : cela vaudra mieux encore que de lui pardonner sa faute parce qu'il l'aura avouée. Le seul fait d'être franc ne doit pas, en effet, assurer l'impunité; mais si la douceur de la réprimande

est en proportion de la sincérité, l'enfant n'hésitera pas à avouer ses fautes les plus graves.

Est-il nécessaire d'insister sur la nécessité d'être avec son enfant d'une scrupuleuse franchise? Il ne faut pas abuser de sa crédulité, même pour son bien, et quoi qu'il en coûte. Ainsi, au lieu de le tromper sur le goût ou la couleur d'une médecine, ne vaut-il pas mieux en prendre avec lui, rire de son goût amer, le féliciter d'avoir eu le courage de la prendre? On peut en agir ainsi avec un enfant d'un an tout au moins. A quoi bon essayer aussi de lui donner le change sur de petites douleurs inévitables, dont il n'est pas possible de le distraire? « Tromper un enfant pour apaiser sa colère ou ses larmes, dit la judicieuse Mme Campan, quel futile avantage, et combien cher on l'achète! C'est pourtant ce qu'on fait tous les jours. Une mère dit à sa fille qu'elle a besoin de sortir, l'enfant pleure ; la mère ajoute qu'elle va rentrer tout à l'heure, et les larmes s'arrêtent; mais il arrive que la mère ne rentre pas, voilà une petite fille qui pleurera obstinément, que rien ne pourra consoler, chaque fois qu'elle verra sa mère s'apprêter à sortir. « Fénelon conseille aussi de ne « jamais se servir d'aucune feinte pour apaiser les enfants, ou pour leur persuader ce qu'on veut: par là on leur enseigne la finesse, qu'ils n'oublient jamais ; il faut les mener par la raison autant qu'on peut. » Ici surtout l'exemple sera plus efficace que le précepte.

Si nous sommes constants dans cette méthode, toute de franchise, de modération, de surveillance de nous-mêmes, l'enfant sera aussi franc que nous pourrons le désirer, et quelquefois même plus que nous ne voudrions. Non toutefois qu'il y ait lieu de modérer, dans cet âge tendre, ses excès de franchise. Ne le blâmons jamais, ne lui fermons jamais la bouche, quelque innocente indiscrétion qu'il

commette. Il serait ridicule de vouloir le pénétrer de cet aphorisme de morale mondaine qu'il faut penser tout ce qu'on dit, mais se garder de dire tout ce qu'on pense. Il ne se corrigera que trop tôt de cette insouciante et candide franchise. Tolérons qu'il dise tout ce qu'il pense, d'abord pour entretenir en lui cette précieuse franchise, et ensuite pour lire dans son jeune cœur tout ce qu'il y a, puisque c'est d'après les indications qu'il nous donne lui-même inconsciemment que nous réglons la direction de ses facultés.

III

De bonne heure l'enfant juge des actions dont il est l'auteur ou l'objet, des paroles, des gestes, des marques du sentiment, par le plaisir ou la peine qu'ils lui causent ou vont bientôt lui causer. Mais il ne tarde pas à régler ses jugements moraux d'après l'harmonie ou le désaccord qui s'établit dans son esprit entre la manière d'agir et la nature de l'objet. Le P. Girard a très bien élucidé ce fait. « Au principe d'harmonie, dit-il, l'enfant joint ce que j'ai appelé *l'échelle des valeurs*. C'est ainsi que dans ses raisonnements, il met ses parents au-dessus de sa personne, ses semblables à son niveau, et l'homme au-dessus de l'animal, réglant et mesurant les devoirs sur les différents prix des objets qu'ils concernent. »

Comme l'enfant est incapable de saisir les nuances de transition entre les objets et de prévoir pour lui-même et pour les êtres ou les objets qui l'entourent les suites lointaines ou même immédiates de la plupart de ses actes, il convient, selon moi, de ne pas encourager la tendance qui le porte à faire des distinctions tranchées entre personnes et entre choses. Il faut l'habituer à respecter les animaux comme s'ils étaient des personnes, et les choses inertes comme si elles étaient animées.

Je ne demande point pour cela qu'on encourage la prétendue confusion qui se trouverait chez l'enfant entre l'animé et l'inanimé. Cette confusion existe encore moins chez le jeune civilisé qu'elle n'existe chez le sauvage actuel, et même chez les animaux inférieurs. C'est un

point que M. Herbert Spencer a mis en dehors de toute discussion, en même temps qu'il a réfuté complétement l'hypothèse que l'homme primitif confondait le vivant avec le non-vivant.

« On dit, il est vrai, que l'intelligence humaine développée tend à les confondre. On cite des faits impliquant que les enfants ne font pas la distinction. Ils auraient quelque valeur s'ils n'étaient viciés par les idées que les adultes suggèrent aux enfants. Une mère ou une bonne qui veulent calmer un enfant qui s'est fait mal en heurtant quelque objet inanimé n'affectent-elles pas de prendre parti pour l'enfant contre cet objet? » Méchante chaise, disent-elles, qui fait mal à bébé : bats-la. » On se prend alors à soupçonner que l'idée ne se produit pas chez l'enfant, mais qu'on la lui enseigne. La conduite habituelle des enfants à l'égard des objets qui l'entourent ne donne pas lieu de croire qu'il commet une telle confusion. A moins qu'un objet inanimé ne ressemble à un objet animé au point d'en imposer pour une créature vivante sans mouvement, mais qui va se mouvoir, l'enfant ne s'en montre pas effrayé. Il est vrai qu'il s'effraie quand il voit une chose inanimée se mouvoir, sans apercevoir la force intérieure qui la met en mouvement. En quoi qu'un objet diffère des choses vivantes, pourvu qu'il manifeste la spontanéité caractéristique des êtres vivants, il éveille l'idée de vie et peut provoquer un cri. Sans cela, l'enfant n'attribue pas plus le cri à l'objet que ne le font un petit chien ou un petit chat. Dira-t-on que, porté comme il l'est à tout dramatiser, un enfant plus âgé dote d'une personnalité chacun de ses joujoux, qu'il en parle et qu'il les choie comme s'ils étaient des êtres vivants ? Nous répondrons qu'il ne s'agit pas ici d'une croyance, mais d'une fiction délibérée. L'enfant peut bien prétendre que ces choses sont

vivantes, mais il ne le croit pas réellement. Si la poupée venait à mordre, il ne serait pas moins stupéfait qu'un adulte. Dans les jeux, ces actions agréables de facultés inoccupées, beaucoup d'animaux intelligents dramatisent de même; faute des objets vivants qu'il leur faudrait, ils acceptent pour les représenter, des objets non vivants, surtout si ces objets sont faits à simuler la vie. Seulement le chien qui court après un bâton ne le croit pas vivant. S'il le met en pièces après l'avoir attrapé, il ne fait que jouer la comédie de la chasse : s'il croyait le bâton vivant, il le mordrait avec autant d'ardeur avant qu'on l'ait jeté qu'il le fait après. On allègue encore que l'homme adulte lui-même trahit quelquefois une tendance à se représenter les objets inanimés comme animés. Irrité par la résistance qu'un objet inanimé oppose à ses efforts, il peut, dans un accès de rage, jurer après cet objet, le jeter à terre ou le frapper du pied. Mais ces actes trouvent une explication toute simple : la colère, comme toute émotion forte, tend à se décharger sous forme de violentes actions musculaires qui doivent prendre telle ou telle direction; lorsque la cause de la colère est, ce qui arrive souvent, un être vivant, les actions musculaires ont été dirigées de manière à lui faire du mal; et, quand l'objet n'est pas vivant, l'association établie dirige les décharges musculaires dans le même sens, si nulle autre cause ne les détourne dans un autre. Mais on ne peut pas dire que l'homme qui donne cours à sa fureur par des actes de ce genre, croit que l'objet est vivant, bien que, par cette manière de décharger son irritation, il ait l'air de le penser (1) (2). »

1. Herbert Spencer, *Principes de sociologie*, p. 188 et 189.

2. M. F. Pollock a exprimé la même opinion dans son intéressant article publié dans le *Mind* (n° de juillet 1878) et qui a pour objet les progrès du langage d'un enfant. Même chez l'enfant, cette confusion n'est jamais que passagère.

Pour ce qui est de la confusion entre l'homme et l'animal, je crois que les psychologues et les mythologues ont, en général, exagéré cette tendance anthropomorphique. Voici ce qu'en pense un des plus compétents : « L'étude du monde actuellement vivant des sauvages a démontré que le sentiment d'une différence psychologique entre l'homme et la bête, sentiment si profond dans notre milieu social, fait à peu près complétement défaut aux races arriérées. C'est ce qu'ont pu constater les voyageurs attentifs, et c'est ce qui ressort d'une manière évidente des tableaux qui nous sont présentés de ce singulier monde. Les sauvages adressent très sérieusement la parole aux animaux, soit vivants ou morts, comme ils le feraient à des êtres humains ; ils leur envoient des salutations et des compliments, et, à la chasse, avant de tirer sur eux, ils s'excusent sur la fatale nécessité qui les y force. Un indien de l'Amérique du Nord cause avec son cheval, comme si son cheval avait la raison. S'il tue un ours, il lui demande pardon ou cherche à apaiser son esprit en l'invitant à fumer le calumet de la paix. En Afrique, les Cafres qui chassent l'éléphant ne manquent jamais, quand ils le tuent, de protester qu'ils ne l'ont pas fait exprès. Dans le nord de l'Asie, chez les Samoyèdes, les Koriakes, etc., etc., si quelqu'un abat un ours ou un loup, il accuse toujours un Russe d'avoir fait le coup ; pour lui, il jure tous ses dieux qu'il est innocent (1). »

Il faut voir là, je le crois, une tendance bien moins primaire que secondaire : les figures incisées sur les armes et les ustensiles des hommes préhistoriques ne portent aucun vestige de symbolique animale ou réelle ; et l'on peut attribuer, selon l'hypothèse d'Herbert Spencer,

1. J. Baissac, *Les Origines de la religion*, p. 92, t. I.

la coutume qu'ont nos sauvages de parler aux bêtes comme à des hommes à la croyance tard venue de la survivance et du retour d'esprits invisibles. Quant à nos enfants, s'ils voient une grande ressemblance entre l'homme et l'animal, ils ont assez raison, et les savants de nos jours n'y trouveront pas à redire. Mais supposer que pour eux l'analogie va jusqu'à l'assimilation complète, c'est mal connaître les enfants, et mettre sur le compte de leurs tendances originelles des façons de parler et d'agir que leurs parents ou leurs intimes leur ont inculquées. Les enfants remarquent entre l'homme et l'animal des différences extérieures, des mouvements, des intentions évidentes, qui les empêchent de leur prêter entièrement leurs états mentaux autant qu'ils seraient portés à nous les prêter à nous-mêmes. C'est par une sorte de fiction passagère, et le plus souvent poétique, qu'ils le font, comme Geoffroy Saint-Hilaire, observant sur le bord du Nil les faits et gestes des crocodiles, et arrivant presque à se figurer qu'il était un de ces animaux, devait sans s'en douter prêter momentanément ses sensations et ses idées à ces intéressants reptiles.

On peut donc amener l'enfant à respecter les objets, sans les lui présenter comme animés.

Tous les enfants, et beaucoup de petites filles, dès qu'ils font usage de leurs mains, tantôt par maladresse, tantôt par curiosité, plus souvent par besoin excessif d'activité, jettent, font tomber, brisent, gâtent tous les objets qui sont rapprochés d'eux. Vers l'âge de quinze mois, les mieux élevés sont portés à jeter brusquement, et pas toujours avec colère, loin d'eux et même sur les personnes aimées, les objets dont ils sont lassés ou dont ils viennent de se servir. Ce n'est que bien lentement, à force de les réprimander, ou de leur montrer la peine qu'on a

de les voir agir ainsi, qu'on peut diminuer en eux cette tendance. L'exemple, qu'il vienne des grandes personnes, ou des frères et sœurs plus âgés, peut contribuer aussi à former l'enfant à cet égard. Chaque fois qu'un objet a été brisé par lui, grondez l'enfant, ou plutôt montrez-lui un mécontentement très sérieux. J'ai connu un enfant qui, à l'âge de trois ans, ne brisait ou ne malmenait des objets que très rarement. Chaque fois qu'il avait commis involontairement quelque dégât, on disait : « Tu es un maladroit : je suis peiné de te voir ainsi briser, ou gâter, ou salir les choses ! » Quand il eut quatre ans, il répétait à son jeune frère, les leçons dont il paraissait avoir profité : « Tu es maladroit, lui disait-il souvent, quand il lui voyait commettre quelqu'un de ces petits méfaits. » Sa mère ayant un jour laissé tomber une assiette : « Maman, lui dit-il, est-ce que tu deviens maladroite ? » Souvent, il laissait percer une petite pointe d'innocente vanité, en voyant son frère tout honteux d'avoir abîmé quelque chose, et il disait à sa mère : « Mais je ne devais pas être aussi maladroit que çà, lorsque j'étais petit ? »

Ce que j'ai dit concernant les objets, quels qu'ils soient, s'applique à la manière dont le petit enfant doit se conduire envers les plantes. Un enfant, âgé de quinze mois à deux ans est ordinairement un ravageur aussi ruineux qu'une poule dans un jardin. S'il se trouve avec vous dans une allée en vous donnant une main, l'autre main arrache au passage des poignées de fleurs ou de feuilles ; il se promène au pas de course, se faufile, saute, piétine dans les plates-bandes les plus ravissantes ; il trouve les fleurs bien belles, mais il les cueille à poignées pour en respirer le parfum à plein nez. C'est bien pis, quand on laisse à sa disposition quelque bâton ou quelque jouet, cheval, chariot, poupée, qui, dans ses deux mains actives,

fait bientôt l'office d'une faulx, ou plutôt d'une massue. Lentement, mais bien lentement, il apprend à respecter aussi les plantes, et par les procédés qui l'amènent à respecter les objets.

Mes deux neveux, l'un âgé de six ans, l'autre de trois ans, ont l'habitude de ne rien toucher dans leur jardin, et ils ont porté cette habitude chez nous pendant les vacances. Il y avait ici de petits poiriers et de petits figuiers chargés de fruits presque mûrs : les enfants n'avaient qu'à lever le bras pour y atteindre, et ils n'ont jamais songé à le faire. Ils s'approchaient des fleurs pour les flairer ou les admirer, quand nous leur en donnions l'exemple : autrement, ils passaient auprès d'elles sans s'en apercevoir. On sait, d'ailleurs, que le charme des fleurs est bien faiblement ressenti par le petit enfant, et qu'elles ne représentent surtout pour lui que des couleurs brillantes.

Un des moyens les moins propres à déshabituer l'enfant de son penchant à détériorer les choses, c'est de les lui faire traiter en êtres conscients. On ne dit pas devant eux à un fruit, à un aliment : « Oh ! que tu es bon, que tu es aimable ! Mon cher raisiné, que tu es donc gentil d'être si bon ! » Pourquoi dire à la pierre qui les a fait tomber : « Que tu es méchante ! » à la table contre laquelle ils se sont cognés : « Vilaine table, qui as fait du mal à bébé ! » Les plaindre et les consoler dans la mesure qui convient le mieux à la circonstance, c'est faire assez ; faire plus, c'est se montrer plus puéril que l'enfant lui-même.

Il serait plus difficile, et il importe moins de réprimer en eux la tendance qui nous pousse à traiter l'animal comme une sorte de personne. Il y a, au contraire, tout profit à l'encourager, quand elle s'applique à des circons-

tances propres à développer la sympathie ou la pitié. Mais il faut en surveiller et en contrarier, par l'exemple, l'avertissement et la répression sévère, les manifestations qui pourraient exciter dans l'enfant l'éveil des sentiments inhumains, l'empêcher de frapper un animal parce qu'il l'a mordu, qu'il l'a fait tomber, qu'il lui a dérobé un aliment ou un jouet : c'est à nous, et non à l'enfant, d'apprécier et de réprimer les délits, quels qu'ils soient, de l'animal ; l'enfant ne saurait être ni un bon juge, ni un bon exécuteur en cette matière. Je ne vois pas, d'ailleurs, qu'il y ait aucunement lieu de s'inquiéter de l'excès que l'enfant pourrait apporter dans ses relations de camaraderie avec un animal doux et bien élevé : l'exagération du sentiment n'est pas à craindre ici, la manière dont l'animal répond à cette familiarité la restreignant dans de justes limites, et le progrès de la raison éliminant peu à peu ce qu'il y a d'abord mis de naïveté et de bizarrerie.

Appliquons à un sujet plus délicat les déductions à tirer des principes exposés plus haut. Il me paraît démontré, comme je l'ai dit, que l'enfant, comme le sauvage et l'animal, n'est pas assez naïf pour confondre l'animé avec l'inanimé. Il ne prend pas sa poupée pour un être vivant ; ni la chaise ou le meuble où il s'est heurté. Il a cette supériorité sur le sauvage, victime des superstitions qui lui ont été imposées, qu'il ne songe pas à supplier ou à menacer, le lion, l'ours, le serpent, la maladie, le tonnerre, la pluie, toutes les forces naturelles. Cette ridicule imagination d'attribuer la personnalité, la conscience, la responsabilité, à tout ce qu'il voit, à tout ce qu'il entend, d'humaniser la nature, n'a pas encore hanté l'esprit vierge du jeune civilisé. Cette tendance prétendue naturelle à assimiler toutes choses à la cause *moi*, ce besoin inné de rechercher le pourquoi de tout ce qu'il observe, est exagéré

ou même défiguré par les observateurs superficiels de l'enfant. L'un d'eux cite l'exemple d'un enfant (dont il ne dit pas l'âge), à qui l'on disait que les arbres, les plantes, le ciel, la terre, l'eau, les animaux, les personnes, avaient été faits par Dieu, et qui, l'énumération terminée, demanda : « Mais Dieu, qui est-ce qui l'a fait ? » Il n'aurait pas posé cette question, si l'être dont on lui parlait lui eût été visible. L'enfant ne s'émeut guère de l'invisible, de ce qui est et agit sans se montrer : il éprouve une répulsion instinctive pour le mystère. Comme l'a fort bien dit Spencer pour l'homme primitif, on peut dire de l'enfant : « Il accepte ce qu'il voit, comme fait l'animal ; il s'adapte spontanément au monde qui l'entoure ; l'étonnement est au-dessus de lui. » Si donc, il n'est pas possible d'attribuer la naissance des religions à ces deux penchants dits innés de l'homme : l'automorphisme qui le pousse à placer derrière les phénomènes naturels des volontés semblables à la sienne, et l'étonnement qui le saisit en présence d'un certain nombre de ces phénomènes et l'excite à leur donner des explications mystérieuses, miraculeuses, extranaturelles, on peut soutenir hardiment que le sens religieux n'existe pas plus dans l'intelligence du petit enfant que le surnaturel dans la nature.

Je crois devoir relever à ce propos une opinion que Rousseau n'a pas réussi à décréditer, et qui se trouve reproduite dans les meilleurs traités de pédagogie, et entre autres dans le livre justement apprécié du P. Girard. L'idée de Dieu paraît à l'illustre franciscain une idée primitive, tout ainsi que celle de l'invisible, et il nous amène devant un berceau pour nous la faire observer dans l'enfant.

« Il est de fait, dit-il, que dès la sixième semaine, et quelquefois avant cette époque, le nourrisson salue déjà d'un sourire sa bonne nourrice, après l'avoir souvent ap-

pelée par ses cris et par ses pleurs. Il a donc déjà fait connaissance avec la *bonté* qui le soigne ; il compte sur elle et il paie ses bienfaits comme il peut dans sa pauvreté et dans sa faiblesse. Bientôt, tendant ses petites mains, il ajoutera des caresses aux sourires. Il est vrai que tout ici se manifeste d'une manière sensible, la reconnaissance comme la bonté ; mais ni l'une ni l'autre ne sont des corps avec formes et couleurs ; car toutes deux sont des objets d'un autre monde, du monde des esprits. Le petit muet y est donc entré, non par la réflexion, mais par une espèce de *tact* que je ne saurais définir, ainsi que par les sentiments de son jeune cœur, par ses jouissances et ses peines, par ses espérances et ses craintes. Il y a en tout cela des idées, quelque obscures qu'elles puissent être : car on voit dans ce qu'il fait du raisonnement et des calculs. Ce n'est donc pas la nature qui enchaîne longuement l'enfant aux choses sensibles ; ce ne sont que nos systèmes qui osent invoquer son nom pour la contrarier dans son admirable travail, et empêcher dans le fils de l'homme le développement de l'humanité. »

Dans une autre partie du même ouvrage, l'illustre éducateur est encore plus explicite : l'instinct religieux, faute d'objet mieux défini, s'en prend anthropomorphiquement à la mère. « Longtemps la mère est la divinité de son enfant. Ignorant, pauvre et faible au milieu des besoins, l'enfant trouve dans sa bonne nourrice tout ce qui lui manque, tout ce qu'il désire, et il s'attache à elle de toute son âme... Dans la piété filiale, il y a plus qu'une image. Regardez bien, et vous y trouverez le germe précieux d'où sortira peu à peu la religion, lorsque le temps sera venu. » J'ai beau me tenir auprès d'un berceau, et regarder, je ne vois rien qui m'autorise à considérer les assertions précédentes autrement que comme un puéril jeu de méta-

phores sentimentales. Que la nourrice soit la divinité du nourrisson, soit; mais de la même façon qu'on a pu dire que l'homme est un dieu pour le chien, que celui-ci a une sorte de respect religieux pour son maître, que le fétichisme est un instinct de l'animal, etc., etc. Les positivistes et les évolutionistes qui professent de telles exagérations ne méritent pas plus d'être pris au sérieux que les métaphysiciens du mysticisme.

L'enfant se préoccupe fort peu, et le chien aussi, je suppose, de ces concepts d'invisible, d'infini, de finalité, dont on nous rebat les oreilles dans les classes de philosophie. Son respect et son amour s'appliquent à des êtres qui lui sont supérieurs et qui lui sont bienfaisants : mais à rien d'invisible et de distinct de son espèce. Son instinct de finalité est tout objectif et utilitaire. Il demande comment telle chose s'appelle, pour savoir ce qu'elle est, c'est-à-dire en quoi elle est bonne ou mauvaise; et aussi, mais surtout parce qu'on lui a appris à le rechercher, d'où elle provient, qui l'a faite ainsi, qui l'a posée là, c'est-à-dire en quoi peut-on espérer ou redouter la présentation de cette chose bien déterminée. Il n'y a rien là de métaphysique : il n'y a que des inquisitions fondées sur des analogies et des expériences très concrètes. Le mystère de son existence et de l'existence du monde n'a rien qui intéresse l'enfant et puisse le préoccuper, si on ne l'y excite pas. Quelle n'est donc pas l'imprudence des parents qui se croient tenus de lui apprendre ce dont il ne se soucie pas : qui l'a fait, qui a créé le monde, ce qu'est l'âme, quelles sont ses destinées présentes et futures !

Après cela, si grandes sont la confiance et la crédulité de l'enfant, qu'il acceptera, non toutefois sans regimber, toutes les croyances que vous voudrez sérieusement lui imposer. Vous voulez qu'il soit bien convaincu qu'il est né

sous un chou, que le Petit-Poucet avait des bottes de sept lieues, qu'il y a un Dieu en trois personnes, que le ciel est peuplé d'anges, l'enfer peuplé de démons et de damnés, les greniers, les escaliers, et les tuyaux de cheminées peuplés de revenants : vous n'aurez pas de peine à le lui persuader, puisque vous avez l'air de le croire vous-mêmes. Cela ne m'empêchera de trouver très ridicule pour vous qu'il le croie.

Une pauvre femme dont le mari était mort depuis trois mois, laissant un enfant de trois ans et demi, me racontait, comme très touchante, l'anecdote qui suit. Son enfant, pendant les premières semaines, cherchait partout, demandait, appelait le père absent. Un soir, par une splendide soirée de juin, il dit à sa mère, en lui montrant une étoile fort brillante : « N'est-ce pas, que c'est l'œil de papa qui me regarde ? » On voit par cet exemple, quel empire la superstition peut prendre sur l'esprit d'un jeune enfant, lorsqu'on la lui présente, comme c'est l'ordinaire, sous le couvert des sentiments les plus naturels et les plus respectables.

La manière grotesque dont le petit enfant interprète et applique la plupart du temps cet enseignement religieux, devrait cependant nous avertir que nous faisons fausse route, et que tout au moins conviendrait-il de réserver cette initiation pour une époque de maturité relative. Mais, à ce compte-là, on risquerait de trouver un sceptique déjà tout formé dans l'enfant ou le jeune homme. A cette objection, qui n'est pas absolument spécieuse, je réponds ceci : S'il est vrai que Dieu s'enseigne surtout par le sentiment moral, comme il appert de vos déclarations, pourquoi redoutez-vous si fort de semer le bon grain dans un terrain bien préparé, de superposer le sens du divin sur le sens moral ? Serait-ce que pour vous le symbole

ne doit pas céder le pas à la raison, et la foi pure et simple, les récitations machinales aux effusions de l'amour, les pratiques matérielles, les actes de demande, d'offrande, de désir, les salutations, les litanies, les rosaires, les formules théologiques, répétés de confiance et sans être compris, aux élans de reconnaissance et de respect pour la divinité? Serait-ce que pour vous la religion n'est pas dans l'esprit, mais dans la lettre, et non pas même tant dans la lettre, que dans les signes et les manifestations extérieures, dans l'adoration scrupuleusement païenne des vases dorés, des autels parés de fleurs et parfumés d'encens, des images et des figurines pailletées d'or et bigarrées de couleurs voyantes, en un mot, des emblêmes qui enveloppent le sens intime des choses religieuses au point de le rendre entièrement inintelligible? Oh! alors, je comprends que vous vous y preniez dès le berceau pour apprendre à l'enfant à connaître et aimer Dieu de la sorte. Car il n'est pas de si chétive intelligence de six à dix ans, qui ne demeurât stupéfaite devant la première révélation de ces énormités prétendues religieuses. Mais si vous avez dans le cœur, plus que sur les lèvres, une véritable religion, vous suivrez le conseil de Rousseau, et vous ne parlerez de Dieu à votre élève que lorsqu'il éprouvera de lui-même le besoin de vous en parler.

Autrement il vous arrivera plus d'une fois de voir votre petit élève en religion se jouer le plus délibérément du monde de ces choses saintes que vous voulez qu'il respecte. Que d'anecdotes instructives pourraient vous édifier sur ce point! J'en prends une ou deux au hasard. « Un enfant de cinq ans, que j'ai connu beaucoup tout le temps de ma vie, avait nécessairement appris que les anges venaient le visiter, le caresser, lui parler et l'amuser pendant le sommeil. Le petit malin se trouvait un jour éveillé, quand il

entendit sa mère entrer sur la pointe du pied dans sa chambre. Il se hâta de fermer les yeux, de se tenir raide et immobile, et de fixer sur ses lèvres un sourire très apparent : il voulait faire croire à sa mère qu'il était en ce moment dans la société des séraphins. Pour voir l'effet de cette feinte, il sortit bientôt de son prétendu sommeil; et, comme sa mère, qui le vit rouvrir les yeux et renfoncer son sourire mystique, ne lui disait encore rien : « As-tu vu, maman, lui dit-il, comme j'étais heureux avec les anges ? Je souriais bien gentiment, n'est-ce pas, dis? — Petit polisson, répliqua la mère, tu ne dormais donc pas, et tu voulais me donner à croire que tu dormais ! Tu jouais la comédie ! Sais-tu que c'est là un vilain mensonge ! Ni les anges, ni le bon Dieu, ne sont contents de toi. — Oh ! maman, ça n'a pas duré longtemps, ils ne le sauront peut-être pas.

Voici la seconde anecdote, qui est plus courte et tout aussi démonstrative. — « Mon frère est un ange, dit à sa mère un petit enfant de trois ans, dont le plus jeune frère venait de mourir, et tu dis que les anges ne mangent pas. Il ne doit pas être bien content d'être un ange. Moi, j'aime bien mieux être un bon petit garçon bien sage, pour manger ici de bonnes choses ! (1) »

1. J'aurai sans doute occasion de revenir sur cette question toute alléchante d'actualité.

CHAPITRE III

CULTURE DES ÉMOTIONS INTELLECTUELLES

(Suite)

§ 1. — Sensibilité d'imagination. — L'imagination et le bonheur. — L'imagination et la sympathie. — Les jeux. — L'imagination et la peur. — L'imagination et la souffrance. — L'imagination et les habitudes douillettes : ablutions, bains d'air, etc...
§ 2. — Le sens esthétique. — Beau visuel. — Beau musical. — Instinct poétique. — Imagination dramatique.

§ 1. — SENSIBILITÉ D'IMAGINATION

L'imagination, sous sa forme représentative, ou même idéale, gouverne l'enfant, comme elle gouverne les sauvages, et peut-être les animaux. Son bonheur et sa moralité exigent donc qu'on dirige en la développant, dès le début de la vie, cette folle du logis, qui peut en être aussi la bonne fée. Tour à tour la tenir en bride et lui laisser le champ libre, l'exercer en la contenant, la satisfaire par des objets variés et appropriés, lui refuser les occasions de s'exalter et de se concentrer sur un seul objet, lui fournir autant que possible, un milieu de calme, de joie et de sérénité, tels sont les droits de l'éducation sur cette puissante et capricieuse faculté. Examinons quelques-unes des circonstances qui réclament l'application de ces règles.

I.

Rien de plus obscur que les premières manifestations de l'imagination. Il n'est pas bien certain que, pendant les six premières semaines, les désirs, les affections, les peines, les plaisirs, quelque vifs qu'ils se montrent, correspondent à des images bien nettes des objets qui les font naître. Le mécanisme plus ou moins conscient y est pour la plus grande part. Cependant, à six semaines, la voix de sa nourrice qu'il ne voit pas, et le son d'un instrument; à trois mois, la vue du chapeau ou du manteau qui annonce la promenade, le mouvement qu'il voit se produire autour de lui ou qu'il produit lui-même, font frétiller l'enfant d'impatience ou de joie. La souffrance qu'il éprouve, le besoin qui le tourmente, l'envie qui le domine, le tiennent comme suspendu à une idée fixe et à une émotion intense. Il y a donc là tout au moins le germe de l'imagination effective; ce sont des sensations et des idées de sensations, des tendances organiques associées à d'autres, et il convient de les surveiller et de les régler d'après les principes d'hygiène morale dont j'ai parlé plus haut.

A l'âge d'un an, lorsque l'enfant n'est pas encore une intelligence parlante, et même ultérieurement, lorsqu'il commence à le devenir, les choses se représentent à son esprit, plus que les signes, termes ou gestes qui les expriment. Tout se reproduit pour lui en tableaux détachés; il pense en images, il mesure la vérité des choses à la vivacité des impressions le plus souvent actuelles, et parfois des impressions remémorées. L'enfant qui déjà

parle, et sans doute celui qui ne parle pas encore, grâce à son imagination scénique, qui lui remet sous les yeux les lambeaux saillants de la vie réelle et réveille dans son cœur les sentiments qui s'y rattachèrent, a de fréquents retours sur lui-même, qui influent plus ou moins sur son bonheur, sur sa santé morale, et par suite sur sa santé physique.

Une petite fille de deux ans et demi racontait avec un sérieux de grande personne, une tristesse persuasive et des larmes dans la voix, les actes de brutalité auxquels son père se livrait quelquefois envers sa mère. « Méchant papa, disait-elle, très méchant ! Il fait toujours comme çà à petite mère : il la bouscule, et je pleure. Il est très méchant, oui. »

Un enfant de trois ans et demi aperçoit des pins, en passant, dans un parc. « Les jolis pins ! s'écrie-t-il ; il y en avait comme çà à Arcachon, sur le bord de la mer. Je suis allé l'année dernière à Arcachon, avec papa et maman. C'est un bien beau souvenir pour moi ! Je me suis bien amusé, et l'on ne m'a pas beaucoup grondé ! »

Ce qui a frappé tous les observateurs du petit enfant, c'est, avec son aptitude à se rappeler avec émotion ce qu'il a vu, ce qu'il a entendu, son impuissance à localiser ses souvenirs dans l'espace et le temps. Ces formes kantiennes de l'entendement sont des catégories bien incomplètes à cette époque d'analyse, d'abstraction et de comparaisons rudimentaires. Un enfant de deux ans, qui passait presque tous les jours dans la même rue, pour se rendre au jardin des Tuileries, fut un jour mené par sa bonne au jardin du Luxembourg. A peine eut-il aperçu les grilles, qu'il s'écria : « Châdin Tiri ! » Quoique plus particulièrement absorbé par la préoccupation du moment, il a bien une vague idée du passé récent en tant que passé ; mais cette idée a besoin de s'actualiser pour l'intéresser. Il

dira : « J'ai fait cela hier », pour un acte du matin. L'avenir, qui n'est pas très prochain, ou qui ne lui paraît pas tel, grâce à la vivacité de ses désirs, n'a guère plus d'influence sur son imagination. Un enfant de deux ans dit à sa mère : « Puisque nous partons demain pour la mer de Royan, et pour aller voir grand'mère, pourquoi ne vas-tu pas t'habiller tout de suite ? » Mais, à l'âge de trois ans, ce même enfant, qui se trouvait heureux dans sa résidence de passage, et qui savait qu'on devait la quitter dans huit jours, reculait idéalement le jour du départ, par une illusion de son imagination intéressée à le voir venir le plus tard possible. Il disait à sa tante : « Nous partons pour Bordeaux dans huit jours, pas demain, non, mais dans bien longtemps. » Arrangeons-nous pour rendre doux et faciles les plaisirs de ce présent, qui est presque tout pour l'enfant ; assurons-lui cette félicité qui coûte si peu, et qui est, d'ailleurs, la condition première de ses progrès en moralité. Enfant heureux, enfant sage.

Rousseau a fait une bien belle page sur ce bonheur dû à l'enfant, qui n'en connaîtra peut-être pas d'autre.

II

On peut indiquer ici les rapports intimes de l'imagination et de la sympathie, de l'imagination et de la bienfaisance, sans empiéter sur les chapitres où il sera parlé avec quelque détail de ces deux sentiments.

« Dugald Steward a fait cette remarque profonde : que beaucoup d'hommes ne manquent de bonté que parce qu'ils manquent d'imagination. Ils s'apitoieraient sur les maux des autres, s'ils se les représentaient assez vivement. Tout homme est plus sensible aux souffrances plus voisines de lui ; on est ému malgré soi de celles dont on est témoin. Un accident qui arrive dans notre quartier, dans notre maison, nous bouleverse ; mais il faut plus d'imagination pour prendre à cœur les catastrophes lointaines ; il en faut beaucoup pour travailler avec suite à adoucir les misères ou à réparer les injustices dans une autre partie du monde. Les grands hommes de bien sont des poètes à leur manière ; non seulement, en effet, une grande action est une création incomparable, et une belle vie est le plus beau des poèmes, mais il y a littéralement de l'inspiration dans un dévouement sublime, et il faut, pour en être capable, que la volonté ait comme auxiliaire une imagination ailée, violemment éprise de l'idéal (1). »

L'imagination, en effet, se confond dans le premier âge avec la sympathie, au point que l'on serait porté d'attribuer à l'imagination ce qui revient à la sympathie, ou plutôt à l'organisation émotive. Le tout jeune enfant

1. Henri Marion, *De la Solidarité morale*, p. 61.

chante et sourit à qui sourit et chante, frissonne avec qui tremble, pleure et gémit avec qui semble pleurer et gémir, assurément sans savoir nettement ce qu'il fait, ni se rendre aucunement compte de ce que l'on fait auprès de lui. Bien à tort chercherait-on à expliquer cette subite concordance des manifestations émotionnelles par l'entrée mystérieuse de l'âme enfantine dans la sphère du monde moral. C'est là de l'instinct pur et simple, de l'automatisme héréditaire, qui tend à passer à l'émotion consciente, mais sans nulle divination sympathique.

Tout au-moins c'est ce qui paraît exister pendant les premières semaines, et même pendant les deux ou trois premiers mois. Passé trois mois, c'est encore assez peu consciemment que sa fibre sympathique résonne à l'unisson de la nôtre. C'est un miroir de notre sensibilité, ce n'est pas une sensibilité comme la nôtre : il en a tout l'extérieur, mais encore très peu l'intérieur. Il lit nos impressions sur nos visages, sans savoir qu'il les y lit, et sans savoir ce qu'elles sont en elles-mêmes. Toujours est-il qu'au point de vue de sa culture affective et morale, nous devons nous comporter à son égard comme s'il partageait réellement nos plaisirs et nos peines. La raison en est que ces prédispositions organiques sont l'expression héréditaire des émotions véritables, et que leur aptitude à se reproduire amène infailliblement l'aptitude de ces émotions à se reproduire à la suite.

Cette liaison naturelle entre les habitudes physiques et les habitudes morales, et cette influence des unes sur les autres, a été devinée par l'éminente éducatrice Mme Necker de Saussure, quoiqu'elle n'en ait scientifiquement ni compris la raison, ni tiré les vraies conséquences pédagogiques. Il me paraît utile de rappeler son opinion sur la matière, car elle l'appuyait sur des faits bien observés.

« Une multitude d'émotions, de passions, d'impressions diverses, qui, dans un certain sens, peuvent être regardées comme naturelles, sont communiquées à l'enfant par notre entremise ; le germe en existait chez lui sans aucun doute ; pour qu'un mouvement se propage avec une grande facilité, il faut qu'il y ait déjà dans l'âme une disposition à le recevoir ; mais cette disposition pourrait rester inerte et dormante, et toujours doit-on distinguer les mouvements qui se manifestent sans impulsion extérieure, de ceux dont on peut retarder indéfiniment l'explosion (1). »

Il convient donc d'éveiller et d'entretenir, surtout par notre exemple, le germe inné de la sympathie et de la bienveillance, qu'il se rapporte aux personnes ou aux animaux. Comme le dit encore cette illustre éducatrice, « caresser sous leurs yeux un chien ou un chat, c'est développer cette sympathie que les plus jeunes enfants éprouvent si aisément pour les animaux » (2). Le tout est de procéder avec sincérité, et surtout avec mesure, en évitant l'exagération des manières et l'exaltation des sentiments. La surexcitation des fibres émotives, soit dans les élans sympathiques, soit dans l'expansion des affections tendres, exaspère ou stupéfie les faibles organes, et enlève à l'imagination ce calme et cette sérénité qui est le premier besoin du physique et du moral, et l'indispensable condition de tout progrès pour l'esprit et pour le cœur.

Du reste, à l'âge de deux ou trois ans, comme plus tard, on n'obtient d'effet moral certain qu'en frappant l'imagination par des signes sensibles, par des actes qui impressionnent cent fois plus que les meilleurs raisonnements ne convainquent. L'enfant de dix mois est encore incapable de se comporter humainement avec les animaux. Il faut souvent

1. *L'Éducation progressive*, t. I, livre II, p. 120.
2. Ibid. id. p. 104.

bien du temps pour que s'affirme en lui cette sympathie animale qui recouvre chez l'enfant civilisé le fond de primitive cruauté. Nos exemples commencent d'abord cette éducation du sens moral ; bientôt nos encouragements, nos avertissements, nos réprimandes, nos punitions, fortifieront ces habitudes bienfaisantes, auxquelles les enfants les plus sympathiques sont souvent réfractaires. Mon neveu Charles n'a compris qu'assez tard la nécessité d'être doux envers les animaux domestiques : il est maintenant (à six ans) très bien dressé par rapport à eux, mais très incomplétement à l'égard de l'espèce animale, en général, surtout à l'égard des insectes, parce que son imagination sympathique ne sait pas encore supposer dans ces petits êtres une sorte de sensibilité analogue à la sienne, parce que cette sensibilité ne se manifeste pas à ses yeux par des signes évidents. Il découpe volontiers des limaces et des chenilles, arrache les ailes aux papillons, savoure le plaisir de voir saisir et dévorer par les araignées les mouches qu'il jette dans leurs toiles, et je l'entendais dire à son frère, qui s'est jusqu'ici (trois ans) montré assez doux envers les animaux, qu'il aurait grand plaisir à couper la queue d'une souris.

Relativement aux personnes, la sympathie et la bienveillance se développeront aussi moins par l'effet lent des raisonnements que par les surprises de l'imagination. Mais gardons-nous de trop compter même sur l'imagination pour ouvrir la porte à la sensibilité, et surtout à la raison. Tout ce qu'on veut graver dans l'âme d'un enfant, même âgé de quatre ou cinq ans, s'il n'a fait que le voir sans le comprendre, c'est-à-dire s'il ne l'a vu qu'avec les yeux, est écrit sur le sable.

J'ai vu donner bien maladroitement une leçon de charité par une mère à son fils âgé d'environ deux ans. Ayant aperçu un vieux mendiant sous une porte cochère, elle

s'arrêta, mit un sou dans la main de l'enfant, et, le tirant par le bras lui dit : « Donne à ce pauvre homme. » Le petit, qu'effrayaient le visage et l'accoutrement du misérable, recula d'abord avec une horrible grimace, se colla contre les jupes de sa mère, et lui remit le sou dans la main. Les choses se seraient-elles passées de la même manière, si l'on avait dit à l'enfant de donner quelque chose à une personne d'un extérieur agréable, d'un visage aimable et souriant ? Je ne le suppose pas. C'était donc là une mise en scène hors de propos, un moyen allant contre le but, une impression qui ne devait laisser qu'un souvenir pénible et sans efficacité morale. Une mère qui voudra donner l'exemple de la bienfaisance à un jeune enfant, devra recourir à d'autres pratiques ; elle pourra, par exemple, faire la charité devant l'enfant, non pas avec des sous, dont l'enfant ne comprend pas le véritable usage, mais avec des vêtements, des aliments, des remèdes, des objets de première nécessité, d'une utilité notoire, et surtout accompagner ses dons de bonnes paroles : l'enfant les comprendra, il s'intéressera à ces actions, il perdra l'habitude de s'effrayer à la vue des pauvres gens ; il les observera, questionnera sur leur compte, et se façonnera peu à peu à la vertu de bienfaisance.

Combien mieux avisée cette autre mère qui, ayant plaint un ramonneur devant sa fille âgée de deux ans et demi, parce qu'il était pauvre, s'entendit faire cette question : « Pourquoi tu as dit qu'il est pauvre, le petit ramonneur ? » Elle répondit : « Parce qu'il travaille tous les jours, qu'il prend beaucoup de peine, et qu'il n'a pas, comme toi et ton frère, une bonne mère pour lui donner de quoi manger, pour l'habiller, le promener, le caresser et s'amuser avec lui. » — « Alors, quand on est pauvre, on est bien malheureux ! Oh ! oui, bien malheureux ! Maman, je vou-

drais lui donner une tartine, et un joli pantalon, veux-tu, maman ? Il ne sera plus pauvre. » Ou je me trompe fort, ou de semblables leçons, faites à propos, avec discrétion et mesure, doivent préparer à l'enfant un riche fonds d'imagination sympathique et bienfaisante.

III

La joie et le plaisir déterminent dans le sensorium des excitations très vives, et par suite une production excessive de force nerveuse, une activité exagérée de la circulation, qui se manifestent au dehors le plus souvent par des mouvements sans but et des sons involontairement émis. Chez tous les animaux, ces signes, primitivement expressifs de la joie, en deviennent des signes évocatifs. La plupart de ces mouvements paraissent, d'ailleurs, instinctivement empruntés au souvenir d'actes utiles à l'espèce : telles les évolutions circulaires des insectes, des oiseaux, des chiens ; les jappements et les sauts, les grondements étouffés de ces derniers ; le piétinement, le hennissement et la course emportée du cheval ; les battements d'ailes, les coups de bec des poules ; et surtout les merveilleux ébats du chat, qui simulent la chasse, l'amour ou la peur. Le jeu est donc universellement expressif de la joie, et l'on peut même remarquer la physionomie souriante d'un chien ou d'un chat qui joue. Il ne faut pas s'étonner que cette forme héréditaire de l'imagination active se manifeste chez le tout jeune enfant.

Est-il possible, est-il utile de diriger les jeux du tout petit enfant ? Fénelon, Locke, l'abbé Girard, Mme Necker de Saussure, Herbert Spencer, ont émis là-dessus quelques idées judicieuses. Ils conseillaient de mettre les enfants, dès le premier âge, dans une grande liberté de découvrir en jouant leurs inclinations. Ils pensaient aussi, et avec raison, qu'il ne faut pas être en peine de leurs plaisirs. « Il

nous suffit, disait Fénelon, de les laisser faire, de les observer avec un visage gai, et de les modérer dès qu'ils s'échauffent trop. » Ni gêne, ni excès, une liberté surveillée. A cet égard, les femelles des animaux donneraient des leçons à nos femmes. Dès que les petits commencent à jouer des pattes et du museau, les chiennes et les chattes leur permettent toutes sortes de mouvements, les observant avec une douce attention, mais ne partageant guère encore leurs jeux : les mères les plus enjouées revêtent même alors un air de gravité très curieux à voir. Un peu plus tard, quand les petits, plus robustes, s'agitent et courent avec plus d'assurance, les mères répondent à quelques-unes de leurs provocations, mais avec mesure, avec cette sorte de réserve prudente, qui hésite à se livrer tout entière.

En général, les nourrices respectent moins leurs tendres nourrissons. Ce sont des caresses étouffantes, des risettes interminables, des pincements, des chatouillements, des élancements, des balancements immodérés; on veut partout se substituer à la nature, sacrifier l'initiative de l'enfant, l'amuser. Or, la nature n'a pas besoin de tant d'excitants, et n'en exagérons pas les propres exigences. Si l'enfant est malade, il a besoin d'être distrait, mais pas amusé; s'il s'amuse sans entrain, n'étant pas malade, libre à lui : c'est qu'il s'amuse à sa manière. C'est aussi un assez ridicule usage, exigé et toléré par une sorte de convenance sociale, que celui par lequel toute personne admise auprès d'un enfant se croit tenue de l'embrasser, de le cajoler, de l'intéresser à tout prix. Toutes ces manœuvres sont propres à surmener l'attention et à surexciter les nerfs de l'enfant : elles l'enlèvent à ses observations utiles, elles lui font *perdre son temps* ; elles gênent son humeur naturelle, nuisent à l'indépendance de son caractère; elles peuvent compromettre sa santé, flétrir son innocence, et fausser

sa sincérité. L'enfant n'est pas une chose futile, un gracieux animal de salon ou un joli meuble de salle à manger, pour servir de point de mire à tout venant, pour être la banale poupée des grandes personnes. Il faut ne le laisser qu'à lui-même, et l'y laisser autant que possible.

On peut se demander quels sont les jeux à favoriser dans le jeune âge. La nature nous donne sur ce point deux indications précieuses : la première, c'est que tout jeune animal a pour récréation essentielle l'agitation des quatre membres et l'émission de cris irréguliers ; la seconde, c'est que tout animal jeune ou adulte a besoin de compagnons, de témoins, d'instruments de ses jeux, soit pour communiquer sa joie, soit pour l'exciter. Les meilleurs jeux, pour l'enfant à la mamelle, sont donc ceux qui le mettent le plus en dépense d'activité musculaire. A ceux-là, il peut se livrer à son aise, entre les bras de sa nourrice, sur le lit de ses parents, sur le tapis de la chambre, sur la pelouse du jardin : la seule précaution à prendre à l'égard de ces jeux, c'est qu'on les arrête à propos. L'enfant les varie assez de lui-même pour qu'on n'ait guère besoin de l'y aider, et, si l'on intervient, d'après la méthode Frœbel, ce doit être, à mon avis, rarement, sobrement, en vue d'expériences propres à éclairer sur la santé de l'enfant, sur son caractère, sur son intelligence, sur l'état de son développement, plutôt que dans le but de lui inculquer méthodiquement ses premières connaissances.

De très bonne heure aussi, l'enfant doit se mêler aux jeux de ses pareils ; il y a dans ce rapprochement une sympathie des caractères, une communion de forces et de goûts, une gaîté appropriée, qui, pour la sincérité du plaisir, et pour l'éducation des instincts sociaux, ne sauraient être remplacées par autre chose.

Parlons maintenant des jouets, qui tiennent une si large place dans le cœur et dans les habitudes de l'enfant civilisé.

J'avouerai qu'à cet égard il me paraît beaucoup moins bien partagé que l'animal. Un jeune chien, un jeune chat, ne sont pas bien exigeants en fait de jouets : un chiffon, une boule de papier, un bouchon, une patte de lapin, servent pendant plusieurs mois, et chaque jour, d'objets récréatifs à ces jeunes quadrupèdes. La vue seule de ces instruments de plaisir leur cause une joie folle : ils les saisissent à pleine gueule, les secouent, les jettent, les reprennent ; ils les font glisser, rouler, sauter, avec leurs pattes ; ils s'aplatissent devant eux, se couchent, se pelotonnent, se renversent sur eux ; ils les apportent (presque tous mes chats ont cette habitude) pour qu'on les lance au loin, les rapportent, fondent sur eux, les saisissent au vol, les dénichent dans leurs cachettes, font semblant de les défendre contre des ravisseurs imaginaires : en un mot, ils s'intéressent à eux, s'égayent par eux, et par eux exercent leurs muscles de mille manières.

De même quelques jouets simples, selon le vœu de Locke, devraient suffire à l'enfant : tout ce qui est à portée de sa main et de sa bouche lui sert à jouer. Et, comme il doit s'instruire en s'amusant, des jouets plus nombreux, assez, mais pas trop variés, faciles à manier, faciles à connaître, difficiles à détruire, et pas trop bruyants ni encombrants, me paraissent être tout ce que réclame la superficielle gaîté du premier âge. Je proscrirais sans pitié toutes ces luxueuses représentations d'objets hideux ou ridicules, qui ne peuvent que développer les germes innés de la sottise humaine, et peut-être contrarier le développement de nos tendances esthétiques. Surtout pas de jouets façonnés en représentation d'animaux domestiques : l'en-

fant ne doit pas s'habituer à jouer avec du bois et du carton comme avec des animaux sensibles et intelligents, sous peine de fausser les rapports naturels qu'il peut avoir avec eux. Il ne doit pas battre, même pour rire, même par feinte, un cheval, un chien, un chat, une vache, un mouton, une poule, un canard, un oiseau ; il ne doit pas même caresser et embrasser, interpeller ces figures inanimées, comme il ferait des animaux réels.

Quant aux sabres, aux tambours, aux trompettes, aux soldats de plomb, aux chevaux de guerre en carton-pâte, j'estime qu'une sage pédagogie doit les briser dans les mains des enfants, d'autant plus qu'ils me paraissent les prédisposer à une manie que l'on dit trop française, celle de *jouer à la guerre*. Quand je vois un enfant de trois ans ou de six ans passer dans la rue avec un képi, des épaulettes, des galons, un ceinturon et un sabre d'officier, je ne ris même pas, je hausse les épaules de pitié. Par contre, lorsque, sur une de nos places publiques, ou dans la cour d'une de nos écoles, je vois un bataillon d'adolescents, l'œil sérieux, la joue empourprée, dans une attitude martiale, exécuter avec entrain les mouvements commandés par un sous-officier de notre armée, un frisson d'espérance et d'orgueil me passe dans tout le corps et me fait redresser la poitrine et la tête. « Nous, comme l'a dit le plus grand de nos orateurs et de nos hommes d'État, nous dont les cœurs battent, pour que ce qui reste de la France reste entier, pour que nous puissions compter sur l'avenir et savoir s'il y a une justice immanente dans les choses, qui vient à son jour et à son heure » (1), plus nous irons, plus nous devrons considérer la guerre, non pas comme un jeu brillant, non pas

1. Discours prononcé par M. Gambetta à Cherbourg, le 10 août 1880.

comme un jeu d'enfants, mais comme la plus terrible des nécessités et la plus affreuse occupation des hommes.

Une fois entré dans la voie des proscriptions et des exécutions, on a peine à s'arrêter. Miss Edgeworth écrivait, il y a près de cent ans : « On n'ose presque pas attaquer les poupées ; car elles ont pour elles la prescription de l'usage et l'éloquence de Rousseau ». J'aurai cependant, dussé-je m'exposer à une contradiction acharnée de la part des mères de famille, des bonnes et des enfants, essayé de combattre cette institution séculaire, voire préhistorique. Je lis, en effet, dans un grave recueil (1), sous la signature d'une savante, Mme Clémence Royer : « Si l'on présente à l'enfant quelque grossière poupée, habillée d'oripeaux brillants, en lui disant : c'est beau ! il la saisira évidemment et répétant : c'est beau! beau ! flatté à la fois dans son instinct esthétique naissant par l'éclat de la couleur, et dans ses instincts imitatifs par la vague ressemblance qu'il trouvera entre la forme de cet objet et celle de sa mère ou de sa nourrice, dont ni le tableau sans relief, ni les formes sans couleur de la statue n'auraient pu lui donner l'illusion assez complète. La poupée fut *certainement* (?) le premier essai de l'art imitatif, et devint rapidement fétiche chez l'homme, dès lors accoutumé à lier l'idée de beauté, même à toute représentation grossière de la simple nature, pourvu qu'elle lui donnât cette illusion de la vie, d'autant plus facile à provoquer en lui que ses sens sont plus grossiers, son esprit moins analytique, et ses sensations plus vives et plus naïves. »

Ainsi la poupée serait un personnage aussi recommandable par son antiquité que par sa valeur esthétique. Du

1. *Philosophie positive*, IIe année, no 5, p. 211.

reste, la plupart des écrivains d'éducation ont assuré, et les mères les plus instruites répètent à l'envi, que ce respectable fétiche est non moins propre à développer le goût que le sens moral chez les petites filles. La poupée ! elle est pour les petites filles, une camarade, une imitation de grande personne, une amie, une mère, un enfant, une institutrice, une bonne. Elles lui répètent les leçons qu'on leur a faites, elles la conseillent, la grondent, la louent, la surveillent, la déshabillent, la débarbouillent, lui taillent ses robes et ses atours, lui donnent ses aliments et ses médecines, lui apprennent les règles du bon ton, les manières élégantes, les convenances et la sagesse. Que de mérites inappréciables n'a-t-elle pas ! Le P. Girard lui-même va jusqu'à dire que les petites filles font avec leurs poupées l'apprentissage de la maternité, comme si la maternité, qu'il ne faut pas confondre avec l'éducation, ne passait pas dans le sang des générations successives, comme si l'on apprenait le métier de mère !

J'admets cependant quelques-uns des titres de la poupée à notre estime, sans pouvoir cependant cacher qu'on les a infiniment surfaits. Mais ses défauts, un psychologue impartial doit les rappeler à ceux qui les oublient.

N'est-ce pas une bien déplorable faiblesse que d'autoriser les enfants à affubler ces petits mannequins de parures aussi ridicules que celles dont on les charge souvent eux-mêmes ? Ainsi le débordement du luxe frivole est favorisé chez l'enfant presque dès le berceau, et avec l'instinct de la vanité, celui de l'envie. Toute belle poupée fait une orgueilleuse et cent jalouses. Qu'il me soit permis de raconter une petite scène qui m'émut fort, il y a quelques années. Les petites villageoises de mon pays, soit sous l'influence d'habitudes héréditaires, soit par imitation des mœurs bourgeoises, ont quelquefois aussi dans leurs mains

des poupées. Mais la simple nature en a fait tous les frais : un chiffon blanc est serré d'une ficelle ou d'un ruban fanné, et voilà une tête façonnée, dont quelques brins de crin ou d'étoupe cómposent la chevelure; sur cet perruque mal peignée un petit morceau d'étoffe rouge ou blanche est rattaché avec trois épingles, et c'est le capulet de la *mounaco* (poupée) ; de la jupe, du corsage, du tablier, de la quenouille, la matière et la forme sont à l'avenant. Me promenant un jour aux environs de la ville, je contemplais avec admiration, sur le bord de la route, une petite paysanne d'environ six ans, qui portait dans ses bras, avec un air de ravissement presque religieux, un de ces grossiers joujoux. Son œil, qui chercha le mien, semblait dire : « Que je suis heureuse ! » Bientôt, par un sentier détourné, débouchèrent, escortées de leur gouvernante, deux fillettes chargées de magnifiques poupées à ressort. La petite paysanne fit quelques pas vers elles et admira tout d'abord leurs toilettes de citadines ; elle s'approcha davantage pour voir quels étaient ces beaux objets que les demoiselles secouaient en riant. Elle n'en put croire ses yeux : des poupées ainsi faites et ainsi parées ! Elle devint rouge comme une cerise; sur ses yeux glissèrent un nuage de tristesse, un éclair d'envie, et peut-être une larme; toute honteuse, et sans souffler mot, elle tourna les talons, se retira lentement vers sa chaumière, d'où elle se mit à regarder, du coin d'une petite lucarne, les demoiselles et leurs poupées qui s'éloignaient. Cette histoire n'est-elle pas celle de bien des petites filles de la ville?

Rien aussi de plus fait pour enniaiser les petites filles que ces récréations trop sérieuses dont la poupée est le prétexte et l'instrument. Avec la poupée, elles jouent tous les rôles de grandes personnes, avec la plus servile, et la moins profitable imitation. Je ne suis pas absolument

d'avis qu'il faille réprimer chez elles la tendance qu'elles ont à imiter leurs mamans : elle est dans la nature. Mais au moins que cette imitation soit faite avec mesure, qu'elle tourne à la gaîté, au développement des muscles et de l'intelligence. Et, puisqu'on ne saurait vaincre l'inclination qu'elles ont pour ces amusements, il faudrait laisser agir librement en elles cet instinct, leur donner des poupées simples et modestes, les encourager à les parer elles-mêmes, et ne pas leur jeter dans les bras de ces madones à figure émerillonnée, à robe et à coiffure de femmes du demi-monde.

J'ai cru remarquer que les petites plébéiennes, quand elles n'ont pas été gâtées au contact de leurs camarades d'école, ont plus d'invention et d'amusement dans leurs jeux que les enfants des riches. Tandis que leurs frères se font eux-mêmes des chalumeaux, des trompettes, des castagnettes, des cannes, des leviers, des cerfs-volants, et divers autres instruments de jeux, elles n'ont pas de peine à se monter en marmites, en poêlons, en assiettes, en couverts et en couteaux : des morceaux de bois, du carton, du papier, des caillous, des tessons, tout ce qu'elles peuvent avoir sous la main, pour représenter ce qu'elles veulent : ici, du moins, la part de l'initiative, de la libre fiction, du plaisir véritable, est supérieure à celle du plagiat. Ces fillettes du peuple ont, d'ailleurs, moins recours que les autres à ces représentations de scènes jouées par leurs poupées : elles s'amusent plus volontiers avec leurs compagnes, et en enfants plus souvent qu'en mamans et en bonnes. Elles jouent aussi beaucoup avec les garçons de leur âge, et c'est double profit, quand les jeux sont surveillés.

Cette délicate et grave question de la poupée a d'autres côtés intéressants. Qui n'a vu des petites filles d'une sensibilité très vive, prendre si bien au sérieux leur poupolâtrie,

qu'elles en étaient obsédées, qu'elles en perdaient l'appétit, le sommeil et la santé ? Les prétendues maladies, les migraines, les blessures, les ennuis, de leur *tit'fi*, les affolaient de pitié et de terreur. J'ai même eu dans mes relations un petit garçon, très garçon sous tous les autres rapports, qui devint à trois ans maniaque des poupées, sans doute pour n'avoir guère joué qu'avec des petites filles. Quelque poupée qu'on lui achetât, sur ses demandes réitérées, laide ou jolie, petite ou grande, nue ou parée, il s'en improvisait la nourrice tendre et attentive. A table, il voulait la faire manger ; au jardin, au lieu de gambader, il s'asseyait sur un banc, la poupée reposant entre ses bras, comme un enfant qui dort. Il la berçait, la cajolait ; il l'allaitait aussi, disait-il. Un jour il nous étonna fort, en se mettant à table, quand il nous dit : « Maintenant j'aimerai le pain et la soupe, j'en mangerai beaucoup, parce que cela donne du lait. » La poupée couchait dans son lit, et il criait en désespéré, si, en s'éveillant, il ne la trouvait pas serrée contre lui. C'étaient des lamentations déchirantes, lorsqu'il n'avait pas été sage, si on ne lui permettait pas d'emporter son poupon dans son lit. Je n'en finirais pas de raconter toutes les inepties que son prétendu rôle de mère-nourrice lui suggérait, au grand détriment de sa gaîté, de sa santé, et aussi de son jugement. Avoir les yeux et l'esprit fixés sur une petite caricature insensible et inerte, lorsqu'on devrait les avoir sans cesse éveillés sur toutes choses autour de soi ; croupir dans l'immobilité comme un oiseau sans ailes, lorsqu'on devrait toujours être en mouvement ; parodier avec la mémoire seule les gestes, les attitudes, les inflexions de voix, les formules de conversation des grandes personnes, alors qu'on devrait vivre en enfant naïf que l'on est : est-ce là une situation d'esprit et de corps désirable pour un petit enfant ?

Peut-être trouvera-t-on mon réquisitoire contre les poupées un peu trop consciencieux. S'il paraît un peu dur, l'arrêt n'est pas au moins sans appel. Je combats surtout ici l'abus ; mais l'abus est si près de l'usage ! Je ferai donc grâce aux poupées, s'il m'est prouvé qu'on ne leur accorde qu'une importance restreinte, qu'elles sont aussi peu que possible un stimulant pour la vanité et l'affectation, que les jeux et les scènes dont elles sont l'occasion ne sont pas conduits de la façon ridicule et ultra-puérile dont ils sont conduits d'ordinaire, et qui m'inspire tant de doutes sur leur utilité, soit esthétique, soit affective, soit morale. Que jamais, ou le plus rarement possible, la poupée n'altère la simplicité du caractère, et n'atténue l'intérêt des actualités; qu'elle laisse l'enfant enfant, et je la tolérerai, sans trop maugréer, dans les mains des petites filles, surtout si elles ont dépassé l'âge de trois ans.

IV

L'imagination influe, qui l'ignore, sur l'instinct naturel de la peur : elle en exagère les causes, lorsqu'elles existent en réalité, et surtout elle suggère à l'esprit des images illusoires de dangers fictifs, et avec d'autant plus de facilité et de puissance que l'enfant est né plus impressionnable, et qu'on a plus abusé de sa passive crédulité.

LA PEUR.

Dès les premiers jours, l'instinct automatique de la peur se montre chez l'enfant. On peut d'ailleurs trouver comme une manifestation obscure de cet instinct dans les tressaillements produits chez le fœtus par la frayeur subite de la mère. Une dame ayant été très fortement effrayée, trois fois avant la naissance de son enfant, sentit son fruit s'agiter convulsivement dans son sein. Cet enfant ne vécut que quelques mois, et produisait souvent, sans cause extérieure déterminante, ces soubresauts violents qui caractérisent la peur excessive. Ce sont là des effets d'imaginationisme incontestés, et contre lesquels une mère et son entourage doivent se prémunir autant qu'il est possible.

Quant aux tressaillements, aux cris, à l'arrêt ou à la précipitation de la respiration, qui sont symptomatiques de la peur chez le nouveau-né, leur cause est souvent si faible, qu'il n'est pas toujours donné de la prévoir ou de l'écarter. L'audition brusque de tout espèce de bruits, presque toutes

les apparitions soudaines d'objets nettement vus, dérangent le repos de l'enfant. A trois mois, et même auparavant, la simple vue d'un visage étranger le fait quelquefois s'agiter et respirer au point de sembler anhélant.

Darwin a noté des signes de crainte dès les premières semaines, à l'occasion du moindre bruit inattendu, et plus tard, à l'occasion de bruits ou d'attitudes étranges. Il parle de la crainte éprouvée par certains enfants plus âgés, quand ils se trouvent dans l'obscurité, mais sans nous dire s'il croit cette disposition héréditaire. Il est à croire que son opinion est telle, car il attribue, et, selon moi, non sans une apparence d'exagération, la peur ressentie par son enfant, au Jardin Zoologique, en présence des animaux de grande taille, à des « effets héréditaires de dangers réels et de superstitions abjectes qui datent de l'époque de la vie sauvage. » Plein de déférence pour les opinions de l'illustre physiologiste, je me demande cependant si un enfant âgé de deux ans et trois mois ne peut pas tenir en partie de son expérience comparative cette frayeur causée par la vue d'un animal énorme, et s'il est besoin de reculer jusqu'à l'expérience de ses ancêtres sauvages pour expliquer chez lui cette manifestation particulière d'une tendance héréditaire seulement dans ce qu'elle a de vague et de général.

On peut rapporter sans doute à la même époque de trois ou quatre mois, dont j'ai parlé plus haut, l'observation suivante de Ch. Bell (1) : « Si nous faisons sauter l'enfant dans les bras, il reste immobile lorsque nous l'élevons; mais pendant la descente, il se débat et fait des efforts. Quand la nourrice le pose sur ses pieds, en formant un cercle de ses bras autour de lui, il apprend len-

1. *The hand*, p. 233.

tement à trouver l'équilibre, et à se soutenir, non sans y mettre une grande timidité. Il ne prétend se tenir tout seul qu'à une petite distance des genoux de sa nourrice, assez près pour se jeter dans son giron s'il allait tomber. Dans ses premiers essais de force musculaire, il est sous l'empire d'une peur, que l'expérience peut encore avoir produite. » Un petit enfant qui tombe en essayant de marcher, y renonce quelquefois pour longtemps. Mais il y a sous ce rapport de très grandes différences entre les individus de notre espèce, comme entre les petits des animaux qui font les premiers essais de leurs pattes pour marcher, pour courir, pour sauter, monter et descendre. Comme les petits enfants dans les premiers essais de jeux difficiles ou dans les premiers exercices de gymnastique, les petits des chiens montrent, les uns une témérité extraordinaire que les chûtes n'étonnent guère, et les autres une prudence et une poltronnerie ridicule. Les éducateurs doivent, dès que l'enfant peut comprendre leurs raisons, régler leur jugement quant à ces deux excès de l'instinct conservateur et de l'instinct d'activité. Ils doivent les amener à se faire, plutôt que leur inculquer, une appréciation raisonnable de leurs forces et du danger, et amener peu à peu ces deux instincts à leurs justes limites.

La frayeur causée par les impressions visuelles est moins fréquente chez les petits enfants de trois à dix mois que celle qui provient des impressions auditives ; chez les chats, dès le quinzième jour, c'est le contraire qui a lieu. Un enfant de trois mois et demi, au milieu du va-et-vient d'un incendie, en présence des flammes dévorantes et des murs effondrés, ne manifestait ni étonnement ni crainte : il souriait même à la femme qui le gardait en attendant ses parents et veillant sur les meubles; mais le bruit du clairon, des pompiers qui approchaient, et ensuite le bruit des roues

de la pompe, le firent tressaillir et pleurer. A cette époque, je n'ai pas encore vu d'enfants tressaillir sous l'impression d'un éclair même très vif, mais j'en ai vu plusieurs que le bruit du tonnerre effrayait. Mes observations sont ici en opposition avec les assertions de Rousseau et d'Herbert Spencer. Le premier pense à tort, comme Locke, que la crainte est un sentiment dérivé de l'expérience des choses nuisibles ou dangereuses, et qu'à moins d'impressions trop choquantes, ce sentiment ne se produit pas chez l'enfant. « J'ai remarqué, dit-il, que les enfants ont rarement peur du tonnerre, à moins que les éclats ne soient affreux et ne blessent réellement l'organe de l'ouïe, autrement cette peur ne leur vient que quand ils ont appris que le tonnerre blesse ou tue quelquefois (1)... » Herbert Spencer dit de son côté : « Sans doute il arrive que l'enfant soit frappé de crainte par un coup de tonnerre, et qu'un ignorant regarde une comète avec une terreur superstitieuse ; mais les coups de tonnerre et les comètes ne sont pas des phénomènes qui arrivent tous les jours et se produisent avec ordre » (2). La vérité est que certains enfants, dans les premiers mois, sont effrayés par certains bruits très secs ou très sonores, et surtout inhabituels. Il est vrai aussi, comme l'ont d'ailleurs observé Locke et Rousseau, que l'accoutumance, et surtout l'accoutumance graduée de ces bruits en fait perdre la crainte aux enfants : un enfant, qui craignait le tonnerre à l'âge de six mois, c'est-à-dire au mois de mai, ne le craignait plus cinq mois après, à la fin de septembre, ayant eu plusieurs fois l'occasion d'entendre ce bruit et de se familiariser avec lui. Mais à l'âge de trois ans, par l'effet d'une mauvaise éducation, cette crainte le reprit de nouveau.

1. *Émile*, livre I.
2. *Principes de sociologie*, T. I.

Il y a une sorte de crainte naturelle, d'organisation et d'hérédité, résultat des expériences antérieures, et qui est pour le jeune être une sauvegarde contre certains dangers très réels, mais dont il n'a pas encore fait l'expérience. C'est ce qui fait que la frayeur est plus facile et plus forte chez un enfant de cinq ans que chez un enfant de trois ans, chez un enfant de trois ans que chez un enfant de six mois, et que ce genre d'émotion vient au petit enfant plutôt à l'occasion des impressions auditives que des impressions visuelles. La vie antérieure de l'homme civilisé n'a pas autant prédisposé l'espèce à guetter le danger éloigné qu'à l'attendre de près, c'est-à-dire à l'écouter venir. Aussi, en mettant de côté toutes les susceptibilités individuelles, fruits d'une hérédité spéciale, la crainte vient plutôt par l'oreille que par les yeux à l'enfant encore inexpérimenté. Il est naturel que la proportion soit renversée, ou du moins plus réduite, chez des animaux organisés pour apercevoir le danger de loin. Aussi n'ai-je pas vu d'enfant effrayé à la première vue du feu, mais j'ai vu le contraire chez plusieurs animaux domestiques, jeunes chiens, jeunes chats, jeunes poulets, jeunes oiseaux. Une poule à demi morte dans le jardin fut approchée du feu, ce qui la fit reculer brusquement malgré sa faiblesse ; on l'en approcha en la caressant, on la tint sur un tabouret en continuant de la caresser, elle se laissa faire, prit goût à la douce et réconfortante chaleur, et ne tarda pas à clore les yeux et à s'endormir. Une demi-heure après, soit qu'elle fût trop faible pour s'enfuir, soit qu'elle se trouvât heureuse dans sa nouvelle situation, on la laissa seule, on marcha dans la chambre, et aucun bruit ne la fit sortir de sa molle quiétude. Elle resta là toute la journée et toute la nuit. Le lendemain elle était guérie, mais elle vint d'elle-même reprendre sa place sur le tabouret. — J'ai recueilli, il

GENERAL LIBRARY University of MICHIGAN

y a quelques années, une chatte perdue : elle avait un an environ ; quelques mois après, aux premiers froids, j'allumais du feu dans la cheminée de ma chambre de travail, qui est son salon à elle ; elle regarda d'abord d'un air très effrayé la flamme, je l'en approchai ; elle alla se cacher sous le lit. Quoique allumant du feu tous les jours, je ne pus que vers la fin de l'hiver la décider à rester sur une chaise auprès du feu. L'hiver suivant, toute appréhension avait disparu ; elle se plaçait tout bonnement sur une chaise devant le feu, et, quand le feu était à demi éteint, sur le parquet même, tout près du foyer. Pas de bruit qui ne détermine, chez le même animal, une tendance à se garer par les yeux : le bruit du tonnerre, le bruit d'une lourde charrette, l'excitent tout à coup à regarder au plafond plutôt qu'à aller écouter à la fenêtre : c'est que les ombres des corps qui passent dans la rue glissent très souvent sur le plafond, mes volets étant à demi fermés. Concluons donc qu'il existe des prédispositions héréditaires à la frayeur, qui sont indépendantes de toute expérience, mais que les expériences graduellement amenées atténuent dans une mesure considérable. A l'enfant, elles viennent surtout par les oreilles.

Locke et Rousseau ont écrit des pages très belles et très sensées sur la nécessité d'habituer progressivement le jeune enfant à ne pas trop craindre le danger vrai, et surtout à craindre le moins possible le danger non imminent. Locke nous a même donné un conseil précieux concernant le tout petit enfant. « Il est aisé d'éloigner toute sorte d'objets effrayants de la vue des enfants qui sont encore à la mamelle : car jusqu'à ce qu'ils puissent parler et comprendre ce qu'on leur dit, il serait inutile de leur proposer des raisons pour leur faire voir qu'il n'y a rien à craindre de la part de ces objets effrayants que nous

voudrions leur rendre familiers en les approchant tous les jours plus près d'eux par des degrès insensibles. Mais avec tout cela, s'il arrive qu'un enfant qui est encore à la mamelle ait été choqué de la vue de certaines choses qu'on ne peut pas dérober commodément à sa connaissance, et qu'il donne des signes de crainte toutes les fois qu'elles paraissent devant ses yeux, il faut dans ce cas là employer toutes sortes de moyens pour diminuer sa frayeur, ou en détournant ses pensées ailleurs, ou en joignant à ces objets des images plaisantes et agréables à voir, jusqu'à ce qu'ils lui soient devenus si familiers qu'ils ne lui fassent plus aucune peine (1). »

Lorsque l'enfant a de deux à trois ans, on remarque en lui certaines appréhensions à propos de couleurs ou de formes d'objets qu'il ne connaît pas, ou dont il ne connaît que de très loin les analogues. Je crois qu'il faut voir, je l'ai dit plus haut, une sorte de généralisation et de transformation imaginative des expériences personnelles dans ces vagues appréhensions d'un mal que ces objets inconnus peuvent lui faire. Quelle que soit l'origine de ces antipathies et de ces frayeurs inexpliquées, ce qui doit nous importer le plus ici, c'est leur aptitude à disparaître à la suite d'expériences répétées qui rendent familiers aux enfants des objets d'abord pour eux terribles. Locke et Rousseau ont donné sur la guérison de cette sorte de crainte des conseils à peu près semblables, dont quelques-uns sont susceptibles d'être suivis dans l'éducation du petit enfant.

« Votre enfant, dit Locke, frémit et prend la fuite à la vue d'une grenouille : faites prendre une grenouille à une autre personne, et lui ordonnez de la mettre à bonne distance de votre enfant. Accoutumez-le premièrement à jeter

1. Section XIV, p. 261.

les yeux dessus, et quand il peut la regarder sans peine, à la souffrir plus près de lui, et à la voir sauter sans émotion ; après cela, faites-la lui toucher légèrement pendant qu'un autre la tient ferme entre ses mains, continuant ainsi par degrés à lui rendre cet animal familier jusqu'à ce qu'il puisse le manier avec autant d'assurance qu'il manie un papillon ou un oiseau. C'est ainsi qu'il faut tâcher de discipliner ce jeune soldat.... » (1). Rousseau développe avec plus de détails ce précepte : « Je veux qu'on l'habitue à voir des objets nouveaux, des animaux laids, dégoûtants, bizarres, mais peu à peu, de loin, jusqu'à ce qu'il y soit accoutumé, et qu'à force de les voir manier à d'autres, il les manie enfin lui-même. Si, durant son enfance, il a vu sans effroi des crapauds, des serpents, des écrevisses, il verra sans horreur, étant grand, quelque animal que ce soit. Il n'y a plus d'objets affreux pour qui en voit tous les jours. » De même l'enfant s'habitue à ne plus s'effrayer des masques, et à en rire, quand d'autres personnes se les appliquent devant lui sur le visage. Il est aussi accoutumé aux coups de fusil, aux boîtes, aux canons, aux détonations les plus terribles, si l'on commence par brûler une amorce dans un pistolet pour passer à de plus fortes charges.

Ces conseils sont éminemment pratiques ; ils ménagent les transitions, ce qui est tout en matière d'éducation Mais il faut se garder ici de dépasser le but, et, par exemple, ne pas familiariser le jeune enfant avec le danger fictif au point de le livrer sans défense au danger réel. Qu'on montre toutes ces horreurs zoologiques au petit enfant, mais qu'on les touche devant lui avec les précautions les plus manifestes. Il doit savoir qu'un crapaud est sale, un serpent venimeux, une écrevisse piquante, et comment

1. P. 264. *loc. cit.*

on s'y prend pour les manier ou s'en approcher. On peut lui expliquer, quand il a deux ans, toutes ces choses, mais le sourire sur les lèvres, et sans jamais affecter une crainte bien sérieuse. Il faut discipliner, mais non supprimer, cet utile instinct de la crainte. Dès l'âge de trois ans, et même auparavant, un enfant bien élevé comprendra bien, pour avoir vu ses éducateurs à l'œuvre, qu'on peut être ferme sans témérité, et prudent sans faiblesse.

On trouve encore dans l'*Emile* les pages les plus intéressantes qui aient été écrites sur les moyens de corriger la crainte des ténèbres. Darwin la croit héréditaire, et Rousseau, qui la croit naturelle à tous les hommes, et à certains animaux, en donne, d'après Buffon, une explication scientifique. Cet effroi si commun ne doit pas être attribué seulement aux contes des nourrices; ces fantômes de l'obscurité ne sont pas toujours dans notre imagination, mais aussi en quelque sorte dans nos yeux. Naturellement portés à juger des objets d'après la grandeur de l'image qu'ils forment dans nos yeux, nous peuplons le demi-jour de la nuit de figures gigantesques ou affreuses, en vertu de cette illusion qui dans certains cas nous fera prendre une mouche très rapprochée de nos yeux pour un oiseau qui en serait à une très grande distance. Les objets ainsi transformés effraient, comme tout ce qui est inconnu ou mal vu. Ajoutez à cette cause naturelle d'erreur l'influence des contes fantastiques, et l'imagination travaillera de la plus déplorable façon. Ce genre de superstition, si funeste au petit enfant, a donc des causes immédiates, plus faciles à prévenir que des causes lointaines, comme celle de l'hérédité, ne le seraient à éliminer.

Ce genre de frayeur est plus souvent acquis que naturel. Si les sauvages, d'après les récits de certains voyageurs, ont quelquefois peur dans les ténèbres, c'est que leur

imagination superstitieuse les peuple d'esprits invisibles. L'animal n'a point peur, dans les ténèbres, des ténèbres elles-mêmes. J'ai connu des enfants, qui, indépendamment de l'éducation, ne montraient pas cette faiblesse. Mon neveu Charles n'a jamais été peureux dans l'obscurité, pas plus que son frère Fernand. Cependant Fernand pleure quand on le laisse seul dans l'obscurité, et Charles demande souvent à la bonne de l'éclairer dans l'escalier. Est-ce la peur? Nullement. Fernand pleure parce qu'il se voit abandonné, qu'il ne voit plus sa mère, comme il pleure encore le jour lorsqu'elle monte sans l'attendre, et comme il reste à crier dans l'escalier quand elle est partie. Charles faisait ainsi jadis. Ce dernier se fait éclairer, parce qu'il y voit ainsi pour poser les pieds, et qu'il sait mieux se diriger. Fernand pleure quelquefois dans son lit quand on vient de l'y poser, et qu'on le laisse seul: Charles aujourd'hui ne pleure plus dans ce cas, et s'endort aussitôt, sans se préoccuper du *noir*. L'un et l'autre quittent seuls la salle à manger pour traverser le corridor ou se rendre à la cuisine.

A l'égard de cette frayeur dans les ténèbres, et en ce qu'elle peut avoir d'héréditaire, de plus ou moins répandu dans notre espèce, je ne vois pas qu'il y ait guère à ajouter aux excellents préceptes de Rousseau. Il conseille beaucoup des jeux de nuit, et surtout des jeux pleins de gaîté, en sorte que l'enfant s'accoutume à être dans l'obscurité, et à se servir de ses doigts et de ses pieds en touchant des objets qu'il ne voit pas. Mais ce n'est pas, « par des surprises », qu'on doit « accoutumer les enfants à ne s'effrayer de rien la nuit. Cette méthode est très mauvaise; elle produit un effet tout contraire à celui qu'on cherche, et ne sert qu'à les rendre toujours plus craintifs. Ni la raison ni l'habitude ne peuvent rassurer sur l'idée d'un danger présent dont on ne peut connaître le degré ni l'espèce, ni sur la

crainte des surprises qu'on a souvent éprouvées (1). »

A ces utiles observations j'ajoute que, dans aucun cas, il ne convient de jouer avec la frayeur présente d'un enfant, et je crois même que, la frayeur passée, la raillerie n'aurait pas autant de prise sur son amour propre, pour corriger l'enfant de cette maladie, que l'habitude sur sa fermeté native. Prêchons aussi d'exemple. « L'hiver nous est propice pour cela ; profitons-en ; ménageons-lui ses plaisirs pour les heures du soir. Apprenons-lui à se rendre compte par lui-même des objets que l'obscurité fait prendre pour autres que ce qu'ils sont réellement. Abordons chaque passant, et prolongeons à dessein notre conversation, tout en laissant notre enfant absolument libre de rester auprès de nous ou de s'en éloigner, mais sans rien perdre de ses impressions. Faisons qu'il s'habitue naturellement aux mille petits bruits que l'on entend particulièrement la nuit, et qu'il sache, de manière à s'en rire et à ne pas l'oublier, que tout n'est mystère que pour les ignorants ; que les revenants ne sont rien autre chose que l'œuvre de la peur qui trouble l'imagination, ou de mauvais farceurs qui, plus d'une fois, ont payé fort cher leur fantaisie (2). » Pour ce qui est de l'enfant au berceau, lequel est presque entièrement à la merci des influences hérédaitires, on devrait l'habituer à dormir avec et sans lumière, à entendre parler, à l'entendre cajoler et gronder, tantôt de près, tantôt de loin, à écouter sans rien voir toutes sortes de bruits, à voir la lumière et des objets apparaître tout à coup et disparaître. Ce sont là de très bonnes précautions à prendre avant l'époque où les premières expériences des choses et le danger non toujours évitable des contes absurdes commenceront à développer l'instinct inné de la frayeur.

1. L'*Émile*, p. 134.
2. L'*Éducation populaire*, Alexis Robert, p. 62.

J'ai dit qu'il faut prêcher d'exemple, quand on veut apprendre la constance et la fermeté à l'enfant. Comme il est impossible qu'il n'entende pas parler tout jeune de la mort, cet effroi suprême des adultes, il faut le familiariser avec cette idée et ne la lui présenter que sous la forme d'un repos éternel ou d'un sommeil tranquille.

On peut, par exemple, lui montrer des animaux morts, comme on fit à la petite fille de Taine. « Avant hier, une pie tuée par le jardinier a été pendue par la patte au bout d'une perche en guise d'épouvantail ; on lui a dit que la pie était morte, elle a voulu la voir. — Qu'est-ce qu'elle fait la pie ? — Elle ne fait rien, elle ne remue plus, elle est morte. — Ah ! — Pour la première fois l'idée d'immobilité finale vient d'entrer dans sa tête. » Je me permets de remarquer que bien peu d'enfants ressemblent à celui-ci, qu'une réponse satisfait, et qui n'a qu'un ah ! à répondre. Cet ah ! cette interjection placée en manière de clôture du récit me paraît peu enfantin, ou la petite fille dont parle Taine avait une imagination bien calme. Il n'en est pas moins vrai que c'est ainsi qu'on doit parler de la mort au petit enfant.

Je crois aussi qu'il y a tout profit à lui montrer des personnes mortes. La pâleur et la rigidité cadavériques n'ont en elles-mêmes rien d'effrayant. Un petit enfant âgé de trois ans parlait de la mort comme d'un état dans lequel on ne souffre plus de l'estomac ni de la tête ; il parlait le soir de parents morts comme de tout autre chose. C'est que son père, savant affranchi de préjugés, lui avait plusieurs fois montré, soit des animaux morts, soit des personnes mortes, en lui disant : « Quand on est mort, vois, on ne bouge plus, on ne parle plus, on n'entend et l'on ne voit rien; on est comme un arbre, une pierre, une chaise, une table : on ne remue pas, et l'on ne souffre pas, on ne sent ni bien ni

mal, on n'a plus besoin de manger. » Ces images et ces explications avaient donné à l'enfant une idée de la mort assez juste et très rassurante. Il demanda un jour pourquoi on enfermait les morts dans une grande boîte et on les emportait bien loin; le père ne lui répondit rien, sinon qu'on les emportait au cimetière, et qu'il irait visiter avec lui le cimetière. Il l'y mena, en effet, le lendemain ; il s'approcha d'une fosse nouvellement creusée, et lui dit : — « Vois ce trou, c'est là qu'on met la boîte et le mort pour toujours, et on les recouvre de terre, parce que les morts pourrissent comme les fruits ou la viande gâtée, et que cela sentirait très mauvais. » Ensuite il lui fit remarquer quelques ossements déterrés par la pelle du fossoyeur ; il toucha sans rien dire, un tibia, une vertèbre, un crâne; l'enfant se hâta de l'imiter.

Les questions suivirent de près les questions. Le père y répondait aussitôt. « Quand on est mort, et pourri, on devient des morceaux d'os. — Est-ce que je serai comme çà, moi aussi, quand je serai mort? — Oui, et moi aussi, et ta mère aussi. Mais, mon enfant, nous ne serons pas morts demain, ni après-demain, ni de bien longtemps. — Est-ce que tu pleureras beaucoup, quand je serai mort? — Oui, mais tu ne mourras pas avant moi, je l'espère. On ne sait jamais quand on doit mourir. — Et pourquoi pleurerais-tu, dis? — Parce que je t'aime, et que je voudrais être toujours avec toi. Mais autrement, quand on est mort, on n'est pas malheureux, au contraire, on ne souffre plus. On est des os dans la terre. Allons-nous-en maintenant. » L'enfant prit la main de son père, et la quitta bientôt, pour suivre, en riant, un papillon qui venait de s'envoler des hautes herbes. Le papillon prit plus loin ses ébats, et l'enfant, revenu auprès de son père, lui dit : « Nous reviendrons une autre fois, n'est-ce pas, dis, papa? » Si cet

enfant avait entendu quelque sotte nourrice parler sérieusement d'une âme survivant au corps, d'esprits invisibles, de damnés, de revenants et de loups-garous, la scène que je viens de raconter ne l'aurait pas laissé si tranquille. C'est ainsi qu'on peut, sans user d'équivoques ou de sentimentalité fausse, montrer à l'enfant la vérité qu'il peut comprendre. « Un remède direct pour une crainte particulière, a dit la judicieuse Mme Necker de Saussure, c'est de substituer la présence de l'objet redouté à l'idée que l'enfant s'en formait. On ne se figure pas ce qu'on voit, et la réalité, même désagréable et rebutante, produit un effet calmant sur les sens. Ce moyen, s'il peut se pratiquer, est très efficace, mais c'est avec ménagement qu'on doit s'en servir (1). »

On ne saurait mieux dire. Mais, ajouterons-nous avec le même auteur : « L'influence de l'effroi sur le moral est immense. Comment a-t-on besoin de le redire encore ! Rousseau, Mme Hamilton, M. Friedlander, chacun dans leur genre, n'ont-ils pas épuisé à cet égard les ressources de l'éloquence, de la raison, de la science même ? N'y aura-t-il jamais aucun point de gagné, et dans cet inépuisable sujet de l'éducation, qu'on traitera jusqu'à la fin du monde, sera-t-on obligé de répéter les mêmes choses éternellement (2) ? »

Non, car elles finissent par être entendues.

1. *L'Éducation progressive*, t. I, p. 193.
2. Ibid. id. p. 192.

V

L'imagination joue encore un rôle plus ou moins important dans les habitudes qui ont trait à l'endurcissement contre la douleur, et surtout contre la douleur fictive.

Il ne faut pas s'exagérer les influences de l'éducation au point de croire qu'on peut faire d'un tempérament et d'un caractère tout ce qu'on veut. Mais on doit toujours espérer beaucoup des habitudes imposées ou suggérées dans l'enfance. Il n'y a pas d'enfant, si chétif et si impressionnable que l'hérédité l'ait fait, dont l'éducation ne puisse refaire dans une certaine mesure, et aguerrir la sensibilité contre le malaise ou la douleur. Montaigne, Locke, Rousseau, et cent autres, malgré leurs lacunes ou leurs erreurs en cette matière, seront toujours bons à méditer par qui voudra prémunir un enfant contre les conséquences de ces dispositions maladives que la vie surexcitée des parents transmet de plus en plus aux jeunes générations, et que notre éducation nerveuse et passionnée développe aussi outre mesure.

Locke, tout en ayant contribué plus que personne à faire passer dans les usages de la vie anglaise les exercices propres à développer la force physique et morale (1), s'est trompé, lorsqu'il a dit : « Les gens de qualité doivent traiter leurs enfants comme les bons paysans traitent les leurs. » La plupart des citadins trouveraient la mort dans de semblables pratiques; les parents ne leur ont pas donné,

1. V. H. Marion, *Locke, sa vie et son œuvre.*

en général, la constitution robuste des enfants de la campagne et le grand air leur manque. Si, à la ville, on devait se nourrir comme à la campagne, l'anémie, qui sévit chez nous avec tant de rigueur, ferait encore plus de victimes. On ne peut comparer deux situations et deux régimes, que quand toutes les conditions sont égales d'ailleurs. Mais par des habitudes lentement progressives, en s'adressant à l'émulation, à la vivacité, à l'esprit imitateur, à la féconde gaîté des enfants, on peut les amener à ressentir moins vivement la douleur, les privations et la gêne.

Ici le remède est aussi du ressort de l'éducation morale. La susceptibilité du cerveau aux impressions pénibles n'est pas seulement affaire d'*espessissure de peau*, mais aussi de courage, c'est-à-dire d'éducation. « Tout ainsi que l'ennemy se rend plus âpre à notre suite, ainsi s'énorgueillit la douleur à nous voir trembler sous elle. Elle se rendra de bien meilleure composition à qui lui fera teste » (1).

Il faut lui *faire teste*, dès avant l'échappée du berceau, mais toujours avec mesure. C'est le sentiment de cette mesure, qui paraît avoir échappé quelquefois à M. Fonssagrives, cet hygiéniste doublé d'un moraliste, dans les pages suivantes, si remarquables à tant d'égards que je me complais à les mettre sous les yeux du lecteur.

« Il est bon, dit-il, que la mère commence par habituer l'enfant, grâce à une expérience dont les coups et les chutes feront tous les frais, à considérer la douleur, non pas comme un incident extraordinaire, mais comme une chose usuelle entrant dans le plan de la vie. A-t-on cette prudence ? Pas le moins du monde : le petit roi de la création tombe de sa hauteur, se pique avec une épingle, se heurte à l'angle d'un meuble, s'ensanglante dans une rixe

1. Montaigne, *Essais*, livre I, ch. XII.

enfantine les cris de sa mère, accrus de ceux des domestiques et des autres enfants, couvrent les siens, quelque perçants qu'ils soient, on se lamente, on court à l'eau froide et à l'arnica ; on couvre de baisers tumultueux le petit blessé, qui se sent singulièrement intéressant et qui songe peut-être déjà malicieusement aux petits profits de son infortune. Les efforts exaltés auxquels on se livre pour le consoler l'excitent à crier davantage, et puis, le drame fini, on en continuera l'impression en racontant devant l'enfant et à toutes les visites les péripéties les plus minutieuses de cet *affreux accident*. L'enfant en retirera le désir de poser de nouveau, quand l'occasion s'en présentera, la certitude qu'il a prodigieusement souffert et le désir pusillanime d'éviter tout accident de ce genre. Et voilà comment on fait les enfants douillets, les hommes nerveux et les sociétés molles.

« Tomber est chez l'enfant une fonction ; il y prend de l'adresse en même temps que du stoïcisme, et le bourrelet, symbole de la pusillanimité maternelle, n'est pas plus utile à sa sûreté que les autres précautions exagérées dont on l'entoure. Un proverbe russe dit que l'enfant qui a cinq bonnes est nécessairement borgne. Une mère trembleuse peut les remplacer toutes les cinq dans cet office malsain.

« Il est de remarque, d'ailleurs, que l'enfant qui tombe crie rarement quand il est seul, et j'en ai vu qui gardant un visage très souriant après un accident de cette nature et avant l'arrivée de leur mère, éclataient en hurlements dès qu'ils surprenaient sur sa physionomie l'expression d'une frayeur sympathique. C'est elle qui donne toujour la *note* de la sensibilité, qu'elle ne l'oublie pas.

« Par opposition à ces enfants douillets, j'ai connu de jeunes Comanches de trois ans dont le front hérissé continuellement de bosses et les jambes noires de meurtris-

sures attestaient des contacts fréquents et mal réussis avec les angles saillants des meubles, et dont l'épanouissement n'était altéré que par des éclipses passagères. Ceux-là peuvent grandir et la douleur peut les attacher au poteau de guerre, ils en supporteront les atteintes avec dignité et avec mesure. Une mère intelligente peut d'ailleurs changer brusquement une scène de douleur en un éclat de rire, grâce à une observation piquante. J'ai connu un petit garçon qui trouvait dans le plaisir d'émailler de fleurs rouges son mouchoir de poche une compensation à la meurtrissure qui venait de lui ensanglanter le nez. Oh ! le merveilleux machiavélisme que celui qui se fait entre deux baisers !

« Sans doute, il ne faut pas exalter la sensibilité des enfants en les plaignant outre mesure ; mais il ne faut pas non plus leur désapprendre, par une indifférence affectée, ce beau sentiment de la sympathie par lequel on associe sa sensibilité aux souffrances des autres. Il y a là une mesure qui se sent et ne se définit pas.

« Quand l'enfant a grandi, il faut non plus tromper sa sensibilité physique, mais l'intéresser par amour-propre à demeurer stoïque. Les récits, vrais ou fictifs, de jeunes enfants demeurés impassibles au milieu des vives douleurs d'un accident ou d'une opération et affectant un courage méritoire, sont sans doute de nature à endurcir. Mais il faut cependant moins compter sur l'efficacité de ces exemples que sur l'influence de la réprobation dont on poursuit le manque de courage.

«Mais la douleur ne nous vient pas toujours sous la forme acérée d'un accident ou d'une chûte : la maladie la traîne le plus habituellement à sa suite, et offre aux méres intelligentes des occasions, hélas ! trop dédaignées d'endurcir la sensibilité des enfants. On les plaint, on les caresse,

on vole au-devant de leurs désirs, on pleure devant eux, on a dans la voix des notes attendries qui les apitoient sur leur propre sort, et les bonnes résolutions d'une éducation ferme s'envolent à tire d'aile. Huit jours de ce système, et voilà un enfant douillet, si on ne le redresse avec douceur et persévérance.

« Une éducation intelligente, et qui sait se roidir contre les entraînants de la tendresse, trouve au contraire dans ces épreuves matière à des renseignements utiles ; l'enfant peut y apprendre la constance dans la douleur, la résignation en face de l'inévitable, le renoncement à ce qui lui plaît, l'acceptation de ce qui ne lui convient pas ; et, devenu homme, il retrouvera tout cela quand il sera aux prises avec les rudes épreuves de la vie. Nous n'y songeons pas assez, et notre sollicitude à courte vue veut, et à tout prix, que l'enfant soit heureux. La jeunesse n'est qu'un voyage vers la virilité ; il faut toujours voir ce but et rien que ce but. La famille jouit de l'enfant qui l'égaie et qui la charme ; mais la société a besoin d'hommes, et il faut qu'une éducation virile lui en prépare. »

VI

Les soins relatifs à la propreté sont un des articles importants de l'éducation physique et morale, et, si l'on n'y fait attention, l'imagination est le plus grand obstacle aux habitudes si faciles à suggérer à cet égard, habitudes dont l'absence est une des grandes infériorités, une des grandes infirmités des individus des deux sexes.

Les soins de propreté n'étaient pas d'une indispensable nécessité pour le bien-être et la santé de l'homme primitif, qui passait les trois quarts de son existence au grand air; et, du reste, cette partie du régime hygiénique est pour l'animal une pratique éminemment personnelle. Il ne faut donc pas s'étonner que le jeune rejeton de l'homme civilisé ne manifeste pas, en général, le besoin instinctif de la propreté. C'est à l'éducation de lui en donner l'habitude, et d'en faire pour lui un plaisir nécessaire.

Il faut ignorer l'ABC de l'hygiène pour n'avoir, à l'égard de la propreté de l'enfant, qu'une sollicitude relative, et point religieuse en quelque sorte. L'eau et l'air doivent jouer un rôle considérable dans l'hygiène enfantine. Le bain doit être de tous les jours, le débarbouillage presque de toutes les heures, surtout quand l'enfant commence à user et à abuser de ses quatre membres.

Mais il s'agit de lui rendre cette nécessité d'abord tolérable, et puis désirable. L'aversion de l'eau, même adoucie, est commune à presque tous les enfants du premier âge; ils ne partagent pas, sous ce rapport, le goût des adultes, et de beaucoup d'espèces animales, qui entrent

avec plaisir dans les eaux chaudes, s'y baignent en grand nombre et avec délices (1). Mais ce n'est pas une raison pour leur épargner la courte et salutaire épreuve de l'éponge et de la baignoire. Il ne faut pas faire attention aux cris, aux trépignements, aux larmes du petit hydrophobe, et l'hydrothérapie doit fonctionner pour lui sans répit, en toute saison, sauf interdiction du médecin. Ce sont là des circonstances où l'autorité ne doit jamais transiger avec le caprice. Les enfants dont on lave le visage et la tête, et que l'on immerge dans le bain chaque jour, s'y accoutument presque tous aisément, et un grand nombre avec un plaisir réel.

Pendant la première période, il suffit de rester près de la baignoire, tapotant sur l'eau avec eux, et jouant avec leurs jouets, jusqu'à ce qu'ils s'oublient à s'y trouver bien, et le tour est joué. S'ils s'impatientent et s'irritent, il faut les laisser faire, sachant bien qu'ils ne tarderont pas à se calmer, quand on les aura essuyés. Lorsque l'enfant grandi commence à devenir raisonnable, l'imitation et l'amour-propre le décideront souvent au lavage spontané et à l'immersion facile.

De deux à trois ans, l'enfant doit être rigoureusement astreint au régime de l'eau, tout au moins tiède. Qu'on exige de lui ces soins, dont il ne comprend pas l'importance. Par instinct, presque tous les enfants sont sales, et ils ne s'en désolent pas, quoiqu'ils aiment la toilette. Ils pataugent volontiers dans l'eau, ils y plongent les mains, se mouillent les vêtements sans y prendre garde. Mais si vous les faites approcher pour leur laver le visage, et même les mains, ils imiteront souvent l'exemple de Joseph. — « C'est joli, ces mains là ! lui dit sa mère. » — « Oh ! maman,

1. V. Houzeau, p. 259, T. 2.

répond-il, mes mains ne sont pas sales. » Ou bien, ils essaieront de tourner en plaisanterie le désagrément que leur causent ces habitudes d'ablutions imposées. « Tu m'as lavé l'auriculaire (mon neveu Fernand âgé de trois ans). Il n'était pas sale. Maman, raconte à la visite l'histoire de l'auriculaire. » A cet âge là, l'amour-propre, le sentiment de bienveillance, la docilité développée, contribueront à faciliter l'habitude dont je parle, mais il ne faudra pas tolérer des infractions directes ou indirectes, sérieuses ou plaisantes, à cette règle qui intéresse à tous les points de vue l'éducation morale. On sait quels étroits rapports elle a avec la décence et la politesse.

J'ai vu une petite fille qui, à l'âge de deux ans, avait appris à se servir de la serviette et de l'éponge, pour faire comme papa et maman. Lorsqu'elle eut cinq ans, son frère âgé d'environ deux ans, prit goût au même exercice en voyant sa sœur louée du fait par les parents. Un ami de la famille étant venu passer quelques jours à la maison, l'enfant, qui était toujours aussitôt levée qu'éveillée, entra gravement dans la chambre de son hôte, alla chercher une éponge placée à côté du lavabo, et, la présentant au monsieur, qui prenait cela pour un amusement, lui dit : « Quand tu seras levé, il faudra te laver tout seul ; moi je me lave tout seul depuis beaucoup de temps, et Gabrielle aussi : nous sommes des enfants très-bien. Tu te laveras, n'est-ce pas ? Maman sera très contente. »

Comme toutes les habitudes similaires se tiennent, qu'on me permette d'ajouter quelques mots sur la propreté du vêtement. Elle n'est guère aussi dans les attributions du petit enfant : il est vrai qu'elle n'est pas généralement facile aux adultes. Ce n'est pas une raison pour ne pas réprimander l'enfant dès l'âge d'un an, quand il s'est trop sali les habits ou les mains. J'en ai vu un âgé de deux ans, qui était

fort bien dressé sous ce rapport. Il ne voulait pas sortir pour la promenade, quand on voulait l'y mener en habits de tous les jours. A l'exemple de son père, un naturaliste, il n'entrait pas dans le jardin sans herboriser et chasser à sa façon, ce qui consistait pour lui à déraciner des fleurs et des arbustes, pour les replanter ; à soulever des pierres et des tessons, pour dénicher des cloportes, des vers, des limaces, le tout saisi à belles mains, avec un sans-façon tout à fait scientifique. Il fallait voir ses collections d'êtres disparates, tout étonnés de se trouver pêle-mêle dans une boîte de carton, d'où leur unique souci était de s'évader, et où le constant souci de l'enfant était de les réintégrer bon gré mal gré ! Il fallait voir surtout les mains et les bras du petit botano-zoologiste, leur couleur naturelle disparaissant sous un enduit multicolore, dont la terre et la glu des limaces formaient la base ! L'appelait-on de la maison pour quelque chose de sérieux (car il ne se dérangeait pas pour rien de sa grave besogne, et auparavant il demandait ce qu'on lui voulait), il ne manquait jamais de dire à la personne qui venait le chercher : « Maintenant, il faut me laver les mains et me les essuyer ! » Si son genou s'était couvert de terre, il ne manquait pas de dire : « Maman n'aime pas me voir mes genoux sales : il faut me les laver, me les essuyer. » Cette propreté apprise, à un âge si tendre, me paraissait encore plus admirable que l'innocence originelle.

VII

Ainsi que le bain d'eau, le bain d'air est de rigueur pour les enfants de tout âge. Ce bain, que Franklin appelait *tonique*, et qui a existé de tout temps pour les petits enfants du peuple, consiste à subir matin et soir l'action salutaire de l'air sur la peau nue. « Vous savez, écrivait-il, que depuis longtemps les bains froids sont employés ici comme un tonique. Mais le saisissement que produit en général l'eau froide m'a toujours paru trop violent, et j'ai trouvé plus analogue à ma constitution et plus agréable de me baigner dans un autre élément, c'est à dire dans l'air froid. Je me lève donc de très bon matin, et je reste alors sans m'habiller une heure ou une demi-heure, suivant la saison, m'occupant à lire ou à écrire. Cet usage n'est nullement pénible; il est, au contraire, très agréable ; et, si avant de m'habiller, je me remets dans mon lit, comme cela m'arrive quelquefois, c'est un supplément au repos de la nuit, et je jouis d'une heure ou deux d'un sommeil délectable. Je ne crois pas que cela puisse avoir aucun dangereux effet ; ma santé, du moins, n'en est pas altérée, et j'imagine au contraire, que c'est ce qui m'aide à la conserver. C'est pourquoi j'appellerai désormais ce bain, un *bain tonique* (1). »

Je ne sais pas si cette habitude de laisser les petits enfants qui ne marchent pas encore, à peine défendus contre l'air du matin par leur chemise, est d'une excellente hygiè-

1. *Essais de morale et d'économie politique*, B. Franklin. p. 119.

ne, surtout en hiver : un savant, si compétent dans cette matière, que j'ai cité plus haut, l'affirme. « Ils pourront, dit-il, s'enrhumer deux ou trois fois, mais ils auront acquis, sans la payer trop cher, une immunité durable contre les rhumes (1). » C'est, du moins, une pratique fort agréable au petit enfant qui marche. C'est double plaisir, pour lui et pour ses parents, que ces courses *en tout nu*, comme disait l'un de ces petits preneurs de bains d'air, à petit bruit de pas précipités, avec des cris d'oiseau saluant le soleil, d'une chambre à l'autre, du berceau de l'enfant au lit de la mère, et au lit du père ! Les petits villageois sont à cet égard privilégiés, surtout pendant la belle saison : après avoir trottiné dans les chambres de la maison rustique, ils s'égrennent, libres et insouciants, dans la basse-cour, dans le verger, dans les sentiers voisins, pêle-mêle avec les animaux de la ferme, les poursuivant, poursuivi par eux, criant, piaillant, riant, se culbutant, se relevant, jouissant enfin de la fête de la vie en vrais enfants de la nature. Est-il besoin de connaître son bonheur, pour être heureux?

Mais, pour les petits citadins, que de bonheur aussi dans le petit lever de chaque jour (2) !

Une variété du bain d'air, avec les réductions voulues, c'est aussi la promenade. Il la faut au nouveau-né, tous les jours, quand le temps le permet. A l'âge de cinq mois, la sortie au grand air était pour le fils de Tiedemann un plaisir nécessaire. « La bonne, toutes les fois que le temps le permettait, le promenait dans la rue, ce qui lui causait une joie extraordinaire, et, malgré le froid, éveillait un vif désir pour ce changement. L'enfant avait bientôt remarqué que, quand la bonne prenait son man-

1. Fonsagrives, p. 59.
2. V. *Les trois premières années de l'enfant.*

teau, c'était un signal de sortir ; aussi se réjouissait-il, même au milieu des pleurs, chaque fois qu'elle faisait cette opération. » La promenade, ce n'est pas seulement l'air pur qui dilate les poumons, active la circulation du sang, et rétablit l'équilibre des humeurs ; c'est aussi le spectacle infiniment varié des couleurs, des formes, et du mouvement ; c'est la vue de visages nouveaux, de personnes et d'animaux de connaissance, de chiens et d'enfants joueurs, des arbres, des pelouses, des allées ; c'est la voix des êtres humains, leur rire, le cri des animaux, le chant des oiseaux, la musique des instruments : c'est l'instruction perçue et le plaisir ressenti presque simultanément par tous les sens. Montesquieu disait qu'il n'y avait pas de chagrin dont une demi-heure de lecture ne le débarrassât : il faut qu'un enfant soit bien malade, pour n'être pas aux trois quarts refait par une ou deux heures de promenade.

Aussi, comme je souscris de tout cœur, *a priori*, oubliant pour le moment les pauvres applications qu'on en a pu faire, à cette séduisante invention de Frœbel, l'école des Kindergarten, même à l'usage des garçonnets et des fillettes de deux ans ! Je n'en parle ici qu'à ce point de vue, en lui-même si important, des récréations au grand air et en pleine nature.

On doit, en somme, prémunir, autant que possible, l'enfant, contre l'influence tyrannique, et souvent dangereuse, d'habitudes en elles-mêmes indifférentes. Pour la nature et le sommeil, passe encore qu'ils lui deviennent nécessaires au bout de certains intervalles, parce qu'ici le désir est synonyme de besoin. Il y a tout profit, pour la santé et la tranquillité de l'enfant, à le régler sous ce rapport, comme il y aurait danger réel à supprimer ces sortes d'habitudes une fois prises. Ce ne sont pas là, selon moi, de ces servitudes misérables, dont Rousseau a pu dire : « La

seule habitude qu'on doit laisser prendre à l'enfant, c'est de n'en contracter aucune. »

Mais il est une foule d'autres habitudes physiques, d'une légitimité contestable, dont l'empire est factice, et dont le retentissement sur la vie morale peut produire des effets funestes et durables. Certains enfants ne peuvent dormir que sur un côté, que bercés, que charmés par des chants, que dans l'obscurité complète, ou à la lumière d'une veilleuse ; ils ne veulent être portés que sur les bras de certaines personnes, boire que dans des vases de telle forme et de telle couleur ; enfin une foule de nécessités, qui ne laissent rien à la spontanéité, à l'imprévu, à la nature infiniment mobile et diverse. Régler n'est pas réglementer, et la règle, fixe uniquement pour les choses essentielles, peut laisser à l'enfant toute l'élasticité exigée par sa santé, son bien-être physique et moral, et son instruction. Tenir une juste mesure entre la régularité et la ponctualité, telle est la mesure à suivre à l'égard des besoins naturels. A l'égard des autres, la surveillance la plus scrupuleuse est de rigueur.

Mais n'oublions pas que dans toutes ces habitudes, au commencement, au milieu, et à la fin, l'imagination, soit mémorielle, soit actuelle, joue un rôle immense. Il faut, autant que possible, l'y intéresser pour le vrai et l'utile.

---

§ 2. — LE SENS ESTHÉTIQUE

Le sens esthétique vaut par lui-même. Quelle qu'en soit l'application, il produit des émotions spéciales, qui donnent à la vie de l'homme civilisé la moitié de son charme. La peinture, la sculpture, la musique, la poésie, le beau, dans la nature et dans l'art, contribuent, dans une grande mesure, au bonheur de l'homme et de l'enfant. Si le plaisir esthétique n'est pas absolument nécessaire au bonheur, nul doute qu'il n'y aide largement. Je ne perdrai pas mon temps à discuter sa valeur comme mobile d'action : il est clair que si la condition expresse de l'activité est le sentiment, quelque forme qu'il revête, les émotions artistiques ne sont pas seulement « la floraison de la vie civilisée », comme l'a dit Herbert Spencer, mais qu'elles en sont aussi des sèves nourricières.

L'agrément, la beauté, excitent dès les premiers moments de la vie, des impressions qui éveillent les aptitudes, tant physiques que morales et intellectuelles. Ils stimulent de mille façons à agir : ce sont là des impressions qui ne peuvent que favoriser, en bien ou en mal, le développement du jeune être. Il importe donc de ne pas abandonner ces facultés à elles-mêmes, de ne pas laisser au hasard, à l'imprévu, le développement du sens esthétique chez le nourrisson. Il faut lui donner, dès le commencement, les aliments qui lui conviennent.

I

Dès la fin du premier mois ou vers le milieu du second, la fixité du regard, l'attention soutenue, le sourire, les gestes automatiques de la tête, des bras et des jambes, chez l'enfant mis en présence d'objets bien éclairés, vivement colorés, et surtout agités, ne paraissent pas exprimer autre chose que le plaisir résultant de sensations très excitantes. A cette époque aussi, ou du moins avant la fin du troisième mois, la vue d'une bougie, d'un objet à couleur tranchante, détermine des trépignements, des tressaillements, des gazouillements qui sont l'expression ordinaire de la joie, de l'admiration, de l'envie. Depuis longtemps déjà, le sein de la nourrice, le biberon, la personne de la nourrice, celle de ses parents et amis ont fait produire à l'enfant, à peine vus, des cris, des gestes, des attitudes analogues. Ainsi, pendant les premiers mois, on peut croire que le beau se confond avec le bon, que son idée est celle de l'agréable. L'enfant en est aux premières émotions tout animales, dont l'accumulation a produit l'instinct héréditaire dit esthétique. On peut déjà constater que l'intensité de ces plaisirs visuels est en rapport avec l'impressionnabilité individuelle, et peut-être prévoir vaguement le degré du développement futur de cette force. Le diagnostic du psychologue doit se tenir, il est vrai, dans la plus extrême réserve, car ces premières indications n'ont qu'un objet très borné; elles ne mettent en lumière que les plus faibles des éléments dont se composera le sens esthétique, et l'on peut d'ailleurs se demander si les apti-

tudes héritées d'un enfant, surtout parce qu'elles se montrent avec précocité, ne sont pas condamnées à un développement médiocre.

C'est pourquoi certains éducateurs, préjugeant l'esthétique du jeune enfant d'après la nôtre, ont eu tort de ne vouloir présenter à ses premiers regards que les objets les plus beaux selon notre estimation. Fénelon, toujours préoccupé de rendre l'instruction attrayante, demandait qu'on mît entre les mains de l'enfant des livres d'étude bien propres, dorés sur tranche, avec de belles gravures. Comme il ne s'agit pas ici de l'enfant qui sait lire, ni même de celui qui apprend à lire, je glisse sur cette recommandation d'une utilité, selon moi, fort discutable. Son ami Fleury allait beaucoup plus loin : il aurait voulu qu'on instruisît l'enfant dans un beau jardin, que la première église où on le portât fut une belle église, que tout autour de lui fût souriant et gracieux, que le maître lui-même fût bien fait de sa personne, d'un beau son de voix, d'un visage ouvert, agréable en toutes ses manières. J'estime que c'est là de l'inopportunisme en pédagogie.

S'il est vrai que les impressions le mieux assimilées sont les plus vives, c'est-à-dire en général les plus appropriées à l'organisation individuelle, les objets beaux pour l'adulte ne seront tout au plus qu'agréables pour le petit enfant : il est fort à craindre qu'ils ne laissent à son esprit que des perceptions morcelées, mal associées, en un mot, indifférentes à sa nutrition esthétique. Bien des parents, aussi ignorants de l'hygiène que de l'éducation, emmènent avec eux leurs petits enfants à l'église ; leur initiation esthétique et religieuse s'y borne à ceci : la voix de l'orgue, celles des chantres, provoquent chez eux des criailleries désordonnées et des accompagnements fantastiques ; les voûtes de style gothique ou renaissance, l'im-

mensité de la nef, les superbes décorations, les riches vêtements des prêtres, la délicate splendeur de l'orfévrerie sacrée, tout cela passe devant leurs yeux presque sans être vu, tandis qu'ils concentrent leur attention et leur activité sur des objets plus rapprochés et plus intéressants : le gâteau cent fois mordillé, cent fois jeté et repris, le luisant livre d'heures de leur mère, le talon de botte ou la canne de leur grand-père, les barreaux polis et doux des chaises. Le goût de l'enfant, et surtout de l'enfant à peine âgé de quelques mois, ne ressemble au nôtre que de bien loin.

Prenons-le à l'âge de dix mois. Un grand nombre de perceptions visuelles se sont associées dans son cerveau à l'admiration, à la joie, à la sympathie, au désir, qu'excite la vue de l'agréable et du bon : cependant, malgré les quelques progrès qu'il a faits dans l'habitude d'imaginer et de comparer, d'abstraire et de généraliser, il semble que le legs d'idéal hérité de ses parents ne se soit guère encore amplifié. Le plaisir de l'admiration et les plaisirs sensuels semblent encore pour lui se confondre. Je donne un gâteau à un enfant de neuf mois ; il rougit d'émotion, se trémousse, tend les mains avec avidité, et le porte à sa bouche avec une gaîté des plus franches. Je lui présente un joujou, la poupée de sa sœur, son admiration et sa joie se traduisent d'abord par les mêmes signes que tout à l'heure ; mais bientôt, voyant que cet agréable objet n'est bon qu'au regard et au toucher, il se borne à en jouir par ces deux sens, et bientôt même il semble m'inviter à jouir du même bonheur. C'est là un sentiment moins égoïste, ou plutôt c'est de l'égoïsme en dehors, et que la nature même des objets a d'elle-même amené l'enfant à ressentir. On peut voir là un progrès, mais un bien faible progrès, du sens esthétique.

Je vois un enfant de dix mois tout joyeux de ce qu'on vient de lui mettre sa belle robe et ses souliers neufs. Mais je vois qu'en les lui mettant, on prononce le mot : *joli*, qui s'applique pour lui à tout objet bon, agréable ou convenable ; je songe aussi que tout changement relatif à sa personne le rend heureux, surtout quand on paraît partager la joie qu'il en éprouve ; je me dis encore qu'il se trouve si bien dans sa robe et dans ses souliers de tous les jours ! Je ne puis, dès lors, attribuer sa bonne humeur du moment à un sentiment, sinon très obscur, de la beauté de sa parure. La couleur de l'étoffe lui plaît, sans doute, comme celle d'une fleur, ou d'un papier peint ; le froufrou caresse agréablement son tympan ; le toc-toc des petits souliers neufs l'amuse, comme tout bruit nouveau ou excitant : mais voilà tout peut-être.

Un autre enfant, âgé de dix mois, et sa cousine, âgée de treize mois, distinguent fort bien, entre cinq ou six espèces d'aliments, le gâteau ou la friandise préférés, et s'ils y portent les mains, c'est à bon escient. Mais je leur présente tout à la fois plusieurs jouets et plusieurs poupées d'inégale beauté : quand ils s'en saisissent, c'est le plus souvent au hasard et sans choix ; ou la cause qui détermine leur choix n'est rien moins qu'esthétique ; c'est la grosseur, l'éclat, la nouveauté qui les attire et les captive un moment.

Pour ce qui est de la beauté animale, et de la plus belle à notre jugement, celle de la figure humaine, il y a une sympathie d'origine et de ressemblance, jointe à l'influence des expériences familières, qui prédisposent l'enfant à les regarder avec un vif plaisir. Mais il n'y a guère autre chose.

J'ai beaucoup étudié les petits enfants en présence des animaux, au Jardin des Plantes de Paris ou aux jardins

publics d'autres grandes villes. Leur attention est grande, et leur plaisir évident, à voir tous ces animaux, petits ou grands, beaux ou laids, et surtout ceux qui ressemblent à ceux qu'ils connaissent. Mais je cherchais dans leurs yeux, sur leurs visages, dans leurs gestes et leurs accents, quelque distinction faite, tout au moins en vertu de l'instinct héréditaire, entre les différents représentants des espèces zoologiques, et j'avoue qu'à mon grand étonnement je n'ai saisi rien de tel. J'ai été presque choqué de voir ces enfants s'ébaudir aux cabrioles du singe comme aux gambades de l'ours et aux attitudes solennelles de l'éléphant, admirer des mêmes yeux le rutilant cacatoès, le hideux vautour, la bizarre autruche, le gracieux ichneumon, et regarder avec un plaisir non mêlé d'horreur les boas effrayants et les lézards squammeux. L'enfant en est encore aux perceptions isolées, incapable des conceptions d'ensemble, et voilà pourquoi l'idée du beau, et l'idée corrélative du laid, sont chez lui si incomplètes, si variables et si passagères.

La notion tout intellectuelle de proportion et de convenance met plus de temps à se former que la distinction presque entièrement sensible de l'expression. L'attitude de ces petits enfants en présence des personnes dont le visage leur est inconnu semble l'indiquer. Ils sympathisent à première vue avec certains visages, qui d'ailleurs nous plaisent aussi; certains visages, qui nous déplaisent, paraissent aussi les effrayer ou les rebuter. Mais la facilité avec laquelle ils se réconcilient avec ces derniers, pour peu qu'ils y remarquent des signes de bienveillance, la facilité avec laquelle ils se désintéressent des autres, s'ils n'y voient que froideur, autorisent à supposer que si l'hérédité, et jusqu'à un certain point les expériences personnelles, disposent l'enfant à sentir le charme d'un beau

visage, d'un arrangement convenable de formes et de couleurs, une plus forte tendance le rend capable de comprendre ou de ressentir l'expression vraie des sentiments peu complexes. Dans l'adulte lui-même, le sentiment de l'expression prime ordinairement l'idéal de la proportion. La figure la mieux proportionnée, si elle manque d'expression, ne nous dit rien, et la plus irrégulière, même la plus repoussante, s'illumine pour nous des pensées et des sentiments qu'elle exprime, ou dont nous lui prêtons l'expression. Il n'est donc pas étonnant que les éléments intellectuels du beau, soient subordonnés, chez l'enfant, à ses éléments sensibles, ou même que les premiers paraissent complétement absents chez lui.

Nous voici à une nouvelle étape de la lente évolution esthétique. L'enfant a dix-huit mois, il est pourvu d'un nombre considérable de perceptions tant bien que mal différenciées et généralisées ; il a fait, il a entendu faire quantité de jugements impliquant le concept du beau, et ce terme très souvent employé par lui, ou devant lui, a pu se spécialiser dans un abstrait élémentaire. Que cette idée est pourtant encore indécise et flottante ! Pour lui, le beau c'est toujours le joli ; c'est aussi le bon, et, dans l'un et l'autre cas, l'expression concrète du connu. Il rapporte tout à lui dans ses appréciations esthétiques : joli est tout ce qui est lui, qui est à lui, pour lui, près de lui : sa personne, ses vêtements, ses jouets, ses parents, ses amis, ses animaux, ses fleurs et ses arbres. Cependant tout cela cesse quelquefois d'être joli : l'enfant, quand il s'est mis en colère, qu'il a désobéi, qu'il a fait de la peine à quelqu'un ; les jouets, quand il en est las, qu'il les a salis ou endommagés ; ses amis, quand ils lui ont fait quelque peine. Nous voyons donc toujours entrer comme éléments dominants, dans le sens enfantin du beau, les jugements et les

sentiments premiers, ou immédiatement dérivés, dont est faite sa jeune personnalité.

Quelques exemples montreront combien son idéal, en ce qu'il a de rationnel, et de quasi-universel, est confiné dans d'étroites limites. Les images d'Épinal le rendent fou de joie, même à trois ans, et les toiles d'un maître ne lui disent rien. Les belles statues d'un parc le laissent indifférent, et il suit des yeux, des gestes, le chien qui passe, l'oiseau qui vole, le bateau qui fuit. Devant les tableaux du Louvre, une petite fille de vingt mois, qui, depuis l'âge de dix mois reconnaissait avec plaisir les personnages des gravures, glissait des mains pour échapper aux obsessions de son père qui voulait la forcer à regarder les personnes et les animaux représentés dans ces tableaux. Son bonheur était de courir, en riant et m'appelant très haut, entre les jambes des visiteurs, toute seule et dans tous les sens. — Un autre enfant, âgé de trois ans, après avoir regardé, moitié par imitation, moitié par obéissance, une toile italienne aux vivantes couleurs, exprimait ainsi son admiration : « C'est bien joli, papa ! Il y a beaucoup d'or, beaucoup de rouge, et beaucoup de bleu aussi ; et puis, là-bas, il y a un papa, et une maman ; il n'y a pas de bébé ; et il y a un arbre papa, et une maman canard. »

Pas plus que les beautés picturales ou sculpturales, l'enfant ne peut apprécier réellement la nature champêtre. Voici, en pleine Touraine, un site et un horizon à souhait pour le plaisir des yeux. Un enfant de vingt-deux mois passe un quart d'heure à ne s'apercevoir que de lui-même et de ses parents. Ceux-ci amènent adroitement la conversation sur le beau paysage ; l'enfant répète machinalement quelques lambeaux de leur entretien. Enfin, les parents s'étant assis sur un petit tertre, invitent l'enfant à regar-

der ce qu'ils admirent. Son tour d'admirer est bientôt venu : « Oh ! oui, c'est bien beau, bien beau ! Il y a beaucoup de grands arbres, beaucoup plus que chez nous, et que chez grand'maman aussi. » Devant une cascade irisée et tombante, un autre enfant du même âge s'écriait : « Pourquoi, maman, dis, la cascade du moulin de Tarbes n'est pas grande comme çà ? » Un autre enfant d'environ trois ans admirait tous les jours, à l'exemple de sa mère, ce beau Pic de Ger, qui domine de loin les montagnes entourant les Eaux-Bonnes. Cette montagne, située à peu près au sud de la ville, change d'aspect suivant les heures de la journée ; l'enfant l'avait entendu dire, et il le répétait à sa façon : « Elle est bien grande la *mountane* ! Ce matin elle est toute blanche, hier toute noire, et l'autre hier toute rose. Oh ! la belle mountane ! Elle est bien plus grande que notre maison, peut-être quatre fois plus grande ! » D'un bel animal, ce même enfant disait qu'il était de telle et telle couleur, et puis, bien grand, ou bien gentil, pas méchant, pas vilain du tout ; d'un beau peuplier, qu'il était bien grand et bien joli, mais pas si gros que le figuier, le grand figuier du jardin de grand'mère.

Ainsi l'enfant commence à ressentir du plaisir et de l'admiration pour des objets isolés, et d'autant plus qu'ils lui sont, ou qu'ils lui paraissent bons ou agréables. La mesure de l'agrément ne va guère au-delà de ses expériences familières. Des ensembles. il ne perçoit guère que la grandeur ; des harmonies naturelles ou imitées, que les couleurs et les formes saillantes. L'idéalité transmise par les ancêtres se développe donc chez le petit enfant suivant les lois de l'évolution générale, s'adaptant aux objets de plus en plus éloignés, les analysant et les synthétisant de plus en plus. Plus les êtres et les objets lui rappellent des rapports vrais et des associations distinctes de sensations agréables et

intenses, plus on peut dire que l'élément intellectuel du beau, que l'idéal a progressé.

Il y a dans la faculté de sentir le beau, un élément presque toujours insaisissable, qui en doit être le plus fort et le plus persistant, car il a été transmis très développé par les ascendants. En vertu de cette influence inobservable dans ses causes immédiates, il arrivera souvent à l'enfant d'éprouver une admiration qui nous surprend. Qu'y a-t-il à faire à l'égard de cette mystérieuse tendance, aussi variable que le sont les intelligences et les physionomies ? Observer, et attendre ; observer, même chez le petit muet, les gestes, les cris, dont la facilité et la fréquence accusent des tendances bien caractérisées, et les noter pour s'en souvenir à l'époque où une direction plus régulière de l'imagination sera permise. Par exemple, si l'enfant de dix ou quinze mois paraît admirer, à première vue, les personnes ou les choses, quelles qu'elles soient, sans établir de différence entre elles, cela peut être considéré comme marque d'une infériorité relative, peut-être temporaire, du sens esthétique. On pourra peut-être, par un exercice approprié et gradué, le relever jusqu'à un certain point de cette incapacité. Mais prétendre imposer au petit enfant, par la force des impressions journalières, des tendances esthétiques dont il ne paraît pas pourvu, est un rêve dont j'ai fait plus haut justice. Ce n'est pas ses yeux qu'il faut frapper, mais son cœur qu'il faut toucher par l'impression du beau. On perdrait son temps et celui de l'enfant à vouloir former une faculté qu'il n'a pas, ou qu'il n'a pas encore, en le faisant vivre, dès le berceau, au milieu des belles choses, je dis belles pour vous ou pour moi.

Bien plus, je crois qu'il importe au développement du sens esthétique, que, dès le principe, tout enfant voie également le beau et le laid, tout ce qui s'offre à lui. D'un côté,

la plupart des impressions y afférant passent à côté de lui, et sont indifférentes à sa culture esthétique. D'autre part, quand elles remuent en lui quelque fibre intime et laissent dans son cerveau quelque trace, ces diverses expériences lui fournissent matière à des comparaisons et à des jugements d'où sortiront son goût et son critère esthétiques. Le choix se fera le plus souvent spontanément, par voie de sélection naturelle.

Souvent aussi, lorsque l'enfant s'essaie à imiter nos formules et nos jugements, on pourra contrôler cette tentative d'assimilation. Par exemple, une mère a pris l'habitude, depuis que son enfant parle, de ne lui dire : « C'est beau ! » qu'à propos des objets réellement beaux pour elle, ou ostensiblement beaux pour lui. Il lui arrive souvent, pour vérifier les progrès du jugement de l'enfant, de lui dire de tel ou tel objet bien observé : « Est-il beau ou est-il vilain ? » Elle force ainsi son enfant à faire acte d'attention pour énoncer en connaissance de cause le jugement qu'on lui demande, et surtout elle évite de lui imposer ses propres jugements, ses phrases toutes faites.

On peut donc parvenir indirectement à connaître et à diriger, par provision, l'esthétique de l'enfant, en le laissant tout voir, en l'excitant au besoin à tout observer. N'oubliez pas, d'ailleurs, que le sens esthétique est une des formes de la science des réalités. Faites bien connaître à l'enfant les choses qu'il voit, et dans les relations les plus simples, dans leurs causes et leurs effets les plus apparents, faites de lui un être curieux de la réalité, et surtout sympathique aux personnes et aux animaux, un être sincèrement et modérément sensible, et la nature se chargera presque toute seule de développer en lui l'idée native du beau.

Mais c'est là simplement de l'éducation scientifique, et à

propos d'esthétique, et à propos du petit enfant? Oui, de l'éducation scientifique, la seule éducation qui mérite ce nom, celle qui a l'avantage de s'adapter à tous et à chacun. Ne craignons pas de rendre un enfant trop positif, et ne croyons pas trop facilement, comme on l'a tant dit, que la science et l'art ne puissent pas faire bon ménage ensemble. Tout ce qui est utile et vrai a son beau côté, surtout pour l'humanité, qui doit mettre la beauté morale à plus haut prix que la beauté purement physique ou plastique. Et toutes ces choses utiles, vraies, bien vues, bien retenues, ne manqueront pas de fournir, au petit enfant comme au plus grand des savants, pour son esprit des images charmantes, pour son cœur des émotions saines et chaleureuses. Pour ceux qui, malgré tout, s'obstineront à craindre que l'utilitarisme, ou plutôt le sérieux de cette éducation scientifique appropriée à l'âge le plus tendre, ne fasse tort à la naïveté des effusions enfantines, j'ajouterai que le sublime et sentimental Platon a défini le beau la splendeur du vrai, et que Socrate ne l'a jamais séparé du bon et de l'utile. Sous le couvert de ces illustres idéalistes, on peut bien se permettre de recommander l'utilitarisme d'un Herbert Spencer. Aussi bien, l'homme est-il fait pour l'art, ou l'art pour l'homme? S'il est vrai, ce qui n'est pas, que mieux on sait, moins on admire, au moins sait-on ce qu'on admire et pourquoi. Et d'ailleurs, admirer, sentir, *esthétiser*, est le luxe d'une vie bien réglée; reconnaître ce qui est utile pour soi et pour ses semblables, l'aimer, le vouloir, y tendre, voilà qui en est l'essentiel.

Mais admettons ce superflu à titre de chose très nécessaire. On ne peut nier que l'esprit d'imitation, et même celui de construction, de création, de matérialisation de l'idée, d'expression factice du sentiment, si on les conduit sagement, peuvent contribuer au développement esthétique

de l'enfant sorti du berceau. Il ne faudrait pas s'exagérer la portée de ses facultés poétiques, au point de voir en lui un artiste de par la nature, et déjà capable de suivre des leçons réglées de peinture et d'architecture. Cependant la moyenne des enfants commence maintenant à lire et à écrire un peu, passé deux ans : si l'on persiste dans cette pratique, selon moi, quelque peu prématurée, il y aurait tout avantage à faire, selon le vœu de Volney, du dessin d'imitation, expression concrète des choses, le prélude de l'écriture, dessin abstrait des sons et des idées.

Mais il n'y a pas de règle, même très large, à fixer quant à l'âge. J'ai vu plusieurs enfants âgés d'environ deux ans, qui, à l'exemple de leurs parents ou de leurs amis, étaient parvenus, tout en se jouant, et par des exercices d'un quart d'heure par jour, continués pendant quelques semaines, à produire des barbouillages ayant un faux air de dessin. Des crayons noirs, blancs, bleus, jaunes, rouges, étaient laissés à leur disposition. Leurs maladroites mains les exerçaient de la façon la plus fantaisiste : ils les saisissaient comme les manches de leurs pelles de bois, tant et si bien, qu'en appuyant sur le papier de toutes leurs forces ils réussissaient plus souvent à y laisser des déchirures que des empreintes. On dessinait devant eux, d'après nature, des personnes, des animaux, des plantes, des arbres, des maisons; ils regardaient très sommairement les représentations de ces objets, et très rapidement rayaient leur papier, de haut en bas, de droite à gauche, produisaient des lignes brisées, tortueuses, touffues, inextricables, et s'écriaient : « Moi aussi, j'ai fait un chien, j'ai fait un arbre, j'ai fait une maison, j'ai fait un tonton, j'ai fait un papa! » Cela ne ressemblait, en vérité, pas plus à des êtres qu'à des choses. Cependant, d'essais en essais, d'imitation en imitation, toujours encouragés,

parfois redressés, ils en arrivaient à de grossières ébauches qui indiquaient au moins l'intention de représenter des objets et des formes particulières. Il y avait donc là plusieurs pas en avant, plusieurs progrès, quoique d'une importance bien restreinte : formation relative du coup d'œil, du coup de main, du sens, de l'expression matérielle, et peut-être aussi de l'expression morale. En quel degré est-il possible et désirable de généraliser ces cas d'exception ? Je laisse la réponse à l'expérience. Les jeux instructifs dont je parle me paraissent toutefois relever de cette admirable méthode d'intuition, qui a fait ses preuves.

Cela vaut toujours mieux que l'initiation de l'enfant à l'art par le moyen des jouets luxueux que l'on sait, et qu'une femme aussi sensée que Mme Necker de Saussure recommanderait aujourd'hui sans doute avec la plus grande réserve, vu l'abus inexprimable qu'on en fait. « Les arts d'imitation, disait-elle, conviennent à l'enfant mieux que les beautés naturelles : mais il lui faut des arts faits exprès pour lui : la théorie en est toute particulière, et le joli y remplace le beau. Ce n'est pas la nature embellie, c'est la nature enjolivée qui plaît à l'enfant. Les faiseurs de joujoux ont saisi cette idée à merveille : les petits temples bien brillants, les figures coloriées, imitations plus parées que le monde réel, voilà ce qui ravit le premier âge. Pourquoi l'enfant n'aurait-il pas ses beaux-arts à lui ? Si nous demandons au sculpteur, au peintre, au poète même, de mettre à notre portée les impressions agréables que la réalité produit en nous trop rarement, de les rendre en même temps plus fréquentes et mieux prononcées, pourquoi l'enfant n'userait-il pas du même droit ? Puisque les arts vont choisir dans tout l'univers ce qui est en rapport avec notre âme, puisqu'ils compensent les défauts de leurs diverses imitations par un appel plus direct à nos

émotions intimes, ne doivent-ils pas aussi correspondre aux naïves émotions des enfants (1) ? » Ils n'y ont que trop puérilement répondu, ne serait-ce que dans les personnes de ces poupées, dont j'ai déjà dit tant de mal que les lecteurs ne me pardonneraient pas d'en dire davantage.

La faculté esthétique peut aussi recevoir, dès cet âge tendre, une sorte de culture appropriée, par le développement de l'instinct constructeur. Donnez à un enfant de vingt mois ou deux ans une pellette et un petit seau, asseyez-le, ou laissez-le à lui-même sur une allée sablée, et vous admirerez ses efforts de démolisseur et de rebâtisseur, multiples, infatigables, inimaginables. Son imagination dépasse la nôtre, en ce qu'elle ne sait pas ou ne peut se limiter. Je voyais l'autre jour, dans un des squares que je visite le plus souvent, une petite fille assise à côté de sa bonne, qui, pendant un quart d'heure, n'a pas cessé de remplir et de vider, en le retournant, son petit seau, son moule à monticules. Avant de le relever, elle le frappait de quelques coups de pelle : c'était le moyen, enseigné par la bonne, de former une éminence de sable assez régulière. L'enfant ne réussissait pas toujours à produire une œuvre sans défaut : elle se tournait alors vers sa bonne, lui tendait la pelle, le petit vase, et l'invitait à collaborer à son poétique travail. Mais la bonne, soit qu'elle fût bien stylée, soit qu'elle s'occupât plus de bavarder avec une amie assise auprès d'elle que de favoriser le développement esthétique de l'enfant, consentait rarement à ce qui lui était demandé : laisser travailler les enfants à ce qu'ils savent et qui leur plaît, me paraît excellent.

Gardons-nous, toutefois, de surfaire, tout en le favo-

1. *L'éducation progressive*, p. 27, t. II.

risant, l'instinct constructeur de l'enfant, qui est aussi imitatif qu'inventif, et aussi maladroit qu'irrésistible. Ainsi, que le fils de Tiedemann, à peine âgé de treize mois, ait pris et arrangé plusieurs feuilles découpées de chou blanc, avec *l'intention évidente* de leur faire représenter des personnes qui se visitent, j'ai déjà dit ce que j'en pense (1) : il faut voir dans cet acte une simple imitation plutôt qu'une libre manifestation de l'instinct dramatique ou créateur. J'ai plusieurs fois vérifié l'inexactitude de cette observation. Je ne citerai qu'un seul exemple :

Un jour, croyant beaucoup intéresser un de mes neveux, âgé de trois ans et quatre mois, et fort intelligent pour son âge, je lui dis, dans le jardin, que nous allions *faire* l'Adour, avec le pont et les peupliers de la rive. Du bout de ma canne, j'écartai les cailloux, et je traçai sur le sol une longue ligne creuse, large de quelques centimètres. Je détachai quelques branches d'arbustes, et je les enfonçai des deux côtés de cette petite tranchée; quelques cailloux entassés servirent de piles au pont improvisé avec le couvercle d'une boîte. Toutes ces constructions terminées, je demandai à mon neveu si c'était joli. Il me répondit : « Non, ce n'est pas bien joli. » Je ne me tins pas pour battu. J'emplis d'eau deux grands seaux, et le contenu, déversé lentement, en amont, produisit en aval un écoulement assez régulier, que je qualifiai de *fleuve Adour*. L'admiration de mon neveu se faisait toujours attendre. Je fis alors deux bateaux en papier, que je lançai sur un nouveau filet d'eau, et qui naviguèrent avec plus de rapidité que de rectitude entre les deux rives. Mon neveu qui aimait fort les bateaux, se hâta d'en saisir un et le mit lui-

1. *Les Trois premières années de l'enfant*, p. 159.

même sur le lit soudain desséché du fleuve. J'épanchai un nouveau torrent, qui, trop impétueux et trop abondant, submergea la frêle embarcation. Mon neveu s'écria : « Mais il n'y a pas des bateaux sur l'Adour ! C'est sur la Garonne ! Et ils ne vont pas ainsi sur la Garonne ! Non, ce n'est pas amusant, cela, tonton. » Je crus inutile d'insister, et je piétinai, en riant de moi-même, mon essai maladroit de construction enfantine. J'avais déjà lu dans maint livre, mais cette fois j'avais appris expérimentalement, que la libre initiative des enfants est toujours supérieure aux imitations que nous prétendons en faire. En outre, cette expérience, et d'autres pareilles, m'ont appris que leur force créatrice ou poétique est beaucoup plus faible qu'on ne l'a dit.

II

Le bruit rhythmé, ou la musique, est agréable à l'enfant : donc elle lui est utile. Ne serait-elle qu'une diversion agréable aux exercices fatigants, aux émotions pénibles, ou à la simple satiété des émotions agréables, elle aurait toujours l'avantage de reposer l'esprit. Mais le rôle des émotions artistiques est plus considérable, quoi qu'on en ait dit. Non-seulement elles sont une source de jouissances, ce qui devrait les faire rechercher en elles-mêmes, et comme un but final ; mais elles sont encore un moyen plus ou moins efficace de culture affective, et leur influence morale, leur influence sociale, sont si évidentes, qu'on voit la musique, triste ou joyeuse, banale ou sublime, accompagner tous les actes un peu importants de la vie individuelle ou collective.

« De tous les arts, le plus accessible, le plus répandu et le plus puissant est la musique. De tous les plaisirs de l'homme, la musique est peut-être le plus innocent et celui qui coûte le moins cher. De tout temps, les hommes en ont été avides, à tel point que nous nous demandons comment on a jamais pu vivre sans elle. Aux époques primitives elle était unie à la poésie, et l'élément poétique avait une valeur égale à celle de son accompagnement musical, sinon même plus grande. Comme les moralistes ont toujours blâmé la recherche du plaisir pour lui-même, et ne l'ont permis que comme auxiliaire de la morale et des devoirs sociaux, les législateurs se sont occupés uniquement de déterminer le genre de musique le plus propre à développer les vertus morales et les

qualités les plus élevées de l'esprit. Telle est l'idée que l'on retrouve dans les théories d'organisation sociale de Platon et d'Aristote. En effet, il est incontestable que les différents genres de musique exercent sur l'esprit une action bien différente : les deux genres extrêmes, la musique militaire et la musique religieuse, sont bien connus de tout le monde, et l'imagination peut nous fournir sans peine une foule de nuances intermédiaires (1). » L'influence morale et sociale de la musique est, en effet, bien démontrée par le profond abîme que nous voyons creusé entre les Français qui ont appris à chanter : *Sauvez Rome et la France* » et ceux qui ont réappris la *Marseillaise* et le *Chant du départ.*

L'instinct musical est évidemment inné, et par conséquent il ne fait défaut à personne. Il y a des individus et des races mieux doués que d'autres sous ce rapport; mais il est de croyance à peu près générale que, toutes différences à part, tout homme est « né musicien », ou le deviendra, s'il entend de la musique, à l'âge où rien ne se perd des impressions reçues. Je l'ai déjà dit, le rhythme, cette forme élémentaire de la musique, peut se produire avec des bruits, et cette musique suffit à plusieurs animaux, à peu de chose près au sauvage, et au jeune civilisé. Mais on peut, dès les cinq ou six premiers mois, constater aussi chez beaucoup d'enfants la tendance à répéter le son qu'ils entendent. Est-il besoin de rappeler les expériences déjà si anciennes, et si souvent répétées, depuis Barrington, qui ont mis hors de doute ce fait, que le ramage des oiseaux offre la répétition plus ou moins exacte des sons qu'il a écoutés dans son jeune âge?

1. A. Bain. *La science de l'éducation*, p. 71 et 72.

On cite, il est vrai, bien des exemples d'infirmité absolue de l'oreille et de la voix. M. Grant-Allen a publié, il y a quelque temps, une observation concernant un jeune homme très instruit, mais si mal doué quant à la perception des sons, qu'il n'en distinguait un d'un autre que lorsqu'ils étaient séparés par l'intervalle d'au moins une gamme, quand l'un était l'octave de l'autre. Cependant son ouïe était très fine. Le rhythme était la seule chose qu'il saisît dans les airs, et si, en conservant le même rhythme, on changeait arbitrairement les airs, il croyait entendre le même air.

Je connais aussi beaucoup de personnes qui éprouvent une grande difficulté à produire le son juste, à la hauteur désirée, et qui se sont figuré qu'elles n'ont pas d'oreille, parce qu'on le leur a trop dit. Mais, tous renseignements pris, j'ai pu me convaincre que l'éducation de leur organe avait été complétement négligée, ou même faussée dès l'enfance. On apprend à chanter juste, on apprend à chanter faux. Dans une famille de ma connaissance, les quatre enfants ont tous la voix juste, comme leur mère, qui les a nourris, et quoique leur père ait la voix fausse. Dans une autre famille, composée de cinq enfants, et dont la mère seule a la voix fausse, les trois enfants qu'elle a nourris ont la voix fausse, et les deux autres l'ont juste. Il faut donc compter, plus qu'on n'a l'habitude de le faire, sur les premières impressions auditives et sur les premiers exercices vocaux, pour développer chez tout enfant l'instinct musical, dans ce qu'il a d'élémentaire et d'universellement *humain*.

« C'est une erreur grave, dit un savant plein de compétence en cette matière, d'accepter comme irrémédiable le fait que *certaines personnes n'ont pas d'oreille*. Ce n'est jamais l'oreille, c'est l'exercice qui manque. Chez les

enfants, cet exercice n'est jamais long. Chez les adultes, les organes sont moins souples, mais néanmoins on arrive au but. C'est ainsi qu'il est plus difficile d'apprendre à lire à l'âge adulte que dans les premières années de l'enfance; mais, de même qu'on réussit à apprendre à lire à tout âge, on peut réussir également à apprendre à chanter; dans ce cas, on peut se dire que, quand on est arrivé à bien prendre l'unisson, on a fait la moitié du chemin. Ceux qui prétendent n'avoir pas d'oreille sont simplement ceux qui n'ont pas fait cette première moitié du chemin, ceux qui n'ont pas eu cette première éducation, presque toujours instinctive, et pour laquelle il n'y a pas d'enseignement technique. Quand vous commencez à faire chanter des enfants, vous en entendez toujours dans la masse, qui timidement suivent les autres, mais en chantant d'autres sons, essayant de monter et de descendre, arrivant souvent à chanter à peu près l'air, mais une quarte ou une quinte plus bas. Laissez-les faire, cela ne durera pas, et, au bout de quelque temps, avec de la bonne volonté et de l'attention, alors surtout qu'on prend les enfants en particulier et qu'on les encourage, au lieu de s'en moquer, ils se corrigent peu à peu, et on est tout surpris, un beau jour, de voir que leur voix ne jure plus avec celle de leurs camarades. Ils ont fini par acquérir la faculté de chanter à l'unisson, c'est-à-dire, de reproduire exactement les sons qu'ils entendent (1). » Ce sont là d'excellentes observations, qu'on peut appliquer à l'éducation musicale du petit enfant. Formons au moins l'oreille du nourrisson, s'il est vrai que la voix ne s'acquiert pas.

C'est là encore une opinion bien accréditée, bien que fondée plutôt sur des faits exceptionnels que sur des obser-

1. A. Dupaigne. *Conférences pédagogiques*, p. 295 et suiv.

vations générales. Les cas cités sont le plus souvent ceux d'adultes ou d'enfants déjà grands. Je me suis souvent laissé prendre à des observations de ce genre. J'ai vu que la voix reste fausse chez des personnes qui paraissent avoir de l'oreille.

J'ai, entre autres, entendu une voix de ténor admirable, qui chantait faux ; c'était un élève du Conservatoire, qui certainement n'avait pas d'oreille. Ici l'oreille fausse faisait la voix fausse. La première éducation peut beaucoup pour rendre l'oreille juste, et par conséquent, pour donner l'essentiel en musique ; le reste est aussi souvent affaire d'exercice. Il y a, dans la voix parlée, un timbre juste ou faux, une harmonie des sons avec les pensées et les sentiments, une musique de l'âme, qui est l'un des grands secrets de l'éloquence ; or, les maîtres de l'art oratoire ont cru que l'exercice et l'éducation pourraient à cet égard rectifier les vices de nature. Quintilien, qui en était bien convaincu, s'est pourtant contenté d'exiger d'une nourrice qu'elle ait les mœurs et le langage purs, sans demander qu'elle ait aussi la voix juste. C'est là une qualité que je réclamerais, et qui n'est pas toujours difficile à trouver. Tout au moins je défendrais à une nourrice notoirement infirme sous ce rapport de chanter auprès d'un berceau. Je conseillerais aussi aux parents aimant la musique, tout en ayant le sens musical incomplet, en un mot, la voix, et peut-être l'oreille fausse, de jouer plutôt que de chanter pour calmer les chagrins de leurs petits enfants. On peut, avec une oreille fausse, jouer passablement du piano, juste assez pour ne pas nuire à l'éducation musicale du premier âge, puisque c'est l'œil surtout qui dirige alors la main.

Certains éducateurs sont d'avis qu'on pourrait amener progressivement les organisations les moins bien douées à percevoir les sons justes et à saisir le timbre musical, en

les excitant à écouter des sons à intervalles tantôt plus, tantôt moins rapprochés, et cela avec des instruments destinés à exercer le sens de l'ouïe au point de vue instructif comme au point de vue esthétique. Je crois à la puissance de cette éducation commencée dès le berceau. Mais quel instrument a remplacé jusqu'ici cet instrument donné par la nature, la voix humaine ? La voix douce et caressante d'une mère, d'une nourrice, d'un frère, d'une sœur, d'un jeune camarade, si elles sont justes, vaudront toujours mieux, à titre d'excitation et d'exemple, que les instruments les plus délicats que nous puissions espérer dans notre siècle d'inventions phonomimiques. Ces sortes d'instruments, il est vrai, remplaceraient avec avantage les nourrices et les mères radicalement dénuées d'oreille et de voix.

Je passe à une question aussi importante que celle de l'oreille à former, celle du cœur à former par l'oreille. Ce qu'on chante à l'enfant n'est pas indifférent à son éducation morale. On aurait tort de lui chanter les premiers airs venus, sous prétexte que son oreille paraît toujours satisfaite à peu de frais. Le sens musical de l'enfant réclame une accommodation particulière de notre goût au sien. Des airs simples, doux, aimables, voilà ce qu'il lui faut ; et surtout des airs qui ne dépassent pas la moyenne de la portée de la voix dans les cinq premières années. Ces qualités charmantes se trouvent dans un petit nombre de naïves, mais pas toujours assez naïves chansons, qui ont égayé et endormi nos ancêtres enfants. On pourra trouver mieux encore. Mais une vérité trop souvent oubliée, c'est que trop chanter, comme trop parler nuit, et que ni l'un ni l'autre n'est favorable à la santé, à la gaîté, au développement intellectuel et moral de l'enfant. Il doit garder, aussi souvent que possible, le cerveau frais et dispos pour les

impressions extérieures, jouir d'un calme et d'une sérénité bienfaisante, et tout ce qui l'excite le fatigue, même la musique joyeuse. N'oublions jamais que l'enfant n'est pas un oiseau.

Il faut dire aussi que les paroles dont les airs qu'on chante à l'enfant sont le thème, répondent mal aux exigences de l'éducation première. Elles sont, en général, d'une ineptie plus que puérile, dépourvues de sens, ou d'un sens inintelligible pour l'enfant. Les airs qu'on lui apprend et dont il comprendra bientôt les paroles, devraient signifier quelque chose de gracieusement enfantin. L'éducation des mères est toute à refaire sur ce point. Je ne connais pas, du reste, un seul recueil de chansons enfantines, au vrai sens du mot. A peine en pourrait-on extraire une douzaine, entre mille, du fatras de fadaises, qu'on a décorées du titre alléchant de *Chants d'asile*. Les chansons qui, depuis des siècles, dans nos divers patois, ont charmé les jeunes années de nos pères, peuvent, il est vrai, fournir çà et là des rhythmes, des intentions, des phrases, à qui voudra essayer de composer le joli petit répertoire *d'enfantines* musicales que je rêve pour nos babys.

Encore ces berceuses, ces rondes, ces risettes, ces ballades, quoique souvent très pauvres de sens et de versification, offrent-elles certaines qualités musicales en rapport avec l'imagination enfantine : le rire sonore, le tour dansant, l'heureuse étourderie, le tapage insouciant. Si l'on n'enseignait aux enfants que ces balivernes musicales, il n'y aurait que demi-mal. Mais combien de mères, sous l'influence d'une sentimentalité apprise, rebattent les oreilles de leurs nourrissons de langoureuses romances, qui ne sont pas même convenables pour elles ! Il court par le monde quantité de ces billevesées, prétendues poétiques,

mais aussi peu faites pour l'intelligence d'un enfant que les stances pédantesques au *cher enfantelet.*

Une jeune mère m'a conté qu'elle chantait quelquefois à ses deux enfants deux romances bien connues, dont l'une a pour refrain : *L'oiseau bleu s'est endormi*, et l'autre : *Petit oiseau, qui donc es-tu ?* Sa voix a, du reste, une légère teinte de tristesse romanesque. Chaque fois qu'elle arrivait aux refrains, l'aîné, âgé de quatre ans, prenait une mine désolée, et poussait de petits sanglots, avec des larmes dans les yeux. Le plus jeune, âgé de deux ans, imita bientôt son frère. Et la mère de faire cette réflexion : « Mes enfants sont très sensibles ». « Trop, lui dis-je, et par votre faute. Vous développez en eux une sensiblerie maladive, funeste à tous les points de vue. » Elle me pria de lui dire ce qu'elle pourrait utilement leur chanter. Je lui déclarai, en toute conscience, qu'à ces énervantes drôleries je préférais encore ces deux ridicules, mais saines joyeusetés : *J'ai du bon tabac dans ma tabatière*, et *La soupe aux choux se fait dans la marmite.* « Et sans doute aussi *Au clair de la lune ?* » répliqua-t-elle un peu désappointée. Je répondis que cet air même ne serait pas assez gai dans sa voix.

III

INSTINCT POÉTIQUE.

La poésie des premiers hommes était une musique accompagnée de paroles, la musique dominant les paroles : telle doit être, selon moi, la musique du jeune enfant. La poésie, déduction faite du rhythme, et de l'assonnance, exige une expérience de la vie, sinon une culture intellectuelle suffisante, pour être sentie et comprise : car ce qui constitue son idéal, et fait surtout sa force, c'est qu'elle vit d'allusions à la réalité. L'harmonie même des mots, thème inférieur de l'harmonie des sons, n'agit que faiblement sur l'oreille de l'enfant et de la masse ignorante. Que sont les poésies des sauvages ou demi sauvages actuels ? Que furent celles des premiers civilisés dont nous connaissons les noms ? Des chants de guerre ou d'amour. Des chants, quelques chants bien simples, mais dignes de rester gravés dans la mémoire de l'enfant, c'est, je crois, tout ce qu'on peut faire pour lui, sans dépasser la portée de sa libre et naïve imagination.

C'est ce que ne comprennent pas, en général, les auteurs de bluettes ou de fables enfantines. J'ai lu plus d'un de ces recueils avec toute l'attention qu'excitait en moi le désir de saluer enfin le *rara avis*, le poète du berceau. Mais cet heureux phénix, je ne l'ai pas trouvé. J'ai bien rencontré dans Frœbel et ses imitateurs quelques stances bonnes à être chantées et mimées par la mère à son nour-

risson. Cela peut être moral, animé, enjoué, ingénieux, naïf, vrai, mais encore plus propre à intéresser les parents que les enfants. Les vers doivent être bien peu vers, la poésie doit être bien voisine de la prose, pour que son vol grâcieux effleure la tête du baby.

Peut-être passé le premier âge, nos enfants profiteraient-ils, comme les enfants à Rome, de l'éducation par les vers. C'était l'opinion de l'illustre philologue F. A. Wolff. « Les vers, a-t-il écrit, servent plus que tout le reste à l'éducation... Jusqu'à sept, huit ans, les vers devraient être l'essentiel. » Michel Bréal, dans son judicieux travail sur l'instruction publique, a exprimé la même opinion : « C'est par la poésie surtout, dit-il, que l'enfant se rend maître de la langue. »

M. Marelle, l'auteur du charmant *Petit-Monde*, a fait sienne l'opinion de ces maîtres, joignant consciencieusement la théorie à l'exemple. « J'ai tâché, dit-il dans la préface de ce joli recueil enfantin, d'éviter nos péchés à nous autres rimeurs français grands ou petits, la phrase et l'abstraction ; et je crois, je l'avoue, avoir fait des vers que les enfants comprendront aussi bien que de la prose et qu'ils pourront apprendre et répéter avec plaisir, en attendant mieux. J'ai fait assez valoir l'influence salutaire d'une poésie vraiment naïve et vraiment appropriée à la première éducation, où les plus petits eux-mêmes se reconnaissent, où ils trouvent un petit monde sympathique et tout à leur portée ; je ne dirai plus qu'un mot sur l'utilité particulière des vers pour les premières leçons. S'ils sont bons, c'est-à-dire d'un tour peu compliqué, d'un style concret et imagé, ils s'impriment facilement dans la mémoire ; tout en façonnant l'oreille à la cadence, ils habituent l'esprit à une forme nette et bien arrêtée ; enfin ils enseignent à parler, ou du moins à goûter, un langage

pittoresque et caractéristique, plus original et plus idiomatique que la prose ordinaire. Tous les philosophes linguistes sont d'accord là-dessus. »

Malgré ces belles et bonnes raisons, je n'en persiste pas moins à douter de l'efficacité des vers pour la première éducation. Est-ce que la langue maternelle, celle que parle l'enfant, n'est pas suffisamment imagée, pittoresque, idiomatique? La prose n'a-t-elle pas, même dans la bouche des enfants, et surtout dans la bouche des mères, des délicatesses et des finesses à désespérer les plus savants chercheurs de naïf, de gracieux et de pittoresque? D'autre part convient-il de donner une forme arrêtée à ces émotions, à ces pensées, à ces images, qui n'ont pour l'enfant qu'un moment, qui ne sont justes et vraies pour lui que pendant une très courte phase de son évolution sociale, et dont il faut que d'autres prennent bientôt la place? J'ai peur que les vers compris du petit enfant ne soient trop plats pour être conservés par sa mémoire; et ceux qu'il ne comprend pas lui font perdre ridiculement un temps qu'il pourrait mieux employer.

La suppression des vers pour l'éducation initiale entraîne logiquement celle des fables et des contes de fées. Je sais bien qu'on a composé, que l'on compose encore ce que l'on appelle modestement des fables de famille. De ces petites fictions dramatiques, le vol peu élevé, le tour facile, la malice innocente, la morale palpable, se recommandent à l'indulgence du philosophe. Mais ce sont encore des vers, et seraient-ils de la prose, il y a quelque chose de mieux à faire que d'intéresser l'enfant à ces fictions dont il n'est pas toujours dupe, c'est de l'intéresser à la réalité même, même par le moyen de ces récits qu'il aime tant, mais des récits relatifs à sa propre vie, des histoires vraies. L'imagination et le sens moral ne pourraient qu'y gagner.

Je suis donc contre Fénelon et Mme Necker de Saussure, de l'avis de Rousseau, qui bannit de l'éducation enfantine, toute fiction, fût-elle jolie, fût-elle morale, les contes de Perrault comme les fables de La Fontaine. Il faut régler, en le satisfaisant, cet appétit du merveilleux, qui, si l'on n'y prend garde, devient insatiable chez l'enfant et lui fait perdre de vue la réalité. Pourquoi réjouir et surtout attrister cette crédule innocence avec de pures chimères? Pourquoi lui enseigner des choses qu'il lui faudra plus tard désapprendre ? La science n'est-elle pas poésie, et ne peut-elle pas s'approprier à l'intelligence du petit enfant?

On avait longtemps charmé par ces jolis mensonges l'imagination d'un enfant très vif et très intelligent. Sa mère, le voyant toujours redemander les histoires qui le faisaient fondre en larmes eut un jour pitié de sa naïveté, et, pour le consoler, lui dit sérieusement que ces histoires n'étaient pas vraies, que tout cela n'était point arrivé. — « Pourquoi donc me disais-tu que c'était vrai! » répartit l'enfant très désappointé. A partir de ce moment, il ne voulut plus de ces histoires-là; mais il en demandait d'autres, « comme celles que raconte papa, qui sont bien vraies. » Un grain de scepticisme germa prématurément dans cette petite tête. Quand il eut cinq ans, sa mère, ayant pris conseil de personnes sensées, se décida à commencer son instruction littéraire (car il y a, d'après ces personnes, il y a un âge pour commencer l'instruction !) par des récits tirés de l'histoire hébraïque. Elle eut beau assurer à l'enfant que c'était la vérité même : il ne s'y intéressait aucunement.

La naissance d'Ève, tirée d'une côte, provoqua, dès la première audition, un franc éclat de rire : « Oh! oh! oh! oh! Mais ce n'est pas possible, çà! c'est des bêtises! » Le

mot est textuel, et ce n'est pas ma faute. Mais ce mot, d'une crédulité si naturelle, n'est-il pas, dans la bouche d'un petit enfant, l'arrêt sans appel d'un système d'éducation fondé sur les contes? Ceux qui veulent que leurs enfants croient à la Bible et au catéchisme ne doivent pas commencer par les avertir que les aventures du Petit-Poucet et du Chaperon-Rouge ne sont pas articles de foi.

Herbert Spencer a dit de l'enfant, ou du sauvage : « Il croit tout ce qu'on lui raconte, quelque absurde que ce soit; toute explication, si inepte qu'elle soit, il l'accepte comme satisfaisante. Faute de connaissance généralisée, rien ne paraît impossible; la critique et le scepticisme font défaut (1). » Je suis porté à croire que cet aphorisme n'est vrai que relativement. Je pourrais du moins citer encore grand nombre d'exemples qui le contredisent. Je me borne à ces deux. Une petite fille âgée de trois ans, à qui l'on racontait, suivant le conseil de Fénelon, des historiettes bibliques, fit cette réflexion : « Écoute, papa, puisque le bon Dieu voulait qu'Adam et Ève fussent heureux, s'ils ne désobéissaient pas, pourquoi avait-il mis des pommes dans le Paradis? Dis, papa, pourquoi ne les avait-il pas faits heureux pour toujours? » Un autre enfant, âgé de trois ans et demi, disait, à propos du sacrifice d'Abraham : « Mais pourquoi il était si méchant le bon Dieu, dis? Et pourquoi il voulait qu'on tue Isaac (2)? »

Avait-on dit à ces enfants que tous les contes ne sont pas vrais, ou bien leur petit jugement se refusait-il à la foi pure et simple, à la foi combattue par l'évidence et le sens commun, au *credo quia absurdum*? Leur incrédulité venait peut-être de cette double source

1. *Principes de sociologie.*
2. Voir des exemples du même genre au paragraphe intitulé : *Le sens naturaliste.*

IV

TENDANCE DRAMATIQUE.

« L'existence entière de ces petits enfants est dramatique; leur vie est un rêve riant, prolongé, entretenu à dessein. Sans cesse inventeurs de scènes, décorateurs, acteurs, leurs jours s'écoulent dans la fiction, et, à la puérilité près, ce sont des poètes... Quelques traits me serviront à prouver la force de l'imagination à cet âge.

« Un enfant de deux ans et demi, de ma connaissance, passe une partie de ses journées à jouer le rôle de cocher. Ses chevaux sont deux chaises, dont il fait un attelage au moyen de rubans. Lui-même, assis derrière sur une troisième, les rênes dans une main, un petit fouet dans l'autre, mène ses paisibles coursiers. Un léger balancement de son corps montre qu'il les croit en marche. Peu à peu, ce mouvement se ralentit, il tombe dans un repos voisin du sommeil, et pourtant l'illusion dure encore. Mais si quelqu'un vient à se placer devant les chaises, l'immobilité, l'obstacle, en le désabusant, détruit son plaisir. Alors il tempête, il se désole : *on empêche ses chevaux d'avancer.*

« Le même enfant s'occupe assez régulièrement à nourrir, avec des grains imaginaires, des oiseaux de basse-cour, imaginaires aussi. Il demande qu'on laisse ouverte la porte de la chambre où il les tient; et si par hasard on la ferme, il se prend aussitôt à pleurer : *on empêche de sortir ses pauvres canards et ses pauvres poules.*

«..... Parvenue à un certain point de vivacité, l'illusion

chez l'enfant cesse d'être volontaire ; il ne peut plus conjurer le prestige, et dès lors un sentiment de crainte s'empare de lui. Commençant à douter que ce soit badinage, il se croit sur le bord d'un monde inconnu plein d'effrayantes réalités. Faites danser une poupée un peu grande devant un enfant de deux ans, il sera dans la joie tant que le mouvement que vous imprimez sera doux ; mais si les sauts de la figure sont élevés, si les bras s'agitent avec violence, peut-être rira-t-il plus fort ; mais il se serrera contre sa mère, sa rougeur ou sa pâleur inusitée trahira son état intérieur.

« Ceux qui ont du talent pour les grimaces... s'amusent du grand effet qu'ils produisent sur les enfants; mais on peut observer que le plaisir de ceux-ci n'est pur que lorsqu'ils reconnaissent à tout moment la physionomie naturelle du farceur dans les intervalles de ses mines ; s'il les continue sans interruption, et surtout s'il vient à fixer une certaine grimace sur son visage, l'enfant a peur. L'idée d'une métamorphose, celle du mélange effrayant de deux êtres en un, s'empare de lui ; il ne sait pas lui-même ce qu'il craint, mais il tremble.

« Une des choses qu'on oublie le plus, c'est l'effet d'une entière ignorance. On appelle naturel ce qu'on a déjà vu, et l'on ne sent pas que pour l'enfant qui n'a rien vu, tout est également naturel. Le possible est sans bornes pour lui. L'obscurité peut recéler des monstres et des précipices ; les figures représentées par les arts peuvent s'animer, se jeter sur lui et le dévorer; des fantômes peuvent sortir de terre, et la cheminée est une caverne où des êtres fantastiques peuvent habiter. Aussitôt qu'une idée s'offre aux enfants, leur imagination leur donne une forme vivante, réelle ; un sentiment vague de crainte évoque des spectres dans leur esprit. »

A ces exemples si bien décrits et à ces réflexions si justes, je n'aurais presque rien à redire, et je conclus avec Mme Necker de Saussure, qu' « une telle vivacité dans la faculté de représentation, jointe à la grande mobilité, à la faiblesse des nerfs chez ces pauvres créatures, rend vraiment bien criminel d'abuser de leur crédulité. On peut les rendre fous, imbécilles, sujets à des terreurs qui feront le malheur de leur vie entière. » Du reste, les chimères qu'ils se forgent ne sont pas la plupart du temps leur création; elles leur sont suggérées, et c'est une raison de plus de se surveiller à l'égard des récits qu'on leur fait, ou des scènes dramatiques qu'on les excite à faire, ou qu'on leur tolère.

L'imagination de l'enfant se complaît, je le sais, à se figurer des choses qu'il ne voit pas, à inventer des rôles pour ses camarades, ses jouets, ses petits mannequins; mais est-il bien nécessaire à son imagination pour le rendre heureux, à son intelligence pour se développer, à sa moralité pour se former, de s'arrêter souvent à ces illusions volontaires qui mettent l'erreur à la place de la réalité? Je ne le crois pas. Des danses, des ébats sur la pelouse, des sauts, des courses, des allées et des venues, des chants, des cris et des rires éclatants, voilà qui vaut mieux que toutes ces constructions féeriques dont on fait tant d'honneur au petit enfant, et qui exercent plus son imagination que ses muscles, qui découlent même bien plus de l'imitation que de l'invention.

Mais je m'introduis encore en profane sur un terrain qui appartient aux philologues, et qu'ils me disputeront avec autorité. Il faut voir d'après eux, dans le petit enfant un petit mythologue, dont l'instinct dramatique et le langage métaphorique, personnifiant les choses inanimées, humanisant la nature, sont de ces caractères hérités des

temps primitifs, qu'il faut respecter, et même encourager. Le jeune Tiedemann (27 mois), ayant pris un nuage clair pour l'arc-en-ciel, on répondit que ce n'était pas l'arc-en-ciel, et il répliqua : « L'arc-en-ciel *dort* maintenant. » On lui tenait une montre près de l'oreille, et, dès qu'il eut entendu le tic-tac, il s'écria que le Fripon (un petit chien) y était renfermé. Ce ne sont là que des imitations d'exemples donnés à l'enfant, ou ce qui lui appartient ici en propre est surtout fondé sur des jugements, des analogies et des observations superficielles. Les favoriser chez l'enfant, en rire, l'en louer, l'imiter en cela, c'est peut-être ouvrir les ailes à son imagination, mais c'est étouffer en lui les germes de l'observation vraie.

M. Taine, dans sa note sur le développement du langage chez les petits enfants, a beaucoup trop facilement identifié l'évolution individuelle de l'enfant et l'évolution spécifique de l'humanité, de l'humanité considérée arbitrairement dans les types les plus connus de notre civilisation. Pourquoi dans ceux-là plutôt que dans les autres ? M. Egger, dans un mémoire du même genre, mais plus remarquable par l'abondance et le piquant des observations, a cédé à la même tentation. Après avoir cité quelques faits qui montrent dans le petit enfant « le drame dans son germe élémentaire », il dit : « L'enfance renouvelle chaque jour sous nos yeux des tâtonnements et des essais que l'histoire retrouve dans la vie des anciennes sociétés et dont la trace subsiste encore dans la vie des sociétés modernes. » Je croirais plutôt que le savant transporte à la vie du jeune enfant les faits appris par lui dans l'histoire des anciennes sociétés. Et plus loin, l'éminent philologue émet une assertion à laquelle je ne saurais aucunement souscrire : « Dans l'écolier de sept ou huit ans, dit-il, nous avons sous les yeux un Indien de l'âge védique, un Grec du temps

d'Homère, un Hébreu du temps de Moïse. » M. Egger prend à son gré les types ancestraux du jeune Français : n'aurait-on pas le droit de les choisir avec moins de raffinement, et par exemple, de retrouver dans l'imagination dramatique de nos enfants quelques traits hérités des Celtes, des Romains de l'empire, des Grecs de la Narbonnaise, des Francs, des Goths, des Huns, des Vandales, des Lombards, des Maures, qui ont tour à tour séjourné dans les contrées que nous habitons? Expliquer les individus par l'histoire est bien difficile, étant donnée la prédominance de la race sur l'influence des milieux : or, un peuple est composé d'individus, et c'est à des individus que l'éducation doit s'adresser pour être féconde. Si donc l'on croyait devoir laisser agir à sa guise dans le jeune enfant sa tendance dramatique, d'où qu'elle lui vienne, on ne devrait pas s'étonner de la voir souvent produire des manifestations étrangères, contraires à toutes nos idées sur le sens commun, le sens moral, et toutes les qualités sociales que nous tenons en si grand honneur.

L'éducation ne doit donc demander à la philologie et à l'ethnographie comparées que des renseignements toujours à contrôler avant de les faire servir à la pratique. Étudions en elles-mêmes les tendances enfantines, et, que l'expérience directe nous apprenne quels avantages ou quels inconvénients résultent de telle ou telle manière de cultiver ces tendances. Or, il est facile de s'assurer que cette pente à tout dramatiser développera facilement dans l'enfant, soit l'imitation servile d'actes qu'il ne comprend pas encore, soit l'inquisition souvent très indiscrète du caractère et de la conduite des grandes personnes, soit une sensiblerie malsaine, soit une ridicule et dangereuse affectation. Danger plus grave encore, l'enfant, qui se trouvera bientôt limité dans la sphère des drames sérieux, se tournera

infailliblement vers les succès faciles du genre malin, ou plutôt malicieux.

On sait avec quelle précocité les jeux des enfants se transforment en actes plaisants, en paroles bouffonnes et en scènes de moquerie. A trois ou quatre mois, ils s'agitent des quatre membres et poussent des cris d'admiration quand leur mère ou leur sœur se cache tout d'un coup derrière un mouchoir ou un tablier. Ils répètent devant les personnes en visite les jeux qui ont amusé leurs parents. Chez presque tous se montre, à un degré variable, la tendance à faire des singeries, des drôleries, à dire des inepties, à prononcer des syllabes baroques, pour amuser le monde, et surtout pour se concilier l'admiration des étrangers qui les intimident. J'en connais deux, dont l'aîné a déjà plus de trois ans, que cette manie rend parfois insupportables ; la présence d'un visiteur les excite au point qu'on est obligé de les expulser du salon. L'aîné, en particulier, ne fait pas un geste sans regarder la personne étrangère ; il semble croire qu'elle n'a des yeux et des oreilles que pour lui, qu'elle n'est là que pour rire de ses petites farces.

Il faut s'attacher à laisser aux jeux plaisants leur caractère primitif d'innocente espiéglerie. La moquerie, défaut odieux, touche de bien près à la plaisanterie, qualité charmante. Je crois qu'en général ce défaut, même en ce qu'il a d'héréditaire, ne se montre pas dans les enfants âgés de moins de trois ans, si les exemples et les encouragements ne l'ont pas développé. Le sentiment du ridicule paraît du moins bien faible à cet âge. Il ne faudrait pas croire que les enfants, pour être enclins de bonne heure à saisir et imiter les défauts physiques des personnes, les apprécient et les imitent comme des défauts. Ils sont souvent étonnés des aspects et des conformations bizarres ; ils en demandent le pourquoi.

Un enfant de quatre ans, ayant vu passer dans la rue un monsieur très voûté, et un autre jour un vieillard très petit, il les observait très attentivement, et demandait ensuite comment cela avait pu se faire. Son frère, âgé de deux ans et demi, faisait des remarques du même genre : « Pourquoi il marche comme ça, ce monsieur, maman ? » Mais nulle perception du grotesque comme grotesque, ni chez l'un, ni chez l'autre.

Un enfant de trois ans, ayant passé trois semaines chez des parents, revint avec des habitudes de moqueur. Il avait vu quelquefois dans ses promenades un petit vieux bossu, et il s'était mis à l'imiter, marchand courbé en deux, à petits pas pressés, devant des bonnes qui le laissaient faire et qui riaient même de ce jeu, pour elles sans importance. La famille, à son tour, n'y vit que matière à s'égayer. A partir de ce temps, un des grands plaisirs de l'enfant, plaisir pour lui très fatiguant, fut de *faire le petit vieux*. Nombre de parents sont d'autant plus portés à favoriser cette vilaine caricature des défauts choquants, qu'ils y voient ordinairement la marque d'un naturel vif et d'un esprit observateur. C'est là, dans tous les cas, l'un des pires emplois de l'esprit. La raillerie caustique, chez l'homme fait, quand il n'est pas dans le cas de légitime défense, la moquerie chez l'enfant, qui n'a aucune excuse pour la pratiquer, ne sont rien moins qu'aimables. « Ces manières moqueuses et comédiennes, a dit Fénelon, ont quelque chose de bas et de contraire aux sentiments honnêtes. » Ainsi, beaucoup de gaîté dans les jeux, assez de plaisanterie, point de moquerie, voilà la règle applicable aux essais de dramatisation enfantine.

Cette tendance à tout imiter, à tout dramatiser, pour s'éjouir avec les autres, peut sans inconvénient être dérivée à des imitations tout à la fois inoffensives et instructives.

Avant l'âge de quinze mois, la plupart des enfants contrefont très drôlement la voix, le chant, les cris d'un certain nombre d'animaux. C'est là un emploi très anodin de la faculté comique, qui à l'avantage de développer les organes vocaux, et de porter les enfants à étudier les cris et en même temps à observer les formes et les allures des animaux leurs modèles. Il sera, d'ailleurs, très facile de modérer chez eux cette agréable tendance, pour peu qu'elle dégénère plus tard en manie grossière et malséante.

CHAPITRE IV

RAPPORTS DE LA SENSIBILITÉ

ET DE L'ACTIVITÉ

PLAISIRS ET PEINES DE L'ACTION. — INDÉPENDANCE ET DOCILITÉ. — INSTINCT DE LA PROPRIÉTÉ.

I

Le plaisir et la douleur se trouvent à l'origine ou à la fin de presque tous nos actes, plus ou moins consciemment, plus ou moins nettement sentis ou exprimés. C'est dire que l'éducation morale doit s'occuper de régler, de soumettre à des habitudes utiles, autant que faire se peut, ceux qui tombent véritablement sous ses prises. Est-il beaucoup de manifestations de ce genre, au début de la vie? Les faits vont nous répondre.

Dès les premiers jours, on constate chez l'enfant une sorte d'activité motrice générale indéfinie, due à des excitations internes ou externes elles-mêmes la plupart du temps indéfinies : il faut voir là premièrement une tendance spontanée des centres nerveux à dépenser leur

énergie surabondante en force musculaire. Il faut voir aussi dans quelques-uns de ces actes l'expression d'associations préétablies entre certains mouvements et certaines sensations agréables ou désagréables. Par exemple, les mouvements vagues et incohérents des bras, des jambes et des muscles faciaux, que le nouveau-né produit comme pour échapper à la pression du maillot, ou pour lutter, par la distraction que procure le mouvement, contre certaines douleurs internes de l'organisme ; les mouvements sans intention ni précision qu'il exécute avec ses bras, quand on les lui laisse libres, et qui le font se frapper ou s'écorcher ; ces mouvements appartiennent à la première classe des actes réflexes indistincts. Dès les premiers jours aussi, la bouche saisit avec avidité et suce le doigt ou le bâton qu'on lui présente ; les doigts se resserrent machinalement sur l'objet dont on effleure l'intérieur de la main, « comme les feuilles et les fleurs de quelques plantes sensitives chaque fois qu'elles sont touchées intérieurement par un corps étranger (1) ; » les yeux s'agitent avec effort, comme pour se fermer aux impressions blessantes d'une lumière trop vive ; quand on touche doucement la plante des pieds, ou qu'on les chatouille avec une barbe de plume, il se produit des mouvements instinctifs pour retirer les pieds : tous ces mouvements d'abord inconscients, mais d'une utilité définie, se rapportent à la classe des mouvements généraux distincts.

La morale, non plus que l'hygiène, n'a à s'occuper que de noter, à titre de vagues informations, mais sans prétendre aucunement les diriger, les mouvements sans but apparent qui convertissent la force nerveuse en contractions musculaires. Pour ce qui est des actes spéciaux ou mon-

1. Mémoire de Tiedemann.

trant une tendance à la spécialité, il convient de les surveiller plutôt que de les contrarier. Les Anglais ont supprimé l'emmaillottement, et sous un climat plus rigoureux que le nôtre, se trouvent bien de cette pratique, qui donne à l'enfant la liberté de tous ses membres. On peut à la rigueur, sur l'avis de nos hygiénistes, concilier un léger emmaillottement avec les exigences de l'activité enfantine, et laisser les jambes à l'aise en même temps que les bras libres. Cela permet une certaine action des muscles et l'application des mains pour s'aider à exprimer le lait du sein. D'ailleurs, grâce peut-être à l'expérience douloureuse, et à l'accroissement des forces dirigées sous le contrôle de la conscience, l'enfant commence dès le second mois à ne se frapper et à ne s'égratigner plus aussi souvent.

A deux mois environ, suivant la force de l'enfant, on peut de plus en plus écarter tout ce qui pourrait gêner la liberté des membres, et en activer le développement en le laissant, pendant le jour, remuer dans son berceau bras et jambes. Il faut avoir soin de favoriser ses tendances motrices, en attendant que surgisse sa faculté de locomotion. « Pendant les premiers mois de l'existence, l'exercice ne peut être que fort limité; encore constate-t-on que l'enfant en éprouvé une certaine satisfaction. Le balancement sur les bras lui procure du contentement, qu'il manifeste sur sa physionomie. Bientôt, le sourire répond à ce petit plaisir. Il agite ses petits bras hors du berceau, quand on fait signe qu'on veut le prendre. Il n'est pas de mère qui ne mette à l'essai les forces de son enfant en le soutenant sur les pieds et le faisant avancer peu à peu de ses genoux jusqu'à son visage. Cet exercice si minime en apparence plaît aux bébés. Ils sourient à ce jeu qui fortifie leurs petites jambes. Il faut, pour ainsi dire, encourager

le petit enfant à prendre de l'exercice lui-même ; et pour cela, on n'a qu'à l'étendre souvent sur un tapis ou sur une couverture recouvrant un matelas peu épais ou un très large coussin. Là, à l'abri des coups et des chutes, sous la surveillance de la nourrice ou de la maman qui chante et qui sourit à la petite créature, on la voit étendre ses petits membres, gigotter en poussant de petits cris de joie, se rouler et s'amuser avec bonheur (1). »

Aux sensations plus distinctes, aux jugements plus étendus, au développement des muscles, correspondent dans les centres moteurs des adaptations de plus en plus spécialisées. L'enfant de deux mois, qui distingue les objets hors de lui, et commence à avoir une idée des distances, ne pouvant étendre les mains vers les objets pour les saisir, ce qu'il fait déjà volontairement quand ils sont rapprochés, fléchit et penche son corps vers eux. A la même époque, il a une idée encore plus nette des distances relativement aux parties de son corps, et il ne s'égratigne plus que par intervalles. Avant la fin du troisième mois, il porte plus souvent ses mains vers son visage, et les douleurs de la première dentition l'excitent à porter sans cesse les doigts à sa bouche. Ses mains s'occupent davantage ; on voit des efforts pour tendre les bras, quoique assez rarement. Il commence à ébaucher des mouvements de jambes et du thorax pour se tenir sur ses pieds, quand on le soutient ; et, comme on l'a vu plus haut, il aime à grimper à force de bras et sur ses genoux jusqu'au visage de sa mère. En un mot, il a conscience de son activité, elle lui plaît, et ce plaisir même l'excite à agir.

Du quatrième aux sixième ou septième mois, les progrès sont nombreux, mais cependant très lents si on les

1. *Des soins à donner aux bébés.* Dr Laurent, p. 102.

compare aux progrès analogues qui se produisent chez quelques-uns des vertébrés supérieurs. C'est que plus la volonté domine dans le contrôle et la coordination des mouvements, plus les acquisitions motrices spéciales sont étendues et complexes, et plus l'éducation est longue en même temps qu'influente. Ainsi le chat âgé d'un mois, le chien âgé de quatre mois, se servent mieux de leurs pattes pour la préhension et la marche, que l'enfant d'un an de ses bras et de ses jambes en vue des mêmes fonctions. A peine à six mois, l'enfant que l'on abaisse rapidement en le tenant par dessous les bras paraît faire effort de ses mains pour ne pas tomber. Mais quand l'enfant est assis sur son tapis, entouré des jouets dont il est le maître, ses mains et ses bras, produisent des mouvements délicats et variés, malgré beaucoup d'incertitude, dont un chat ou un chien d'un an n'est pas capable. Son activité, doublée de curiosité, et surexcitée par les sentiments affectifs de toute sorte, le rend de plus en plus heureux, et lui paraît à tel point nécessaire, qu'un quart d'heure d'inactivité relative lui pèse comme une journée d'ennui aux adultes.

A cette époque, que de jouissances musculaires, sensitives, intellectuelles, morales, lui procurent les premières tentatives de marche, les premiers essais de notre langage, et les gestes variés qu'il copie sur les nôtres ! Tous ces progrès sont d'autant plus vivement ressentis par sa naïve personnalité, qu'ils ne s'opèrent pas à la suite d'efforts conscients, et par une évolution graduelle, mais le plus souvent tout d'un coup, lorsque les organes spéciaux dont ils relèvent ont reçu le développement nécessaire à leur production. L'apparition de ces forces pressenties vaguement peut-être par l'organisation, mais non intentionnellement recherchées procure à l'enfant le plaisir incessant de l'inattendu. Ce sont des trouvailles dont il

se félicite, et dont il veut faire part à tout le monde; il répète sans se lasser pendant quelque temps le mouvement utile dont il a vu naître en lui la cause : tel mouvement spécial des mains ou des jambes, il cherchera à le faire aller à toutes fins, comme les premières articulations significatives qu'il se sera appropriées lui serviront de termes généraux pour désigner les ressemblances quelquefois les plus lointaines des objets.

Inutile de rappeler que la plupart de ces progrès s'opèrent sans nous ou en dépit de nous. Il n'y a le plus souvent qu'à laisser faire la nature, à surveiller les écarts, les excès, à prévenir les dangers. L'enfant, à vrai dire, juge de ses propres forces, n'a pas besoin qu'on lui apprenne à marcher : il se lâche tout seul des bras d'une personne dans ceux d'une autre, quand ses jambes suffisamment gaillardes le soutiennent. Il est vrai aussi que ses forces le trahiront plus d'une fois, et qu'il lui faudra éprouver des chûtes, d'ailleurs utiles à son expérience : comme l'a dit avec esprit M. Fonssagrives, « tomber est pour lui une fonction. » Je crois donc utile au développement de sa personnalité, comme de ses forces et de son adresse, qu'on lui laisse son droit de tomber. Pas de lisières, pas de chariots roulants, peu de bourrelets; mais entourez de mille précautions, d'une surveillance religieuse, d'une aide toujours prête dans les cas périlleux, cette frêle nature, qui vit d'activité, et qui doit en vivre heureuse.

Entre un an et quinze ou dix-sept mois, les idées plus étendues, les désirs plus distincts, concourent à l'exécution de mouvements mieux combinés, à des actes exigeant plus de force et d'adresse. Ainsi s'élargit tout à la fois le champ de l'expérience sensitive, le cercle des relations agréables ou utiles. L'observation, plus ou moins limitée dès le principe aux perceptions de la vue, de l'ouïe, et du

tact rapproché, s'enrichit des instruments fournis par la locomotion. Le champ des jeux, autrefois fixé dans un petit centre de relations, s'agrandit aussi dans un rayon presque illimité : l'enfant peut se passer de ses jouets, les transporter où il veut, s'en faire à son gré. Il peut surtout, et cela recule d'autant l'horizon de son petit domaine moral, commencer à faire usage de ses membres pour son service personnel ou celui des autres. Désire-t-il un verre d'eau pour apaiser sa soif, une chaise pour s'asseoir, il va les chercher lui-même, ou tout au moins les demande. Cette faculté lui fournit même l'occasion de mal faire, et d'en être averti ou corrigé. En outre, quelques-unes de ses imitations plus exactes de nos manières lui permettent d'exécuter des actes, de prendre des attitudes, de prononcer des formules, qui sont vis-à-vis des grandes personnes, ou même de ses égaux, comme une anticipation de la sociabilité dans ce qu'elle a de plus extérieur. Il dit amicalement bonjour, fait le salut, demande et remercie poliment, ouvre ou ferme une porte, apporte ou éloigne les objets à notre gré.

Sa personnalité se complaît alors plus que jamais dans l'exécution d'actes nouveaux, difficiles ou productifs. Quoi qu'on fasse, il y met volontiers la main. Rien ne rebute son inexpériente maladresse. Il prétend s'habiller et se laver sans qu'on l'aide, et rien de mieux. Il veut se servir seul à table, y singer les façons des grandes personnes, et c'est ici que ses indiscrétions, sa hardiesse à tout faire, l'incertitude ou la promptitude de ses mouvements impulsifs amènent des catastrophes dont les conséquences utiles ne sont pas toujours bien démontrées. Mais qu'est-ce, après tout, qu'un potage étendu sur la nappe, un biscuit émietté dans la salade, un verre rempli qu'on casse, un portrait qu'on laisse glisser

à terre en le décrochant, un clavier de piano désorganisé, qu'est-ce que tout cela, et le reste, au prix des leçons sur la nature des objets, sur leurs rapports, leur distance, la manière de s'en servir que l'enfant bien élevé peut retirer de ces erreurs pénibles pour son amour-propre? Et surtout qu'est-ce au prix des belles et bonnes petites actions qu'il réussit à faire tout seul malgré leur difficulté, et de celles qu'il fait pour se rendre utile ou agréable aux autres? Laissons l'enfant oser, au risque d'avoir quelquefois à le réprimander, et arrangeons-nous à savoir à propos le féliciter et le remercier de ses audaces heureuses.

Il y a une gymnastique du premier âge. Aux spécialistes et aux médecins de s'entendre pour en régler l'instrumentation. Il me suffit d'indiquer l'utilité morale de ce genre d'exercices approprié aux forces du petit enfant. L'enfant aime par-dessus tout les bonds, les gambades, la course vagabonde, qui, avec les mouvements rapides de la tête et des bras, et l'explosion de rire, de cris, d'appels et d'exclamations qui les accompagnent, mettent promptement en jeu toutes les fibres musculaires. Mais il aime aussi des exercices moins impétueux: la traction des objets peu lourds, l'impulsion des objets qu'il arrange ou dérange, la préhension et l'étreinte des êtres animés et des choses; il faut l'encourager, et au besoin l'exciter à ces efforts, qui, si la mesure y est jointe à l'attrait, préparent à une gymnastique plus sérieuse, d'où l'enfant doit sortir agile et fort, adroit et bien fait.

Je n'ai en vue ici que le plaisir de l'enfant, et laisse à qui de droit le côté hygiénique de la question. Je me contente de noter que le petit enfant peut s'intéresser à une gymnastique en rapport avec ses forces naissantes. Dernièrement sur la berge de la Seine, deux garçons de dix à douze ans halaient le bateau de leur père;

cinq ou six enfants du même âge, qui jouaient sur le quai, coururent se joindre à eux pour tirer la corde ; trois autres beaucoup plus petits, et dont le plus âgé n'avait pas quatre ans, arrivèrent aussi pour se mettre de la partie ; chacun d'eux saisit de ses menottes ce qu'il put du gros cable ; la force produite par leur traction n'était guère appréciable, mais ils faisaient effort utile et agréable ; et c'était là simplement de la gymnastique appliquée. Les enfants du peuple ne sont que trop souvent obligés d'en faire ainsi, mais pas pour leur plaisir.

Je prends deux autres exemples dans un monde un peu mieux favorisé. Quand Charles avait quinze mois, avant d'entrer le soir dans sa longue chemise de nuit, en simple habit de nature, il prenait ses ébats sur le grand lit de son père ; là il se tournait et retournait comme un serpent blessé, plongeait sa tête dans le matelas, se retournait sur le ventre, puis sur le dos, s'exerçait de mille façons bizarres et amusantes. Ces libres exercices étaient entremêlés d'autres exercices que dirigeait son père : ce dernier passait un bras sous la poitrine de l'enfant, posait l'autre sur son cou, et lui faisait exécuter une pirouette analogue au tour du trapèze. L'enfant était fort heureux de *courir et de s'exercer en tout nu*. Le même enfant, passait avec son père dans une rue, où deux murs faisaient un recoin, et étaient rejoints par une barre de fer à la hauteur d'un mètre ; il s'y suspendit et s'y balança très joyeux pendant quelques minutes : il ne passa plus désormais dans cette rue sans renouveler ce jeu fortifiant.

La petite Jeanne, depuis qu'elle mange à table, s'est habituée à escalader la haute chaise, à pieds retournés et bien d'aplomb, où elle s'assied. S'aidant des pieds et des mains, elle y monte, tantôt par la gauche, tantôt par la droite, s'y précipite, s'y insinue, tantôt prestement, tantôt

plus lentement, s'arrête à mi-chemin, s'appuyant d'un pied et se retenant d'une main, se cramponnant des deux mains et laissant suivre ses pieds, enfin s'y démenant et même s'y promenant avec une adresse surprenante : soit à la descente, soit à l'ascension, elle n'est jamais tombée. Dextérité, vigueur musculaire, plaisir d'exercice, conscience de ses forces, développement d'attention, tels sont les heureux effets de cette gymnastique d'occasion.

Il faut que la loi du travail s'impose à l'enfant de bonne heure, par les jeux qui sont sa principale occupation, et par les petits travaux que le plaisir l'excitera à faire. Le petit enfant, lui aussi, est capable d'une certaine paresse, qu'il ne faut pas encourager. Tel jeu lui déplaira quelquefois, ou avec tels jouets, ou avec tels compagnons : c'est à nous de voir si c'est par caprice, et s'il n'y a pas moyen de l'amener à y prendre goût, ce qui est toujours possible et jamais difficile. Il faut encore, en ces sortes de circonstances, chercher si l'enfant n'est pas allé déjà au-delà d'une dépense normale de ses forces, soit par un exercice trop prolongé, soit par des amusements trop excitants : un peu de bon sens et d'observation nous ont bien vite éclairé là-dessus. Le jeu, qui est comme le travail de l'enfant, doit être modéré, varié, proportionné à ses forces et à ses goûts, mais non pas subordonné à ses caprices. Quant au travail proprement dit que nous pouvons exiger de lui, et qui se borne à quelques actes d'utilité, de bienséance, de complaisance, il faut veiller de près à son exécution. On remarque chez tous les enfants, même âgés de moins de deux ans, une tendance prononcée à ne pas faire ce qui coûte un certain dérangement, et surtout quand ils n'ont personne pour les aider et partager leur peine ; ils sont même très enclins à se faire servir. Au moment de partir pour la promenade, un enfant de deux ans et demi, dit à son frère aîné : « Va me

chercher mon chapeau, je te prie. » Sa mère lui dit : « Va le chercher toi-même ». « L'enfant de répartir : « Où est-il ?...» sachant bien qu'il se trouve dans une chambre d'en haut, et à tel endroit. « Tu le sais bien », ajoute la mère. L'instinct de paresse ne se rend pas encore : « L'escalier est trop grand ; je ne peux pas monter. » Une autre fois, pour ne pas obéir à son père, il imaginait je ne sais quelle espièglerie ayant pour but de faire rire et de faire oublier l'ordre qu'on lui avait donné : son père lui dit d'un air sérieux : « Obéis vite ; tu crois cela bien amusant ! » L'hésitation à exécuter l'ordre se traduisit par cette question tendant à retarder l'acte d'obéissance. « Pourquoi ce n'est pas amusant ? »

Si, comme l'a dit Aristote, le plaisir n'est que le surcroît de l'action, que nous aimons le plaisir parce qu'il perfectionne l'action, et l'action parce qu'elle nous fait sentir ce que nous aimons le plus, c'est-à-dire la vie, l'enfant qui agit pour agir, qui joue pour jouer, sans savoir qu'agir et jouer sont la condition du plaisir qu'il éprouve, l'enfant doit être encore plus heureux qu'il ne le paraît. L'homme dans le plaisir, n'y est jamais tout entier ; il ne s'y abandonne qu'un court instant sans arrière-pensée ; ses plaisirs sont trop mêlés de calcul, de réflexions, ou d'imaginations.

Mais voyez l'enfant. « Comme ses jeux sont naturels ! comme ses mouvements sont sincères ! comme la joie qui y éclate est pleine et franche ! comme l'âme tout entière passe dans les actions, dans les cris, dans le visage ! Quelle belle image de la sérénité et du bonheur, non pas, il est vrai, de ce bonheur profond et suprême qui se connaît lui-même, et que les plus heureux ne font guère qu'entrevoir, mais d'un bonheur naïf, qui ne désire rien, qui ne craint rien, et qui ne se demande pas s'il a commencé et s'il doit

finir ! » (1) Tel est le bonheur de l'enfant au milieu de ses jeux, dont la morale doit se préoccuper à aussi juste titre que l'hygiène et la pédagogie. Comme les jeux relèvent jusqu'à un certain point de l'esthétique, j'y reviendrai dans le chapitre consacré à l'étude de l'imagination enfantine. Ils sont aussi de plus en plus considérés comme des instruments accessoires de l'éducation des sens, rôle intéressant dont l'examen n'entre pas dans les données du présent livre. Du reste l'activité, non plus musculaire, mais surtout nerveuse, qui se traduit par les excitations et les applications diverses de la curiosité, a déjà obtenu ici sa part légitime d'attention.

1. Paul Janet, *La Famille.*

II

Pour vivre, pour se conserver, se perfectionner, s'instruire, se moraliser, pour prendre des habitudes régulières, et avec elles la conscience et comme la direction de soi-même, il faut à l'enfant cette habitude ou cette aptitude essentielle, cette vertu qui lui tient lieu de raison, la docilité. Est-il possible, est-il facile de concilier les droits de l'autorité avec les exigences de la liberté ? Locke, Fénelon et Rousseau, et beaucoup d'autres après eux, ont depuis longtemps résolu cette question, qu'il est toujours bon de retraiter à nouveau, pour l'éclairer et la préciser davantage.

L'enfant a les aspirations d'une liberté absolue ; c'est une conséquence de son impulsivité qui le porte à agir d'après le premier mouvement ; mais c'est aussi un moyen de résister aux causes de destruction qui menacent à chaque instant l'existence. A ce besoin d'indépendance s'unissent d'ailleurs, dans le jeune animal, des tendances non moins impérieuses, l'admiration, la sympathie, la crainte, qui les portent à l'obéissance, comme l'instinct de liberté les porte à la résistance.

Les premiers éducateurs devraient, comme l'a si bien dit Rousseau, « accorder aux enfants plus de liberté véritable et moins d'empire. » Dans la période où l'enfant privé de parole ne comprend pas encore notre langue, il comprend souvent, d'après le ton, les gestes et le regard, nos ordres et nos défenses, et il comprend aussi la signification de nos ca-

résses, puisqu'il y répond. On peut donc dès lors le former à l'obéissance, lui apprendre à respecter la volonté d'autrui, tantôt par persuasion, tantôt par autorité. Mais à cette époque d'irraison, où l'enfant peut bien comprendre une défense nette et ferme, mais non l'explication de ce qui doit être fait ou non, il faut avoir plus souvent recours à l'autorité qu'à la persuasion. L'indulgence peut être faiblesse à l'égard d'un petit être égoïste et superficiel, qui ne saisit que le côté immédiatement sensible de nos actes sans songer à deviner nos intentions. Opposons une volonté éclairée à son ignorance impétueuse, et laissons-le pleurer et crier jusqu'à la lassitude et au sommeil plutôt que de satisfaire ses fantaisies ou ses désirs illégitimes. Qu'il s'accoutume de bonne heure à sentir sa liberté limitée de tous les côtés, à voir mettre des bornes à ses désirs, pour apprendre peu à peu à les borner lui-même.

La liberté des mouvements qu'on peut laisser sans danger, et l'affranchissement imposé des exigences qui ne sont pas le résultat d'un véritable besoin, voilà toute l'indépendance que comporte la période primaire de la vie. Les jeux, le plaisir des caresses, les joies de la curiosité, l'entrain des premiers pas, les surprises du premier langage, les jouissances de tous leurs sens, de toutes les facultés, et le bonheur inconscient de vivre, ne suffisent-ils pas pour compenser et au delà les restrictions nombreuses que nous sommes obligés de mettre au bonheur de l'enfant, dans le but d'empêcher des maux plus grands que ces privations et ces souffrances passagères? D'ailleurs notre tranquillité, non moins que les plus chers intérêts de l'enfant, exige que nous le tenions court, que nous le suivions de près, et d'autant plus sévèrement qu'il est d'un âge plus tendre.

Quel pénible spectacle que celui d'un enfant à peine âgé de six ou sept mois, qui, par son regard, son sourire,

ses pleurs, ses cris, ses trépignements, ses tournements de tête, ses refus opiniâtres, ses désirs absolus, impose sa futile volonté à tous les membres d'une famille ! Ses besoins réels, ses fantaisies, toutes ses idées de choses possibles, deviennent matière à caprices tyranniques : il ne s'endort pas sans être bercé, il veut la montre de son père, l'agrafe à rubis de sa mère, le tableau accroché à la muraille, le bec de gaz ou le lustre qui éclaire la chambre : si ses regards affolés, ses cris inarticulés, le geste indicateur de sa main, ne sont pas compris, ou si l'on tarde à se conformer aux ordres qu'ils traduisent, les cris s'aiguisent en hurlements, et les gestes impératifs se transforment en gesticulation diabolique. Et qu'est-ce, alors que la parole fournit au petit despote un moyen plus facile de formuler ses caprices et de dicter ses ordres?

Rien de plus triste à entendre que ce mot : non ! énergiquement accentué par une petite voix enfantine. Et ce mot revient à chaque instant, et avec mille applications diverses, sur les lèvres de l'enfant indocile. Pour lui complaire, il faudra retirer les braises du feu avec la main, avaler sans sourciller le café dans lequel il aura jeté la dernière bouchée de son dessert ; il faudra se mettre au lit après le dîner pour qu'il se laisse mettre dans son berceau, que sais-je encore, sacrifier de mille façons inattendues, gênantes, blessantes pour l'amour-propre, sa propre indépendance aux caprices désordonnés de l'idole de la maison. Ou il faudra se résigner à des scènes d'impatience et de fureur lamentables, à des rébellions ; ou si l'on perd soi-même patience à la fin, et qu'on essaie de lutter contre un entêtement sans bornes, si on veut imposer silence à l'enfant en enflant la voix, en essayant de l'emporter, ou même en s'oubliant jusqu'à le frapper, quel affront joint à tant d'autres déplaisirs que d'être vaincu dans une lutte inégale, de céder

à l'enfant, parce qu'on n'a pas pris l'habitude de lui résister, et que l'habitude de vous désobéir le rend assez fort pour vous dominer par une caresse ou une vaine marque de repentir, après vous avoir dominé par ses révoltes flagrantes ! Quand un enfant a été aussi mal élevé par les siens, il faut lui souhaiter d'avoir été mieux traité par la nature, et d'avoir de par elle une réserve de bonnes tendances, assez de franchise, de tendresse et de générosité, pour contrebalancer les pernicieux effets d'une éducation propre à favoriser tous les défauts de l'égoïsme. On peut encore espérer quelque chose, mais très peu, de ces enfants dont on dit qu'ils ont mauvaise tête et bon cœur.

La docilité des enfants est, non pas le résultat de tels ou tels moyens spéciaux, mais une habitude formée à la longue par nos divers rapports avec eux. Pour l'obtenir, aucune méthode ne peut être universelle. Locke fondait l'obéissance sur le respect, et le respect pour lui, c'était la crainte d'abord, l'amour ensuite. Pour Fénelon, c'était l'autorité qui ne s'abandonne pas, qui ne cède pas, mais qui attend son moment de se faire reconnaître, apprécier et aimer, fallût-il le hâter au moyen d'innocentes supercheries. Rousseau, qui les admet d'ailleurs, croit surtout à l'efficacité des ordres et des défenses fondés sur la nécessité des choses, et à l'effet moral produit par les conséquences naturelles des actes. Herbert Spencer a produit en l'élargissant encore la théorie pédagogique et disciplinaire des conséquences. Son compatriote et confrère en philosophie Bain rejette ce système et adopte celui de Locke, la crainte tempérée par l'affection, l'autorité s'imposant, tantôt par la persuasion, plus souvent par la crainte, incidemment par la correction. Tous ces systèmes prêtent le flanc à la critique, et n'en sont pas moins les plus sages et les plus pratiques qu'on ait professés sur la matière qui nous occupe.

Commençons par examiner le système de Locke. Ce n'est qu'assez tard, selon lui, et lorsque la raison leur est venue, que l'on peut chercher à obtenir des enfants par affection et persuasion l'obéissance qu'on leur imposa d'abord par la crainte. Faisons d'abord observer que l'enfant même avant qu'il possède la faculté de parler, peut déjà, grâce à des expériences et à des habitudes nombreuses, entendre raison sur bien des points essentiels, et agir, obéir autant par sympathie et respect que par crainte. Sans proprement raisonner avec le jeune enfant, l'instinct maternel s'attache à lui inspirer le devoir plutôt qu'à le lui dicter. Le ton, les gestes, les regards sévères, le déploiement de toute l'autorité ne doit être que d'exception ; l'ordinaire, c'est l'ordre, c'est la défense, formulés avec une douceur qui n'exclut pas la fermeté. Une mère qui sait son métier obtient presque toujours ce qu'elle veut de son enfant, en lui disant : « Allons, mon bébé. — Y penses-tu, mon chéri ! — Non, pas cela, mon ami, cela fait trop de peine à maman. — C'est très bien cela, mon petit homme. » — Les marques de sympathie, la louange, le blâme, sont donc très propres à développer dans le jeune enfant cette précieuse habitude de l'obéissance, au moyen de laquelle on peut en rompre ou en faire contracter un si grand nombre d'autres.

Le respect, condition de l'obéissance volontaire, n'a donc pour principal appui que la crainte : sera-ce la crainte des privations ? Locke n'admet, comme moyen disciplinaire, ni les plaisirs ni les déplaisirs corporels. Mais il ne rejette cependant pas d'une manière absolue les châtiments corporels, lui qui a si bien exposé toutes les raisons qu'on a de ne point battre les enfants. En quelle mesure il admet ce genre de punitions brutales, si susceptibles d'abus, si abrutissantes pour celui qui les subit, si dégradantes pour celui qui les

inflige, je vais l'expliquer avec tout le détail que l'importance d'une question si souvent débattue me paraît justifier.

La condamnation des châtiments corporels est formulée dans ces mots de Locke : « Cette sorte de discipline servile rend le caractère servile. » Il admet cependant qu'on y recoure en des cas extrêmes, à l'égard de l'opiniâtreté, de la désobéissance volontaire et déterminée. S'il s'agit entre l'enfant et vous d'une lutte pour la domination, vous devez être décidé à l'emporter, à quelque violence que vous soyez obligé d'en venir. La fin unique des châtiments corporels, c'est de dompter par la douleur la volonté rebelle de l'enfant et d'établir l'autorité des parents. Mais dans ce cas unique où l'autorité peut, selon l'éducateur anglais, s'armer pour se défendre, il voudrait encore que la honte d'être battu, plutôt que la douleur des coups, fît la plus grande partie de la punition. De plus, il est d'avis que la correction ne s'arrête, que lorsqu'elle est arrivée à son unique but qui est d'éveiller au cœur de l'enfant des sentiments de repentir et de honte. Nous allons examiner en tous ces points la thèse du philosophe anglais, et montrer qu'elle prête à des objections qui ne sont pas sans force.

D'abord il n'est pas toujours facile de distinguer la désobéissance obstinée de celle qui ne vient que de la faiblesse, de l'inconstance, de l'impulsivité, de la courte mémoire. N'est-il pas d'ailleurs à craindre que des parents trop préoccupés de faire respecter leur autorité, ne voient dans les moindres peccadilles une menace pour cette autorité ? Mais, tout en recommandant aux parents, comme Fénelon, de passer aux enfants plusieurs choses, des étourderies, des méprises, « qu'on peut faire semblant de ne pas voir », ou qu'on se contente de relever par de petits avis et de douces réprimandes, Locke accorde aux parents le droit

moral d'imposer leur domination à propos de quelques petites bagatelles, parce qu'ils doivent toujours être obéis de leurs enfants, et ne leur permettre pas qu'ils leur fassent la loi. Je ne saurais admettre chez les parents un droit qui n'a pas raison. Sous peine d'être souvent méconnue, tout au moins de se contredire elle-même, et de heurter le sentiment rudimentaire de la justice qui se trouve dans le petit être, l'autorité se doit de ne pas être arbitraire, et de mesurer la répression à la faute.

Locke est d'avis que les châtiments corporels servent de peu, que l'effet qu'ils produisent s'évanouit avec le souvenir de la douleur qu'ils causent, s'ils n'éveillent dans le cœur de l'enfant des sentiments de honte. Par cette honte il entend seulement celle d'avoir mérité le blâme et le châtiment. La sévérité d'une réprimande, d'une privation non moins sensible que les coups, n'irait-elle pas au même but ? Et encore le vif sentiment de la douleur physique n'étouffe-t-il pas actuellement la douleur d'avoir mal fait ? Je ne parle pas de cette autre espèce de honte, froissement de l'amour-propre, exaspération de la personnalité, qui se sent offensée par une punition en disproportion avec la faute commise. Cette disposition, qui se trouve aussi dans le premier âge (1), peut engendrer la malveillance et la haine plutôt que les sentiments favorables à l'amendement moral. Ainsi, doutons que les coups puissent amener l'enfant à ressentir aucune espèce de honte salutaire.

Que dire de cet autre principe de Locke, qu'il faut pousser jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à l'apparition du repentir, l'application du châtiment corporel une fois résolue ?

1. V. *Les Trois premières années de l'enfant*, p. 266.

Locke cite à ce propos, en l'approuvant, la fermeté d'une mère « fort prudente et d'un naturel fort doux, qui, pour vaincre l'opiniâtreté de sa fille qu'on lui ramenait de chez la nourrice, dut la battre le premier jour jusqu'à huit fois. » Si elle se fût arrêtée plus tôt, et, par exemple, au septième coup, « elle aurait gâté cette enfant pour toujours »; elle n'aurait pas « dompté son humeur et fait plier sa volonté. » On peut se demander si les coups peuvent avoir jamais la vertu de corriger en un jour et pour toujours une tendance ou une habitude quelconque. Il est telles de ces mauvaises habitudes contractées chez la nourrice qui ont, à ma connaissance, résisté plus longtemps à ce système de châtiments opiniâtres. Mais il est démontré qu'en général, cette obstination aveugle du châtiment ne fait qu'endurcir l'enfant, l'intéresser à sa propre opiniâtreté, et retarder la défaite de sa volonté, quand c'est sa volonté, et non point ses habitudes seules, qui est coupable. C'était l'avis de Montaigne : « Je tiens, dit-il, que ce qui peut se faire par la raison, et prudence et adresse, ne se fait jamais par la force. Je n'ai vu autre effet aux verges, sinon de rendre les âmes plus lâches, ou plus malicieusement opiniâtres (1).

La méthode des insinuations et des dérivatifs que Fénelon a recommandée, et qu'il a pratiquée pour son compte, peut avoir son utilité en plusieurs moments de l'éducation enfantine. L'obstination cède presque toujours, chez l'enfant d'un à trois ans, à de petites scènes arrangées pour tromper ou détourner son impression dominante. Mais il est bien des cas, où l'impulsion d'un désir est si instantanée et si vive, où la colère est si malheureuse conseillère, que la recherche d'un faux-fuyant sera trop longue, et la patience

1. *Essais*, livre II, ch. VIII.

prudente trop voisine de l'impuissance, pour que l'autorité méconnue ne reprenne pas ostensiblement ses droits : le blâme sévère, le ton irrité, doivent rappeler à l'enfant qu'il n'est pas le maître. Et puis, n'est-ce pas un rôle un peu humiliant, et même un peu compromettant, que celui d'un père et d'une mère réduits à jouer la comédie de peur d'aborder de front l'impétuosité de leur enfant ? N'est-ce pas un peu se briser devant lui pour ne pas avoir l'air de le briser ? A la méthode des petites adresses recommandée par Fénelon et Rousseau, je préfère une méthode toute nue et franche, qui ne trompe pas même l'enfant pour lui être utile. Rendons, d'ailleurs, à Fénelon cette justice, que l'artifice dans l'éducation n'était qu'un des moyens variés de son système, et que son imagination et sa bonté savaient employer à propos des moyens plus directs, l'attrait de l'exemple, l'appel à l'amour-propre, au sentiment de l'honneur, et par dessus tout, le respect du maître et l'affection de l'élève.

On doit accorder en principe à Rousseau que les parents ne doivent pas « en soumettant à leurs volontés le peu de force qu'a l'enfant pour servir les siennes, changer de part ou d'autre en esclavage la dépendance réciproque où le tient sa faiblesse, et où les tient leur attachement ». « Il faut, dit-il, qu'il dépende, et non qu'il obéisse ; il faut qu'il demande, et non qu'il commande. » Mais il ajoute, pour expliquer ce qu'il entend par ce mot *dépendre* : « Maintenez l'enfant dans la seule dépendance des choses... N'offrez jamais à ses volontés indiscrètes que des obstacles physiques ou des punitions qui naissent des actions mêmes, et qu'il se rappelle dans l'occasion : sans lui défendre de mal faire, il suffit de l'en empêcher. » Ces conseils manquent de précision. Cette distinction entre la dépendance des choses, qui est de la nature, et celle des hommes, qui est de

Rousseau, n'est pas absolue : d'un côté, les hommes font aussi partie de l'ensemble des choses, leur étant liés par mille relations nécessaires ; et à ce compte là ; l'enfant qui obéit à ses parents, ne fait qu'être maintenu dans la dépendance naturelle. D'autre part, quelle nécessité, sous prétexte de respecter dans l'enfant une liberté fictive, quelle possibilité, d'ailleurs, de n'offrir à ses volontés que des obstacles physiques, des punitions naissant des actions mêmes ? Par sa faiblesse, ses besoins, ses instincts sociaux, sa tendance à aimer ceux qui le protègent, et à respecter ceux qui lui sont supérieurs, l'enfant est dans une dépendance naturelle, dont le sentiment lui rend facile l'obéissance. Il ne faut ni exagérer, ni dissimuler cette dépendance. L'enfant s'accommode aux choses, il nous obéit : cette double habitude fonde sa vraie liberté.

Bain, dont le propre système laisse à désirer, a bien montré le faible de la discipline des conséquences, renouvelée de Rousseau par Spencer.

Il n'a pas de peine à montrer que les conséquences de la liberté enfantine sont quelquefois trop graves, pour qu'on renonce à garantir les enfants des suites que pourraient souvent avoir leurs actions. L'enfant, même l'enfant tout jeune, peut d'ailleurs « deviner la ruse, et reconnaître que la souffrance est le résultat d'un plan adroitement concerté. » Cette intervention indirecte de notre sagesse dans les leçons que les êtres et les choses donnent directement à l'enfant peut donc avoir deux fois tort : compromettre le respect par la défiance, et mettre l'enfant en garde contre le prétendu mal qui lui est infligé comme arbitrairement.

Une troisième « difficulté vient de l'imprévoyance des enfants et de leur peu de souci de l'avenir. Dès qu'ils sont sous l'influence de quelque mauvais penchant, les conséquences n'existent plus pour eux... Naturellement ce dé-

faut diminue avec l'âge; le sentiment des conséquences se développe. »

Le système disciplinaire de Bain a beaucoup d'analogies avec celui de Locke, mais il est beaucoup moins restrictif des châtiments corporels. Il ne les admet pas pour un seul cas, mais pour tous les cas graves où les autres punitions, et les reproches énergiques, plus durs quelquefois pour l'enfant qu'une correction manuelle, ne suffisent pas. En fait de punition, la certitude lui paraît plus efficace que la sévérité, et il estime que les occasions de mal faire peuvent être évitées par mille précautions salutaires, qui font disparaître l'envie même de désobéir.

Ces sages observations gagneraient à être exprimées dans une forme un peu moins succincte et moins sèche, et quelques faits bien précis mettraient en lumière plus favorable ces principes généraux d'une incontestable valeur. Retenons du moins ce principe essentiel, que la régularité et la constance des parents, la surveillance de leur propre conduite et l'unité de leurs moyens disciplinaires, sont plus efficaces que l'intimidation pure et simple. Si on contraint arbitrairement l'enfant en quelque chose que ce soit, si on lui accorde capricieusement ce qu'on lui a d'abord refusé, ou si on lui refuse par fantaisie ce qu'on lui a d'abord accordé, si on lui promet ce qu'on ne pourra pas lui donner, si on le réprimande sans nécessité ou sans mesure, faudra-t-il s'étonner de le voir rester ou devenir désobéissant et volontaire ? Il faut l'accoutumer à une fermeté douce et égale. Rien de plus fatal à notre autorité que ces alternatives d'indulgence et de violence excessive qui sont le défaut des mères faibles; et, à cet égard, on peut le dire, combien d'hommes qui sont femmes ! Cette pratique prend encore une autre forme non moins regrettable, celle qui consiste pour la faiblesse de

l'un des parents à se retrancher derrière l'autorité plus appréciée d'un autre. L'enfant qui, dès le berceau, est si bon observateur, ne laissera pas échapper cet aveu d'impuissance, pour s'en prévaloir à la première occasion. La faiblesse doit se hausser jusqu'à l'énergie, et celle-ci descendre jusqu'à celle-là, pour collaborer de concert à la même œuvre, qui est la moralisation de l'enfant.

Un moyen qui peut aussi contribuer à former la docilité de l'enfant, c'est de lui commander souvent quelque chose d'agréable : de se livrer à un jeu, à un exercice aimé, à produire un effort qui lui rapporte profit ou louange. L'essentiel est d'habituer l'enfant à obtempérer à nos prescriptions, quelles qu'elles soient, et cette habitude se contracte aussi bien par l'exécution de nos ordres aimables que par celle de nos ordres sévères. Il y a double profit, quand l'enfant est dressé à faire ce qui nous plaît tout en faisant ce qui lui plaît à lui-même.

Soyons surtout bien convaincus que l'efficacité de la crainte, même chez un enfant âgé de moins de deux ans, est souvent primée par cette tendance commune à tous les êtres faibles, de se soumettre par plaisir à une supériorité reconnue bienfaisante. Rien n'a plus d'influence sur l'imagination des enfants que la force de caractère ; plus ils ont en eux d'énergie naturelle, et plus ils la comprennent dans les autres. J'ai vu un enfant de deux ans, par lequel son frère âgé de cinq ans était respecté à l'égal d'une grande personne. Tout ce que faisait son frère était bien fait ; il se mettait à jouer à tous ses jeux, recherchait son approbation pour tout ce qu'il faisait lui-même, lui demandait aide ou conseil en toutes choses. Il lui reconnaissait une supériorité infaillible et universelle. Par bonheur le frère aîné, fort porté d'ailleurs au rôle de conseiller, de critique et de protecteur, avait reçu le premier

une fort bonne éducation, dont les heureux dons profitaient au bonheur en même temps qu'à l'instruction et à la moralisation de son affectueux admirateur. L'aîné avait, d'ailleurs, en la supériorité de ses parents une confiance, aussi absolue que celle que son frère avait en la sienne. La première éducation est donc pour les parents un auxiliaire tout naturel pour les temps à venir.

III

Le besoin de jouir, quelle que soit la nature, et quels que soient les instruments de la jouissance, engendre le désir de la possession, d'où dérive plus tard celui de la propriété. Ces désirs commencent à se montrer chez l'enfant tout jeune, et même avant qu'il puisse faire usage de sa voix pour demander les objets de sa convoitise, de ses mains pour les appréhender, et de ses jambes pour aller jusqu'à eux. « L'amour de soi et le désir de posséder se confondent dans les premières sensations, avant de se confondre dans les premières pensées de l'homme (1). »

A l'âge de trois mois, l'enfant prend, ou demande par gestes et regards, comme chose à lui, le sein ou le biberon. Un peu plus tard, et quelquefois même à cet âge, il entre en accès de jalousie si on a l'air de les donner à un autre enfant. Il l'admire, le caresse, s'impose à lui avec l'innocent instinct de l'égoïsme propriétaire. A onze mois, il l'exige avec plus d'empire, il va le chercher en rampant, déboutonne le corsage de sa mère, s'y colle et s'y retourne comme un petit chat sur le ventre de la chatte; il le palpe avec tendresse, le bat en plaisantant, quelquefois non pour rire, en use et en abuse avec son droit imprescriptible de pos-

1. De Laténa.

sesseur attitré ; enfin il pleure, gronde, crie, hurle, si on ne lui donne pas son *titi* ou *tété*; et si on y laisse placer son frère par manière de jeu, c'est la guerre déclarée.

Il demande aussi pendant les premiers mois, mais pas avec la même exigence, soit les objets qu'il voit aux mains des autres, soit les quelques jouets auxquels il est habitué. Ce besoin de posséder se développe en raison des jouissances que les objets lui procurent habituellement (1). C'est pourquoi, à dix mois, à un an, à quinze mois, l'enfant, et surtout certains enfants plus prenants que donnants, montreront une certaine tenacité dans leur tendance possessive. Ils feront main basse sur les jouets, sur les meubles ou les vêtements, qui servent spécialement à d'autres, tout en défendant qu'on agisse de même à leur égard. « L'enfant ne voulait pas, dit Tiedemann, que sa sœur pût s'asseoir sur son siège ou mît un de ses vêtements; il appelait cela ses *affaires*... Quelque idée vague de propriété s'était donc développée en lui. Mais, quoique l'enfant ne se laissât rien prendre de ses affaires à lui, il prenait volontiers celles de sa sœur... » Ainsi cette idée de propriété se confondait avec celle de continuation d'une jouissance habituelle, et la tendance à l'appropriation, qui est corrélative à ce désir, était purement égoïste; l'enfant ne voyait pas « que ce qu'il demandait par rapport à ses affaires, sa sœur pouvait le demander aussi par rapport aux siennes... »

Le désir de posséder se trouve donc primitivement compliqué de la tendance à l'appropriation. L'idée du tien et du mien est très confuse dans l'esprit de l'enfant. Son besoin de posséder est lui-même limité à un très petit nombre d'objets familiers, et nullement accompagné d'une idée

1. Dès le sixième mois, l'enfant de Tiedemann paraissait tenir davantage à ses jouets, depuis qu'il savait leur demander beaucoup plus de distractions, et il ne se laissait plus enlever sans pleurer les objets qu'on lui avait donnés.

de prévoyance proprement dite. La possession présente est tout pour lui : le lendemain n'existe pas. Aussi gaspille-t-il à l'envi toutes ses richesses les plus précieuses, les instruments de ses plaisirs les plus vifs et même les plus habituels; il jette, casse, salit, gâte, oublie partout, laisse traîner de tous côtés, les objets qui viennent de lui procurer du plaisir, et qui ont cessé tout à coup de lui plaire. On peut cependant observer, quelquefois avant l'âge de trois ans, un sentiment rudimentaire de la prévoyance que suppose le sentiment distinct de la propriété. La plupart des enfants, et c'est là un des caractères de l'impulsivité, ressemblent complètement aux sauvages tels que les voyageurs nous les ont souvent dépeints : ils sont entièrement absorbés dans le plaisir du moment; et, de même qu'il a fallu un nombre considérable d'expériences et de générations, pour que la faculté acquisitive ou le sentiment de la propriété individuelle fît place au plaisir d'une possession passagère et insouciante, de même il faut que l'enfant ait souvent fait l'expérience des plaisirs que la possession continue procure, pour avoir l'idée d'en perpétuer l'objet. Mais plus l'enfant sera capable de jugement et généralisation, plus on lui en fournira l'occasion et l'exemple, plus le progrès dont je parle se sera fait en lui.

Il faut donner à l'enfant, aussitôt que possible, une notion distincte et juste de la propriété individuelle. Paraît-il né avec des dispositions à l'acquisivité ? Ce n'est pas un mal : l'amour de la propriété est un des fondements de tout ordre social, et la condition de toutes les vertus sociales. Il suffira ici de contrebalancer les effets d'une acquisivité excessive par la culture des tendances bienveillantes, et ne s'en pas préoccuper autrement dans le premier âge (1).

1. Mme Necker de Saussure (*L'éducation progressive* T. I, liv. III. ch. I,

Mais si l'enfant est trop facile à donner, s'il ne garde rien de ce qu'il a, il faut s'efforcer de combattre en lui cette libéralité qui tournerait au gaspillage et à la prodigalité. Il faut le réprimander pour avoir donné ou laissé prendre un de ses jouets, ou un objet quelconque lui appartenant ou appartenant à d'autres. Il faut lui demander d'un air sévère ce qu'il a fait d'un objet disparu.

Un peu après l'âge dont on s'occupe ici, et même quelquefois avant cet âge, il sera bon d'intéresser l'enfant à certains objets dont on l'excitera à avoir soin. Par exemple, un petit coin du jardin pourra lui être attribué en propriété personnelle, comme cela se passe dans les jardins de Frœbel. En voyant ses frères, ses parents, ou ses domestiques, jardiner avec entrain, il prendra goût à la chose, et il ne tardera pas à vouloir imiter les travaux des grandes personnes. On commencera par faire avec lui les trois quarts de la besogne, sinon davantage, mais en lui laissant croire qu'il est le principal ouvrier de *son* jardin ; de la sorte *ses* fleurs, *ses* arbustes, ses *choux* et *ses* carottes, l'attacheront à cette parcelle de terre où il aura mis une bonne part de sa personnalité. Développons, en le réglant, le sentiment de la propriété.

Libéral ou avare, l'enfant, comme l'animal, est prompt à s'approprier tout ce qu'il voit sans possesseur. Il faut combattre en lui, en toute occasion, l'instinct du vol. Un

p. 154) attribue, non sans raison, une certaine force aux sentiments affectueux pour développer le respect de la propriété. « Il est, dit-elle, des sentiments de moralité en apparence plus relevés qui commencent par provenir d'une simple association d'images, et par conséquent d'une habitude ; tel est le respect pour la propriété. La vie de l'enfant est surtout dans ses yeux ; les objets qu'il voit constamment en regardant la personne qu'il aime font partie d'elle-même dans son souvenir ; les habits, les petits meubles dont elle se sert, ont pour lui beaucoup d'importance ; il se la représente accompagnée de ses attributs, comme nous voyons les dieux de la fable ; et quand il observe qu'elle seule fait usage de ces objets, il se persuade qu'ils lui appartiennent. »

enfant de deux ans, quoique la distinction du tien et du mien soit à peine ébauchée dans son esprit, connaît un certain nombre d'objets servant à d'autres qu'à lui-même, et auxquels on lui a défendu de toucher. L'empêcher de s'emparer de ces objets est un premier point souvent difficile à obtenir. En évitant de voler, l'enfant ne doit pas croire qu'il fait autre chose qu'obéir. C'est pourquoi ne doit-on pas éloigner de sa portée les objets auxquels il ne doit pas toucher ; l'habitude d'observer notre défense à leur égard le fera bientôt passer avec indifférence à côté d'eux. Mais il faut être constant dans ses interdictions, ferme et mesuré dans ses réprimandes, si l'on veut rendre l'obéissance facile, et supprimer tout à la fois les délits et les punitions. Même pour les larcins, que l'occasion, l'attrait, et la tentation du *l'on ne me voit pas*, rendent si fréquents chez le petit enfant, une sévérité de répression excessive serait hors de propos. Ce n'est guère à cet âge qu'il peut résister aux attraits des tentations solitaires. Il faudra donc se borner à lui faire comprendre que les larcins faits quand on *ne le voit pas*, n'échappent pas à notre surveillance, et lui bien faire sentir le regret que nous avons de le voir tomber dans ces fautes honteuses.

Il est quelquefois possible d'habituer les enfants à respecter les objets qui sont en leur possession, en leur faisant sentir par leur propre expérience les inconvénients de la conduite opposée. C'est là une application de cette discipline des conséquences, de cette éducation de l'enfant par les résultats de ses actes, qu'Herbert Spencer a développée après Rousseau, mais qui demande dans la pratique un tact et une modération infinis.

« Dans toutes les familles où il y a de jeunes enfants (1),

1. *De l'Éducation*, ch. III.

il arrive tous les jours que ceux-ci font ce que les mères et les servantes appellent « du désordre. » Un enfant a semé des jouets sur le plancher : une poignée de fleurs rapportées d'une promenade maternelle a été dispersée sur les chaises : une petite fille, en faisant des robes pour sa poupée, a rempli la chambre de rognures d'étoffe : presque toujours, la peine de réparer ce désordre incombe à qui elle ne devrait pas incomber. S'il a lieu dans la chambre des enfants, la bonne, après avoir grogné contre « les ennuyeuses petites créatures » entreprend la tâche elle-même : s'il a lieu dans l'appartement, cette tâche est dévolue, soit aux aînés, soit aux domestiques, et tout ce qu'il arrive au transgresseur, c'est d'être grondé. Toutefois, dans un cas aussi simple que celui-là, les parents sont quelquefois assez sages pour suivre, avec plus ou moins de persistance, l'ordre naturel des choses, en commandant à l'enfant de ramasser lui-même les jouets, les fleurs ou les rognures. La peine de mettre les choses en ordre est la *conséquence vraie* de la faute qu'on a commise de les mettre en désordre. Tout marchand dans sa boutique, toute femme dans sa maison, en fait journellement l'expérience. Et, si l'éducation est une préparation à la vie, tout enfant doit, dès le commencement, l'expérimenter journellement aussi.

« Si l'enfant résiste (ce qui pourra arriver là où le système de discipline morale préalablement suivi n'a pas été bon), il faut lui laisser éprouver la réaction ultérieure de cette désobéissance. Comme il a refusé de ramasser et de mettre en ordre les objets qu'il avait dispersés, on lui refusera, dans les occasions subséquentes, les moyens de donner encore cette peine à une autre personne. Quand il viendra demander sa boîte de jouets, la réponse de la mère sera celle-ci : « La dernière fois qu'on vous a donné vos jouets, vous les avez laissés sur le plancher ; et Jeanne a

eu la peine de les ramasser. Jeanne a trop à faire pour ramasser tous les jours les objets que vous laissez à terre, et je ne puis le faire moi-même. Puisque vous ne voulez pas ramasser vos jouets quand vous avez fini de jouer, je ne puis pas vous les donner. » C'est là évidemment une conséquence naturelle, ni accrue, ni diminuée, et l'enfant doit le reconnaître. Le châtiment arrive au moment où il est le plus vivement senti. Le désir naissant est frustré, à l'instant même où sa réalisation était attendue, et la forte impression ainsi produite ne peut guère manquer d'avoir de l'effet sur la conduite future de l'enfant : effet qui, constamment reproduit, fera tout ce qu'il est possible de faire pour le corriger de son défaut. Ajoutez à cela que, par cette méthode, il apprendra de bonne heure ce qu'on ne saurait apprendre trop tôt, à savoir que, dans ce monde, le plaisir est le prix du travail. »

Il faut aussi habituer l'enfant à ne pas détériorer la propriété d'autrui, leçon qui lui profitera pour sa conduite à l'égard de ses propres objets. Un enfant, par caprice, et non par colère, casse un carreau, salit un mur, raie un meuble, déchire un livre, coupe un objet avec un couteau, commet un dégât plus ou moins grave : s'il n'est âgé que de deux ans, une réprimande courte et sèche doit l'avertir de ne plus recommettre cette faute. Mais s'il est un peu plus âgé, et quelquefois avant l'âge de trois ans, cette rigueur de ton peut être tantôt remplacée par une petite punition, et tantôt par des reproches s'adressant à la sen-

sibilité morale de l'enfant : on peut lui faire observer avec modération que ce qu'il abîme n'est pas à lui, mais à nous, qu'en le détériorant, il nous fait tort, que cet objet détérioré pouvait lui rendre service à lui-même. Mais, soit que nous croyions devoir employer la sévérité, soit que nous la tempérions par la douceur, n'oublions pas qu'il vaut mieux pardonner vingt fois, que de laisser passer inaperçues des fautes de ce genre.

CHAPITRE V

CULTURE DES ÉMOTIONS SOCIALES

SYMPATHIE. — AFFECTIVITE. — BIENFAISANCE ACTIVE. — IMITATION.

I

Tiedemann n'a noté que vers le huitième mois, c'est-à-dire assez tard, des signes visibles, et pour lui confondus, d'affection et de sympathie pour certaines personnes connues de son fils. « Il pleura, dit-il, en voyant frapper en apparence sa mère et sa bonne. » N'aurait-il pas pleuré en voyant d'autres personnes battues? Ces pleurs peuvent très bien s'expliquer par la simple sympathie animale ou spécifiquement organique.

J'ai déjà montré (1) le rôle important que joue l'imagination dans la production ou le développement de la faculté sympathique, et j'ai donné quelques indications tendant à faire de cette aptitude plus ou moins prononcée selon les organisations, une habitude bien réglée, qui de consciente

1. P. 79 et 80.

ne tardera pas à devenir puissamment réflexe. L'essentiel, ai-je dit, est de procéder avec mesure dans les excitations, soit par la répétition des impressions, soit par l'exemple, que l'on donne à cette faculté.

Il ne faudrait pas juger de la sympathie qu'éprouve l'enfant d'après les marques extérieures qu'il en donne. Ce qu'il paraît éprouver, il ne l'éprouve pas toujours : ce qui paraît le plus désintéressé n'est souvent chez lui qu'une des formes inconscientes de l'égoïsme. Le sentiment personnel, le plus profond chez lui, puisqu'il est la résultante de toutes ses fonctions et de toutes ses tendances, se mêle à toutes ses émotions sociales : il sympathise à nos joies et à nos douleurs, surtout parce qu'elles lui font plaisir ou peine sans qu'il sache pourquoi. A l'âge de six semaines, le visage humain l'intéresse; un sourire, une caresse, un accent bienveillant, le font sourire, et il ne sait encore rien, ou presque rien des êtres qui l'entourent. A un an, nos sentiments se transmettent à lui au moyen des indices les plus légers, et lui, qui ne sait rien ou à peu près rien, de nous, il paraît vivre de notre existence, comprendre nos émotions, même sur nos visages, les comprendre et les partager. Cette facilité qu'il a de s'accommoder aux dispositions des êtres qui l'approchent a pour causes des prédispositions organiques, mais dont les effets sont des plaisirs et des peines plus ou moins ressentis.

La sympathie, et les sentiments sociaux qui en dérivent, comportent donc une somme considérable de sentiments personnels. C'est ce qui fait la force, et en même temps l'inconstance, l'aveuglement des sentiments et des dispositions de ces petits êtres impressionnables et ignorants. Il leur arrive souvent, surtout dans les premiers mois, de confondre un objet inanimé avec une personne, une personne avec un animal, à première vue seulement, et ils leur

adressent ce gazouillement qui est leur première conversation ; « c'est tantôt un bouton de métal poli, tantôt un verre éclairé du soleil, auxquels il parle ; il semble leur dire qu'ils sont jolis, qu'ils lui font plaisir ; il leur montre de la bienveillance ; quelquefois il pousse de petits cris joyeux et perçants, comme pour attirer leur attention » (1). A l'égard de cette illusion passagère et sans importance, la pédagogie doit principalement s'occuper d'épier des signes de sensibilité plus ou moins précoce et vive, et d'en tenir compte pour la direction à donner à la culture intellectuelle et esthétique du petit enfant.

Un enfant de sept ou huit mois montre souvent aussi à l'égard des personnes, de ces attachements ou de ces répulsions à première vue, qui paraissent avoir une origine instinctive. Mais cet instinct, comme tous les autres, est sujet à se tromper : si l'enfant comprend, d'après leur air de physionomie, leurs gestes, leurs voix, l'affection des personnes qui le soignent, il se méprend sur le caractère et les intentions des personnes qui viennent à le choyer par hasard, et qui peuvent très bien ni ne l'aimer ni lui vouloir du bien. De même la mauvaise impression d'un visage, du son de voix, des manières d'une personne qu'il voit pour la première fois, peut l'abuser étrangement, car les meilleurs amis, et les plus utiles, ne sont pas toujours ceux qui paient le plus de mine.

Il ne serait donc pas sage de prendre parti pour ces préjugés affectifs de l'enfant, de l'abandonner sans réserve à son aveugle confiance, ou de l'écarter, comme Lavater conseille aux grandes personnes de le faire elles-mêmes, des gens contre lesquels il éprouve une certaine répulsion.

1. Mme Necker de Saussure, *L'éducation progressive*, T. I, liv. II, ch. II, p. 100.

Je suis, à la vérité, de l'avis que Fénelon exprime de la façon suivante : « Après tout, il ne faut pas s'opiniâtrer à faire goûter aux enfants certaines personnes pieuses, dont l'extérieur est dégoûtant. » Mais, s'il s'agit simplement de personnes honnêtes, il est bon de les leur faire aimer, en dépit de leur extérieur, surtout si elles sont bonnes et affectueuses. Ici, l'œuvre sera des plus faciles, car l'enfant s'attache aussi vite à la bonté qu'à l'amabilité. Le plus difficile est de lui faire aimer des vertus maussades, et qui seraient bien plus parfaites, si elles prenaient sur elles de se rendre plus aimables, ce qui est toujours possible, ou tout au moins, ce qui est plus facile, d'épargner leur vue et leur présence au petit enfant. Ces conseils trouveront leur application pour l'enfant âgé de trois ans comme pour le nourrisson âgé de six mois.

La sympathie de plaisir se développe, comme tous les autres sentiments, par l'exercice. Il y aura plus à faire à l'égard de certains caractères indolents ou peu affectifs qu'à l'égard de natures plus vives et plus tendres : dans celles-ci, l'organisation fait tout comme d'elle-même ; il suffit de trier les sympathies de l'enfant, d'en modérer les transports violents, ou d'en réduire l'expression en deçà d'une fade sentimentalité. Les enfants moins heureusement doués réclament des soins plus sérieux : il faut les habituer à se plaire avec les personnes qui leur ont déplu, soit dès l'abord, soit après des relations réitérées; il ne faut, il est vrai, ni beaucoup de temps, ni beaucoup d'efforts pour atteindre le but : tout ce qui est habituel finit par plaire. Ne voit-on pas tous le jours l'attachement le plus solide, succéder, chez l'adulte, à la haine la plus vive? Il est, d'ailleurs, un moyen sûr de s'attirer l'affection, soit des animaux, soit de l'enfant, soit même des grandes personnes, c'est d'exprimer sa propre affection par des attentions ma-

térielles, et pas seulement par des caresses. Il n'est que trop vrai, qu'à tout âge, les petits cadeaux entretiennent l'amitié, et malheur à l'affection qui ne sait pas prendre des manifestations extérieures, qui ne se traduit pas par des bienfaits !

L'enfant ne vend pas son affection, mais il l'échange contre des procédés flatteurs pour ses sens, son biberon donné, un bonbon accordé, un oiseau montré, un chiffon ou une image, une chansonnette, une drôlerie gaie, une cavalcade sur le genou, enfin toute manière de mêler l'agréable à l'utile. N'oublions jamais que la sympathie n'est que de l'égoïsme en dehors.

Il importe aussi de ne demander à l'enfant que le genre de sympathie qu'il peut accorder. Je l'ai déjà dit ailleurs : la sympathie de cet être superficiel, irréfléchi et inexpérimenté, ne va pas fort loin, ne va guère jusqu'à la sympathie morale. Le plaisir ou la peine que les personnes ou les animaux éprouvent doit s'exprimer d'une manière très visible, très familière à l'enfant, pour qu'il en soit affecté. Il n'est même pas bon, qu'incapable comme il l'est de réagir sur certains sentiments complexes, on cherche à lui faire comprendre et partager des émotions qui ne sont pas de son âge, par exemple la joie d'une bonne nouvelle ou d'un succès en affaire, le chagrin d'un insuccès, la crainte de perdre ou la douleur d'avoir perdu un être cher.

La sympathie de peine, la compassion ou pitié, va-t-elle de bonne heure, comme Darwin paraît le croire, jusqu'à la pitié morale ? Je viens de dire que je ne le crois pas. Lorsque son fils Doddy pleure à le voir pleurer par feinte, ou qu'il se montre si affecté de le voir triste, parce qu'il lui a refusé un baiser, je crois que l'enfant n'est surtout frappé que de l'appareil de la souffrance. La vraie pitié n'en est pas moins là en germe ; la répétition d'actes pareils,

mais plutôt sincères que simulés, ne manque pas de développer la sympathie morale dans une large mesure. C'est dire qu'il faut éviter encore ici l'excès et la sentimentalité, ménager la sensibilité de l'enfant, et se conformer exactement à cette féconde maxime d'éducation : exercer les facultés faibles, ménager les autres.

La pitié qui s'adresse à l'animal doit être surveillée avec le plus grand soin, pour elle-même, dans l'intérêt des animaux avec lesquels l'enfant doit être en rapport, et pour son influence indirecte sur l'humanité proprement dite. Il n'est que trop vrai, la vive sympathie que l'enfant éprouve pour les animaux dont la douleur se marque par des signes très sensibles, ne l'empêche pas de torturer ces animaux, pour peu qu'ils soient faibles ou complaisants. Certains enfants sont d'une innocente et terrible cruauté, surtout quand ils sont en colère, et qu'ils sentent le besoin de décharger leur mécontentement sur le premier être ou objet venu. D'autres enfants, entre l'âge de quinze mois et celui de trois ans, montrent à l'égard des animaux et souvent à l'egard de leurs compagnons plus jeunes, une sorte de méchanceté froide et réfléchie, ou qui le paraît ; mais le fait le plus ordinaire est celui d'un défaut de sensibilité inconscient, que beaucoup de naturalistes contemporains regardent comme un caractère primitif de l'animalité. Mon frère (1) m'écrivait à ce propos :

« L'enfant tout jeune tourmente les animaux comme il tourmente les jouets. Il ne peut jouir encore de la douleur qu'il cause, puisqu'il ne la soupçonne pas. Plus tard, ayant la notion de la douleur d'autrui, c'est par perversion qu'il arrive à tourmenter les amimaux, pour s'amuser de leurs douleurs. Ainsi font la plupart des animaux, les chats sur-

1. *Professeur de Zoologie à la Faculté des sciences de Bordeaux.*

tout. L'animal est, en général, sans pitié, pour la douleur de ses pareils, il est stupidement cruel. Rarement une lueur de bienveillance, de compassion, surgit chez lui. Les animaux sociaux savent avertir quelquefois leurs coassociés d'un danger qui les menace ; mais la cruauté native reprend toujours le dessus. Chez l'homme, la société a fait la compassion, la bienveillance, la bonté, qualités nées de l'association, et que l'association développe par le moyen de la sélection et de l'accumulation héréditaire. D'où nécessité de l'intervention de l'éducation pour développer ces sentiments dans le tout jeune enfant. L'éducation doit pouvoir développer beaucoup une faculté acquise, en diminuant d'autant la tendance contraire, reste de la brutalité originaire. »

Tout en considérant la cruauté comme le résultat d'une instinct héréditaire, je crois que, même à l'état de nature insociable, elle est chez tous les animaux, plus ou moins tempérée par ce que j'ai appelé plus haut la sympathie de plaisir. Locke exagérait l'importance de cette bienveillance innée, en attribuant à l'éducation seule « le vice que les enfants ont à la cruauté. » Les deux tendances contraires me paraissent essentiellement primitives. Mais il a très bien compris quelle peut être la force de l'éducation pour contrebalancer la cruauté, même chez les enfants les plus mal doués. « Je ne puis m'empêcher de louer ici, dit-il, la prudence et la douceur d'une femme de ma connaissance. Elle avait accoutumé de satisfaire toutes les petites envies de ses filles, et de leur donner des chiens, des écureuils, des oiseaux, et autres petites bêtes qui servent d'amusement aux petites filles. Mais lorsqu'elles avaient ces animaux en leur puissance, elle les obligeait à les bien entretenir, et à prendre garde que rien ne leur manquât, ou qu'ils ne fussent point maltraités; et si elles négligeaient d'en prendre soin, cela

leur était compté pour une grosse faute. Bien souvent on leur ôtait ces petites bêtes, ou du moins on les censurait pour leur négligence. Par ce moyen, ces jeunes filles apprenaient de bonne heure à être bienfaisantes. Et pour moi, je crois qu'on devrait accoutumer les hommes à avoir, dès le berceau, de la tendresse pour toutes les créatures douées de sentiment, et à ne gâter ou détruire quoi que ce soit. » Ces réflexions sont pleines de sens pratique, du moins quant à ce qui concerne les enfants déjà grandelets. Mais le procédé n'est pas applicable aux tout jeunes.

De très bonne heure, à mon avis, et dès que l'enfant fait assez convenablement usage de ses membres, si on ne doit pas lui confier de petites bêtes à soigner, on ne peut du moins faire mieux que de le gronder pour leur avoir fait quelque mal, et surtout que de le tenir éloigné d'elles pour l'empêcher de leur en faire. Il est bon de lui fournir prudemment l'occasion d'être réprimandé très sévèrement pour ce genre de méchanceté. Il est bon aussi de l'exposer avec prudence aux leçons très profitables que lui donneront certains animaux capables de riposter, en retour des souffrances qu'il leur aura infligées. « Lorsque nous trouvons à qui parler, dit Bain à ce sujet, nous apprenons bien vite à réprimer notre penchant à la colère et à la méchanceté (1). » Il est bon encore de ne pas suggérer à l'enfant, qui est si riche d'imagination pour trouver des jeux, l'idée de jouer cruellement avec des jouets en forme d'animaux en lui fournissant nous-mêmes des instruments de torture, des fouets pour les frapper, des formules pour les invectiver, des exemples pour leur apprendre à les malmener. Il est bon surtout de montrer devant l'enfant de la sympathie pour tous les êtres sensibles, de caresser sous ses

1. A. Bain. *La Science de l'éducation*, p. 55.

yeux les animaux de la maison, de le caresser lui-même pour le bien qu'il aura essayé de leur faire, de leur donner à manger pour l'exciter à le vouloir faire aussi, de lui faire remarquer le plaisir qu'ils ont à satisfaire leur appétit, à s'entendre appeler par leurs noms, à jouer entre ou avec les personnes, en un mot, de l'amener, par la répétition des actes, par les encouragements, par l'approbation, à se transporter en imagination dans la situation de tout ce qui a vie et sentiment, les animaux comme les personnes.

II

L'affection filiale, l'amitié, l'amour même, sont trois grandes manifestations de la sympathie sociale, qu'on découvre, et qu'on doit s'efforcer de régler dans le petit enfant.

L'affection que le nourrisson témoigne à sa mère ou à sa nourrice paraît au début, comme l'amour maternel, l'effet d'une simple impulsion organique. C'est un développement plus ou moins conscient de l'égoïsme instinctif. Elle est, chez tous les enfants, une application particulière de cette tendance générale qui les porte à aimer, à vouloir, à chercher près d'eux la cause d'un plaisir quelconque ; c'est ainsi qu'à deux mois on peut constater chez eux une certaine habitude affective de leur biberon. Ce petit grondement joyeux qu'il fait entendre, vers six semaines environ, quand il vient de se gorger de lait, ou qu'on lui prodigue des marques d'affection, exprime l'attachement très vif que le jeune muet éprouvait depuis longtemps pour la mamelle et pour les bons soins de sa nourrice plutôt que pour sa personne elle-même. Bientôt, entre deux et trois mois, son gazouillement plus prononcé et les mouvements de ses petits bras, paraîtront indiquer un commencement d'affection pour la personne.

Mais il ne faut pas s'y tromper : même à dix mois, même à quinze mois, cette affection, si vive et si impérieuse qu'elle soit, est de l'égoïsme avant tout. Il s'attache moins à la nourrice qu'à la personne humaine. L'enfant, comme le jeune animal, a besoin qu'on s'occupe de lui, qu'on lui

fasse plaisir, et il sourit à quiconque le traite avec bonté. Les mères intelligentes ne le savent que trop, et j'en ai vu pleurer de jalousie en voyant leurs enfants prodiguer leurs caresses, et quelquefois à première vue, à des étrangers sympathiques. J'ai entendu même un père, devant lequel on parlait d'un enfant volé, dire à propos de son fils âgé de deux ans : « Il m'est bien dur de penser que notre enfant, qui nous aime tant, si par malheur on nous le ravissait, ne se désolerait que pendant quelques jours à peine, et que, sous l'influence d'habitudes nouvelles, il nous aurait bientôt oubliés, et commencerait même à aimer ses ravisseurs autant qu'il nous aime ! » C'est que, dans tout égoïsme, l'instinct social est plutôt altruiste que familial.

Il est vrai que l'égoïsme pur a quelquefois de la peine à s'effacer devant l'affectivité, mais toujours est-il que la lutte n'est pas longue. On sait combien il est souvent pénible à un enfant, surtout quand son état maladif le dispose à une sensibilité excessive, de s'accoutumer à une nouvelle nourrice. J'en ai vu un, âgé de neuf mois, que l'on fut obligé de soumettre à cette épreuve, parce que le lait de sa mère, atteinte d'anémie, lui était contraire. Il commença par repousser la nourrice, et se détourner du sein qu'elle lui offrait. On dut le prendre par la ruse, lui donner le sein dans une demi-obscurité, quand il allait s'endormir, et encore l'expédient ne réussissait-il qu'un moment. S'il devinait la présence de sa mère, il se mettait alors à hurler, frappant de ses poings crispés le sein de la nourrice, et cherchant à se rejeter loin d'elle. Cependant cinq ou six jours suffirent pour l'habituer à sa nouvelle nourrice ; il se décida à lui sourire, à ronronner à ses chansons et à savourer en connaisseur son précieux breuvage. Mais encore à ce moment, il ne fallait pas qu'il vît sa mère, pour rester calme et heureux, ou bien c'étaient des cris

et des trépignements, des bras tendus, des appels si malheureux, que la mère était obligée de le bercer et de l'endormir sur son sein.

Mais cet égoïsme sympathique a tant de charme qu'il faut s'efforcer de le croire désintéressé, dans l'intérêt même de l'enfant : il a besoin d'aimer et d'être aimé. Son père étant parti en voyage, Fernand, alors âgé de onze mois, s'était difficilement habitué à ne pas le voir. Quand on passait, l'enfant sur les bras, devant la chambre du père, il disait d'un air triste : « Papa ! Papa ! » il ressentit encore assez l'absence de son frère ainé. Il le cherchait partout, même sous le lit. Quand son père fut de retour, il ne voulait pas le quitter, il voulait toujours être avec lui ou le suivre.

Les caresses enfantines sont si naïves et si franches ! Par une grande pluie d'orage, une jeune femme traverse à grands pas une rue encombrée de voitures et de passants, abritant de son mieux avec le pan relevé de sa robe une petite fille de six à sept mois. Celle-ci n'entend rien, ne voit rien, de tout ce qui l'entoure, et de ce qui préoccupe tous les autres : son attention est concentrée dans une occupation charmante, dont elle rit et gazouille tout à la fois, c'est de promener ses menotes sur le visage de sa mère qui la porte renversée sur un de ses bras.

Y a-t-il lieu de régler cette tendance de l'enfant à aimer ses parents et ceux qui l'entourent ? Assurément, puisque toute tendance bien dirigée dès le début produit des effets plus utiles, soit au bonheur de l'enfant, soit à l'équilibre de ses facultés, soit au développement de sa moralité.

Il convient d'abord de ne pas oublier que la docilité est le pivot de toute l'éducation physique, intellectuelle et morale ; or, le respect, sans lequel il n'y a pas d'obéissance, comme Locke l'a très bien compris, a pour fondement la

crainte et l'amour. Peut-être a-t-il trop légèrement glissé sur les moyens d'entretenir l'amour, et a-t-il trop compté sur l'influence de l'autorité et de la sagesse des parents pour engendrer l'affection. Assurément, l'enfant doit sentir de très bonne heure auprès de lui une force qui le domine, mais une force protectrice et caressante : il faut qu'il se sente enveloppé, mais non accablé de soins et de tendresse. On peut, Fénelon l'a dit mieux que je ne saurais le faire, le soumettre sans l'assujettir ; plus douce est l'obéissance, plus elle est efficace ; la rigueur des ordres nécessaires peut toujours être atténuée par le ton de voix, le regard, l'à-propos, la surveillance et la prévoyance. Ce n'est donc pas l'excès de familiarité qu'il faut craindre, surtout dans le premier âge, mais la faiblesse et les inconséquences de la tendresse. Locke n'admettait les familiarités des parents envers les enfants que pour l'époque appelée par lui l'âge de raison. Montaigne, pour plusieurs raisons, et entre autres, parce qu'il croyait les parents trop tendres et trop faibles pour châtier les défauts des enfants, voulait qu'ils fussent élevés à la campagne, loin du giron de leurs mères : cependant il admettait que l'enfant revenu chez les siens vécût avec eux dans une libre expansion d'humeur. « C'est folie et injustice, dit-il, de priver les enfants qui sont en âge de la familiarité des pères, et vouloir maintenir en leur endroit une morgue austère et dédaigneuse, espérant par là les tenir en crainte et obéissance ; car c'est une force très inutile, et qui rend les pères ennuyeux aux enfants, et, qui pis est, ridicules (1). » Ce qui détruit le respect, ce n'est pas la bonté, ni la familiarité, mais l'inconséquence dans les ordres donnés, la négligence à les faire exécuter, et puis, la gâterie, les fausses complaisances, les caresses ou-

1. *Essais*, livre II, chap. VIII.

trées et banales. Les Allemands reprochent à tort ou à raison aux mères françaises de trop exciter la vivacité des enfants du premier âge par l'abus des jeux, des distractions, des risettes, du caquetage, et des marques d'émotions vives. La trop grande variété des sensations est à éviter ici, comme en tout le reste.

L'enfant dont on ne veut pas ébranler le système nerveux, doit, par le moyen du calme extérieur, jouir toujours de ce calme intérieur, qui est la condition de sa santé, de son bonheur, de ses progrès intellectuels et moraux.

Je voudrais donc que tout en sauvegardant les droits de la parenté et des amis, les parents sussent, en prudents égoïstes, réserver pour eux, autant que possible, l'amitié de leurs petits enfants. On a dit que le lait vient de la mère, ainsi que l'éducation morale, et que l'éducation intellectuelle vient du père : ces deux éducations viennent de tout l'entourage habituel de l'enfant. Cet entourage doit être soigneusement trié sur le volet. Que le père et la mère sachent garder pour eux leur enfant, et ne le livrer à la société qu'après l'avoir bien armé contre ses violences ou ses piéges. Il ne faut pas que cette faible et impressionnable personne soit chose banale, sacrifiée à l'imprudence ou à la vanité de ses protecteurs naturels.

Un des graves dangers résultant des caresses immodérées que donnent les parents, ou qu'ils laissent volontiers donner à leurs enfants, a depuis longtemps appelé l'attention de l'hygiéniste aussi bien que celle du moraliste. Un baiser sur la bouche d'un enfant peut amener des désordres graves dans sa santé, et même lui communiquer une maladie incurable ; des baisers trop fréquents sur telle ou telle partie du corps peuvent engendrer ou déterminer des convulsions ; c'est quelquefois exciter des désirs funestes, causes plus ou moins prochaines de perturbation morale

et d'étiolement physique. Je me souviens d'avoir lu, il y a de longues années, dans un livre de Michelet, l'*Amour* ou *la Femme*, que l'anatomie constate dans certains cerveaux de petits enfants, et surtout de petites filles, un développement précoce des parties correspondant aux tendances amoureuses : sait-on les fibres délicates qui peuvent s'éveiller dans ces pauvres petits êtres sous l'influence de certaines caresses imprudentes ?

Un autre inconvénient, touchant aux mêmes intérêts, est celui qui résulte de la trop grande confiance accordée aux serviteurs qui nous remplacent auprès de l'enfant. Locke a dit sur ce point délicat presque tout l'essentiel. Mais il y a beaucoup de choses utiles à dire après lui. Je ne m'occuperai ici que du choix toujours si difficile d'une bonne d'enfants. Il la faudrait d'abord aussi attachée que vous-même à la santé, au bien-être et à la moralité de son pupille. Il la faudrait jeune, car la jeunesse attire et retient la jeunesse. Il la faudrait gaie, ce qui implique nécessairement qu'elle soit rieuse : un enjouement doux, mais facile, un rire franc plutôt qu'emporté, une physionomie ouverte plutôt qu'un beau visage, sont les qualités souveraines du métier. Il la faudrait d'une patience et d'une douceur, j'allais dire d'une résignation maternelle, d'une sollicitude infatigable, capable de comprendre le cri de tous les besoins et de toutes les souffrances, de deviner même les plus faibles nuances d'un désir. A ces qualités premières, gaîté, douceur, intelligence, ajoutons deux vertus encore plus rares : la propreté, qui est la moitié de l'existence d'un enfant, et l'ordre, qui rend la tâche infiniment plus aisée, et partant plus agréable, et en même temps habitue l'enfant à voir tout avec intérêt. Que de qualités rarement réunies en une auxiliaire qui ne fait pas partie de la famille, et pour laquelle le zèle n'est pas même

toujours proportionné au salaire! Ce trésor que l'on ne donnerait pas pour tout au monde, on l'abandonne bien des fois à qui l'on n'ose pas confier les clefs de son armoire!

L'affection produit chez l'enfant, porté à tout imiter, au point de vue des habitudes morales, des effets heureux ou funestes, dont la portée est incalculable. Fénelon l'a si excellemment dit qu'on ne doit pas essayer de le redire autrement qu'il ne l'a fait. « L'amitié le mènera presque à toutes les choses qu'on voudra de lui: on a un lien assuré pour l'attirer au bien, pourvu qu'on s'en sache servir: il ne reste plus à craindre que l'excès ou le mauvais choix dans ses affections. » En effet, l'obéissance et l'imitation tiennent moins à la faiblesse qu'à la sociabilité de l'enfant: il imite, il obéit, par besoin de sympathie et par affection, plus facilement et plus parfaitement que par crainte.

Un enfant de deux ans et demi a toujours été mis au lit par sa mère, qui ne lui a refusé son baiser que dans des occasions graves. Souvent, quand il est couché; et que sa mère cherche quelque objet dans la chambre avant de s'en aller, il craint que sa mère n'oublie de l'embrasser. « Maman, lui dit-il, je t'en prie, je ne t'ai pas fait le baiser du soir; je ne peux pas m'endormir. »

Rousseau a dit, avec un peu d'exagération dans la forme d'une pensée vraie, que la seule habitude qu'il fallût faire prendre aux enfants, c'est de n'avoir pas d'habitudes. L'habitude dont je parle est-elle de celles qu'aurait blâmées l'auteur d'*Emile*? Les faits lui donneraient aussi souvent tort que raison. Un enfant de trois ans s'étant endormi sur les genoux de sa tante, sa mère en profita pour aller dans une chambre voisine. L'enfant s'éveille, s'étonne de ne pas voir là sa mère, et apprenant qu'elle se trouve dans cette chambre, va la chercher en se lamentant de ce qu'elle l'a laissé seul. Ne pouvant ouvrir la porte, il y frappe à coups

de pied, et, comme la mère n'arrivait pas, il se fâche, pleure, hurle presque. Sa mère arrive enfin, et lui dit : « Eh bien, tu me commandes maintenant ? — Vilaine. — C'est à moi que tu dis cela? — Oui, oui... — Eh bien, tu es un mauvais petit garçon, je ne veux plus t'aimer. — Alors je n'aimerai plus Charlot (son frère aîné, pour lequel il est plein d'affection). — Je ne te donnerai pas mon baiser ce soir. — Oh! si, j'aimerai toujours Charlot.... je ne le dirai plus, que je n'aimerai pas Charlot. — Et tu ne crieras pas, quand je m'absenterai un moment? — Je te le promets. — Viens alors m'embrasser. » Assurément, Rousseau n'aurait pas critiqué cette habitude-là.

III

La sympathie fait nôtres les souffrances et les peines de nos semblables et des animaux ; à cette faculté sociale par excellence se rattache le besoin de faire plaisir ou d'éviter des peines aux autres, la bienveillance, qui devient bienfaisance, quand elle se traduit par des gestes, des paroles, des actions, soit témoignages d'affection, services rendus, dons ou concessions.

Et d'abord convient-il de parler des bonnes manières d'un petit enfant, de cette amabilité en action que l'on appellerait politesse ou civilité chez les grandes personnes ? Locke a pertinemment traité cette intéressante question dans le chapitre LXIX de son livre sur l'éducation des enfants. Il ne faut pas, dit-il, se mettre en peine des fautes des enfants dont l'âge les corrigera infailliblement ; s'inquiéter de ces manquements aux dehors de la civilité, si la civilité est dans leur cœur ; réprimer ces petites négligences que n'accompagne aucune marque d'orgueil ou de mauvais naturel. L'exemple mieux que les préceptes, le temps mieux que les maîtres, corrigeront l'enfant de ces imperfections, si on n'a pas manqué d'entretenir en lui des habitudes de bonté et d'humanité. Surtout, lorsque l'enfant est déjà grand, il faut, d'après le philosophe anglais, compter sur les dominantes influences de l'exemple. Quoiqu'il s'en préoccupe moins pour le jeune âge, il reconnaît aussi pour les petits enfants les heureux effets d'une bonne compagnie. Il ne « désapprouve pas que des personnes capables de régler l'extérieur des enfants leur

fassent prendre insensiblement des manières agréables lorsqu'ils sont encore tout jeunes, dès qu'ils commencent à pouvoir marcher. » Ce qu'il ne peut souffrir, c'est le ridicule des parents qui veulent imposer aux enfants des manières de grandes personnes, et ne manquent pas de les reprendre, devant les étrangers, pour avoir manqué aux bienséances d'usage, pour avoir mal levé le chapeau, mal fait la révérence, etc.

Je partage complétement l'avis de Locke. Mais je ne crois pas qu'on doive attendre que l'enfant marche pour régler quelques-uns de ses gestes, de ses cris, de ses attitudes, non pas suivant les règles de la civilité, mais suivant les convenances naturelles. On reconnaît, à première vue, un enfant élevé par une bonne aimable et polie d'un enfant élevé par une bonne maussade et grossière : il y a dans l'un et dans l'autre un air de physionomie habituel, qui trompe rarement. Le visage de l'enfant, comme ses habitudes exértieures, reflète les manières des gens qui l'élèvent. Il faut donc se préoccuper d'être pour lui ce qu'on veut qu'il soit pour les autres. On ne peut, d'ailleurs, être bien exigeant pour lui pendant les premiers mois : un visage point rechigné, un rire facile, des pleurs, des cris de colère, des trépignements de désir rares, vite calmés, peu de rebuffades pour les étrangers, c'est à peu près tout ce qu'on peut demander en fait de bonnes manières à l'enfant de six à sept mois.

A mesure que l'enfant avance en âge, il est plus facile de lui faire prendre insensiblement des manières agréables ; ce qui est affaire d'exemples raisonnables, et d'habitudes sagement amenées par une surveillance et une persévérance continuelles. Une mère, obligée de faire un voyage de quinze jours, avait confié à des parents sa bonne et son fils, âgé de huit mois. A son retour, elle fut grandement

surprise de voir presque toutes les habitudes de l'enfant, quelques-unes de ses attitudes, et jusqu'à sa physionomie, très changées. Pendant les deux premiers jours, elle ne cessait de s'écrier : « Tiens, il ne fait pas comme cela, il n'est pas comme cela chez nous ! »

Lorsque l'enfant a déjà de quinze à vingt mois, son extérieur se façonne de plus en plus d'après les impressions qui lui sont familières. Qu'il soit vif et emporté, ou calme et indolent, affectueux ou indifférent, on respire autour de lui comme le parfum de l'éducation familiale. On peut alors, sans exiger de lui des dehors de vraie politesse envers les étrangers, le réprimander quand il commet certains actes, prend certaines allures, ou répète certaines paroles inconvenantes ; lui accorder ce qu'il demande, lui marquer son contentement, ou même le louer, quand il n'oublie pas certaines prescriptions relatives à sa tenue ou à ses paroles. J'ai connu des enfants de deux ans, qui ne recevaient rien à table sans avoir dit : « Donne-moi de cela, maman (ou papa), je te prie », et qui ne se mettaient pas à manger ce qu'on leur avait donné, sans dire : « Maman (ou papa), je te remercie. » Des besoins ou des désirs de la table ces formules s'étendirent à une foule d'autres, et les enfants, polis à la maison, n'eurent pas de peine à le devenir dans la plupart de leurs relations extérieures. Du reste, la politesse des formules n'est qu'un jeu, quand on a donné ou conservé à l'enfant la politesse des gestes, des tons, des attitudes, des manières, qui n'est que l'expression naturelle des bons sentiments.

La bienveillance se traduit aussi, et c'en est la plus importante expression, par des dons et des concessions. C'est ici que se manifestent de bonne heure les différences de caractère. Deux enfants ont été élevés par les mêmes parents, et autant que possible, avec la même direction,

quoique avec des bonnes différentes. L'aîné, affectueux, mais sans expansion, fait toujours un effort sur lui-même pour penser aux autres, quand on lui a donné une friandise ou un jouet : il lui arrive rarement d'y penser tout de suite. L'autre, dès l'âge de quinze mois, était reconnaissant de la moindre attention de son frère : il voulait tout ce que l'autre voulait. — « Veux-tu faire ceci? — Oui, oui, je veux bien. » Il disait souvent à sa mère : — « N'est-ce pas que Lolo est bon? oh! je l'aime! » Quand il a quelque chose de bon, il dit toujours : « Oh! maman, c'est si bon! je voudrais que tu en goûtes. » Si on lui donne quelque chose, il n'aime pas qu'on donne à lui seul. « Et pour Lolo, maman (ou papa, ou grand'mère)? » Chez l'un la bienfaisance est accomplie par réflexion, par devoir, ou du moins par un effet de l'éducation morale et de l'exemple; chez l'autre, elle est instinctive, irréfléchie; elle aura besoin ici d'être réglée et contenue par l'éducation, quand le moment sera venu, quand l'enfant aura le jugement plus formé et sera capable de quelque prévoyance. Cette faculté variable de bienfaisance est un don de nature, qui peut se vicier, ou s'accroître, suivant l'usage qu'on en fait.

Les mêmes différences se retrouvent chez les animaux domestiques. Les uns n'aiment pas que leurs camarades mangent avec eux dans leurs plats, et d'autres le tolèrent volontiers. Il y en a de gloutons qui viennent ravir aux autres les mets qu'ils ont eux-mêmes refusés ; il y en a de complaisants qui se laissent prendre les morceaux dans la bouche. Les uns et les autres sont très facilement dressés à la juste revendication de leurs droits, pour peu qu'on veuille leur en donner l'habitude.

Il y a une autre espèce de bienfaisance, qui n'implique pas le partage d'un plaisir personnel, mais qui a pour but le plaisir d'autrui, avec un peu de peine pour soi-

même. C'est un véritable service à rendre, comme l'action d'aller chercher ou porter un objet dans une chambre, d'aller faire une commission à une personne éloignée, d'aider quelqu'un dans une besogne un peu difficile ou ennuyeuse. Ici la complaisance se complique souvent de déférence ; c'est un sacrifice qui prend du temps et exige quelques efforts Les enfants les plus donnants ont souvent de la peine à s'y résoudre, à quitter les personnes ou les jeux qui les tiennent, pour faire une corvée ou une absence dont leur faible jugement s'exagère, d'ailleurs, la difficulté. L'enfant peu généreux de nature, mais qui a déjà l'habitude de l'obéissance et le sentiment naissant du devoir, qui a aussi davantage l'expérience de ses forces et l'appréciation de leur emploi, se montrera dans ces sortes d'obligations bien moins récalcitrant que le libéral plus jeune et sans expérience : c'est ordinairement le cas des deux frères mentionnés plus haut. A nous de ne réclamer à chacun que des œuvres proportionnées à la bonne volonté dont il peut disposer.

IV

Pendant les premiers mois, la tendance imitative est aussi peu développée que la force d'observation; elle se manifeste cependant par des essais divers. Darwin croit avoir remarqué un semblant d'imitation à l'âge de quatre mois, son fils ayant paru imiter des sons; mais il ne l'a constatée avec certitude qu'à l'âge de dix mois. Tiedemann, dans son fils âgé de quatre mois, note ce phénomène, qu'il présente comme un fait d'association déjà plus nette des idées : « S'il voyait quelqu'un boire, il faisait avec la bouche un mouvement comme s'il goûtait quelque chose. » Dans cette action, et autres analogues, ne faut-il pas reconnaître, outre l'instinct de finalité qui fait concevoir à l'enfant la destination des mouvements buccaux, un effet de cette sympathie instinctive des mouvements, qui, chez des êtres pourvus de la même organisation, provoque le semblable par le semblable, et, étant donné aussi le caractère impulsif de l'enfance, ouvre une voie facile à l'imitation?

M. Egger (1), tout en convenant que la faculté d'imitation se montre très précoce chez l'enfant, ne la note avec assurance que vers l'âge de neuf mois, dans les actions suivantes : 1° action de se cacher et de se montrer tour à tour par manière de jeu; 2° action de jeter une balle, après l'avoir vu jeter par son frère; 3° essai de souffler sur une bougie; 4° essai d'éternuer en singeant celui qui vient d'éternuer; 5° essai de frapper les doigts sur le registre d'un

1. Egger, *Le développement de l'intelligence et du langage chez les enfants*, p. 10 et suiv.

piano. Il ne constate à la même époque, « nul effort sensible pour imiter les sons entendus. » Du reste, le développement, ou l'apparition de cette faculté, se rattache pour lui au premier éveil de l'intelligence. Pour moi, qui admets de très bonne heure, chez l'enfant, la coexistence des mouvements automatiques et des mouvements conscients et intelligents, je crois que, de très bonne heure aussi, la fonction imitative se montre liée à ces deux sortes de mouvements.

Mécaniquement, en vertu des connexions nerveuses de l'appareil auditif et de l'appareil phonétique, les jeunes oiseaux s'essaient à donner la note des oiseaux adultes qu'ils entendent chanter; mécaniquement, les oiseaux parleurs cherchent tout d'abord à reproduire les mots et les bruits qui sonnent à leurs oreilles ; mécaniquement aussi, dès le second mois, à ce qu'il me semble, l'enfant ébauche des sons pour répondre à la voix ou accompagner, c'est-à-dire imiter, à sa manière, les sons du piano. C'est de la même façon, qu'à l'âge de trois mois, ayant mécaniquement appris à suivre la direction du regard ou le mouvement de tête des personnes qui le soignent, il regardera certains objets qu'il voit regarder, tournera quelquefois la tête du côté où il voit ces personnes tourner la leur, et cela, dans une mesure très restreinte, mais avec une intention d'imiter évidente. Le même fait se produit chez les animaux tout jeunes.

Bientôt, sa faculté d'observation et le jeu de ses organes se développant à la fois, le cercle de ses imitations s'élargira d'autant : par exemple, ses bras ébauchaient d'abord une foule de mouvements instinctifs vers les objets qui avaient attiré son attention et excité ses désirs ; l'imitation de gestes analogues qu'il voit faire avec succès par d'autres l'excite à renouveler ses tentatives et lui indique le moyen

d'y réussir à son tour : à quatre mois, il tend avec plus d'assurance les bras vers les personnes qui le caressent, il sourit mieux, il essaie même de rire, et cela, grâce à l'imitation qui a renchéri sur les premiers efforts de la spontanéité. A six mois, il sursaute en voyant des personnes se balancer pour l'amuser, il caresse de sa menotte le visage de sa mère, il gazouille des formules inarticulées d'admiration en face d'un objet qu'on l'excite à contempler. Un peu plus tard, son *mm* et son *ppp*, plus ou moins spontanés, deviendront le *mamamama* et le *papapapa*, qu'on lui aura répétés cent fois par jour. Enfin ses premiers essais de la marche, moitié dûs à son initiative, et moitié à la direction et à l'appui que ses éducateurs lui auront prêtés, se perfectionneront jusqu'à un certain point, par son envie d'imiter les grandes personnes qu'il regarde marcher avec une observation si attentive. Combien d'autres progrès relatifs à l'exercice utile des sens et des membres sont hâtés par l'imitation, depuis l'âge de cinq mois jusqu'à l'âge d'un an !

Plus l'enfant avance en âge, plus les leçons de l'exemple l'amènent à diriger les opérations des sens, les opérations intellectuelles et les opérations morales. Par exemple, « on sent naître le besoin de manger quand on voit d'autres personnes qui mangent » ; et la conséquence pratique de ce fait sera de ne pas donner l'aiguillon de l'exemple à l'instinct de gourmandise inné chez l'enfant. Il en est ainsi de tous les actes qui relèvent plus ou moins directement de la sympathie, de la sociabilité, des tendances antisociales. Une petite fille a commencé à prendre, seulement à l'âge de quinze mois, les froncements de sourcils de son père, ses habitudes d'irascibilité, son ton de voix criard, et bientôt ses formules expriment l'impatience ou la colère. A trois ans, elle disait gravement à un visiteur, avec lequel

elle s'était mise à discuter, selon la manie paternelle : « Mais tais-toi donc, tu ne me laisses jamais achever ma phrase ! » Ainsi la contagion de l'exemple a déjà eu un retentissement considérable sur les habitudes morales et sociales de l'enfant, avant l'époque, et indépendamment des leçons proprement dites de bienséance et de morale.

Il faut donc s'observer, autant qu'on le peut, devant ces petites personnes, qui ont des yeux pour tout voir et des oreilles pour tout entendre. Il faut aussi ne les abandonner que le moins possible, et ne les laisser qu'en mains sûres. Il faut aussi se mêler le plus possible à leurs jeux, pour leur donner, par l'exemple seul, une direction plus profitable au point de vue de l'instruction intellectuelle et morale, et parfois une direction plus aimable. Notre présence est un excitant et un contrôle. Les habitudes, les goûts se prennent surtout par le canal de l'imitation.

Mais il ne faut pas oublier que « chacun imite dans sa sphère, autant que ses organes et ses idées lui en accordent les moyens. » Il y a, en effet, une sorte de préférence et de sélection inconsciente, dans la plupart de nos imitations, en sorte que chacun imite à sa manière, et ce qu'il peut. Il est donc convenable, sinon toujours facile, de proportionner ses exemples à l'âge, aux progrès et aux dispositions naturelles de l'enfant. « L'éducation de la jeunesse présente-t-elle des caractères différents chez l'homme sauvage ? Celui-ci ne prend la peine de rien enseigner, d'une manière directe, à ses enfants. Chaque homme qui s'élève tâche d'imiter les exemples qu'il a sous ses yeux. Il s'efforce d'imiter à part lui ce qu'il a vu faire (1). »

Ainsi les jeunes oiseaux élevés avec des adultes, en répètent à part les notes, commes des écoliers font d'une

1. Bain. *La Science et l'éducation, passim.*

leçon. Cet enseignement tout d'observation, doit aussi, pour l'enfant du civilisé, se faire, dans une certaine mesure, par voie d'explication. En effet, toute la force imitative repose sur ce que les motifs, et surtout les moyens d'actions, sont présentés nettement à nos yeux, en même temps que les résultats, ce qui facilite l'acte et excite à le faire. Il est donc bon de venir en aide à l'observation plus faible la plupart du temps que sa bonne volonté. On obtiendra ainsi des imitations moins serviles.

L'enfant qui copie tout, le bien comme le mal, a bien vite fait de nous prendre nos jugements et notre conduite ; mais il faut cependant se garder de le juger absolument sur les appréciations passagères qu'il fera de certains actes, ou d'après l'imitation tout accidentelle qu'il en pourra faire. Ce sont des tendances à l'habitude, qu'il perdra quelquefois aussitôt venues, tout ainsi que les manières ou le langage qu'il a copiés de la même façon. Il y a dans chaque enfant un fonds personnel, fruit de l'hérédité et des habitudes, qui se révèle toujours, si on veut le bien observer, à travers tous ses plagiats. Un enfant de trois ans va nous fournir de ce fait quelques exemples.

Son père a la faiblesse de faire toutes ses volontés. Ils passent un jour devant une pâtisserie, l'enfant demande des gâteaux. « Je n'ai pas d'argent sur moi », dit-il à Joseph. Celui-ci insiste ; mais le père le prend par la main pour passer outre. « Il me faut un gâteau, s'écrie Joseph, et toi, tu ne t'occupes pas de çà ! » Le père commet la faute de revenir à la maison, pour prendre de la monnaie. Quelques jours après, il le mène voir Guignol, sur la place des Vosges. A peine arrivé, Joseph tire son père par le bras, et l'amène assez loin du théâtre, auprès d'un banc. « Toi, lui dit-il, viens t'asseoir là. — Qu'est-ce que tu vas faire ? — Je vais jouer. » Trois minutes s'écoulent ; le père ayant

tourné la tête, l'enfant a disparu. Le père ne s'en inquiète pas : Joseph doit être à Guignol. Il va se joindre à la foule qui entoure le spectacle en plein air, et il entend rire très fort : on riait moins de la comédie que des gestes, des cris, des drôleries de Joseph, qui s'était assis aux premières et attirait tous les regards. Quand les marionnettes ont disparu, l'enfant les cherche partout, faisant le tour de la baraque, regardant par dessous, par les fissures, leur criant de revenir. La petite demoiselle qui faisait payer les bancs vient lui demander le prix de sa place. Joseph fait je ne sais quelle réponse et quitte son banc. Il se dirige tranquillement du côté de la rue des Vosges. Son père le suit, l'observe, et le rejoint bientôt, pour ne pas le laisser exposé aux dangers de la rue. A peine l'enfant l'aperçoit-il : « Où vas-tu, père, où vas-tu donc? Va t'asseoir là-bas. Moi, je vais chercher des sous pour donner à la demoiselle. » Son père lui donne deux sous, et il va se rasseoir triomphalement à sa loge. Cette ruse enfantine, pour se débarrasser de son père, qui ne le fait pas asseoir dans le théâtre de Guignol, cette idée de s'en retourner chez lui pour aller chercher de l'argent, les paroles prononcées pendant toute cette petite scène, étaient des imitations, mais avec quelle part faite à la spontanéité !

Voici un autre exemple montrant chez une petite fille âgée de plus de trois ans (de cinq ans à peu près), l'inconvénient des imitations serviles de nos actes que font les petits enfants, et dont les jouets ou les objets quelconques sont pour eux l'occasion. La petite Berthe avait une ménagerie en bois peint, dont elle s'amusait tous les jours. Sa sœur, pensant la corriger de quelques mauvaises manières en faisant jouer aux animaux des scènes fictives, lui dit un jour : « Si tu veux bien, nous allons faire un très joli jeu. Ton lion sera un petit garçon, et ta lionne

sera sa maman. Le petit garçon était fort capricieux, toujours désobéissant : c'était bien vilain, n'est-ce pas? et la maman devait en être bien chagrinée? » Et la petite Berthe d'entrer en plein dans la situation : « Oui, mauvais petit garçon, c'était bien vilain, cela. Mais ce qui était affreux, c'est que vous avez tapé du pied, et vous avez dit à maman qu'elle pleurait pour rire. Ah ! je serais bien malheureuse à sa place, et je ne voudrais plus vous voir. »

D'autres fois, les deux sœurs jouaient ensemble *maman et la bonne*. Berthe voulait être maman, et sa sœur devait se contenter du rôle de domestique. La petite maman : « Voyons, Clarice, dites-moi la vérité ; vous n'avez pas passé une heure et demie au marché? Qu'êtes-vous devenue pendant ce temps? Vous savez que vous m'avez été confiée par votre mère : je réponds de vous. Soyez franche avec moi, je vous pardonnerai, et je serai heureuse de vous donner un bon conseil. Vous rougissez, mademoiselle, vous ne répondez rien. Vous voulez donc que je me reproche les bontés que j'ai pour vous. Seriez-vous une petite hypocrite, en même temps qu'une paresseuse? Allez, je réfléchirai sur ce que je dois faire. Allez à votre ouvrage, et rappelez-vous que le manque de franchise est le pire des défauts. Pourvu que vous ne rendiez pas mon enfant semblable à vous! » La sœur ainée m'a affirmé que ces jeux demi-sérieux étaient fort du goût de la petite Berthe et la portaient à réfléchir sur ses propres défauts, ce qui est toujours bon, même pour un petit enfant. Mais, je le répète encore une fois, je ne crois guère à l'utilité morale de ces jeux scéniques, empruntés à la vie adulte, et dont la platitude est le moindre défaut.

Que de choses imitées et appréciées par l'enfant, dont il ne se rend pas compte, mais qui n'en agissent pas moins sur sa moralité d'une manière plus ou moins immédiate!

L'intérieur se moule chez l'enfant sur l'extérieur. « Il voit une action qu'il copie, accompagnée d'une certaine expression de physionomie qu'il copie aussi, et bientôt il s'ouvre je ne sais quel jour au-dedans de lui. Il devient grave par l'imitation du sérieux, tendre par celle de la sensibilité, et une fois sur la voie de ces impressions, son âme est de plus en plus modifiée.... La sympathie et l'imitation décident de tout chez ces pauvres créatures (1). »

Il faut donc dérober autant que possible à leur vue des actes qu'ils ne doivent pas imiter, et laisser sans réponse les questions qu'ils peuvent faire sur ces actes, quand ils en ont entendu parler. Puis, comme en toutes choses, on n'imite bien que des modèles précis et intelligibles, simples, d'une perfection moyenne, il faudrait que l'enfant fût souvent dans la compagnie d'enfants de son âge, ou de très peu plus âgés que lui, et d'enfants bien élevés : on ne juge bien que ses pairs, et l'on n'imite bien que les actes à sa portée. Cette considération paraît plaider en faveur des salles d'asile et des jardins d'enfants : mais ce système d'éducation enfantine, outre qu'il est gâté par la routine, et la bégueulerie, soit profane, soit religieuse, en un mot, par une foule d'éléments étrangers à la pédagogie, offre aussi, en général, l'inconvénient d'une trop grande confusion dans les actes à observer et les jugements à en tirer. La société de ses frères et de ses sœurs, et la fréquentation de quelques amis, me paraissent préférables, à tous égards, pour le petit élève de morale.

La spontanéité inhérente à la première enfance réussit quelquefois à lui épargner les inconvénients de sa considérable plasticité organique et intellectuelle. Mais il serait dangereux de trop compter sur cette spontanéité. Le res-

1. Mme Necker de Saussure. *L'Éduc. prog.* T. I, p. 123 et 124.

pect dû à l'individualité de l'être humain exige qu'on surveille, au point de vue moral surtout, les exemples qu'il est si enclin à copier. L'idéal de l'éducation serait de laisser à chacun son air propre en lui donnant nos actes à imiter. Locke a compris la nécessité de respecter le naturel de chaque enfant, et il ne peut souffrir cette méchante figure, que la contrainte et l'affectation ne manquent jamais de produire. Il déplore particulièrement ce défaut en ce qui concerne la civilité et les bonnes manières : mais son observation peut s'étendre à tout le détail de l'éducation morale. « L'affectation, dit-il, est une imitation grossière et forcée de ce qui doit être naturel et aisé : imitation destituée du charme qui accompagne la vraie nature, à cause de l'opposition qu'elle met toujours entre l'action extérieure et les mouvements intérieurs de l'esprit... » Fi de la politesse et des agréables manières, si elles mettent en danger la franchise et la sincérité de l'enfant. « Maman, dit un enfant de quatre ans, est-ce que tu ne vas pas dire à Madame X*** de s'en aller? Il y a longtemps qu'elle est là. » J'aime mieux, même chez un enfant âgé de quatre ans, cette innocente rusticité qu'une politesse répétée et non pensée. Il est assurément convenable de répéter aux enfants qu'ils ne doivent pas dire des choses désagréables aux étrangers, tout ainsi qu'aux amis, mais encore plus convenables de ne pas les dresser à nos airs de convention, comme on fabrique des poupées parlantes. C'est au bon sens des parents à rester en ceci, comme en tant d'autres choses, dans la plus sage mesure.

Une autre raison bien digne d'être prise en considération doit nous engager à ne pas étouffer leur initiative propre par l'influence abusive de notre activité sur la leur. Les animaux nous montrent une sorte d'individualité dans l'action, qui n'est pas le propre de l'homme ;

le développement de leurs forces et de leur adresse les réjouit au plus haut degré, quand ils sont jeunes, et plus tard leur inspire une sorte de confiance orgueilleuse. On observe la même chose chez le petit enfant. Tiedemann dit de son fils âgé de quinze mois, et son observation aurait pu être faite encore plus tôt : « Quand il avait fait quelque chose de lui-même, donné un certain mouvement à ses jouets, il se réjouissait visiblement et trouvait du plaisir à réitérer ». La réflexion qui suit a la même justesse : « Les enfants, en général, aiment à faire eux-mêmes ce qu'il leur a fallu jusque-là laisser faire par d'autres ; c'est pourquoi ils veulent prendre leur nourriture de leurs propres mains, et ne veulent pas se laisser manier par d'autres pour s'habiller, se lever, etc. ». Cette liberté d'action, même dans les actes imités, est une des conditions du bonheur de l'enfant, outre qu'elle a pour effet de l'exciter à exercer et à développer toutes ses facultés. L'exemple est le premier maître ; la liberté est le second, par ordre d'évolution, mais un maître supérieur au premier, parce que l'attrait est son auxiliaire.

CHAPITRE VI

CULTURE DES ÉMOTIONS SOCIALES

(suite)

AMOUR-PROPRE. — TIMIDITÉ. — COLÈRE. — JALOUSIE

I

L'amour de soi, qui se confond souvent avec l'amour de l'existence et du plaisir, est une des tendances les plus anciennement acquises, et par conséquent est tout à la fois obscure et puissante dans l'enfant. C'est un égoïste inconscient, ou, comme on l'a dit, « une personne qui s'ignore (1). » Cette franche exubérance de la personnalité, cette candide expansion de la vie qui s'aime sans le savoir, et jouit d'elle-même dans ses moindres manifestations, il faut s'appliquer à les régler autant que le premier âge le comporte, pour en tirer le meilleur parti possible, dans l'intérêt de l'individu et dans l'intérêt de la société.

L'amour de soi se développe au milieu de nos semblables, et donne alors naissance à toute une classe d'émotions que

1. *La Famille*, p. 131, P. Janet.

les philosophes anglais de notre époque nomment égo-altruistes, parce que tout en restant égoïstes, elles impliquent la présence d'autres individus. « Avant que les sentiments qui trouvent leur satisfaction dans le bonheur d'autrui existent à des degrés considérables, d'autres sentiments, qui trouvent leur satisfaction dans l'admiration qu'on inspire à autrui, existent à des degrés considérables. Les animaux mêmes montrent de la satisfaction de se voir applaudis, et chez les hommes la vie en société ouvre de bonne heure et agrandit cette source de plaisir (1). »

Longtemps avant de discerner le beau du laid, le convenable de l'inconvenance, la supériorité de l'infériorité, l'enfant, nous l'avons déjà dit, est très sensible à la louange et au blâme. La sensibilité s'exerce sur des sentiments assez complexes. Chez le fils de Tiedemann, si le père a bien jugé ce qu'il voyait, vers l'âge de quinze mois, « l'affection et l'amour-propre s'étaient peu à peu développés jusqu'au sentiment de l'honneur : il pleura parce qu'on repoussait la main qu'il aimait à donner en signe d'affection, et il montra un chagrin visible quand on lui donna à comprendre qu'il avait fait quelque chose de mal. » A l'âge de dix-neuf mois, non-seulement il éprouvait un grand plaisir à faire ce qui présentait quelque difficulté, « à se fourrer dans un coin étroit, à prendre des positions périlleuses, à porter des choses lourdes, etc. », mais il aimait à être admiré pour son adresse, pour sa force : son individualité de plus en plus consciente avait besoin de s'affirmer par des manifestations sociales.

Mais avec le sentiment de ses forces (22 mois), se développaient aussi la jalousie et la vanité : « Si l'on flattait sa petite sœur, il arrivait pour qu'on le flattât aussi. » A l'âge

1. Herbert Spencer. *Princ. de Soc.* p. 94.

de vingt-cinq mois, « l'enfant avait l'habitude d'appeler sa sœur *bête*, quand elle ne faisait pas ce qu'il désirait. Son amour-propre se manifestait ainsi, dit le père, par la comparaison des autres avec lui. » N'est-il pas vraisemblable aussi que l'enfant n'avait pas une idée exacte de la signification de ce mot, et qu'il le répétait machinalement, pour exprimer son dépit, imitant ce qu'on lui faisait à lui-même ? « A deux ans et demi (preuve que le sens moral commençait à se généraliser), l'enfant prenait en considération la louange et le blâme des autres hommes sans distinction. »

Nous voyons déjà poindre, dans ces diverses manifestations de l'amour-propre enfantin, à côté d'un égoïsme non sans grâce et sans utilité, un peu de cette personnalité haïssable et tyrannique que Pascal et La Rochefoucauld ont si bien décrite. Mais à cet âge, l'égoïsme est en général de bon aloi. Fernand, enfant de deux ans, d'un excellent cœur, et assez bien dressé, est vivement intéressé quand on parle de lui, de ses émotions, de ses occupations, de ses plaisirs, de ses affaires, de sa maison, de son père, de sa mère, de son frère, de son chien, de tout ce qui lui est familier, et qu'il rapporte à lui. Tout ce qui est lui et les siens est bon et joli ; tout ce qui le fait souffrir : colique, mal de tête, contusion, coupure, fait un bien grand mal, le rend bien malheureux.

Rien de plus intéressant que cet épanouissement naïf de la personnalité naissante, dont on ne doit pas se préoccuper outre mesure, mais qu'il faut au contraire laisser libre, pour en redresser dans l'occasion les écarts un peu sérieux, tantôt par une remontrance, tantôt par une brève admonestation, tantôt par une indifférence visible. Les enfants sont tous plus ou moins poseurs, quelquefois par timidité, pensant qu'on les observe, et pour distraire notre

attention par leurs jeux, leurs saillies, leurs drôleries, mais le plus souvent aussi par une inconsciente fatuité, pour se faire remarquer, caresser et louer.

Un enfant dont j'ai déjà parlé à ce propos (1), et qui a maintenant six ans, est humiliant vis-à-vis des bonnes ; il les traite comme personnes ne sachant que fort peu, tandis que lui sait bien des choses, les ayant apprises de papa et de maman, qui savent tout, et ne peuvent se tromper. Comme il a une foule de notions précises sur bien des choses, il relève leurs erreurs, sans ménagement, d'un ton de supériorité blessant au plus haut point ; « Est-ce que vous savez cela, vous autres ? Papa me l'a dit. »

On lui a déjà appris à connaître les quatre points cardinaux, et il s'oriente un peu dans la ville, parce qu'il a demandé en divers endroits où *était le nord*? Comme il est fort intelligent, cela lui a suffi pour déterminer la direction des autres points cardinaux. A la maison, il est parfaitement orienté. Exemple : il offrait à son frère l'un ou l'autre des deux objets qu'il tenait dans ses mains. « Allons, prends celui qui est du côté de l'est, dit-il au pauvre petit bien éloigné de comprendre ce grand mot. Aux yeux d'étrangers, cela eût passé pour un trait de pédanterie. Mais c'était chez lui tout-naturel, et sans la moindre prétention ; il voulait seulement donner ainsi une indication précise.

Un autre enfant âgé de trois ans, Joseph, cité dans une autre partie de ce livre, exprime quelquefois d'une façon bizarre son naïf orgueil. Il porte des pantalons depuis six mois, et il ne veut plus qu'on l'appelle bébé. Sa marraine, qui le taquine souvent, lui disait un jour : « Tu es un joli moutard ! — Non, je suis Joseph ! » Il se fâche aussi, quand on lui parle en zézayant et en balbutiant, comme il le faisait il

1. *Les Trois premières années de l'enfant*, p. 251 et suiv.

y a quelques mois. — Mais, s'écrie-t-il, je ne parle pas comme ça, moi ; c'est les petits bébés qui parlent comme ça ! » Fait-il quelque chose de mal, il le rejette, moitié riant, moitié sérieux, sur le compte d'un de ses voisins, qui est encore pour lui un petit garçon, car il a six ou sept mois de moins que lui. L'enferme-t-on dans un cabinet, il commence par pleurer, et, comme on n'y fait pas attention, il se met, par bravade ou peut-être pour faire rire, à chanter ce refrain du *beau Nicolas*, qui a tant amusé depuis deux ans tous les enfants grands et petits (1). Puis, il ouvre timidement la porte, guettant si on l'a oublié ; un peu de dépit survient, il se renferme dans son cachot, et chante et rit aussi fort qu'il peut. Bientôt il entr'ouvre de nouveau la porte, et crie à la personne qu'il aperçoit : « Dis donc, toi, tu croyais que c'est moi qui pleurais ! C'est Bébère (le petit voisin), tu vois, je pleure pas. C'est Bébère qui pleure. N'est-ce pas, moi, je suis bien gentil ? » On lui répond : « Non, tu n'étais pas gentil, quand on t'a mis là-dedans. » « Je ne le ferai plus », dit-il, et la leçon est finie, je veux dire la punition achevée.

Le même enfant a pris l'habitude de faire beaucoup de choses, parce qu'on a dit en riant qu'elles étaient drôles. Il dit à chaque instant : « C'est-il drôle ce que je fais ! » Quand il a fait quelque imitation des actes des grandes personnes, martelé un bout de planche (son père et négociant en ébénisterie), marché à pas comptés en s'appuyant sur sa canne, contrefait du haut de la fenêtre les chanteurs de la cour, ou jeté à ces mêmes chanteurs un morceau de papier plié, on l'entend dire : « Est-ce drôle ! » Un jour, on ne l'entendait plus dans la maison depuis

1. Je l'ai même entendu chanter, il y a quelques mois, à tue-tête, par les petits Espagnols de Saint-Sébastien.

plus d'un quart d'heure; on le chercha partout inutilement; à la fin, on le trouva au fond de la cour, couché à côté du chien, la tête dans la niche : il avait dû jouer d'abord, et puis s'endormir en jouant, ou peut-être avait-il pris cette position pour dormir comme le chien, afin de pouvoir dire : « Est-ce drôle pourtant, ce que je fais! » Et c'est, en effet, les premiers mots qu'il prononça quand il fut réveillé.

Quoique irréfléchie et innocente, cette sorte de vanité enfantine a besoin d'être surveillée, et d'autant plus sévèrement que l'enfant est plus impressionnable et plus prompt à singer les manières de son entourage. Il faut s'y prendre de bonne heure, si l'on veut contrarier dans l'enfant, sinon le détruire, ce qui est impossible, le développement de cette tendance à l'affectation et à l'orgueil, qui est un effet de l'hérédité, mais qui est surtout développée par les influences du milieu social. Cette vanité, ce besoin de croire à la supériorité de ses forces et à l'excellence de ses qualités, peut devenir très facilement l'étalage de forces et de qualités qu'on n'a pas. On peut, et l'on doit réprimer, chez l'enfant, l'excès de cette tendance qui est susceptible de différentes applications.

L'amour-propre se recherche et se complaît dans la personne même, dans ses manières d'être et d'agir, dans ce qui l'environne, la couvre, la pare, ou la met en relief. Dans toutes ces différentes applications, il n'y a pas d'égarements auxquels la vanité ou l'orgueil ne nous puisse assujettir dès la première enfance. Fénelon est un des premiers pédagogues qui ont montré tout le ridicule et le danger de l'affectation qu'on laisse croître par négligence ou qu'on entretient par faiblesse et par vanité dans l'enfant.

« Ce plaisir qu'on veut tirer des enfants produit un effet

pernicieux : ils aperçoivent qu'on les regarde avec complaisance, qu'on observe tout ce qu'ils font, qu'on les écoute avec plaisir ; par là ils s'accoutument à croire que le monde sera toujours occupé d'eux.... Pendant cet âge où l'on est applaudi, et où l'on n'a point encore éprouvé la contradiction, on conçoit des espérances chimériques, qui préparent des mécomptes pour la vie. J'ai vu des enfants qui croyaient qu'on parlait d'eux toutes les fois qu'on parlait en secret, parce qu'ils avaient remarqué qu'on l'avait fait souvent. Ils s'imaginaient n'avoir rien en eux que d'extraordinaire et d'admirable. Il faut donc prendre soin des enfants sans leur laisser voir qu'on pense beaucoup à eux. Montrez-leur que c'est par amitié et par le besoin où ils sont d'être redressés que vous êtes attentifs à leur conduite, et non par l'admiration de leur esprit. Contentez-vous de les former peu à peu, selon les occasions qui viennent naturellement : quand même vous pourriez avancer beaucoup l'esprit d'un enfant sans le presser, vous devriez craindre de le faire, car le danger de la vanité et de la présomption est toujours plus grand que le fruit de ces éducations prématurées qui font tant de bruit. »

L'enfant, de même que le jeune animal domestique, est assez porté de lui-même à vouloir être le centre de tout son monde, à vouloir qu'on s'occupe de lui, qu'on s'intéresse à lui, qu'on l'amuse, qu'on le caresse, qu'on le flatte, et il ne faut pas que nous paraissions nous-mêmes lui donner trop d'importance. A quoi bon lui demander à chaque instant s'il nous aime, lui dire que nous l'aimons bien, ou même lui montrer une tendresse continuelle ? Les mères d'Allemagne reprochent aux nôtres de trop cajoler et de trop faire jouer leurs enfants : le reproche est-il fondé ?

Il est des personnes qui ne peuvent laisser un enfant pendant quelques minutes à lui-même. Tout petit, on

l'admire, on le dorlote, on lui dit qu'il est le plus bel enfant du monde, toutes flatteries qu'il ne comprend heureusement pas avant l'âge d'un an, mais qu'il comprendra bientôt, et que nous continuerons à lui prodiguer quand il les comprendra. L'idolâtrie dont il est l'objet ne s'adresse pas seulement à ses qualités physiques, plus ou moins réelles, et aux agréments plus ou moins réels de son caractère, mais encore à son intelligence, que dis-je? à son esprit. Pour certains népiolâtres, le moindre effort que fait bébé (toujours l'inévitable bébé) pour apprendre à parler, à marcher, à saluer, à exprimer ses désirs ou ses idées d'une manière quelconque, est célébré comme un indice de dispositions extraordinaires. Et, lorsqu'il se met à étourdir les oreilles de sa phraséologie plus ou moins intelligible, chaque phrase qui tombe de sa bouche est un joyau de sensibilité et d'esprit. Dès lors l'enfant fait réellement de l'esprit, dans l'acception littérale du mot, il répète surtout à table ses trouvailles de la journée, presque toujours des inepties, quand il sait qu'on doit l'y applaudir. L'enfant est assez tenté d'exagérer son excellence en toutes choses, pour qu'on ne l'y aide pas par l'approbation et l'exemple.

L'instinct du beau pour une faible part, et la vanité innée pour une plus forte part, ne le portent aussi que trop au désir de plaire par la vertu de ses habits, et à valoir par la valeur de sa toilette. Ce nous est là un legs de lointaine hérédité. « L'instinct du beau, si puissant, si développé, sous les formes les plus variées, chez toutes les races humaines, ne leur est pourtant pas exclusivement propre. On en aperçoit des traces évidentes chez d'autres espèces animales : dans la coquetterie de leurs attitudes, dans le soin qu'elles prennent de leur parure, fourrure ou plumage. Le sentiment de la beauté spécifique détermine

certainement chez la plupart les choix sexuels » (1). « Si grande que soit la vanité de l'homme civilisé, celle de l'homme non civilisé la surpasse de beaucoup. La couleur rouge et les coquillages marins percés de trous, découverts dans les cavernes de la Dordogne, prouvent qu'à l'époque reculée où le renne et le mammouth habitaient le midi de la France, les hommes recouraient à des peintures et à des ornements pour attirer sur eux des regards d'admiration.

« Un chef sauvage donne encore plus de sa pensée à l'ornement de sa personne que ne fait parmi nous une femme à la mode. Ce qui le prouve, c'est l'art de peindre la peau, pour lequel on se donnait tant de mal avant que l'usage des habits ne fût établi. Une autre preuve, c'est le tatouage et les tortures prolongées et répétées qu'il imposait, c'est la patience avec laquelle certains sauvages supportent la douleur et l'incommodité de leur lèvre inférieure où ils introduisent un morceau de bois, ou celles qu'occasionnent les pierres qu'ils portent passées dans des trous qu'ils se font aux joues, ou les plumes qu'ils se passent au travers du nez. L'universalité de la mode dans chaque tribu, et la rigueur avec laquelle elle s'impose, prouve bien dans ces exemples la force du désir d'acquérir de l'approbation (2). »

Faut-il s'étonner, après cela, que cette tendance se soit développée dans la femme, être faible qui n'existe qu'à la condition de plaire, à mesure qu'elle diminuait chez l'homme donnant de plus en plus la préférence aux moyens réels d'influence sur les moyens d'apparat? Aussi, comme le dit Fénelon, les filles « naissent avec un désir

1. *Rev de phil. pos.*, n° 5, avril 1879, Clémence Royer.
2. *Principes de sociologie*, p. 95, H. Spencer.

violent de plaire. Une coiffe, un bout de ruban, une boucle de cheveux plus haut ou plus bas, le choix d'une couleur, ce sont pour elles autant d'affaires importantes. »

De quelle nature est le remède que comporte ce défaut, et dans quelle juste mesure il faut l'appliquer, je ne perdrai pas mon temps à l'exposer ici : maint moraliste et maint hygiéniste l'ont fait depuis longtemps avec plus d'éloquence que je ne pourrais le faire, et les uns et les autres au point de vue spécial qui les concernait. Je me borne à rappeler que nous donnons à l'enfant l'exemple de toutes les vanités, que les mères parent les enfants et leurs poupées avec un goût moral qui laisse beaucoup à désirer, autant que leur propre toilette. Nous encourageons aussi en eux nos mines, nos phrases, nos parades, nos prétentions, de telle façon que nous trouvons extraordinairement choquant chez les enfants des autres les idées et les manières que nous serions désolés de ne pas voir dans les nôtres. Un peu plus de simplicité, en ceci comme à d'autres choses, une mesure de bon sens aussi juste que possible, voilà tout ce que l'on peut conseiller en cette matière. La vanité humaine ne s'éteindra qu'avec le dernier homme : il ne faut pas avoir d'autre ambition que de la régler et de l'atténuer par des habitudes et des exemples amenant à la modestie, à l'oubli de soi, au naturel, l'enfant qui ne peut ni ne doit savoir ce que sont de telles vertus.

Ainsi, voici une petite fille de vingt-huit mois, à qui sa mère a prêté l'ombrelle de sa sœur, dont elle avait grande envie. Quelques instants après, Cécile avait disparu avec son ombrelle. On la chercha dans toute la maison, dans tout le voisinage : on la croyait perdue, lorsque, vers midi, sa sœur la ramena avec elle. La petite, qui avait

1. L'*Éducation des filles*.

accompagné une fois son aînée en classe, et qui avait admiré les jolies ombrelles des autres enfants, une fois en possession d'un objet pareil, n'avait eu rien de plus pressé que d'aller se pavaner au milieu des petites écolières. Ici la vanité est un produit spontané de la nature, l'effet d'une tendance excitée sans doute par l'exemple, mais qui n'a pas été directement encouragée par un exemple et des conversations de tous les jours. L'éducateur passe à côté de cette fillette, en souriant, et sans avoir de conseil à donner à sa mère.

Mais voici un autre enfant, âgé de trois ans, à qui ses parents ne refusent aucune superfluité coûteuse, et qui ne rêve que de képis et de sabres dorés, de souliers à boucles de vermeil, de ballons merveilleux, de chariots princiers. Il lui arrive quelquefois dans la rue de quitter sa bonne, de s'approcher d'un petit plébéien à demi vêtu, qui s'amuse bien sans jouets, et de lui dire : « Tu n'as pas un sabre comme celui-là, toi » ! Une fois il demanda à sa mère comment les enfants des rues pouvaient bien manger des pommes et des raisins avec leur figure « sale », et comment ils faisaient pour dormir avec des chemises « noires et déchirées ». Voilà un exemple de vanité naturelle démesurément exagérée par les influences éducatives.

II

Dans sa note sur le développement des facultés enfantines, Darwin a inséré un passage relatif à la timidité, que Fénelon aurait volontiers signé, et que les amis de l'éducation feront bien de méditer. « Il est impossible, dit-il, de s'être occupé de très jeunes enfants sans avoir été frappé de l'audace avec laquelle ils regardent les visages qui leur sont nouveaux, fixement et sans jamais baisser les yeux ; une grande personne ne regarde ainsi qu'un animal ou un objet inanimé. Cela vient, je crois, de ce que les jeunes enfants ne pensent nullement à eux-mêmes, et par conséquent ne sont pas du tout timides, bien qu'ils aient quelquefois peur des étrangers. J'ai vu le premier symptôme de timidité se manifester chez mon enfant lorsqu'il avait près de deux ans et trois mois ; j'étais rentré chez moi après dix jours d'absence, et la timidité de l'enfant se montra par une sorte d'affectation à ne pas rencontrer mon regard ; mais bientôt il vint se mettre sur mes genoux, et quand il m'eut embrassé, toute trace de timidité disparut. »

Ce phénomène est bien décrit. Je crois cependant devoir ajouter que la timidité est plus fréquente dans le petit enfant que le naturaliste anglais ne l'a pensé. J'ai cru remarquer l'analogue de cet état mental chez des chiens et des chats qui me revoyaient après une longue absence : les uns jappaient en élevant jusqu'à moi leurs pattes, les autres rôdaient et ronronnaient autour de moi, avec une joie mêlée de je ne sais quel embarras, soit qu'il y eût pour

eux quelque chose d'étranger dans l'ami reconnu, soit qu'en sa présence le flot de leurs souvenirs jaillît avec une violence qui jetait un certain trouble dans leur organisme. Je recommande cette observation à ceux qui voudraient la vérifier, et peut-être sera-t-elle la clef d'indications utiles sur la nature de la timidité enfantine.

On ne peut, en tout cas, s'empêcher de reconnaître qu'un enfant de deux ans est capable de montrer des marques non équivoques de timidité. Rien de pénible à voir comme ces yeux innocents qui se baissent devant les vôtres, et ce tremblement qui saisit tout à coup un petit enfant de cet âge, et surtout d'un peu plus âgé, sur un simple froncement des sourcils d'un Jupiter ou d'une Junon bourgeoise. Trop souvent aussi la timidité, jointe à la terreur, font trembler le petit enfant du peuple, devant le geste redouté du père ou de la mère. Est-il étonnant que les enfants durement élevés montrent de bonne heure une appréhension significative, bien différente de l'étonnement naïf que cause la nouveauté, en présence des visages nouveaux? Mme Necker de Saussure n'a pas laissé échapper cette observation : « D'où vient qu'une timidité farouche se manifeste si souvent chez nos enfants? Pourquoi ont-ils tant de répugnance à entrer en rapport avec les personnes qu'ils connaissent peu, et éprouvent-ils du moins une extrême contrainte en leur présence? L'éducation a bien quelque chose à se reprocher à cet égard. » On ne peut le nier, quand on songe avec quelle rapidité les oiseaux si familiers d'une île inconnue aux voyageurs perdent à leur contact leur première confiance, et quelles différences mettent en quelques mois entre deux frères bien ressemblants de caractères et d'habitudes l'éducation laïque et claustrale auxquelles on les soumet.

Il y a quelque affinité entre la timidité proprement dite

et cette sorte de crainte vague et de manque d'assurance que montre l'enfant en présence d'actes connus ou supposés difficiles. Par exemple, une bonne ayant eu la fantaisie d'élever tout à coup, et puis de rabaisser avec rapidité un petit enfant de deux ans, il s'efforçait de se tenir ferme avec les mains, soit qu'il eût l'idée instinctive de la chute, soit que sa bonne l'eût déjà laissé tomber : et pendant qu'il se retenait avec ses mains, son visage contracté et ses yeux hagards exprimaient tous les caractères de la timidité. L'enfant qui s'essaie à la marche, même avant que d'être sérieusement tombé, montre la même incertitude à l'égard de ses mouvements et la même timidité relativement à leurs conséquences.

Ce genre de timidité peut même aller jusqu'à la frayeur. Lorsque j'avais de deux à quatre ans, ma bonne me tint une fois en dehors de la fenêtre, les deux bras tendus, et faisant mine de vouloir me jeter en bas à une autre personne : la terreur que j'éprouvai a si profondément gravé ce souvenir en moi, que je lui attribue l'impression de vertige qui me saisit, non-seulement sur un escarpement, sur un clocher, ou sur un pont élevé, mais même sur le balcon d'un troisième étage. Ce qui me confirme dans la croyance que ce genre de frayeur ou de timidité n'est pas toujours le fait de l'hérédité, c'est que je l'ai observé chez beaucoup d'enfants de nos montagnes, dont l'éducation n'a pas assez contrebalancé les premières expériences : j'ai vu aussi quelques enfants de nos côtes, pied et estomac marins de naissance, qui, par suite de circonstances, ont perdu à un certain moment ces qualités natives. J'ai vu aussi plusieurs petits enfants de dix mois ou d'un an, dont les idées sur le vide et le plein, sur les distances et sur les chutes, étaient encore fort imparfaites, s'élancer en avant de toutes hauteurs, comme

un oiseau qui n'a pas encore ses ailes aptes au vol, ou un petit chat qui cherche à prendre son élan sur ses jambes encore débiles ; mais ces enfants, après quelques expériences infructueuses ou douloureuses, et quelquefois après une seule, se montraient fort irrésolus, et l'on peut dire fort timides, relativement à ces tentatives. Ce genre de timidité plus ou moins naturelle est une sauvegarde pour l'enfant : il faut l'éveiller modérément chez celui qui en paraîtrait dépourvu, et l'atténuer, la supprimer insensiblement, par des épreuves inoffensives et des encouragements répétés, chez celui qui en donnerait des marques excessives.

La plupart du temps, cette sorte de timidité relative au déploiement des forces physiques, vient de ce que nous n'accordons pas assez d'attention ou de bienveillance aux actions du petit enfant. Le plaisir d'exercer ses forces est de tous les instants ; il intéresse à tel point sa personnalité, qu'il n'en jouit ordinairement tout seul que d'une façon incomplète. Il veut qu'on s'y associe, qu'on l'en félicite, qu'on lui soit reconnaissant du plaisir qu'il procure en le faisant partager. C'est à nous de le prendre au sérieux, soit dans ses jeux, soit dans ses essais d'action, soit dans ses démonstrations affectives. S'il raconte une histoire, s'il représente quelque scène dramatique, s'il crayonne, jardine, pousse une brouette, tire un râteau, fait des cocottes de papier, bâtit des châteaux de sable, à chaque instant son œil guette sur les visages les impressions de son récit ou de son acte. Notre approbation, signe de notre plaisir, qu'il sollicite avec tant d'insistance, il faut la lui accorder le plus souvent possible, avec justice, mais avec indulgence ; il faut favoriser en lui l'amour du succès, et l'expansion de la bienveillance, mais sans exalter son amour-propre. Quelquefois un simple sourire est la récompense

suffisante de ses efforts. Mêlons-nous aussi à ses jeux, comme si nous y prenions personnellement du plaisir; notre amusement le ravit, nous rend pour lui plus aimables, et nous ouvre davantage son cœur. Mais ne le louons que de ses efforts, jamais de sa gentillesse, à moins qu'il ne s'y joigne quelque service rendu ; ainsi se développera cette heureuse confiance, qui est égale à distance de la timidité maladive et de l'affectation présomptueuse.

Locke, estimant que la crainte est le fondement du respect, jugeait que la timidité ne tire pas à conséquence dans l'âge tendre. « Je ne vois pas, dit-il, qu'on trouve ni qu'on soupçonne en aucune manière que la retraite et la timidité où l'on élève les filles les rendent moins habiles femmes. La conversation, le commerce du monde, leur donnent bientôt une modeste assurance. » Il en sera de même pour le jeune homme, et « s'il faut prendre de la peine pour lui donner de bonne heure un air libre et une contenance assurée, c'est surtout afin que cela serve de rempart à sa vertu lorsqu'il sera abandonné à sa propre conduite au milieu du grand monde (1). »

Je crois que, chez les enfants des deux sexes, il est possible de mener de front l'endurcissement physique et la culture morale : hardiesse et modestie peuvent très bien s'allier, dès un âge assez tendre. C'était l'avis de Montaigne et de Rousseau, du moins en ce qui concerne les garçons. C'est l'opinion d'un philosophe anglais, qui a bien plaidé la cause de l'éducation physique des filles.

« Ainsi, dit Herbert Spencer après avoir démontré la nécessité de leur accorder un exercice physique approprié à leur sexe, il faudrait donc laisser les jeunes filles s'émanciper et devenir aussi tapageuses que des garçons ! »

1. *Pensées sur l'éducation*, p. 183.

s'écriera quelque zélateur des convenances. Ceci est, pensons-nous, la crainte toujours présente à l'esprit des maîtresses de pension. Il résulte d'informations prises que, dans les « Instituts de jeunes demoiselles », les jeux bruyants, tels que ceux auxquels se livrent journellement les garçons, sont considérés comme une transgression punissable, et nous en inférons qu'on les défend, de peur que les petites filles ne prennent des habitudes qui ne conviennent point à des femmes du monde. Cette crainte est cependant tout à fait sans fondement. Car, si les jeux actifs permis aux garçons n'empêchent point ceux-ci de devenir plus tard des hommes de bonnes manières, pourquoi ces mêmes jeux empêcheraient-ils les filles de devenir aussi des femmes du monde? Si rudes qu'aient pu être leurs récréations d'écoliers, les jeunes gens qui ont quitté l'école ne s'amuseront pas à faire des culbutes dans la rue ou à sauter à cloche-pied dans un salon. En quittant leurs jaquettes, ils quittent du même coup les jeux des garçons, et ils montrent un soin extrême, souvent même un soin risible, à éviter tout ce qui leur semble ne pas convenir à un homme fait. Si, en arrivant à un certain âge, le sentiment de la dignité de l'homme met fin aux jeux des garçons, le sentiment de la modestie féminine ne mettra-t-il pas fin, de même, lorsqu'il se fortifiera par degrés avec l'âge, aux jeux des petites filles? Les femmes n'ont-elles pas, plus encore que les hommes, le respect des apparences? Et, par conséquent, ne seront-elles pas plus portées qu'eux encore à éviter les manières rudes et bruyantes? Combien il est absurde de supposer que les instincts de la femme ne s'affirmeraient pas d'eux-mêmes, et sans qu'il fût besoin de recourir à la discipline rigoureuse des maîtresses d'école! » Il est donc entendu que la candeur et la modestie peuvent faire bon ménage avec la franchise d'esprit et d'allures, avec la libre

expansion et l'affectueuse confiance qu'on doit s'attacher à développer dans l'enfant.

La timidité morale n'est pas elle-même un vice, mais elle mène à l'hypocrisie et à la lâcheté, deux imperfections aussi haïssables chez les femmes que chez les hommes. Elle est, par elle-même, un défaut qui enraie des vertus ou des qualités du plus haut prix. Elle peut faire le tourment des natures d'élite, et peut-être aurait-on le secret de bien des travers ou bizarreries de caractère chez quelques hommes illustres, en se rappelant que leurs biographes ont accolé à leurs noms l'épithète de timides.

Virgile, qui se montra si indépendant, même vis-à-vis d'Auguste qu'il admirait, avait cependant la rougeur prompte et la tendresse du front (*frontis mollities*), ce qui ne doit pas surprendre chez un poète ami de l'ombre et de la solitude. Mais Perse, le mordant satirique, le courageux disciple de Cornutus, l'ami du stoïcien Thraséas, était encore, à l'âge de vingt-huit ans, époque de sa mort, timide et rougissant comme une jeune fille. La fière gaucherie de Corneille n'était sans doute pas aussi, comme l'enfantine étourderie de La Fontaine, sans cacher quelque fond obscur de timidité.

Pope, tout bel esprit et maniéré qu'il fût, a dit de lui-même : « Pour moi, j'appartiens à cette classe dont Sénèque a dit : ils sont si amis de l'ombre, qu'ils considèrent comme étant dans le tourbillon tout ce qui est dans la lumière. » On sait à quel degré de balourdise ou d'étrangeté, la timidité, dont souffrait Jean-Jacques, l'a souvent porté. Qui supposerait, s'il n'en avait été informé par les biographes, que ce terrible abbé breton, qui a fait trembler les rois sur leurs trônes et les papes sur leur siége, La Mennais, fut timide à ce point que, lorsqu'il recevait un visiteur, il s'agitait nerveusement sur sa chaise,

et rattachait instinctivement et sans nécessité, pour se donner une contenance, les cordons de sa chaussure? On pourrait citer aussi le nom de maint brave, qui tremblait devant son roi ou devant sa belle, mais aucunement devant l'ennemi. C'est à l'un de ces derniers que s'applique cette citation de Molière : « Est-il possible, dis-je, qu'un homme si assuré dans la guerre soit si timide en amour? »

Il est donc bien entendu que timidité n'est pas synonyme de lâcheté et de couardise. Je crois cependant qu'on aurait tort de voir toujours dans la timidité une marque absolue de rare modestie. Dans une lettre à Lucilius, Sénèque parle d'un jeune homme bon et ingénu, qui, dès l'abord, lui donna une haute idée, mais une idée seulement de son caractère, car il était pris à l'improviste, et il avait à vaincre sa timidité; et, même en se recueillant, il pouvait à peine triompher de cette pudeur, excellent signe dans un jeune homme, tant la rougeur lui sortait du fond de l'âme; et je crois même, dit-il, que lorsqu'il sera le plus aguerri, il lui en restera toujours. Un des amis de Lamartine lui avait recommandé un jeune homme, à propos duquel le grand poète divinateur écrivit à cet ami : « Je n'ai pas une très bonne idée de ce garçon : il n'a pas paru ému devant moi. » La timidité peut donc être quelquefois un très bon signe, la marque d'une nature franche, sensible, d'un jugement sain, qui met chacun et soi-même à sa vraie place. Mais l'exemple ne fait pas la règle.

Alors même qu'il s'agit des natures d'élite, ou même seulement des natures honnêtes et sensibles, la timidité est un défaut grave, en ce que, dans l'universel combat pour l'existence, elle laisse l'individu le mieux doué par ailleurs comme désarmé en face de l'audace qui n'a pas besoin d'armure. L'exemple suivant va nous mon-

trer qu'elle met même une barrière entre les épanchements des affections les plus naturelles.

« Les lettres de mon père, dit l'auteur d'*Adolphe*, étaient affectueuses, pleines de conseils raisonnables ; mais à peine étions-nous en présence l'un de l'autre, qu'il y avait quelque chose de contraint que je ne pouvais m'expliquer, et qui réagissait sur moi d'une manière pénible. Je ne savais pas que, même avec son fils, mon père était timide, et que souvent, après avoir longtemps attendu quelque témoignage d'affection que sa froideur apparente semblait m'interdire, il me quittait les yeux mouillés de larmes, et se plaignait à d'autres de ce que je ne l'aimais pas. Ma contrainte avec lui eut une grande influence sur mon caractère : aussi timide que lui, mais plus agité, parce que j'étais plus jeune, je m'accoutumai à enfermer en moi-même tout ce que j'éprouvais, à considérer les avis, l'intérêt, l'assistance, la présence des autres, comme une gêne et comme un obstacle ; à ne me soumettre à la conversation que comme à une nécessité importune, et à l'animer alors par une plaisanterie perpétuelle, qui me la rendait moins fatigante, et m'aidait à cacher mes véritables pensées. De là une certaine absence d'abandon qu'aujourd'hui encore mes amis me reprochent, et une difficulté de causer sérieusement que j'ai toujours peine à surmonter. »

Cet exemple nous montre la timidité engendrant la timidité, ou du moins empêchant un père et un fils de se comprendre et de sympathiser entre eux comme ils l'auraient voulu l'un et l'autre. Le père de Benjamin Constant rendit son fils victime, après l'avoir peut-être été lui-même, d'une ignorance complète de la pédagogie psychologique. Cette sorte de contrainte, imposée dès le jeune âge, doit avoir un retentissement d'autant plus grave sur l'évolution future des facultés, qu'elle pèse sur des orga-

nisations plus sensibles. La timidité a, dans ces cas-là, pour contre-coup fatal, des vicissitudes de confiance en soi-même et de défiance extrême.

L'extrême susceptibilité et le culte du *moi,* qu'on a tant reprochés à Châteaubriand, et qui, au temps de sa plus grande renommée, le faisaient douter de la sincérité des éloges qu'on lui prodiguait, avait pour principe une sensibilité effarouchée et refoulée par la taciturnité d'un père égoïste et cruel. Dans une nature comme la sienne, la timidité prit la forme d'une sauvagerie ombrageuse et personnelle.

Ces exemples frappants des divers effets de la timidité morale, quoique se rapportant à des personnages à part, n'en offrent pas moins des renseignements applicables au grand nombre. Combien de personnes de toute condition ont eu à souffrir, sans l'oser dire, de cette maladie morale qui est la timidité, et qui se complique trop souvent d'un violent désir de plaire et d'un manque de confiance en soi-même ! Son influence oppressive se fait ressentir dans les moindres circonstances où elle met sa victime au-dessous de ses vrais mérites, et dans les circonstances décisives où elle la met au-dessous de personnes beaucoup moins bien douées. Elle comprime l'expansion des affections les plus légitimes et l'élan des passions les plus utiles. Elle relâche ou tend outre mesure le ressort de la personnalité. Elle prend ses dehors à la dissimulation et elle incline à s'identifier avec elle. On peut la considérer comme une névrose, et souvent des plus sérieuses (1). Le malheur est que le

1. Je n'apprends rien aux médecins en rappelant la concordance fréquente de certains états pathologiques graves, et particulièrement de l'irrégularité des fonctions digestives, avec la timidité naturelle ou d'habitude. Virgile était *crudus*; Cicéron, l'orateur le plus timide, l'homme d'État le plus irrésolu qui fut jamais, a répété souvent dans ses lettres à quel point le préoccupaient ses tristes digestions.

plus souvent les personnes qui en sont atteintes, trouvent, pour lui échapper, des remèdes pires que le mal, demandant un oubli passager de leurs ennuis aux énervantes excitations de l'amour, de l'ivresse, de l'ambition ou de la dévotion, c'est-à-dire noyant une petite folie dans une plus grande. Et dire que tous ces maux et tant d'autres, qu'il faut avoir éprouvés pour s'en faire une idée, auraient primitivement cédé devant les encouragements d'une bonté éclairée, qui auraient enlevé à cette timidité l'occasion de naître, ou, si elle était native, lui auraient enlevé son exagération, et l'auraient fait tourner à la modestie prudente, à l'habitude de s'observer et de se juger soi-même!

C'est ce genre de crainte respectueuse, bien différent de la timidité, qui supplée quelquefois le sens moral proprement dit chez l'enfant, en ce qu'il objective pour lui la loi morale dans ses parents ou ses éducateurs. Voici un exemple montrant un singulier mélange de cette crainte précieuse et d'une obstination naïve à faire le mal sans vouloir déplaire.

Fernand (deux ans) fait un affreux tripotage de salive et de cendre. Son père s'en aperçoit, le gronde et lui défend de continuer ce jeu. Sa mine devient triste, du regret de ne plus continuer un amusement très attachant, mais non du remords d'avoir mal fait. Il regarde son père dans les yeux et lui dit : « Quand tu t'en iras, dis, papa? (Le papa avait le chapeau sur la tête, le parapluie sous le bras, prêt à sortir). Pourquoi me demandes-tu quand je vais sortir? C'est pour recommencer, n'est-ce pas? — Oui, papa. » Un autre enfant du même âge fait souvent la même question à son père : « Quand tu t'en iras? » ou bien lui dit : « Ne me regarde pas ; il ne faut pas me regarder », et cela pour continuer la chose défendue. La présence de celui qui défend est un obstacle, et l'enfant ne voit guère que cela, au plaisir qu'il prend.

III

Pendant les premières semaines, l'enfant ne paraît exprimer instinctivement que par ses cris et ses mouvements de résistance la peine que lui font les objets. Mais à l'âge d'environ deux mois, il repousse avec violence les objets désagréables, et, par le froncement des sourcils, la rougeur du visage et de la peau du crâne, les trépignements, quelquefois les larmes, montre de véritables accès de colère. A l'âge de trois mois, la jalousie provoque en lui des larmes, des cris et des contorsions, lorsqu'on fait mine de le supplanter dans la possession du sein ou du biberon. Il s'irrite encore quand il ne peut prendre avec facilité le sein recouvert par l'étoffe du corsage, quand on le débarbouille, qu'on le baigne, qu'on change son linge, quand on ne devine ou ne satisfait pas assez promptement ses désirs. A six mois, en général, il ne se laisse plus enlever sans criaillements d'impatience ses jouets, auxquels il paraît tenir, soit en vertu d'un instinct inné de propriété, soit en raison des distractions de plus en plus nombreuses qu'ils lui procurent.

A la même époque, ses mouvements et ses cris semblent indiquer pendant le sommeil quelque rêve pénible. Vers l'âge d'un an, sa colère se traduit quelquefois par des actes nuisibles, qui sont comme un germe du sentiment de vengeance. Il bat par colère comme par jeu, les objets, les personnes, les animaux ; il rejette avec emportement les assiettes, son verre, ses aliments, ses jouets, tout ce qu'il a dans ses mains, sur les personnes qui lui ont

déplu, ou simplement sur la première personne venue quand ses objets lui déplaisent. Ainsi, la colère a pour origine, et de très bonne heure, soit des sentiments simples, soit des sentiments dérivés, et pour expression soit des actes simples et automatiques, soit des actes complexes et d'acquisition personnelle.

Si l'hypothèse de l'évolution est vraie, il est nécessaire et utile que le jeune civilisé traverse avec une certaine gradation les étapes principales qui ont amené son ancêtre de l'animalité à la civilisation la plus inférieure. Notre enfant a des droits sérieux à reproduire un moment cet ancêtre, ou à ressembler à ce sauvage avec lequel plusieurs identifient l'homme primitif.

Or, l'irascibilité est un des caractères spéciaux du caractère émotionnel des races inférieures. L'irritabilité et l'impulsivité sont, à peu d'exceptions près, des traits fondamentaux de toutes ces races. « En dépit de leur contenance d'ordinaire impassible, les Dacotahs entrent dans des accès effrayants de fureur sanguinaire quand ils tuent des bisons ; et chez les flegmatiques Criks, il y a très fréquemment des suicides causés par des désappointements sans importance. » Si nous passons d'Amérique en Asie, nous rencontrons les Kamtschadales qui, à ce qu'on rapporte, sont « excitables, pour ne pas dire hystériques (il s'agit des hommes). Un rien les rend fous, ou leur fait commettre un suicide. » Parmi les Négroïdes, le Papou est « impétueux, irritable, bruyant » ; les Fidjiens ont « les émotions facilement excitables, mais peu durables... » ; les Tasmaniens sont « prompts à passer du rire aux larmes » ; « les Fuégiens parlent avec bruit et emportement » ; « les Australiens dont l'impulsivité se trouve impliquée dans les termes que Stuart emploie quand il dit que la *jin* (femme de l'Australie) en colère fait plus de fracas que l'euro-

péenne », et qu'un homme « remarquable par sa superbe et sa réserve, sanglota longtemps quand on lui arracha son neveu (1). »

Cette impulsivité et cette irascibilité est chez nos enfants un legs hérité de nos primitifs ancêtres : elle est en eux comme une arme instinctive de défense et un instrument natif de préservation. Il paraît donc démontré *a priori* que l'évolution systématique, ou l'éducation, doit conserver cette force en la disciplinant. Mais l'expérience seule peut nous apprendre quelles peuvent être dans le premier âge, et pour l'avenir, les conséquences de ce sentiment combattu ou favorisé, et par suite, en quelle considération doit être pris ce facteur moral de l'éducation.

La colère est légitime chez le petit enfant, quand elle exprime sa révolte inconsciente contre les premières douleurs de la vie, convulsions, coliques, mal de gencives, malaise produit par la fièvre, le besoin d'air, de locomotion ou de sommeil. Ce sont pour lui des mouvements et des bruits, des sensations intenses qui ont pour effet de le distraire jusqu'à un certain point du sentiment de la douleur, et pour ses protecteurs nés ce sont des avertissements dictés par la nature elle-même. De même est-il entièrement dans son droit, lorsque, dans ses maladroits essais du langage, l'expression ayant trahi sa pensée, il hurle, il frappe la terre avec son pied, s'indigne de si bien dire et d'être si mal compris. Il est encore en droit de se fâcher, lorsque, lui ayant donné une mauvaise habitude, comme celle de le bercer, de le laisser dormir sur les bras, ou de le coucher avec de la lumière, on vient à interrompre tout à coup une de ces habitudes ; et plus encore dans son droit, quand, au mépris de sa tendre et délicate personnalité, nous voulons lui imposer un acte rebutant pour lui de prime-abord

1. *Principes de Sociologie.* p. 82 et suiv. H. Spencer.

ou qui lui déplaît d'habitude, le forcer à avaler une potion âcre, à supporter sans se plaindre une correction ou une privation, à saluer ou embrasser une personne antipathique. Sa colère est aussi de bon aloi, lorsque selon l'exemple cité par Rousseau, frappé par sa nourrice parce qu'il pleure, il se tait sur le champ, devient violet, et suffoque de colère, et, une autre souffrance s'étant ajoutée à celle qu'il éprouvait sans doute auparavant, il exprime l'une et l'autre par des cris aigus, des signes de ressentiment, de fureur et de désespoir.

Il est aussi certaines impatiences qui dénotent un caractère franc et généreux, et qui sont mêlées à l'éclosion des premières vertus morales. Ainsi, l'enfant qui se plaît tant à marcher seul, quoique à ses risques et périls, se fâche sérieusement si l'on s'obstine à lui imposer une aide, quand il a envie de courir en liberté. Ainsi, un peu plus tard, ayant fait devant sa mère une mauvaise plaisanterie dont les bonnes avaient beaucoup ri auparavant, il part d'un éclat de rire auquel personne ne répond, rougit d'abord, fait une moue crispée, comprend qu'il a dit une sottise, et paraît presque irrité contre lui-même. Ainsi, vers l'âge de deux ans, puni sévèrement par une personne qui se montrait ordinairement faible envers lui, il entre en fureur pour une punition qu'il aurait subie sans mot dire, si elle lui avait été infligée par ses parents. Ainsi encore, voyant deux enfants se battre dans la rue, il court, les poings fermés, le visage empourpré, les séparer. Ne sont-ce pas là de précieux indices pour la connaissance du caractère, ou d'excellents auxiliaires de l'éducation morale, que ces petites colères bénies?

Mais si la colère a ses bons côtés, son utilité, ses droits, elle a ses torts, ses excès, ses inconvénients, qu'il faut maintenant rappeler. Elle peut être l'expression aiguë du caprice,

de la jalousie, de la haine, du mépris, de toutes les passions hostiles, de la combattivité, de la destructivité, de la vengeance, l'arme à deux tranchants de la méchanceté humaine, qui se blesse en blessant les autres. C'est une passion d'explosion : elle peut donc, par sa fréquence et ses excès, nuire au développement physique et moral de l'enfant, autour duquel doit circuler une atmosphère de douce sérénité, et dans lequel on doit s'efforcer de maintenir le calme intérieur. La colère peut avoir surtout des effets désastreux chez les enfants prédisposés aux maladies convulsives, à un âge où les ébranlements du système nerveux n'ont point pour contrepoids la masse et les actions d'un système musculaire suffisamment organisé. Quoi de plus propre à enrayer les progrès de la bienveillance ou de la docilité dans un enfant de six à sept mois qui contracterait l'habitude de se mettre en colère pour les moindres causes, parce qu'un objet qu'il veut saisir lui glisse des mains, parce qu'on lui donne un aliment ou un jouet qu'il ne veut pas, parce qu'une personne étrangère lui parle ou le cajole ? Quel spectacle moins charmant que celui d'un joli bambin d'un ou deux ans, qui décharge habituellement sa fureur plus ou moins motivée sur les meubles, les ustensiles de cuisine, les instruments, les livres, les fleurs, les fruits, les aliments, sur les animaux, sur ses bonnes et sur ses parents même ?

J'ai vu une petite capricieuse de onze mois, se mettre dans une violente fureur, parce qu'elle n'avait pu réussir à saisir le nez de son grand-père. Une autre âgée de deux ans avait une belle poupée dont elle était très fière : ses parents l'ayant emmenée aux eaux de Cauterets, elle vit, à la descente de voiture, une enfant avec une poupée pareille à la sienne : cris de paon, paroxysme de rage ; elle sauta sur l'enfant, l'égratigna, la battit, la mordit, et on

dut la lui arracher des mains : sa colère avait été si forte qu'elle en fut malade trois jours. Une autre petite fille du même âge avait de tels accès de rage, lorsque sa mère la couchait, que les voisins étaient obligés d'intervenir pour la calmer; mais il n'y en avait qu'un qu'elle craignait et dont la vue suffisait à l'apaiser, un monsieur à grosse voix et à grande barbe, qui la fouettait quelquefois dans son petit lit. Un petit garçon âgé de quinze mois mordait sa mère, quand elle le mettait dans le bain. Un autre âgé de trois ans, que ses inconvenances avaient fait renvoyer de la salle à manger, revint aussitôt après et se coucha par terre en travers de la porte, en jouant des bras et des jambes, et jetant des cris terribles.

D'après ce que nous venons de dire des avantages et des inconvénients de la colère, il me semble qu'on peut, *a posteriori* comme a *priori*, la ranger dans cette classe de sentiments fondamentaux qu'on perdrait son temps à vouloir détruire, mais qu'il faut s'efforcer de diriger et d'élever. Il faut voir en elle un des éléments les plus féconds de l'activité humaine, qui s'unit à la sympathie pour exciter au dévouement, et peut aider à la formation des habitudes morales, soit en forçant l'enfant à faire un retour sur lui-même, soit en lui inspirant, dans la mesure possible à son âge, un germe de « ces haines rigoureuses

Que doit donner le vice aux âmes rigoureuses. »

L'irascibilité est tellement dans la nature de l'homme, que Platon en avait fait un des trois attributs de l'âme, principe de toute virilité. Son disciple Aristote, sans confondre le courage avec la colère, a pourtant pensé que « le courage le plus naturel est celui que donne la colère, pourvu qu'il soit précédé « d'un choix, d'une préférence, qui apprécie les motifs qui le déterminent (1). » Le doux Fénelon lui-

1. La *Morale*, liv. III, chap. VIII.

même a écrit : « Les naturels vifs et sensibles sont capables de terribles égarements : les passions et les présomptions les entraînent ; mais ils ont de grandes ressources, et reviennent souvent de loin. » A mon avis, un enfant de dix mois, qui ne pleure pas et qui ne crie pas au moins quatre ou cinq fois par jour, qui ne s'amuse pas et ne s'irrite pas, comme le sauvage et le jeune animal, pour une bagatelle, manque de sensibilité, d'intelligence, et manquera sans doute de caractère ; je dirais de lui ce que Mme Pape-Carpentier disait de l'enfant sage, qui ne remue pas en classe et qui ne joue pas dans le préau : « Enterrez-le, il est mort ! »

Mais je me hâte de répéter qu'en tout l'excès est regrettable. Autant je plaindrais un enfant de six mois ou d'un an qu'un regard, un mot, un geste, un coup peut-être, font taire incontinent lorsqu'il crie, autant je plaindrais cet enfant gâté qui aurait été accoutumé à crier pour tout et pour rien. La contrainte momentanée que la crainte impose à l'enfant ne dure souvent pas plus que la présence du père ou de l'éducateur redouté ; elle ne pénètre pas dans le cœur de l'enfant pour y engendrre une habitude morale ; l'enfant, une fois débarrassé de la présence de son tyran, ne manque pas d'occasions pour prendre sa revanche avec d'autres personnes et faire ressortir sa colère rentrée. L'enfant s'y livre même avec l'entrain que cause le secret plaisir des représailles. Il ne faut donc pas essayer de le faire taire par force ; mais lui refuser, quand il est en colère, ses vaines fantaisies, et cela sans phrases. Quant à ses caprices, dont nous ne sommes pas toujours bons juges, il faut les prévenir autant que possible, pour ne pas être obligé d'y satisfaire, et surtout de les contrarier, quand il se trouve dans un état d'irritation. Il est plus facile qu'on ne le croirait, de ne pas contrarier

inutilement les enfants, sans pour cela se faire les esclaves de leurs exigences. Un enfant de six mois est déjà capable d'être réglé en beaucoup de choses, et un observateur dévoué aura pris l'habitude de démêler la vraie cause de ses pleurs ou de ses cris. Dans le doute, il saura lui céder, sauf à prendre par ailleurs sa revanche, s'il a cédé mal à propos. Souvent encore, l'artifice des dérivatifs de l'attention, dont j'ai eu déjà mainte occasion de parler, produira doucement l'effet voulu, si l'enfant ne s'aperçoit pas qu'on l'amuse pour se débarrasser de ses criailleries et de ses importunités. Tout un ensemble d'habitudes de bien-être et de douceur calmera la violence du sang et l'irritabilité naturelle ou accidentelle de l'enfant, sans lui donner des habitudes de contrainte et de dissimulation.

La colère, qui est souvent un bon signe chez l'enfant, est un moyen dont l'éducateur peut tirer parti, quoique son devoir soit le plus souvent de lui tenir tête. Quand ses idées sont revenues au calme, on peut lui dire, d'un air moitié plaisant, qu'il est bien vilain quand il est en colère, lui montrer dans un miroir les grimaces qu'il a faites, souvent lui montrer aussi combien est vilain un enfant qu'il verra furieux : même à l'âge d'un an, les leçons ainsi faites peuvent laisser quelque trace chez ce petit être plein d'amour-propre. Il est parfois utile aussi de le laisser exposé à une apparence de danger qui l'excite à se préserver par ses propres ressources. Je m'étais approché, avec un enfant de trois ans, d'un étang où nageait un gros cygne : l'amphibie se hâta d'aborder à terre, et nous présenta aussitôt son long bec emmanché d'un long cou, pour nous demander du pain ou du gâteau ; l'enfant, effrayé par cette subite apparition, se blottit derrière moi : je jetai un morceau de pain du côté de l'eau, et l'animal s'éloigna promptement pour l'aller prendre ; aussitôt l'enfant se

précipita à la suite de l'animal, et, furieux d'avoir eu peur, lui cria : « Allez-vous-en, canard, allez, allez ! » Je m'éloignai bientôt, pour laisser l'enfant croire à son héroïsme. On doit aussi le laisser se tirer d'embarras tout seul, surtout quand la difficulté où il se trouve est affaire entre lui et ses égaux : pourvu qu'il n'en patisse pas trop, il est bon qu'il soit quelquefois victime de l'injustice et de la violence, et il faut se réjouir si sa vertueuse indignation lui suggère la défense de son bon droit. Que si, par exemple, le tort est de son côté, il ne faudra pas négliger de le lui faire sentir, soit pendant, soit surtout après que vous aurez été témoin de sa mauvaise action.

Le ressort de la colère ne doit donc pas être supprimé dans l'enfant, il ne doit être que régularisé. N'est-elle pas une force puissante, et une estimable qualité, chez l'homme, quand elle s'applique à de justes motifs, et qu'elle se modère elle-même en éclatant ? Le don de se posséder dans la discussion, de contenir son indignation, qui rend certains hommes si supérieurs aux autres dans les assemblées politiques, cette raison véhémente qui a rendu si admirables et si redoutables les Démosthène, les Mirabeau, les Gambetta, est une faculté non moins nécessaire à l'éducateur qu'à l'orateur. Bain a écrit une excellente page sur le rôle important que la colère peut jouer dans l'éducation, « pourvu que l'on en soit toujours maître. L'indignation contre le mal s'exprime quelquefois par une attitude qui peut produire d'excellents effets. Il faut pour cela que l'on soit complétement maître de soi-même, et que l'on ne soit pas plus irrité que l'occasion ne le comporte. Il ne suffirait pas au genre humain que le fauteuil du juge fût occupé par une machine à calculer, donnant une condamnation à cinq livres d'amende ou à un mois de prison toutes les fois que l'on mettrait certains faits dans l'appareil récepteur. Une expres-

sion de colère contenue est une force ; quand elle est à la fois régulière et modérée, elle devient l'image redoutée de la justice, et suffit souvent par sa seule vue à réprimer toute insubordination. »

Cette faculté de se contenir est d'autant plus précieuse qu'elle est plus difficile à acquérir, surtout quand on a le tempérament sanguin et la fibre nerveuse excitable ; mais la pensée du bien que produisent sur nos enfants ces victoires remportées sur nous-mêmes, la certitude que notre propre impatience rendra inévitablement nos enfants impatients, la nécessité de s'astreindre soi-même avoir d'avoir le droit indiscutable de les astreindre à leur tour, doivent contrebalancer en nous l'impétuosité de ces sentiments dont l'exagération, comme l'a dit Sénèque, confine avec la folie. Il n'est donc pas utile de dissimuler notre colère devant l'enfant, mais il convient d'en tempérer l'expression. Le dépit, le mépris, le déplaisir violent, l'indignation, sont des vertus de nature et de civilisation, et l'enfant qui verra que ses éducateurs ne se fâchent que lorsqu'il se conduit bien mal, et se bornent à des reproches sévères ou à des remontrances tristes dans les autres cas, s'habituera peu à peu par imitation à ne se mettre en colère que lorsque la chose en vaudra la peine. La colère, comme la bienveillance, est essentiellement contagieuse ; si la nôtre reste habituellement aux degrés inférieurs qu'elle comporte, l'irascibilité de l'enfant se modèlera sur la nôtre.

La meilleure douceur est la douceur apprise, non imposée. Mais il y a un ensemble de moyens indirects d'amener la sensibilité à se réprimer et à se refouler elle-même, qui offrent des inconvénients aussi graves que ceux de la contrainte. Cultiver dans l'enfant la disposition à oublier le mal qu'on lui fait, et à songer surtout au plaisir qu'il fait aux autres, c'est alimenter la bienveillance au détriment

de la méchanceté ; c'est là un moyen non moins louable que celui qui consiste à faire appel à l'amour-propre, au respect de lui-même, l'enfant que le blâme ou la remontrance ne réussiraient pas à guérir de son irritabilité naturelle. Fénelon est allé trop loin dans l'apaisement du caractère violent et orgueilleux, mais sensible et généreux, de son élève, et, comme l'a dit M. Compayré (1), son éducation faillit échouer pour avoir trop bien réussi. L'abus de l'artifice et du piétisme fit de ce jeune homme né terrible, selon le mot de Saint-Simon, un prince docile et timoré, d'une dévotion outrée, plus propre à prier au fond de son cabinet qu'à se battre en prince à côté de Vendôme.

1. *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France depuis le seizième siècle*, T. I, p. 326.

IV

L'instinct de la jalousie, commun à tous les animaux, inégalement accusé chez les individus d'une même espèce, se produit dans des circonstances et avec des manifestations très diverses. Elle n'est pas toujours l'indice d'une sensibilité très vive ou d'une personnalité excessive : car elle se montre très énergique chez des enfants et des adultes d'un caractère calme et coulant sur une foule de choses : tantôt elle éclate comme un incendie, tantôt elle couve sous la cendre. L'amour et l'affection lui sont un excitant des plus violents ; mais elle peut naître à l'occasion de tout objet possédé ou recherché par autrui. Un chat, un chien, sont jaloux d'un autre à propos d'un aliment, d'une place occupée, d'un jouet, de caresses. Un moineau apprivoisé par une dame était jaloux des chats qu'elle caressait, des personnes qui entraient dans sa chambre : ses attitudes, ses cris, tout l'indiquait. De même un enfant de trois mois se montre jaloux des personnes qui s'approchent du sein de sa nourrice ou qui touchent son biberon ; il est jaloux des caresses de sa mère. A quinze mois, un autre enfant est jaloux du sucre ou du dessert que l'on donne à la bonne.

La jalousie s'éveille à propos d'objets très différents : elle se confond quelquefois avec l'envie, l'appropriation, et l'imitation. Les enfants, je l'ai déjà dit, veulent souvent les choses, moins pour les avoir, pour en jouir, que pour ne pas les voir entre les mains des autres. Ils agissent

envers les choses comme envers les personnes. Un enfant de quinze mois faisait des scènes de jalousie très curieuses. Son père et sa mère faisaient-ils mine de s'embrasser devant lui, il courait en grondant les séparer, et il repoussait le père, qui est loin d'être le préféré. Le même enfant, à la même époque, ne pouvait rien voir entre les mains d'un autre sans le demander, sans chercher à le toucher ou à le prendre ; on ne faisait aucune opération à portée de ses yeux et de son intelligence, qu'il ne vînt s'en mêler : dans la cuisine, il lui fallait un couteau ou un semblant de couteau, pour travailler des détritus de légumes, quand la bonne préparait la soupe. Quand son frère aîné écrivait, il lui fallait une chaise haute devant la table, du papier et une plume, avec quoi il croyait faire la même œuvre que son frère : une fois il demandait très sérieusement le blaireau à son père, pour se raser aussi (1). Les tendances propriétaires et imitatives entrent donc pour beaucoup dans les manifestations de la jalousie ou de l'envie.

Les pères n'ont guère à se préoccuper des préférences que leurs enfants accordent en général à leurs mères ou à leurs nourrices : elles sont dans la nature, et plus utiles que nuisibles au développement intellectuel et moral de l'enfant. De leur côté, les mères ne doivent pas s'inquiéter outre mesure des petites infidélités que ces cœurs frivoles peuvent faire à leur tendresse. Chez les uns, et chez les autres, la jalousie serait fort peu raisonnable, et pourrait d'ailleurs se traduire par des effets d'un mauvais exemple pour l'enfant. Mme Necker de Saussure, que je me plais si souvent à citer, donne à cet égard un sage conseil aux mères.

1. *Les trois premières années de l'enfant*, p. 273.

« La jalousie des mères les porte parfois à éloigner des rivales subalternes qui leur semblent usurper leur place dans le cœur des enfants, mais c'est mal entendre leur propre intérêt. Les affections se transplantent plus aisément qu'elles ne croissent. Le sentiment déjà formé peut changer d'objet, mais la difficulté, c'est qu'il prenne assez de force pour détourner l'enfant de s'occuper uniquement de lui. Une fois qu'on se préfère à tout, il n'y a plus à espérer d'inconstance, et l'amour de soi est le plus fidèle des amours. A l'âge de cinq ou six ans, les enfants finissent presque toujours par s'attacher de préférence à leur mère. Reine de la maison, distributrice des grandes faveurs, seule en état d'apprécier et de récompenser le mérite, pour peu qu'elle ait encore des talents et des connaissances agréables, elle procure des plaisirs et déploie une puissance dont rien ne peut balancer l'effet sur de jeunes imaginations. Elle doit donc pour l'avenir être tranquille, et ne pas rompre de force d'anciens liens qui sont de nature à se relâcher.

« Cependant il vaudrait mieux que le cœur se déclarât d'abord pour la mère. L'infidélité qui le lui ramène n'a rien par elle-même d'intéressant, et parfois elle est assez tardive. Il résulte aussi d'une rivalité mal dissimulée de la vanité chez l'enfant qui voit se disputer ses affections, et parfois une nuance d'hypocrisie. « Vous prétendez me préférer, disait une mère à sa fille; pourquoi donc, quand vous n'êtes pas bien portante, désirez-vous que votre bonne vous soigne plutôt que moi? — C'est, répondit l'enfant, que lorsque je suis malade, j'oublie qu'il faut vous aimer mieux. » De plus, on n'acquiert la connaissance de ce premier âge que par l'attachement qu'on sait lui inspirer; nous avons beau chérir nos enfants, quand nous ne nous sentons plus aimés, nous manquons de cette

confiance, de cet abandon, qui se communiquent à eux ; notre air d'inspection, de surveillance, les rebute ; ils sont contraints en notre présence, et la grande influence de la sympathie est exercée par d'autres que par nous (1). »

Il entre sans doute toujours un peu d'amour-propre, sinon de vanité, dans la jalousie qu'un enfant montre à ses frères et à ses sœurs, surtout à l'égard des marques de tendresse et des attentions qu'on a pour eux. Chez le fils de Tiedemann, âgé de vingt-deux mois, « la jalousie et la vanité se développaient de plus en plus : si l'on flattait sa petite sœur, il arrivait pour qu'on le flattât aussi ; il cherchait à lui prendre ce qu'on lui donnait, et même à la frapper en cachette. » Quelques mois auparavant, à la naissance de sa sœur, l'enfant avait manifesté « des signes de mécontentement; il voulait la battre, toutes les fois qu'elle était dans le giron de sa mère ou dans son lit à lui, parce qu'il lui était désagréable de se voir enlever quelque chose qu'il avait exclusivement possédé longtemps. »

Un de mes neveux, à l'âge de trois ans, parlait continuellement d'un frère qu'il devait avoir bientôt. « Comme je l'aimerai, disait-il à chaque instant! » Mais quand il l'eut vu accaparer le sein, les baisers, les caresses de sa mère, les soins et l'attention de son père, il en témoigna très haut son mécontentement. Il dit même un jour à sa mère : « Est-ce qu'il ne va pas bientôt mourir, le petit Fernand? » Quand le nouveau venu se mit à marcher et à parler, l'autre lui faisait mille méchants tours : il le battait, le tirait d'une chaise pour se mettre à sa place, lui criait dans les oreilles, l'appelait vilain et méchant, lui prenait des mains les jouets, contrefaisait son langage et sa

1. *L'éducation progressive*, t. I, p. 131 et 132.

marche. Mais voyant que l'autre, très bon pour lui, ne lui gardait pas rancune, et lui donnait mille marques d'affection, il se mit à réfléchir, et se dit que maman avait raison de lui reprocher sa méchanceté envers son frère.

Quand sa mère le vit arrivé de lui-même à ce progrès moral, qu'elle préparait et épiait depuis longtemps, elle le prit sur ses genoux, l'embrassa et lui dit : « Mon chéri, je suis bien contente de toi ; je m'aperçois que tu aimes bien ton frère. Tu as bien raison : il est si petit, et il est si bon ! Il comprend bien qu'il a besoin de plus fort que lui, et c'est pour cela qu'il t'aime tant. Il faut, le veux-tu, que tu lui serves de papa, quand ton père n'est pas là. Tu l'aideras à apprendre ce qu'il ne sait pas encore aussi bien que toi, à marcher, à parler, à manger sa soupe, à descendre l'escalier, à monter le perron du jardin, à éviter les brûlures, le renversement des meubles ; tu l'avertiras du danger, tu l'empêcheras de briser ses jouets, de salir sa robe, d'abîmer les fleurs du jardin, et de faire mal au chien : il sera bien heureux que tu lui rendes tous ces services, et toi tu seras bien heureux de les lui rendre, n'est-ce pas ? Et moi, comme je t'aimerai de te voir ainsi bon pour lui ! »

Un des moyens d'enrayer la jalousie et de faire régner la paix entre frères, c'est de faire des aînés les protecteurs des plus jeunes : peut-on ne pas aimer qui nous protège, ou être jaloux d'un protégé ? Tout ce que l'on fait gagner ainsi à la bienveillance est retranché à la jalousie. C'est là un des effets de cette loi de compensation, qui a tant d'applications dans l'ordre naturel et dans l'ordre moral, et qui ne doit jamais être perdue de vue par l'éducateur. « Afin de dépenser d'un côté, disaient Goëthe et Geofroy Saint-Hilaire, la nature est forcée d'économiser de l'autre. » Refuser à la jalousie et à l'envie innée les occasions de

s'exercer, chercher à alimenter les sentiments opposés, tel est le moyen de combattre, dès le premier âge, ces deux monstres odieux.

Trop souvent, la jalousie est notre œuvre : à force d'accorder ou de refuser outre mesure, nous rendons un enfant désireux de tout ce qu'il voit. Il faut se faire une règle de refuser à propos, de résister, avec douceur et fermeté, aux vains caprices de l'enfant. Ainsi quand il verra sa mère jouer avec un autre enfant, l'embrasser, lui faire un don, il ne sera pas surpris qu'on ne se presse pas d'en agir de même avec lui : il sait qu'il ne perd rien de ce qui lui est dû, que son tour viendra. Mais il faut éviter de montrer pour tel ou tel enfant une préférence sensible. L'enfant, par égoïsme, est affamé d'égalité : il faut la lui présenter dans les caresses et les châtiments. S'il se sent aimé comme les autres, s'il voit les autres réprimandés comme lui, il aura peu d'occasions d'être jaloux.

Pendant les premiers mois, l'enfant né avec des dispositions à la jalousie (car il en est qui n'en montrent que très peu), exige des ménagements et des précautions plus grands. On ne parvient souvent à l'apaiser, qu'en éloignant l'enfant ou la personne dont il est jaloux. Mais prendre pour règle ordinaire cet expédient passager, ce serait aller contre le but. On fait en plusieurs fois ce qu'on ne pourrait pas faire en une seule fois. Il est bon quelquefois de rapprocher peu à peu des autres l'enfant jaloux, de l'habituer à souffrir leur présence ; cette habitude lui devient nécessaire et même agréable : car les anciens ont très bien nommé l'affection, *consuetudo*, *necessitudo*, une habitude nécessaire. Quand la présence et les jeux de l'intrus seront tolérés, et même agréés, de là à un rapprochement plus intime, à une douce promiscuité, il n'y a pas loin, si l'on avance pas à pas et sans discontinuer. La jalousie se guérit souvent,

ou du moins s'atténue, par les mêmes procédés que la timidité et la sauvagerie.

La jalousie peut aider au développement moral, lorsqu'elle se rattache aux objets par l'intérêt qu'on porte à une personne aimée. « La vie de l'enfant est surtout dans ses yeux ; les objets qu'il voit constamment en regardant la personne qu'il aime font partie d'elle-même dans son souvenir ; les habits, les petits meubles dont elle se sert, ont pour lui beaucoup d'importance; il se la représente accompagnée de ses attributs, comme nous voyons les dieux de la fable ; et quand il observe qu'elle seule fait usage de ces objets, il se persuade qu'ils lui appartiennent. Il peut même en devenir jaloux pour cette personne, les garder comme un chien fidèle, et empêcher les autres d'en approcher. J'ai vu une petite fille de dix-huit mois qui pleurait si quelqu'un touchait le panier de sa bonne à la promenade. Un jour que cette même enfant vît une femme inconnue emporter de la maison une robe de sa mère, elle poussa des cris affreux, scène qui se répéta le lendemain. Depuis lors elle a conservé de l'inquiétude à la vue des étrangers, et lorsque ceux-ci partent les mains vides, elle les reconduit avec une politesse affectée qui cache mal son soulagement. »

Il est vrai que l'instinct de propriété personnelle jouait dans le cas que je viens de rapporter un rôle au moins aussi grand que la jalousie pour la propriété d'une personne aimée. Une simple association d'images habitue l'enfant à étendre sa personnalité, et comme sa prise de possession idéale, sur tout ce qui l'entoure, lui et les siens. S'il est jaloux des objets leur appartenant, c'est assurément en ami plus ou moins intéressé, et comme en co-propriétaire.

La mère de Charles, âgé de trois ans, m'avait confié un

instant mon neveu, au retour de la promenade, pendant qu'elle montait avec mes sœurs pour faire sa toilette de dîner. Elle me recommanda de ne le laisser toucher à rien. Les plats contenant le menu du dîner étaient devant le feu, couverts d'assiettes. Je pris une chaise, et m'assis devant le foyer : mon neveu vint s'asseoir sur mes genoux, d'un air très grave, et regardant, tantôt les plats, tantôt mes yeux, avec un petit air inquisiteur. Il me parla du potage au vermicelle, du poisson, du rôti, de la crême. Après un silence de deux ou trois minutes, pensant qu'il s'ennuyait, et pour piquer sa curiosité, j'eus l'idée de découvrir le poisson ; je me penchai, et j'étendis la main du côté du feu. Tout à coup comme si une mouche l'avait piqué, mon neveu descendit de mes genoux, me regarda d'un air assuré, et me dit : « Ne touche pas à cela : c'est pour le dîner. » Il ne manqua pas ensuite de dire que j'avais voulu manger le poisson. Bien certainement c'était l'instinct de l'intérêt personnel qui lui avait inspiré cette énergique défense de la propriété commune. Dans tous les cas, cette sorte de jalousie, soit personnelle, soit familiale, est un sentiment de bon aloi, et qu'on doit être heureux de constater chez un enfant de cet âge.

CHAPITRE VII

DÉVELOPPEMENT DES HABITUDES MORALES

ET DU SENS MORAL

I

Si l'on entend par sens moral la simple distinction du bien et du mal, ou même jointe à cette distinction la tendance à vouloir le bien plutôt que le mal, je dirai que cette faculté simple, et cette faculté double, manquent à l'enfant qui vient de naître, et ne lui arrivent que graduellement à la suite des distinctions sensibles et utilitaires qui accompagnent ses premières expériences de la vie. L'enfant, social par hérédité, est plus ou moins bien pourvu des aptitudes propres à développer en lui le sens moral; social par condition, il est plus ou moins favorisé par son milieu ambiant dans l'éclosion de ces aptitudes qui ne sauraient exister en dehors de la société.

C'est une question de savoir si, en moralité, nous devons plus au milieu qu'à nous-mêmes, à l'éducation qu'à l'hérédité, si la moralité, et, si l'on veut, le sens moral, dépendent de la culture plus ou moins pour l'individu que pour l'espèce. Mais la solution du problème n'offre pas un

intérêt immédiat au philosophe éducateur ; ce qui lui importe davantage, et ce qui est expérimentalement démontré, c'est qu'en bien comme en mal, les facteurs personnels de la moralité sont infiniment susceptibles d'être modifiés par les influences de l'éducation, et particulièrement de la première éducation.

A l'âge de trois mois, et même de deux mois, tout mon livre le prouve surabondamment, l'enfant peut avoir reçu un certain nombre d'habitudes régulières, mais qui ne sont pas morales, puisqu'il n'en a pas conscience. Des quatre vertus fondamentales, la prudence, la patience, la modération, la justice, un enfant de trois mois n'en pratique pas une seule, si ce n'est par pur automatisme natif ou mécanisme d'habitudes reçues. Ce n'est pas autrement que l'enfant même de sept mois (1), grondé et secoué fortement par sa mère, apprend à ne pas pleurer pour être levé ou tenu sur les bras, qu'il obéit quand son père grossit la voix et lui dit : « Tais-toi. » C'est encore tout machinalement, quoique en vertu d'une sympathie plus ou moins bien cultivée et développée, qu'en se voyant présenter une moitié de pêche, ou même simplement sourire, il essaie quelques pas timides, malgré la difficulté qu'il a de marcher seul. Je ne décorerai pas de l'épithète de morales ces actions où domine le désir d'une satisfaction sensible, ou la crainte d'une peine pour soi, et peut-être pour les autres, satisfaction et peine dont l'idée est associée par la mémoire à l'idée de tel ou tel acte, que l'enfant accomplit avec l'impulsion en quelque sorte brute du sentiment. Je ne veux pas voir là de la moralité, encore moins de la conscience morale. Mais l'on ne peut nier que le plus ou moins d'aptitude à obéir et à agir sous l'influence de tels mobiles, constitue déjà un grand pas de fait vers la moralité. Le peu de

1. *Les trois premières années de l'enfant*, p. 2.

conscience qui s'y mêle pour l'enfant permet de dire qu'il est déjà entré en possession du sens moral, qu'il en a saisi les premières lueurs.

La preuve en est qu'il n'obéit pas à tout le monde avec la même docilité, ni avec le même plaisir apparent. Je connais une petite fille de six mois qui obéit à sa grand'mère mieux qu'à sa mère, qu'à son père et qu'à sa nourrice elle-même : faut-il apaiser ses pleurs, faire cesser ses cris, la calmer quand elle s'éveille et s'effraie la nuit, la forcer à user du vase, lui faire tolérer le bain ou le débarbouillage, lui faire prendre médecine, lui faire tendre la main, la voix, le geste, le regard de la grand'mère y réussissent presque toujours aisément, et rarement les instances de la mère et de la nourrice, jamais la grosse voix du père. Serait-ce que la voix de l'aïeule touche à quelqu'une des fibres secrètes de la sympathie et de la volonté ? Est-ce, comme on l'a dit, que le petit enfant aime à dépendre quelquefois exclusivement d'une seule personne? J'ai vu cependant des enfants de cet âge montrer de la docilité à toutes les personnes qui savent obtenir leur affection ou leur imposer par le calme et l'énergie du commandement, comme si la faiblesse était disposée à reconnaître la force et la protection partout où elles se montrent. On ne peut donc rien inférer, pour la moralité future, de cette précocité à se laisser conduire par la première éducation; toujours est-il que c'est là une acquisition d'habitudes qui ne seront pas perdues pour la moralité future, les habitudes valant par elles-mêmes et faisant comme un mécanisme qui lie le présent à l'avenir.

Ne cherchons guère encore, vers dix mois, que des habitudes, et point de conscience morale, bien que les bases de la conscience prochaine soient déjà posées à quelques égards.

Le nourrisson, tout inconscient qu'il paraisse de la plupart des actes, agit comme s'il savait qu'il séduit par les caresses, qu'il commande par le ton, le geste, les cris, les pleurs. Il a même, je le crois, une vague conscience de sa désobéissance, et il regarde d'un certain air significatif les personnes auxquelles il est enclin à désobéir. Ainsi font déjà les jeunes animaux domestiques : les personnes qui les aiment le plus ne sont pas celles avec lesquelles ils se tiennent le mieux. Un chien de six mois, qu'un de mes amis avait recueilli errant pour le donner à l'occasion, ne se gênait aucunement pour faire du désordre et des saletés dans ses appartements, ce qu'il se gardait bien de faire quand il savait à la maison sa ménagère, qui aime aussi les animaux, mais qui ne craint pas de les corriger. Il élève aussi souvent des petits d'une chatte qu'il a arrachée, il y a quelques années, au vagabondage : jusqu'à l'âge de quatre ou cinq mois, ils lui obéissent avec assez de facilité, parce qu'ils ne le connaissent qu'imparfaitement. Mais un peu plus tard, ils ont compris qu'il s'ennuie de crier après eux, et surtout de les fustiger ; ils savent, de plus, qu'un morceau demandé est un morceau accordé : aussi se conduisent-ils à son égard avec une facilité tout à fait opposée à leur conduite avec sa ménagère. C'est ainsi qu'un enfant de sept à huit mois paraît comprendre l'obéissance : elle lui est plus facile quand on le tient de près, et cela simplement par association d'idées.

A cet âge, la gourmandise est encore immodérée ; mais l'enfant bien dressé ne demande, en général, qu'à sa faim, ou qu'à ses heures, comprenant ou non que cela convient. La modération dans les plaisirs est aussi une vertu inconnue de lui ; mais l'éducation intellectuelle et affective de ses sens a fait des progrès marqués, qui sont une prudence rudimentaire. Le plaisir et la douleur lui ont fait connaître

certaines propriétés des objets, et lui ont appris à les rechercher, à les refuser, à les repousser, à se comporter à leur égard de telle ou telle manière utile. A l'égard des personnes aussi son expérience, toute objective et concrète, se résume dans cette formule utilitaire de la sagesse : « Fais ce qui t'est fait, souris à qui te donne du plaisir, montre de la haine à qui te fait du mal. » Voilà donc des habitudes de moralité plus ou moins bien prises, et peut-être déjà vaguement conscientes, ce qui d'ailleurs importe peu à cet âge d'expérience et de raison à peine ébauchées. Il me semble aussi qu'à cette époque, l'idée de justice, innée selon Rousseau, le P. Girard et Darwin, n'a pas encore fait son apparition : l'enfant qui redouble ses pleurs, se tait, bleuit, étouffe, pour avoir été battu à l'excès ou mal à propos, ne me paraît dominé que par un violent sentiment de douleur, de dépit peut-être, s'il désirait une chose vivement désirée, si l'on a combattu une de ses plus chères habitudes; mais le sentiment de l'affront qu'on lui fait me paraît supérieur à cet âge. Je reviendrai sur cet instinct, prétendu inné, de la justice.

Le rôle de l'éducateur, en ce qui touche au développement moral, dans les premiers mois, doit être avant tout un rôle d'autorité, de surveillance et de prévoyance. Epier l'éveil des tendances dominantes, leur accorder ou leur refuser l'aliment qui les fortifie, c'est-à-dire l'exercice habituel, selon qu'elles paraissent favorables ou nuisibles, telle doit être la constante préoccupation des parents. Nous avons vu quel mode de traitement convient à chacune de ces tendances. Le plaisir et la douleur sont les premiers maîtres de l'enfant, mais des maîtres impersonnels, absolus, qui ne savent pas toujours ce qu'ils font : il faut souvent atténuer, toujours contrôler, si c'est possible, les leçons que les objets, les animaux ou les personnes, donneraient

mauvaises, ou trop fortes, sans notre judicieuse et sympathique intervention.

Dans nos propres rapports avec l'enfant, d'où découlent toutes ses habitudes envers les objets, les animaux ou les personnes, soyons constants, pour contrebalancer l'impulsivité de son caractère, qui le porte à changer d'habitudes en changeant de milieu ; soyons fermes pour le tenir dans cette dépendance salutaire, condition de tout progrès et de tout bonheur ; soyons patients, parce qu'il n'a pas conscience du bien et du mal qu'il fait, que ses actions ne sont souvent licites ou illicites qu'en vertu de conventions ou de nécessités sociales dont il ne peut avoir aucune idée ; formons peu à peu ses habitudes machinales et sa volonté inconsciente, par notre douce persistance à vouloir ce que nous avons voulu, et à faire accorder avec nos prescriptions la conduite et les ordres des personnes que nous admettons auprès de l'enfant.

II

Toutes ces expériences diverses, le développement d'une sensibilité native plus ou moins favorisé par les circonstances, les progrès du jugement si rapides vers l'âge d'un an, ont étendu le cercle de la moralité enfantine. Deux sentiments sociaux, la sympathie et l'amour-propre, ont même ébauché en lui une sorte de conscience morale, mais concrète et confuse.

Rien de plus irrégulier et de plus versatile que le sentiment moral, ou plutôt que les habitudes morales, à cet âge, et même encore plus tard. Une mère, dont l'enfant avait passé quinze jours loin de la famille, disait avec amertume qu'on lui avait changé son enfant Cela dépend de la plasticité considérable de cet âge, de sa facilité à suivre tous les exemples, de la rapidité avec laquelle l'acte suit le stimulus de l'impression. Cela vient aussi de deux causes en réalité contraires, mais qui se prêtent ici un mutuel concours. D'un côté, l'enfant est avide d'indépendance, et ses observations étroitement personnelles lui font vite découvrir chez les autres leurs dispositions à son égard, et ce qu'il peut se permettre de caprices avec chacun. D'autre part, la déférence et l'obéissance sont une vertu de nécessité, et une tendence toute puissante chez ce petit être faible, si pauvre en ressources. Ces deux raisons font que l'enfant se prête à toutes circonstances, singe tous les modèles, se conduit différemment suivant les personnes et les lieux. Un petit enfant de deux ans, sage devant son père, est désobéissant, volontaire, insupportable avec sa mère, et surtout avec sa grand'mère.

Un petit garçon de deux ans et demi changea trois ou quatre fois de caractère, selon les différentes stations qu'il fit chez des parents et des amis pendant deux mois de vacances : très obéissant, très doux, très sympathique et très gai chez son oncle ; très maussade, mutin, querelleur, tapageur chez sa tante ; et réservé, complaisant, silencieux, obéissant, obséquieux, chez une amie de sa mère. Si impulsive est la nature de l'enfant, que si l'image de la sanction, si la voix et le ton de la personne qui l'objective pour lui, ne se présentent pas aussitôt que l'idée d'un acte à faire, l'enfant agit aussitôt contrairement à ses habitudes. Mais comme, changeant de milieu, il change incontinent d'habitudes, il reprend, aussitôt revenu dans son milieu ordinaire, les habitudes qu'il avait si vite oubliées en partie. C'est ce qui doit rassurer les parents sur les effets de l'éducation qu'ils donnent à leurs enfants, mais aussi les engager à les éloigner aussi peu que possible de la famille.

Non seulement l'enfant d'un an n'a pas l'idée absolue du bien et du mal, le bien étant pour lui ce qui est permis, et le mal ce qui est défendu, mais, comme nous venons de le voir, la loi morale est pour lui une personne, qui ordonne et défend, qui rémunère et punit. Le devoir lui est dicté par l'être dont il se sent dépendant. Quelquefois il s'incarne dans les deux parents à la fois, même aussi dans la bonne, ou dans quelque autre personne, mais rarement d'une manière égale. L'enfant de cet âge en général, obéit plus et mieux, avec plus de facilité, de plaisir, d'abandon, et de confiance, à tel qu'à tel autre.

Même à l'âge de trois ans, et encore moins à l'âge d'un an ou vingt mois, l'enfant agit loin de ses parents, loin de sa conscience incarnée, bien plus en vertu de l'habitude prise que sous l'influence de l'idée de ses juges. Il faut, même à cet âge, que l'impression de la tentation actuelle

soit bien faible, pour que l'imagination de l'enfant lui représente son rémunérateur-vengeur se dressant entre lui et son acte. Une fois l'acte accompli, la tentation passée, le désir assouvi, la nature de l'acte peut lui suggérer l'idée de la sanction. Un petit enfant de dix-huit mois, s'étant élancé dans le jardin, en l'absence de la bonne qui le gardait, se mit à ravager quelques plates-bandes, sachant bien qu'on lui avait défendu de toucher aux fleurs : il commit son acte de vandalisme avec un entrain et une insouciance admirables ; mais, quand il vit tous ces débris jonchant l'allée, il se rappela tout à coup la défense faite, il songea au traitement qui l'attendait ; il se mit à rougir, quoiqu'il ne se crût vu par personne, et alla d'un air confus se cacher derrière la cage aux poulets ; et, sa bonne étant revenue, et l'appelant, il resta coi dans sa cachette jusqu'à ce qu'elle fut venue l'y trouver.

L'idée d'un invisible témoin n'a donc que faire avec la moralité du premier âge. J'appuie sur cette observation, parce que la plupart des auteurs pédagogiques ont cru à l'utilité pour l'enfant, si jeune qu'il puisse être, d'une sorte d'initiation religieuse. Je n'examine pas ici la question de savoir si l'enseignement d'une religion a raisonnablement droit de cité dans une éducation quelconque. Bien des penseurs, de très savants et très libres esprits, et, entre autres, M. J. Soury, qu'on n'accusera pas de tendresse pour les fétiches, estiment que l'idéal est une éternelle illusion, une des erreurs nécessaires à l'humanité, et qu'à ce titre « la religion est un élément constitutif de l'esprit de l'homme, et que, pas plus dans le présent que dans l'avenir, elle n'en saurait disparaître (1). » Le chef lui-même de l'école évolutionniste est si éloigné de récuser la

1. V. *La Science politique, Rev. intern.*, n° de janvier 1879, p. 42.

légitimité du sentiment religieux, qu'il en trouve des manifestations rudimentaires dans les animaux supérieurs. Herbert Spencer, dans son livre de l'*Education* (1), dit que si la science est hostile aux superstitions, elle ne l'est pas à la religion essentielle, que ces superstitions ne font que dérober (2). » Le professeur Huxley a dit aussi : « La vraie science et la vraie religion sont deux sœurs jumelles, qu'on ne peut séparer sans causer la mort de l'une et de l'autre. » Dans son livre *La Science de l'Education*, le philosophe Bain admet pour l'école un enseignement religieux encourageant « la disposition naturelle qui porte les enfants à accepter l'explication de l'univers par l'intervention d'un Dieu personnel (3). » Enfin, dans son récent ouvrage sur la *Solidarité morale*, M. Henri Marion admet comme hors de doute que, « de toutes les forces de cohésion sociale, il n'en est pas qui contribue d'une manière plus active et plus sûre que la religion à établir l'unité morale parmi les hommes (4). » On peut donc, je l'avoue, être en excellente compagnie de libres penseurs, en professant la nécessité ou l'utilité morale du sentiment religieux.

Est-ce à dire que la tête d'un enfant de deux ans ou de trois ans soit capable de loger utilement une conception comme celle d'un témoin continuellement invisible de sa conduite? Le jeune Tiedemann, à deux ans et cinq mois, disait, quand il croyait avoir fait quelque chose de bien : « Le monde dira : c'est un bon garçon ». Lorsqu'il était méchant, si on lui disait : « Le voisin te voit », il cessait aussitôt. Mais ce voisin était quelqu'un de bien connu pour l'enfant, qu'il avait vu, qui lui avait peut-être parlé,

1. Ch. III.
2. P. 307.
3. P. 307.
4. P. 259.

qui l'avait loué ou blâmé, et la personne qui lui suggérait l'idée de cet épouvantail, ne faisait ainsi que fortifier d'un accessoire plus ou moins important sa propre autorité pour se faire obéir de l'enfant. Il ne m'est pas démontré qu'en présence d'une tartine ou d'un morceau de sucre à dérober, l'enfant, à l'abri de toute surveillance, eût été bien empêché par la pensée de l'invisible voisin qui le voyait.

Ce qui me porte à le croire, c'est que l'enfant sur le point de mal faire, est surtout gêné par la présence de celui qui peut l'empêcher ou le gronder d'agir ainsi, et non par la honte même de la faute. J'ai cité des exemples d'enfants qui, dans ces circonstances, demandent à leur père s'il ne va pas bientôt sortir, ou bien leur enjoignent de ne pas les regarder. Être vus, empêchés, grondés, voilà ce qu'ils voient souvent de plus malheureux dans un acte répréhensible.

C'est ainsi, je le crois, et pas autrement, qu'il faut expliquer la conduite analogue du jeune Tiedemann et du jeune Darwin surpris en flagrant délit de larcin. « On lui (Tiedemann à 17 mois) avait plusieurs fois défendu de rien toucher des choses mangeables que ce qui lui était expressément donné, sans pourtant l'effaroucher à cet égard. Il avait attrapé, sans être vu, un petit morceau de sucre; il se glissa alors dans un coin où on ne pouvait l'apercevoir; on ne savait ce que cela signifiait, on chercha, et on le trouva mangeant du sucre. Les bêtes, quand elles ont été battues, se sauvent avec leur proie, seulement par association d'idées, parce qu'elles se rappellent le châtiment. Mais il n'en était pas de même ici, car on ne l'avait jamais chassé; c'était simplement la réflexion qu'il pourrait manger, si on ne le voyait pas, le sucre, qu'on reprendrait aussitôt qu'on s'en apercevrait. » Doddy, le fils

de M. Darwin, ayant, lui aussi, dérobé du sucre, son père, qui le rencontra au moment où il sortait de la salle à manger, lui trouva dans l'attitude quelque chose d'étrange et affecté, et il pensa « que cette attitude devait être attribuée à la lutte entre le plaisir de manger du sucre et un commencement de remords. »

Assurément le remords n'y était pas pour grand'chose. On peut dire cependant qu'un certain nombre d'expériences pareilles, la peine répétée d'être grondé ou puni pour un larcin ou un délit analogue, peut-être encore le déplaisir de faire de la peine à ceux qu'il aime, en mettant les instincts égoïstes de l'enfant en conflit avec ses tendances et ses habitudes sociales, diminueront d'autant la facilité qu'il avait à satisfaire les premiers, quand il les savait impunis. Je doute cependant toujours qu'à l'âge de deux ans, la pensée seule de l'expiation prochaine puisse entraver l'exécution de pareils actes. Le repentir est étranger à l'enfant de cet âge, comme à l'animal. Je crois, en effet, que M. Romanes a un peu surfait à cet égard la capacité morale de l'animal. « Étant allé, dit-il, dans la maison d'un ami, j'avais enfermé un terrier dans ma chambre. Furieux d'avoir été laissé à la maison, il mit les rideaux en lambeaux. A mon retour, il m'accueillit avec joie. Mais, dès que je ramassai les lambeaux et que je les lui présentai, l'animal se mit à hurler et à gémir en s'enfuyant vers l'escalier. Le fait est d'autant plus remarquable que l'animal n'avait jamais été châtié. Je ne puis donc y voir qu'un certain sentiment de *repentir* (1). »

1. Cité par la *Revue philosophique*, nov. 1878, p. 503.

III

La sympathie, d'un côté, l'autorité, de l'autre, ont déjà ébauché, dès l'âge d'un an, cette sorte de conscience rudimentaire, qui n'est que l'habitude de se comporter comme nous le voulons, et comme les expériences personnelles de l'enfant et nos exemples, encore plus que nos caresses et nos réprimandes, lui ont appris à le faire. Mais il est curieux d'observer les révoltes fréquentes de la liberté de l'enfant contre l'autorité que ses tendances sympathiques lui rendent par ailleurs si chère.

Ainsi, l'enfant agit quelquefois dans le but en apparence exclusif de faire plaisir à ses semblables ; il paraît même obéir mieux à ceux qui l'aiment ou lui plaisent le plus, à sa mère qu'à son père. Dès l'âge de dix mois, il semble que la crainte du châtiment ou de la réprimande influent moins sur lui que celle de la sympathie. Notons cependant que l'amour-propre, dans la plupart de ces circonstances, se met volontiers de la partie, ce qui ne doit pas étonner, quand on est convaincu de l'origine égoïste de la sympathie.

Quand il a l'air de vouloir faire plaisir aux autres, souvent il ne veut que se faire plaisir à lui-même, ou faire devant autrui acte de personne. Il est heureux quand il a fait arrêter les larmes de sa mère, mais aussi quand on l'a loué pour quelque chose, ou qu'on a ri de ses jeux. La joie de se faire aimer ou louer, l'ennui de déplaire ou d'être blâmé, sont déjà, il est vrai, un rudiment des joies et des peines de la conscience dite abstraite, et qui est beaucoup

moins abstraite chez l'adulte qu'on ne le croit communément. Il faut tenir grand compte, même à l'âge d'un an ou quinze mois, de cette disposition plus ou moins facile, plus ou moins développée, de l'enfant à comprendre la douceur et la sévérité, l'approbation et la réprimande. Mais combien de fois les considérations de ce genre sont oubliées par lui, méconnues, foulées aux pieds !

On a déjà remarqué, avant moi (1), que l'enfant, dès son apprentissage de la parole, dit *non* plus facilement que *oui*, et se sert plus fréquemment des signes d'opposition et de refus que des signes d'assentiment. Il obéit aussi plus facilement pour le oui que pour le non, et cela se conçoit, dans le premier cas la volonté n'entrant pas en lutte avec les ordres qu'on lui donne. Les actes qu'il fait le plus volontiers, sont ceux qui lui sont agréables, ou qui, amusant les autres, l'amusent par là même.

Il est essentiel, pour comprendre une foule de mouvements en apparence irréguliers de l'enfant, d'être bien prévenu que sa personnalité se prête à nous, mais ne se donne pas. Aussi remarque-t-on souvent chez un enfant de dix mois, et surtout plus tard, comme un besoin d'affirmer son indépendance contre notre autorité. Il y a pour lui l'attrait du fruit défendu dans la violation de la règle, et le plaisir de l'affranchissement dans ses échappées hors du joug. Mme Necker de Saussure a très exactement constaté le fait, sans toutefois en donner l'explication ni le remède véritable. « Il est des temps où l'enfant, comme hélas ! l'homme aussi, est saisi d'une ivresse sauvage, des temps où des désirs longtemps soumis reprennent l'empire ; il est des saturnales des mauvais penchants. Alors les scènes, la violence, la souffrance ou l'humiliation des autres, le désor-

1. M. Ferri, cité dans la *Revue philos.* avril 1880, p. 475.

dre, le mal enfin, semble plaire à l'âme et devenir son élément.... Une petite fille dont j'ai déjà parlé, cette enfant si douce, si docile, qui paraissait se plaire à l'obéissance, trouvait parfois du plaisir à y manquer ouvertement. On voyait déjà en elle, à dix-huit mois, le double besoin d'observer la règle et de la braver. Restée seule avec sa mère qui était retenue au lit par la maladie, elle entra un jour sans le moindre motif en révolte déclarée. Les robes, les chapeaux, les écrans, les petits ouvrages, tout ce qui lui tomba sous la main fut porté au milieu de la chambre sur le plancher ; elle chantait et dansait autour du monceau avec des joies indicibles ; le courroux assez réel de sa mère ne l'arrêtait point. Elle avait bien l'idée du mal, sa rougeur trahissait bien les reproches de sa conscience, mais le plaisir consistait à en étouffer la voix (1). »

Il est vrai que ces accès de mutinerie et de révolte peuvent venir quelquefois du besoin d'interrompre un état de soumission et de régularité contraire à l'appétit si puissant chez l'enfant de la variété. C'est pourquoi la bienveillance toute seule ne suffit pas pour se faire écouter de lui : la docilité enfantine a pour condition une sévérité douce, et surtout une sévérité alternant avec la douceur. L'état moral, si bien décrit plus haut, est aussi, très fréquemment, une simple décharge de l'activité trop longtemps comprimée. Le cas de la petite fille, cité par Mme de Saussure, ne pouvait-il pas s'expliquer par une compression de ce genre, l'enfant étant ennuyée de voir sa mère souffrante, retenue au lit, incapable de l'amuser et de la faire sortir, et les nerfs de la petite se trouvant fortement surexcités par cette situation anomale? Les enfants travaillés par la dentition, ou par un dérangement quelconque, par le besoin non satisfait de l'exercice au grand air,

1. *L'éduc. progr.* T. II, p. 205.

montrent de ces disposition fâcheuses. J'ai connu un enfant de trois mois, qui se montrait fort maussade et fort irascible, le soir et le lendemain des jours où on n'avait pu le sortir. Mais à l'âge de dix mois, il était insupportable, grognon, pleureur, volontaire, après ces infractions accidentelles à ses habitudes, et la raison en est qu'il avait été doublement privé par là, au physique et au moral, privé d'un exercice salutaire et agréable. Ces révoltes enfantines ne sont donc pas toujours explicables par le besoin inné d'indépendance.

C'est aux éducateurs à en apprécier les vraies causes, quand cela est possible, pour y appliquer le remède convenable. Il est certainement bien des cas où l'enfant âgé d'un an cherche à échapper à notre surveillance, s'il ne peut ouvertement braver notre autorité. Témoin ces cachoteries et ces ruses si naïvement ourdies et si aisément trahies, qu'elles nous font sourire en secret, quand nous en avons fait justice. Témoin ces mensonges transparents derrière lesquels il essaie de nous cacher ses larcins, ses maladresses, ses petites cruautés, ses grosses désobéissances. Ici encore, c'est l'égoïsme qui est pris, ou a peur d'être pris en faute, et qui ne veut pas se rendre. J'ai déjà dit combien la tolérance à l'égard de ces manœuvres tendant à éluder la règle seraient funestes à l'enfant. Il ne faudrait pas, d'ailleurs, s'autoriser de ces empiétements plus ou moins conscients sur la loi que nous lui imposons pour surfaire la conscience morale du petit garnement. Ce qu'il cherche à éviter, c'est une peine associée à l'idée d'un certain acte, sans se demander si l'acte en soi est bon ou mauvais. Encore à cet âge, « il en est du bien comme du mal ; l'enfant est bon ou méchant, avant d'avoir le discernement de l'un ou de l'autre (1). »

1. P. Janet. *Traité élémentaire de philosophie*, p. 667.

Combien, même à l'âge de deux ans, le sens moral de l'enfant est incertain et vacillant, si l'on en juge par sa moralité même ! Cependant, à cet âge, les expériences plus nombreuses, les progrès du langage ont étendu à un plus grand nombre d'objets précis, et comme ébauché une généralisation idéale de la distinction entre le bien et le mal. Ses idées sur le permis et le défendu, sur la récompense et le châtiment, paraissent souvent se rapprocher des nôtres. Même avant l'âge d'un an, il faisait une moue caractéristique, au seul mot de *vilain*, de *méchant*, de *malpropre* ; il souriait d'aise au mot de *joli*, d'*aimable*, de *pas méchant*. Sans doute ces sons éveillaient en lui les idées de ton irrité, de visage fâché, de gestes menaçants. Mais toujours est-il que les mots de *joli* et de *vilain*, et une foule d'autres mots et de formules du même sens, tendaient jusqu'à un certain point à se substituer à ces marques plus frappantes de la satisfaction ou du mécontentement des siens. C'est un pas de fait dans le monde de l'abstraction morale : l'idée exprimée par un geste ou un mot embrassant un certain nombre d'actes, ce terme sert à en rappeler les conséquences, et à les faire apprécier au moins sous ce rapport.

C'est là un progrès du sens moral, qu'il faut faire avancer comme il est venu, par expériences lentes et bien comprises. Quelques qualificatifs, employés à propos, et avec mesure, avertiront l'enfant d'éviter certains actes qu'il a pu déjà faire, et certains autres qu'il serait sur le point de faire pour la première fois. Ainsi, le mot *méchant* fit une grande peine au fils de Darwin, quand celui-ci lui avait demandé un baiser qui fut refusé ; ainsi un enfant de dix mois se mit à pleurer parce que sa mère lui avait dit : bébé *vilain*, en entendant crier un chat dont l'enfant tortillait la queue. C'est ainsi, du reste, que la simple articulation : *hum !*

prononcée d'un ton énergique, arrête mes chats sur le point de faire leurs griffes à un meuble ou leurs ordures devant ma cheminée. A l'âge d'un an, et beaucoup auparavant, les enfants doivent aussi souvent se retenir, à l'audition d'un seul mot ou d'une seule formule, quand ils vont désobéir, malmener un objet, maltraiter un animal, se mettre en colère, commettre une indiscrétion, se salir. Un seul mot aussi, une seule petite phrase, un geste, un sourire, doit, en plusieurs circonstances, les exciter à bien faire, comme les détourner de mal faire. Mais l'abus de ces qualificatifs et de ces formules disciplinaires serait regrettable : ces mots de *joli* et de *vilain* doivent être répétés tous les jours, mais pas à tout propos, et seulement à l'égard des actes les plus saillants que fait l'enfant ou qu'il voit faire.

Sur les actes qu'il voit faire, la société qui entoure l'enfant, lui suggère chaque jour quantité de jugements dont plusieurs passent pour lui inaperçus, mais dont un certain nombre le frappent, ne serait-ce que par la formule qui les qualifie : ce qui l'amène à apprécier à son tour ces actes, aussi bien qu'à les imiter. Il voit les conséquences immédiates de certains actes, la manière dont les autres se comportent entre eux, dont ils déjouent les obstacles opposés à leur activité, leurs succès, leurs méprises, leurs fautes, la récompense ou l'approbation, la punition ou le blâme infligés à leur conduite diverse. Ce spectacle quotidien est une morale en action, un aliment incessant pour la moralité, et même pour le sens moral de l'enfant âgé de quinze mois. Il faut donc surveiller, autant que possible, la reproduction incessante des exemples et des appréciations d'actes faits devant lui, éviter les appréciations vicieuses d'actes bons avec le même soin que les mauvais exemples.

Ne jugeons pas du sens moral de l'enfant, ni de son ap-

titude générale à bien faire par les appréciations morales, ou même par l'imitation accidentelle de certains actes, qu'il produit souvent en copiste inconscient. A l'âge de deux ans, et surtout à l'âge de trois ans, l'enfant fait de la morale, autant et plus qu'une grande personne. Il apprécie, au point de vue du bien et du mal, lui aussi, les actes de ses frères et sœurs, de ses amis, et des grandes personnes, rarement pourtant des personnes qui ont autorité sur lui. Un enfant prend devant Lucien, âgé de deux ans et demi, les joujoux d'un camarade : Lucien court sur lui avec un air menaçant, les poings fermés, et lui crie. « Ta tè un méchâ : tu fais pleurer Victô ; laisse joujou. » Il est chez lui très tapageur et très tracassier, mais il ne peut tolérer ces défauts chez les autres. On l'amène visiter des garçons de son âge : ceux-ci jouent à la guerre, avec tous les engins habituels, qu'il n'a pas chez lui; le jeu le surprend, le rend de mauvaise humeur, et son envie et son mécontentement se traduisent par cette phrase de moraliste (on a dit que tous les moralistes étaient gens chagrins ou malades) : « Marraine, il faut s'en aller : ces bébés (notez l'orgueil) font trop de bruit. » On lui donne alors des morceaux de bois pareils aux bûchettes et aux planchettes dont il se sert chez lui pour toutes sortes de jeux. Il se met à les manipuler, non sans trépigner et crier de toutes ses forces, bientôt plus tapageur que tous ses amis ensemble; et, laissant là ses manies de moraliste, il s'oublie à voler à qui un sabre, à qui une trompette, à qui un tambour.

Voilà où en est encore le sens moral, plutôt d'emprunt et de hasard que d'expérience personnelle et d'inductions solides. L'enfant n'en formule pas moins de temps à autre, des maximes générales, apprises de nous, et plus souvent répétées qu'appliquées. « Faut pas mentir, faut pas désobéir,

faut pas voler du sucre, faut pas battre Minet : c'est vilain, ça, c'est très vilain. » Ces maximes, il est vrai, sont moins souvent appliquées aux actes de l'enfant qu'à ceux de ses semblables : il est bon de n'en pas encourager dans ce cas la tendance, ni par l'approbation ni par l'exemple, car rien de plus odieux qu'un critique en bourrelet. C'est là une règle de conduite trop souvent oubliée par les parents. J'en connais qui ne se gênent pas pour passer au crible, en présence de leurs enfants, la conduite de leurs amis et connaissances, et non-seulement leur conduite, mais leurs propos, leurs gestes, leur air ; exemple bientôt suivi par l'enfant, qui souvent punit ses parents de leur imprudence par ses indiscrétions légendaires. Souvent aussi les mères se déchargent trop librement devant leurs enfants des ennuis que leur causent des personnes attachées à leur service, et que l'enfant devrait aimer et respecter presque à leur égal. Comment s'y prendront-elles ensuite, si l'enfant, habitué d'ailleurs à critiquer de son mieux la conduite de ses serviteurs, en vient à apprécier irrespectueusement leur conduite ou celle de leurs maris ?

J'admets cependant qu'on favorise l'habitude de ces formules générales de morale, à propos d'actes faits dans la journée, ou de date récente, parce que l'enfant sait bien ce qu'il fait en les exprimant, qu'elles se rapportent à sa propre conduite, et l'y font réfléchir. Rien de mieux surtout, quand ces réflexions morales sont accompagnées de quelques signes d'émotions louables, que l'enfant les éprouve spontanément, ou qu'un mot adroit des parents l'excite à les éprouver. La leçon morale que l'enfant se fait ainsi comme de lui-même, mise en relief par le sentiment, le frappe, s'imprime, et peut laisser trace.

IV

Mais de là à raisonner morale avec les enfants, il y a bien loin. La morale s'objective toujours dans les personnes et dans les choses, et les formules générales dont je viens de parler paraissent encore plus concrètes qu'abstraites. Jusqu'à trois ans, et même au-delà, l'enfant n'est pas capable de recevoir un enseignement moral autre que l'enseignement dit intuitif. Encore faut-il savoir s'y prendre pour le lui donner. La morale théorique n'est guère à sa portée. Les circonstances tout extérieures, les conséquences les plus immédiates, l'approbation et le blâme, les récompenses quelquefois, les avertissements souvent, les punitions modérément, voilà les seules leçons de morale qui conviennent au premier âge.

Il faut raisonner le moins possible avec les enfants, mais on peut amener l'enfant de trois ans à raisonner lui-même, par des moyens sensibles et appropriés à son faible jugement, sur la nécessité de bien agir. Encore ne faut-il pas considérer comme un progrès pour la moralité la faculté de raisonner juste certains actes. Le discernement du bien et du mal, et la volonté, disons mieux, la faculté de faire le bien, sont malheureusement deux choses très souvent séparées dans la pratique. La plupart du temps, c'est la seconde qui manque au fou (1), et l'enfant, comme on le lui dit souvent, est un petit fou à bien des égards, et dans un grand nombre de circonstances. A vingt-trois mois, le

1. V. Maudsley, *Le crime et la folie*, passim.

jeune Tiedemann vint dans un endroit de la maison où il avait été puni la semaine auparavant parce qu'il l'avait sali, et sans autre provocation, il dit immédiatement que quiconque salirait la chambre recevrait des coups. » Il faisait ainsi pour les autres la loi qu'on lui avait appliquée à lui-même. Le développement primaire du sens moral n'est pas autre chose chez le petit enfant que l'extension concrète à d'autres personnes des conséquences directes de certains actes précis. C'est ainsi que mon neveu, que l'on m'avait donné à garder, avant le dîner, me gardait si bien lui-même.

Le plus sûr est donc de dire : « Fais ceci », « il faut faire ceci, » et non de dire: « Il faut faire ceci pour tel motif. » Les raisons d'un acte à faire, d'un sentiment à montrer, ne sont rien, si l'on n'éveille le désir de faire cet acte ou de montrer ce sentiment. Le plaisir de la nouveauté peut quelquefois, et pour un moment, donner de l'attrait à une leçon théorique de morale, mais autant en emporte le vent. Le jeune Tiedemann, ayant été réprimandé pour son larcin de sucre, est surpris quelques jours après en flagrant délit d'un vol de confitures. Mon neveu Charles courait battre le chat, à peine venais-je de lui démontrer la laideur de cette action.

L'enfant se cache pour désobéir, moins pour ne pas faire de la peine aux autres et pour éviter une réprimande que pour n'être pas entravé dans l'exécution de l'acte défendu ; le respect de la règle morale n'est pas pour lui un suffisant motif d'action.

La présence même des parents n'est un excitant pour le bien, et surtout un empêchement du mal, que lorsqu'elle s'impose sans phrases. Henri, un enfant de trois ans, bien élevé, quand on le gronde, paraît toujours fort distrait, pour peu que le sermon dure ; la réprimande finie, il fait une question à brûle-pourpoint, et reprend la série des

idées, quelquefois réitère les actes interrompus par la gronderie. Ainsi se conduisent les animaux pris en flagrant délit de larcin, si l'on crie après eux, au lieu d'agir. Mais si l'on prend avec l'enfant dont je parle un air sévère ou attristé, et si on lui dit simplement : « Y penses-tu, Henri? Tu me fais de la peine », il écoute, observe le visage, réfléchit pendant deux secondes, et se montre à son tour plus ou moins affligé, et plus ou moins disposé à bien faire.

N'est-ce pas cette peine de sympathie, directement engendrée par l'instinct de sociabilité, qui est, entre deux et trois ans, l'avant-coureur du remords ? Lorsqu'une défense lui a été faite d'un air sérieux ou fâché par ses parents, Fernand, âgé de deux ans et demi, y pense quelquefois toute la journée. C'est là une heureuse disposition, qui doit se perfectionner par les expériences successives, et, grâce au progrès du raisonnement, arriver aisément à cette sorte de sens moral abstrait, ou du moins très large, qui s'exerce souvent indépendamment des circonstances particulières, et qui fournit plus tard les meilleurs motifs à la discipline personnelle.

L'habitude de raisonner avec les petits enfants leur donne aussi l'habitude si charmante en apparence, mais en réalité si déplorable, de raisonner eux-mêmes avec les parents. La loi humaine, qui s'adresse au peuple, une sorte d'enfant en tutelle, ne discute pas les motifs, elle précise l'acte et la sanction. Admettre l'enfant à raisonner le pourquoi de sa conduite, ce qui est souvent si difficile à l'adulte lui-même, c'est lui supposer, ou lui octroyer le droit de n'être pas convaincu, de discuter la règle, de temporiser avec l'obligation morale, de ruser avec notre autorité, de la braver ou de la bafouer. Une mère un peu trop douce envers son jeune fils, âgé de deux ans, lui dit d'aller porter le

journal à son père, qui se trouve au fond du jardin; l'enfant, occupé de quelque besogne agréable, se hâta de répliquer : « Maman, mais tu veux donc que je me fatigue ? »

La mère de M. Pollock m'a rapporté une réponse analogue de sa petite fille; elle lui faisait une défense, et l'enfant ne se pressait pas d'y obtempérer. « Quand je dis : je veux, dit la grand'mère, c'est je veux : tu me connais. » Et la petite fille de répartir : « Mais non, je ne vous connais pas du tout. » Ce sont là des réponses faites quelquefois d'une si gentille façon, d'un air si aimable, et point mutin ! Mais nous aurions tort d'en rire devant l'enfant, doublement tort : car l'enfant nous voit mépriser nous-mêmes notre autorité, et il voit favoriser ses tentatives plus ou moins déguisées de rébellion contre elle. Notre autorité peut avoir ses tolérances, mais pas de faiblesses, elle ne doit jamais être discutée ou mise en suspicion.

Le plus grand tort qu'on puisse faire à l'enfant, après celui de discuter habituellement les motifs de ses actes, c'est d'en plaisanter avec lui. L'enfant est assez porté à user de gentillesse, et même de bouffonnerie, pour nous donner le change sur ses infractions, désarmer notre résistance, et éluder son châtiment.

Le cousin d'un jeune enfant de trois ans, beaucoup trop complaisant pour ce dernier, assistait au départ de l'enfant pour sa chambre à coucher. C'est toujours un moment solennel, quand l'enfant vient d'être réveillé subitement de son sommeil sur les genoux d'une tante, et que sa mère lui enjoint de faire sa ronde de baisers et de bonsoirs dans tout le cercle de la famille. La fatigue et l'ennui de l'enfant le prédisposaient, d'ailleurs, à ce qu'on appelle l'indocilité de paresse. Son cousin, lui ayant dit, en le voyant venir de son côté : « Bonsoir monsieur », l'enfant répondit : « Bonsoir, monsieur », et tourna les talons, se

croyant acquitté de son devoir par cette formule répétée en plaisanterie. Sa mère lui ordonna d'aller embrasser le cousin. « Bonsoir, monsieur », répéta l'enfant, et il fit mine de se dérober dans l'escalier. Sa mère ne voulut pas lui laisser le dernier mot, ce dont il se serait prévalu à la première occasion. Elle le ramena vivement auprès du cousin, et l'enfant l'embrassa, sans effusion, il est vrai, et lui dit : « Bonsoir, cousin Léon », mais après une nouvelle injonction de sa mère, et une courte admonestation de son père. C'est là un exemple, entre mille, du danger de plaisanter avec les petits enfants sur les choses sérieuses, et surtout quand il s'agit de soumission et de bienséance. Le badinage avec l'enfant ne doit être qu'un repos, et jamais une abdication de l'autorité.

Comme la loi morale s'objective pour l'enfant, d'abord dans ses parents, et puis dans toutes les personnes qui sont en fréquents rapports avec lui, les parents qui veulent leur enfant obéissant et régulier, doivent imposer leur attitude à leur entourage. Font-ils un reproche mérité, ou une observation sérieuse, ils ne doivent pas tolérer que quelqu'une des personnes présentes, sous prétexte de distraire l'enfant de son chagrin, cherche à l'amuser par geste, parole, sourire ou regards bienveillants. Dans ces circonstances pénibles surtout pour son amour-propre, l'enfant est prompt à saisir l'appui même tacite qu'on lui prête, et il a vite flairé un protecteur ou un avocat dans la personne qui le regarde sans rien dire. L'enfant, qui n'apprécie pas les choses en elles-mêmes, mais d'après leurs circonstances tout extérieures, n'est que trop disposé à s'exagérer ses manquements, parce qu'il les mesure à la peine qu'ils paraissent causer à ceux dont l'estime lui est nécessaire, étant pour lui synonyme d'affection. Un neveu qui avait menti, et que sa mère entraînait vers la cave, pour l'y enfermer,

lui disait : « Mais, maman, je ne suis peut-être pas assez puni pour une aussi grande faute? » Si, dans ce moment, une personne se fût trouvée là, qui, par étourderie ou complaisance pour l'enfant, se serait mise à rire, ou aurait parlé de pardon, au lieu de recevoir une leçon de morale, mon neveu aurait reçu une leçon de perversion.

V

Ainsi l'éducation, ou l'influence générale et plus ou moins spécialisée du milieu social, ne crée pas de toutes pièces, habitudes et conscience, la moralité de l'enfant. Elle trouve des germes fournis par l'hérédité, qui, peut-être indifférents en eux-mêmes, fructifieront pour le bien ou pour le mal, selon la culture, l'exemple, le milieu, les circonstances. L'homme qui est bien persuadé de cette vérité vaut double, d'abord par les qualités naturelles qu'il peut avoir, et ensuite par la connaissance qu'il a des moyens propres à les conserver et à les développer. Connaître les vraies sources de la moralité et du sens moral est aussi indispensable à l'éducateur pour y ramener et y retremper à tout moment son pupille. Or, la source mère de toute moralité, comme de toute sociabilité, je ne saurais trop le répéter, c'est l'égoïsme.

Jetons encore un regard sur les fragiles vertus de l'enfant de trois ans, et nous ne trouverons jamais chez lui qu'un petit égoïste.

Les sentiments altruistes, qui reposent sur la sympathie, ont, comme elle, pour origine le plaisir et l'utilité. Peut-on en douter quand même on voit l'enfant avoir plus de pitié pour les animaux jolis et pour les animaux familiers que pour les autres? J'ai assisté, il y a trois ans, à un drame affreux qui se passait dans un des compartiments de l'aquarium de l'Exposition. Un crabe y faisait la chasse aux moules et aux huîtres : de ses deux pinces recourbées, il sondait l'inté-

rieur des coquilles entr'ouvertes, essayait de les ouvrir contre leur résistance, piquait, enfonçait, secouait, faisait des pesées, enfin, tout en maintenant ses pinces près des bords, mordait de toutes ses forces la suture des écailles, qui se desserraient à chaque coup de mandibules ; enfin ses pinces envahissaient en toute liberté l'intérieur du mollusque, et la chair de la victime était retirée par lambeaux et dévorée. Je frémissais d'horreur en présence de ce duel inégal, qui fait du fort un assassin dans l'universelle lutte pour l'existence, et, tant la sympathie elle-même a d'affinités secrètes avec la combattivité, j'étais obligé de me contenir pour ne pas témoigner hautement mon indignation à maint spectateur qui regardait la chose en riant et plaisantant. Trois enfants tenus par leurs bonnes devant l'aquarium, l'un de dix mois, et les deux autres d'un peu plus de vingt mois, avaient l'air de regarder dans le réservoir ; mais ce qui se passait entre le crabe et les mollusques échappa complétement à leur intelligence ; ce ne fut pour eux qu'une boule grise agitant de longues pattes. L'huître et le crabe leur auraient-ils été bien connus, que leur égoïsme imaginatif n'aurait pas été capable de deviner dans ces écailles convulsivement agitées des souffrances analogues à leurs souffrances. Par exemple, ils s'intéressèrent puissamment aux petits poulets et aux petits canards qui piaillaient et trottinaient dans les couveuses voisines ; l'un d'eux s'écriait : « Tiens, comme ils mangent ! et ils courent toujours ! ils se donnent des coups de bec aussi, comme les poules de ma tante à Melun ! »

Puisque la fibre sympathique est une fibre égoïste, il ne faut pas essayer de faire comprendre à l'enfant des maux dont son imagination ne peut pas lui retracer les équivalents subjectifs. Mais lorsqu'il pèche ouvertement contre la sympathie, j'admets, avec Bain et Locke aussi, qu'il doit subir

sur-le-champ, je ne dis pas une correction corporelle, mais une punition très sensible, qui associe le souvenir de sa propre souffrance à l'idée de celle qu'il fait subir à d'autres. Il doit en être ainsi, quand l'enfant, surtout en connaissance de cause, tourmente un animal, bat une personne, avec ou sans colère, par caprice, par étourderie, par brutalité native. Dans le principe, le moyen de la correction est l'essentiel, les moyens dits moraux ne sont qu'accessoires; mais leur rôle prédomine, à mesure que s'affirme le sens moral de l'enfant.

Ce que j'ai dit de la sympathie s'applique aussi bien à la bienfaisance, dont elle est le stimulant énergique. J'ai remarqué que les enfants tout jeunes donnent plus volontiers à ceux qu'ils préfèrent, à leurs mères qu'à leurs pères : ce n'est pas seulement parce qu'ils aiment davantage ces personnes, mais parce qu'elles ont l'habitude de leur donner souvent de bonne grâce. Pour fortifier chez l'enfant la vertu de bienfaisance, on peut donc ajouter ce moyen à ceux dont j'ai déjà conseillé l'emploi : lui donner assez souvent, en lui faisant bien remarquer qu'on donne et qu'on pourrait ne pas donner, refuser quelquefois pour lui rendre la satisfaction du bienfait reçu plus précieuse, en un mot, éveiller dans sa propre expérience et dans son propre égoïsme le désir de faire aux autres ce qu'il sait être un grand plaisir.

Un enfant de vingt-deux mois, maladif, gâté et volontaire, se trouvait en wagon à côté de moi. Sa mère lui donna un morceau de poulet à manger : la peau ne lui plaisant pas, il l'enleva, et la donna à sa mère, en lui disant : « Tiens, mange la peau. » Quelques instants après, il mangeait un grappillon de raisin, et quelques grains dont il ne voulait pas furent aussi présentés à la mère. Je vis là l'indice d'une mauvaise éducation habituelle.

Voici un exemple d'un tout autre genre. Un petit enfant de trois ans, à qui l'on a donné un pot de confiture, sachant qu'il est convenable de laver le pot avant de le rendre, court au ruisseau, le lave à grande eau, l'essuie à tour de bras, et puis s'en va trouver sa mère, et lui dit : « Je pense que ces demoiselles seront contentes : Je crois bien qu'elles m'en donneront d'autres, va. » Peut-on nier encore que grand nombre d'actes utiles, convenables, moraux, ne soient inspirés par l'intérêt, et que ce ne soit là un des grands ressorts de la direction morale?

On peut en dire autant de l'idée de justice : l'enfant ne l'applique d'abord aux actes d'autrui que d'après la nature des sentiments que ces actes lui font éprouver. Il s'irrite de voir qu'on lui prend ses jouets, et c'est à force d'avoir connu ce déplaisir, et aussi d'avoir entendu dire qu'il est vilain de prendre aux autres ce qu'ils ne vous donnent pas, qu'il finit par concevoir l'idée d'abord concrète, et puis assez générale, d'appropriation illicite. De même, lorsqu'on punit un de ses frères, il viendra vous raconter en détail la nature du châtiment, la faute qui l'a occasionné, surtout la manière dont le coupable l'a supporté, et il ne manquera pas de qualifier par quelque épithète générale l'acte puni : tout cela, parce qu'il en a commis de tels, et subi conséquemment des punitions semblables. Du reste, l'enfant hait l'injustice, mais surtout à lui faite, ou supposée faite, et qui n'est pour lui qu'un désaccord entre la manière accidentelle et la manière habituelle dont on le traite. Il est passionné aussi pour l'égalité, mais quand elle flatte ses caprices, ses goûts, ses penchants dominants. Quand l'inégalité s'exerce au détriment d'un autre, même de ses parents et de ses amis, s'il y trouve un avantage actuel, il ne la sent pas. On peut commencer à faire sentir à un enfant de trois ans le mal de l'injustice par lui commise,

en le mettant à même d'éprouver quelquefois des injustices bien caractérisées, et en lui disant ensuite : » « C'est bien mauvais cela; toi, pour être un gentil garçon, tu ne feras pas cela. » S'il a fait une répartition intéressée, il faut la refaire aussitôt, et la faire équitable : c'est déjà pour lui une punition, supérieure à toute autre, et c'est un exemple du bien agir.

Il en est ainsi pour toutes autres habitudes morales, et il en est ainsi pour le sens moral, qui n'est la plupart du temps, pour l'enfant comme pour l'adulte, que la théorie de ses actes. Déjà, avant l'âge de trois ans, la nécessité de généraliser inhérente à toute intelligence porte l'enfant à mettre d'accord ses pensées et ses actes. « Cette loi psychologique ne devrait jamais être perdue de vue, tant elle est de grande conséquence : tous nos penchants innés ou acquis, bons ou mauvais, toutes nos habitudes, par conséquent de quelque manière que nous les ayons contractées, tendent non-seulement à déterminer en fait, et comme mobiles actuels, notre conduite, mais aussi à se changer en motifs pour la volonté réfléchie, c'est-à-dire à se faire prendre pour des raisons dans la délibération même, à suggérer du moins des sophismes de justification, dont le jugement corrompu finit par être dupe presque de bonne foi (1). » Les actes entraînent les pensées, et les pensées les actes. On l'intérêt, l'amour-propre, la passion, ont leur bonne part dans les meilleures déterminations de l'enfant. Il cherche à motiver ses actes, même quand on ne le lui demande pas. « J'ai fait ceci, parce que... » cette formule revient à chaque instant sur ses lèvres. Il cherche nos louanges pour une foule d'actes insignifiants qu'il juge méritoires. Il imagine des motifs

1. H. Marion, *La solidarité morale*, p. 109.

quelquefois invraisemblables aux actions des autres, qu'il juge d'après les siennes; surtout il imagine des raisons spécieuses pour expliquer ses actes les plus blâmables. Ce qui est vrai des habitudes l'est donc aussi du sens moral : si d'un côté ils tendent au désintéressement, ils sont toujours « intéressés par quelque côté » (1).

Si l'on veut donc bien comprendre la signification des actes d'un petit enfant, et diriger sa volonté dans un sens utile et progressif, on doit être bien persuadé que toutes les tendances, quelles qu'elles soient, sortent de l'égoïsme pour y rentrer. Il faut surtout, comme je l'ai dit au commencement de ce chapitre, se garder d'attribuer au sens moral, et chez l'enfant encore moins que chez l'adulte, une valeur actuelle de détermination qu'il n'a pas. Si l'homme est loin de pouvoir ce qu'il veut, à plus forte raison est-il loin de vouloir ce dont il a l'idée, même très nette.

Le sens moral fournit simplement, à la volonté plus ou moins consciente, des motifs plus ou moins puissants suivant les individus, les lieux, les temps, les situations. L'éducateur psychologue, doit bien plus se préoccuper des habitudes que l'enfant peut prendre, et de sa volonté, qui se développe, elle aussi, par un exercice habituel, que du développement de sa conscience morale. Celle-ci est la fleur, que suivront des fruits, mais celles-là sont les racines et les branches.

1. V. M. Guyau, *La morale d'Épicure*, p. 226.

VI

La volonté, soit passive, soit active, est susceptible, je viens de le dire, d'une culture systématique, dont les résultats sont de la plus grande importance pour le bonheur et la moralité de l'homme. Bien vouloir est la condition de l'empire sur soi-même qui malheureusement fait défaut à tant d'adultes très bien doués sous d'autres rapports. Or, la force de volonté est une aptitude naturelle et acquise : il faut la développer ou la susciter chez le petit enfant. Il faut l'arracher à son apathie ou à son inconstance naturelle, le rendre capable de résolutions, sinon promptes, au moins décisives.

Les conseils à donner ici sont bien simples. Il faut d'un côté laisser à l'enfant toute la liberté compatible avec les exigences de son bien-être et de notre autorité : le jeu de sa libre activité fera naître pour lui des situations où il lui faudra nécessairement prendre un parti net. D'un autre côté, créons-lui des situations, où force lui sera de prendre un parti par lui-même. Cette nécessité rendue fréquente, coupera court à l'indolence de l'enfant, et lui enlèvera la facilité qu'il a de se laisser mener au hasard des circonstances.

Mais il s'agit de lui apprendre, de l'habituer à vouloir ferme plutôt que vite. Cette promptitude de la décision, qui se confond presque avec l'inconsciente impulsivité, n'est que trop naturelle à l'enfant. Pour rendre sa volonté ferme, rendons l'enfant observateur et attentif : ce sont deux qualités qu'il transportera de ses pensées à ses actes.

Mettons souvent le petit enfant en position de désirer fortement un objet, de tendre avec énergie à l'accomplissement d'un acte, mais d'un objet bien vu, et d'un acte bien saisi. L'habitude des déterminations ainsi prises développera chez lui la faculté de vouloir. La nature des actes, et leur valeur morale, ne sont ici de rien. L'essentiel est que la volonté ne s'éparpille pas en menue monnaie de caprices ou de résolutions aveugles. L'objet de la volonté change, seule la volonté subsiste. L'enfant moralement dressé, moralement stylé, s'il sait vouloir, aura moins de peine qu'un autre à se déterminer d'après les motifs du devoir. Ses habitudes répondent, pour ainsi dire, de sa bonne volonté.

Personne n'a mieux exprimé que Kant cette nécessité de prendre l'habitude de vouloir, et d'affermir en nous la bonne volonté. « De tout ce qu'il est possible de concevoir dans le monde, et même en général hors de ce monde, il n'y a qu'une seule chose qu'on puisse tenir pour bonne sans restriction, c'est une bonne volonté. L'intelligence, la finesse, le jugement et tous les talents de l'esprit, ou le courage, la résolution, la persévérance, comme qualités du tempérament, sont sans doute bonnes et désirables à beaucoup d'égards ; mais ces dons de la nature peuvent aussi être extrêmement mauvais et pernicieux, lorsque la volonté, qui doit en faire usage, et qui constitue ainsi essentiellement ce qu'on appelle le caractère, n'est pas bonne.

« Il en est de même des dons de la fortune : le pouvoir, la richesse, l'honneur, la santé même, tout le bien être, et ce parfait contentement de son état qu'on appelle le bonheur, toutes ces choses nous donnent une confiance en nous qui dégénère même souvent en présomption, lorsqu'il n'y a pas là une bonne volonté pour empêcher qu'elle n'exerce une influence fâcheuse sur l'esprit et pour rame-

ner toutes nos actions à un principe universellement légitime.

« Ajoutez d'ailleurs qu'un spectateur raisonnable et désintéressé ne peut voir avec satisfaction que tout réussisse à un être que ne décore aucun trait de bonne volonté, et qu'ainsi la bonne volonté semble être une condition indispensable pour mériter d'être heureux.

« La bonne volonté ne tire pas sa bonté de ses effets ou de ses résultats, ni de son aptitude à atteindre tel ou tel but proposé, mais seulement du vouloir, c'est-à-dire d'elle-même; et, considérée en elle-même, elle doit être estimée incomparablement supérieure à tout ce qu'on peut exécuter par elle au profit de quelques penchants ou même de tous les penchants réunis. Quand un sort contraire ou l'avarice d'une nature marâtre priverait cette volonté de tous les moyens d'exécuter ses desseins; quand ses plus grands efforts n'aboutiraient à rien et quand il ne resterait que la bonne volonté toute seule (et je n'entends point par là un simple souhait, mais l'emploi effectif de tous les moyens qui sont en notre pouvoir), elle brillerait encore de son propre éclat, comme une pierre précieuse, car elle tire d'elle-même toute sa valeur. »

La volonté est la vraie caractéristique de l'homme, et l'on peut juger de la valeur effective de chacun par les marques en apparence les plus insignifiantes de son énergie morale. Un observateur profond disait à un de ses amis sur le point d'acheter des terres dans une certaine contrée : « Gardez-vous-en bien, je connais les gens de ce département : les élèves qu'il nous envoie, à l'école vétérinaire de Paris, frappent mollement sur l'enclume. » La fermeté de propos rend presque tout possible ou facile. Un de ses fils se trouvant aux prises avec une tâche ardue, Charles IX de Suède plaça sa main sur la tête de l'enfant,

et s'écria : « Il le fera ! Il le fera ! » L'espérance, ce pivôt de la vie humaine, n'est permise de droit qu'à quiconque sait vouloir. Sans la volonté, l'homme ne vit pas de sa vie, il ne s'appartient pas, mais appartient aux événements, dont il subit les influences les plus contradictoires ; il ne sait ni supporter sa souffrance, ni régler son plaisir : « Ce n'est pas un homme, dit énergiquement la voix populaire » (1).

L'habitude de vouloir fait faire à l'homme ce qu'il peut, et celle du bon vouloir lui fait faire ce qu'il doit. Développer, sinon créer, la première de ces aptitudes, doit être une des ambitions de l'éducateur ; son triomphe est de réussir, ne fût-ce qu'incomplétement, à développer la seconde.

1. Henry Joly, *Éléments de morale*, p. 10.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION..... I-VIII

CHAPITRE PREMIER.

L'éducation morale des sens.

I. Le goût. — II. L'odorat. — III. La vue. — IV. L'ouïe. — V. Le tact. — VI. Le sens thermique..... 1

CHAPITRE II.

Culture des émotions intellectuelles.

I. Curiosité. — II. Vérité. — III. Le sens naturaliste..... 35

CHAPITRE III.

Culture des émotions intellectuelles (Suite).

§ 1. — *Sensibilité d'imagination.*

I. L'imagination et le bonheur. — II. L'imagination et la sympathie. — III. Les jeux. — IV. La peur. — V. Endurcissement physique. — VI. La peur de l'eau. — VII. Le bain d'air..... 73

§ 2. — *Le sens esthétique.*

I. Le beau visuel. — II. Le sens musical. — III. Instinct poétique. — IV. Imagination dramatique..... 1 1

CHAPITRE IV.

Rapports de la sensibilité et de l'activité.

I. Plaisirs et peines de l'action. — II. Indépendance et docilité. — III. Instinct de la propriété..... 159

CHAPITRE V.

Culture des émotions sociales.

I. Sympathie. — II. Affectivité.— III. Bienveillance active.— IV. Imitation..... 192

CHAPITRE VI.

Culture des émotions sociales (Suite).

I. Amour-propre. — II. Timidité. — III. Colère.— IV. Jalousie.... 224

CHAPITRE VII.

Développement des habitudes morales et du sens moral.

I. Des habitudes morales. — II, III, IV. Le sens moral. — V. Le sens moral et l'égoïsme. — VI. Le bon vouloir..... 265

Imp. A. DERENNE, Mayenne. — Paris, boulevard Saint-Michel, 52.